6
6-C
48

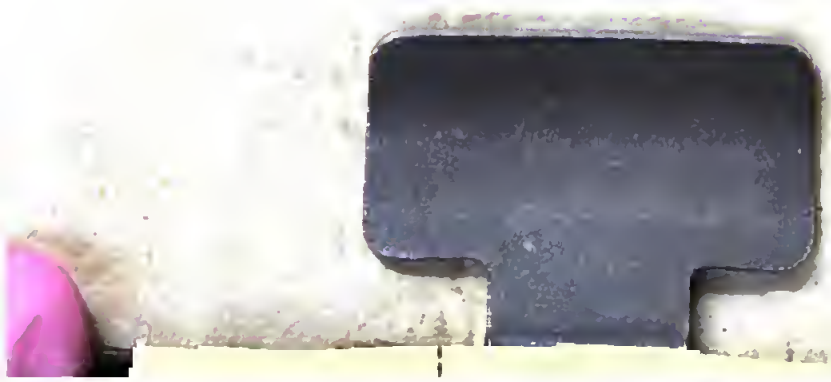

DES

SATYRES PERSONNELLES

TRAITÉ HISTORIQUE ET CRITIQUE

de celles qui portent le titre

d'ANTI.

BIBLIOTECA NAZIONALE VITTORIO EMANUELE

TOME PREMIER.

A PARIS,
Chez ANTOINE DEZALLIER, ruë saint Jacques, à la Couronne d'or.

M. DC. LXXXIX.
Avec Privilege du Roy.

BIBL. DOM. PROF. ROM. IHS

BIBLIOTECA NAZIONALE ROMA VITTORIO EMANUELE

4th

A MONSIEUR D'ARZEILLE SIEUR DE LA COUR-D'ORONNE, &c.

MONSIEUR,

J'ay ſouffert volontiers que vous m'accuſaſſiez de lenteur, lorſqu'il s'agiſſoit de vous envoyer l'Ecrit que je vous avois promis, parce que je ne voulois pas vous donner ſujet de vous plaindre de mon exactitude.

Si je vous avois crû de l'humeur de ceux qui preferent la promptitu-

de à la prudence lorſqu'il s'agit de leur ſervice, je n'aurois pas reſiſté ſi opiniâtrement à l'impetuoſité de mon naturel, qui ne me permettoit preſque pas d'écouter ou de ſuivre autre choſe que le Zele que j'avois de ſatisfaire inceſſamment à la demande que vous m'aviez faite de cet Ecrit.

Mais prévoyant l'uſage que vous en deviez faire, je me ſuis perſuadé que le Public, auquel vous aviez intention de le communiquer ne m'auroit point pardonné ma précipitation avec autant de facilité que vous. Que n'aurois-je pas dû apprehender de ſa ſeverité d'ailleurs, ſi faute d'avoir pris un peu de loiſir, je luy avois donné lieu de s'appercevoir de mes negligences & des defauts de ma memoire.

Le détail que je vous fais dans cet Ecrit de la premiere Converſation que nous avons euë avec M. de Rintail, vous paroîtra peut-eſtre aſſez bien circonſtancié pour vous

faire juger qu'il demandoit plus de temps qu'il n'en faut pour une ſimple Lettre de civilité. Quant à la fidelité que j'ay tâché d'y apporter, je la crois ſi bien garantie par la bonne opinion que vous avez de ma ſincerité, que je la mettrois volontiers à l'épreuve de tous les ſoupçons. En cas de ſcrupule, je ſuis preſt à produire M. de Brillat pour mon garant. Comme il a eu grande part à cette Converſation & à toutes les ſuivantes ; & comme il m'a beaucoup aidé à rappeller les choſes dans l'ordre, & meſme dans les termes qu'elles ont eſté dites, c'eſt à ſon témoignage que vous pouvez vous en rapporter.

Sa memoire ſeule eſtoit capable de me fournir tout ce que j'aurois pû ſouhaitter pour mon deſſein, & j'aurois toûjours pû me contenter de ce qu'il m'auroit dicté ſans préparation. Mais pour ne rien omettre de ce qui pourroit rendre voſtre ſatisfaction & celle de vos Amis plus entiere, j'ay

obtenu de M. de Rintail qu'il me préteroit ſes cahiers, afin de ne me point écarter de la ſuite qu'il a gardée, & de ne laiſſer échapper aucun des ANTI *dont il a fait le dénombrement.*

*Il faut, s'il vous plaiſt, que vous me paſſiez le mot d'*Anti, *& que vous accoûtumiez voſtre oreille toute delicate qu'elle eſt, à le ſouffrir. Il vous ſera aiſé de juger que je ne voudrois pas l'employer, ſi j'avois trouvé quelque choſe de plus court & de plus propre pour marquer en un ſeul mot tout ce que j'ay deſſein de vous faire ſçavoir dans le recit de cette premiere Converſation, & dans celuy des trois ſuivantes que j'eſpere vous envoyer au pluſtoſt.*

*On peut dire que ce terme d'*Anti *eſt l'ame de tout l'ouvrage dont il eſt queſtion, & que vous pretendez publier ſous le titre de* SATYRES PERSONNELLES : *On peut dire qu'il en fait toute l'eſſence. Enfin c'eſt aſſez qu'il ſerve à le cara-*

cteriſer & à le faire diſtinguer de tous les ouvrages qui ont parû juſqu'icy dans le monde, pour me donner la liberté d'en uſer.

Je conſens que vous le faſſiez conſacrer, en telle ſorte qu'il ne ſoit permis à perſonne de l'employer à d'autres uſages.

On n'accuſera pas, au reſte, M. de Rintail de l'avoir fait. Auſſi, quand le Public ſeroit tenté de l'adopter ou de ſe l'approprier, M. de Rintail n'auroit rien à y revendiquer: & il ſeroit peut-eſtre auſſi mal receu dans ſes oppoſitions, qu'un homme qui dans une Supplique reguliere oſeroit propoſer un pareil mot à l'Aſſemblée de Meſſieurs de l'Academie Françoiſe pour luy faire obtenir ſes Lettres de naturalité dans noſtre Langue.

Vous verrez donc, Monſieur, *dans ce que je vous envoye aujourd'huy, & dans ce que je vous prépare pour la ſemaine prochaine, une ſuite aſſez nombreuſe d'*Anti, *ou de*

pieces, ſatyriques pour la pluſpart, dont les titres ſont aſſez ſouvent monſtrueux, & preſque toûjours offenſans. Vous n'en trouverez pas devant les Anti-Catons, *ni aprés l'*Anti-Baillet. *Ce ſont les deux termes que M. de Rintail a mis à ſon Recueil des* Anti, *quelque recherche qu'il ait pû faire pour tâcher d'en faire remonter l'origine & l'uſage juſqu'à la plus haute antiquité.*

Mais vous me permettrez de vous dire que je ne vois point par quel titre ce Recueil pourroit avoir merité le nom que vous voudriez luy donner de Prodrome *ou* Precurſeur de l'Anti-Menage, *ou meſme* de Premier Anti-Menage, *comme s'il devoit eſtre ſuivi d'un ſecond & d'un troiſiéme.*

Je ne voudrois pas nier que l'Anti-Baillet de M. Menage euſt donné occaſion à ce Recueil. Mais que doit-on raiſonnablement conclure de là, ſinon, que c'eſt indirectement à M. Menage que le Public aura obligation de l'u-

tilité ou du divertiſſement qu'il pourra trouver dans cet Ecrit que je vous adreſſe pour luy?

S'il falloit appeller Anti-Menage *un Ecrit hiſtorique comme eſt ce Recueil, parce qu'il ne s'eſt point preſenté de prétexte aſſez honneſte pour loüer ou congratuler M. Menage lorſqu'on s'eſt trouvé engagé à rapporter en ſon rang la Satyre ou l'invective qu'il vient de publier ſous le nom d'*Anti-Baillet : *n'auroit-on pas autant de raiſon de luy donner auſſi le nom d'*Anti-Céſar, *d'*Anti-Cardan, *d'*Anti-Coignet, *d'*Anti-Scherzer, *d'*Anti-Hotman, *d'*Anti-Beni *&c? Il n'y a pas un de ces titres qui ne ſe fuſt trouvé pour le moins auſſi propre & auſſi juſte pour cet Ouvrage, que celui d'Anti Menage, puiſqu'on n'a pas crû devoir y épargner Ceſar pour ſes Anti Catons, ni Cardan pour ſon Anti-Gorgias, ni Du Coignet pour ſon Anti-Coton, ni Scherzer pour ſon Anti Bellarmin, ni Hotman pour ſon*

Anti-Choppin, ni Beni pour ſon Anti-Cruſca &c. On n'a pas meſme eu pour la plus grande partie de ces Auteurs l'indulgence dont on a bien voulu uſer à l'égard de M. Menage, par rapport à ſon Anti-Baillet.

D'ailleurs je ſçay de M. de Rintail que ce ſeroit cauſer à M. Baillet un chagrin tres-ſenſible de faire porter à mon Ecrit le titre ſurprenant de Prodrome à l'Anti-Menage. *Cette conduite pourroit déterminer le Public à croire que M. Baillet ſe prépareroit à faire porter la peine du Talion à M. Menage: penſée qui ne ſeroit pas moins injurieuſe aux inclinations de M. Baillet & aux diſpoſitions preſentes de ſon ame, qu'elle paroît contraire aux maximes du Chriſtianiſme, & peu conforme même à la politeſſe du ſiecle où nous vivons.*

Je veux croire qu'on ne s'aviſeroit pas d'attribuer à M. Baillet un Ecrit qui porte mon nom. Cependant les habitudes qui me tiennent auſſi étroi-

tement uni avec luy qu'avec Meſſieurs de Rintail & de Brillat pourroient bien rendre nos correſpondances ſuſpectes d'un peu trop d'intelligence mutuelle dans mon Ecrit, pour empêcher le monde de penſer qu'il auroit conſenti qu'on luy laiſſaſt porter le titre de Prodrome à l'Anti-Menage.

Ainſi, Monſieur, j'ay tout ſujet d'eſperer que vous & vos amis voudrez bien travailler avec moy pour épargner à M. Baillet le déplaiſir qu'il pourroit avoir dans la ſuite de ſe voir conté pour un mot parmi les Auteurs Satyriques; & pour oſter à M. Menage la conſolation d'avoir pû trouver un compagnon dans l'art de dire de gros mots, & le plaiſir d'avoir ſceu attirer un Anti-Menage *contre ſon Anti-Baillet.*

Toutes les converſations que nous avons euës ſur ce ſujet, ſe reduiſent à quatre Entretiens dont je vous ay promis autant de Relations differentes, que j'eſpere vous envoyer à di-

verſes fois par la commodité de noſtre Ordinaire. Ces Entretiens ne ſont pas égaux, parce qu'ils n'ont pas eſté tenus dans une Aſſemblée de l'eſpece de celles qui reglent leur commencement & leur fin ſur l'horloge. Leur inégalité n'aura rien qui puiſſe vous déplaire, & vous remarquerez aiſément que leur matiere & quelques incidens ſurvenus à la converſation l'ont renduë neceſſaire.

Le premier eſt le plus court de tous, parce qu'il ne contient preſque que les vûës generales du deſſein qu'avoit eu M. de Rintail, avec quelques exemples d'Anti qu'il ne vouloit point renfermer dans la genealogie de l'Anti-Baillet de M. Menage. Il finit par la diviſion & la methode qu'il a voulu obſerver dans la lecture qu'il nous a faite de ſes cahiers.

C'eſt au ſecond Entretien que commencera tout ſerieuſement l'hiſtoire des Prédeceſſeurs de l'Anti-Baillet. Vous verrez à la teſte du troiſiéme une autre eſpece de petit Entretien

qui vous paroîtra étranger à nôtre ſujet. C'eſt pour vous ſeul que j'ay eu ſoin de le copier en faveur de cette curioſité que vous m'avez témoignée de ſçavoir à quels ouvrages ſont preſentement occupez certains Auteurs qui ſont de la connoiſſance de nos amis. Si vous eſtes reſolu de faire part au Public de cette digreſſion d'un quart d'heure, faites-moy au moins l'amitié d'ordonner qu'on la diſtingue de caracteres d'avec le reſte des Entretiens, afin que le Lecteur ne ſoit point obligé de recourir à d'autres témoignages qu'à celuy de ſes yeux pour ſe perſuader que cela n'eſt pas du corps de l'ouvrage. Les converſations ont leurs intermedes auſſi bien que les Repreſentations du Theatre. Les noſtres n'en auroient pourtant pas eu, ſi, lorſqu'il eſtoit queſtion de noſtre troiſiéme Entretien ſur les Anti, *nous n'avions eſté prévenus par une compagnie étrangere qui ſe trouva chez M. de Rintail avant que nous y fuſſions arrivez. Ce qui s'y dit juſqu'à*

ce que la Compagnie ſe retira, concernoit les nouvelles de la literature, & le recit ſuccint que je vous en feray eſt ce que j'appelle l'intermede de nos converſations, qui par la difference des caracteres de ſon impreſſion avertira le Lecteur de paſſer droit au commencement de noſtre troiſiéme Entretien s'il ne veut point s'arréter à la lecture de ce petit Intermede.

Le quatriéme Entretien vous paroitra le plus long de tous, parce que M. de Rintail ſe voyant à la fin de la liſte des Anti *qu'il appelloit les Prédeceſſeurs de l'Anti-Baillet, fit ſcrupule de nous laiſſer revenir une cinquiéme fois chez luy pour entendre la lecture d'une autre eſpece d'Anti qu'il appelloit* Réels. *Comme il ne prétendoit pas faire la Critique de ces derniers qui n'avoient rien de commun avec l'Anti-Baillet, il en retrancha un grand nombre en noſtre preſence *, & il ſceut abreger ce qu'il en voulut retenir, de telle ſorte que ce que vous en verrez, ne*

[* Entr'autres les *Antirrheriques* du P. Sir.

vous paroîtra que comme une dépendance du dernier Entretien, mais qui eſtoit neceſſaire au deſſein qu'il avoit de montrer à M. Menage des modeles ſur leſquels il auroit pû reformer le titre de ſa Satyre.

Vous ne comprendrez peut-eſtre pas entierement ma penſée que vous n'ayez lû la Relation que je vous envoye de noſtre premier Entretien. C'eſt là que vous verrez la difference qu'il établit entre les Anti *Perſonnels qu'il appelle les Prédeceſſeurs naturels de l'Anti-Baillet, & les* Anti *Réels au nombre deſquels il eſtime que M. Menage devoit ranger ſon ouvrage pour en rendre au moins le titre irreprehenſible.*

Pour ce qui eſt de la forme de ces Entretiens je ne prétens point prévenir la penſée que vous en pourrez avoir. Mais je me flate que le Public y fera auſſi peu de reflexion que les Perſonnes qui les ont tenus. Je puis vous aſſurer que nous n'avons pas

mond contre P. Aurelius & du P. Hard. contre Janus Fidius Valens; Les *Antidotes* figurez; Les *Antimoines* figurez; Les *Antilogies*; Les *Antitheſes*; Les *Antigraphes*; Les *Anticharites*; Les *Anti-Bibliques*; &c. Item les *Anti* pour les *Ante* des Latins comme les *Anti-Diluviannes*; Les *Anti-Cameralez* &c.

pris garde s'il y avoit parmi les Anciens & les Modernes des Dialogiſtes *dont il faluſt ſuivre ou éviter les traces dans nos Entretiens. Ni M. de Rintail, ni M. de Brillat, ni moy n'avons mis en aucune délibération ſi l'on prendroit Platon, ou Ciceron, ou Lucien pour modele. On s'eſt aſſemblé de bonne-foy, non pas tant pour diſcourir ou pour agiter des queſtions, que pour entendre lire. Il eſt vray que l'interruption de cette lecture faite de temps en temps par des perſonnes libres, qui n'ayant ni ſuperieur ni inferieur dans leur aſſemblée avoient la liberté de propoſer, de répondre & de repliquer, ſemble avoir donné la forme de Dialogues à nos Entretiens. Mais on reconnoîtra bientoſt que ces Entretiens ne ſont pas de la nature de ces Dialogues où l'on dit peu de choſes en beaucoup de paroles. Vous y verrez les matieres fort ſerrées, ſur tout dans les trois derniers Entretiens où nous avons fait ſcrupule d'interrompre la*

lecture de M. de Rintail par mille queſtions qui ſe preſentoient d'elles-mêmes à chaque article, & qui auroient prodigieuſement étendu & multiplié nos converſations.

La mode des Dialogues eſt revenuë parmi les Gens de Lettres en ces derniers temps : & M. de la Motte le Vayer n'auroit plus aujourd'huy autant de raiſon qu'il en pouvoit avoir autrefois de ſe plaindre du mépris qu'on faiſoit de ſon temps du genre d'écrire par Dialogues. Orafii Tuberonis Epiſt.

La Critique, la Philoſophie, la Theologie & tant d'autres belles connoiſſances ont eſté depuis peu traittées ſi agréablement avec le tour aiſé du Dialogue, que je ne doute preſque pas que ce ſuccés ne faſſe bientoſt naître l'envie de l'employer pour expliquer plus galamment l'Algebre & l'Arabe qu'on n'a fait juſqu'à preſent.

Il faut avoüer que rien n'a encore eſté inventé de mieux pour tâcher de civiliſer les eſprits des Gens de

Lettres dans ces derniers ſiecles, où les Sçavans n'ont pas eſté accuſez d'excés dans leur politeſſe. Les exemples de l'incivilité de nos Saumaiſes, de nos Scaligers & de nos autres Critiques ont fait ouvrir les yeux à ceux qui ſont venus aprés eux. On a eu recours à Platon, à Ciceron & aux autres Anciens pour apprendre à converſer ſçavamment en ſe formant ſur le gouſt, & en même temps ſur la politeſſe des anciens Grecs & des anciens Romains. En un mot, il ſemble que ce ſoit à l'artifice du Dialogue que l'on ſoit redevable d'une partie des honneſtetez qui ſe pratiquent un peu plus communément qu'auparavant dans l'art d'écrire.

Mais ce ſeroit rendre un bon office aux Sçavans de les avertir de bonne heure qu'ils ayent à prévenir deux deſordres conſiderables qui commencent à ſe gliſſer avec beaucoup de licence dans la pratique des Dialogues. Le premier de ces deſordres eſt le mauvais choix que la pluſpart de nos

Dialogiſtes *ſont de leurs Perſonnages. Quelques-uns manquent de jugement dans ce choix, lorſqu'ils admettent des* Entreparleurs *incapables de ſoutenir le perſonnage qu'il leur font faire, & qui ne ſçavent pas conſerver dans la ſuite le caractere qu'ils leur ont deſtiné dés le commencement, ni maintenir également la vraiſemblance qui doit au moins tenir la place de la verité dans le Dialogue. D'autres ont quelquefois la malice de choiſir des Adverſaires auſſi ignorans & auſſi foibles qu'ils le ſouhaitent, pour les oppoſer à ceux qu'ils ont intention de rendre victorieux. S'ils prennent des combatans de forces égales, ils ne gardent pas long-temps la fidelité qu'ils leur doivent également. Ils ménagent mal les circonſtances d'où dépend le gain d'une cauſe qu'ils veulent faire perdre, ou la perte de celle qu'ils veulent faire gagner. Ils diſtribuent les bons & les mauvais raiſonnemens à qui il leur plaiſt, & ils font ceder le*

ſolide à ce qu'il y a d'ébloüiſſant & de trompeur quand ils le jugent à propos.

L'autre deſordre eſt moins conſiderable, en ce qu'il ne regarde que les noms qu'ils ont coûtume de donner à leurs Perſonnages dans leurs Dialogues. Mais l'imprudence qui paroit ſouvent dans ces dénominations n'eſt point capable de produire de bons effets dans l'eſprit d'un Lecteur qui ſe perſuade que ces noms ne doivent pas eſtre les fruits du hazard. C'eſt un divertiſſement aſſez burleſque d'entendre tenir des diſcours ſeditieux à un Irenée ; *de voir qu'un* Philalethe *ou un* Alethophile *diſe des fauſſetez de ſens froid, qu'un* Philadelphe *parle mal de ſes freres & médiſe de ſon prochain, qu'un* Theophile *ou un* Philothée *confonde l'amour de la creature avec celuy de Dieu, qu'un* Eudoxe *penſe mal, & qu'un* Euloge *ne ſçache point parler. Rien n'eſt plus commun parmi les Modernes que ces* Dialo-

giſtes *qui ont tâché d'attraper le tour des Anciens, & qui n'en ont pû prendre que les noms.*

J'oſe eſperer que l'on ne nous imputera rien de ſemblable dans nos Entretiens, dés que l'on s'apercevra que nous n'avons pas affecté d'y faire ſentir indiſcretement un gouſt d'Antique. Nous ne nous ſommes pas donné des noms d'un ſens recherché; nous n'en avons pas emprunté des Anciens, parce que la fiction n'a point eu de part à la matiere de nos converſations; & nous ne craignons pas qu'aucun Moderne s'aviſe de reclamer des noms qui nous ſont propres, & qui ſont d'ailleurs dans l'uſage de noſtre Nation.

Au reſte, il vous eſt aſſez inutile de ſçavoir que c'eſt dans le cabinet de M. de Rintail que nous avons eu nos Entretiens ſur les Anti : *Mais il ne vous ſera pas indifferent ſans doute, d'apprendre que le jeune M. de ſaint Yon a toujours eſté des nôtres. Ce jeune Seigneur qui ne quitte M.*

de Rintail que tres rarement, eſt le fils aîné de M. le Marquis de Valbeil, Comte de Favieres, Baron de Hautefeüille, & Gouverneur de la Ville & Citadelle de Monthelier. Il a ſouhaité d'eſtre de toutes nos converſations. Mais quoiqu'il ait toujours eu aſſez de modeſtie pour proteſter qu'il ne vouloit ſe meſler d'autre choſe que de nous éconter, vous verrez neanmoins de temps en temps qu'il n'a pas laiſſé de joüer un rôle dans chaque converſation.

Vous trouverez encore quelques autres Perſonnes, comme M. Terlaine d'Alby dans le ſecond Entretien, & M. Bertier d'Allure dans le quatriéme. Mais ces Meſſieurs n'avoient pas eſté choiſis par M. de Rintail comme M. de Brillat & moy. Ce n'eſt que la rencontre ou quelque incident étranger qui les a fait entrer dans nos converſations, & je ne vous crois pas trop curieux de les connoître plus particulierement.

Pour Meſſieurs de Brillat & de

Rintail, je me contenteray de vous dire que l'amitié qui eſt entre eux & moy eſt ſi ancienne, ſi étroite, & ſi naturelle, que j'ay tout ſujet de croire que nous avons eſté faits l'un pour l'autre. La conformité qui ſe trouve dans noſtre eſtat, dans nos emplois, & dans nos études, mais beaucoup plus encore dans nos inclinations ne contribuë pas peu à entretenir entre nous une ſympathie parfaite dont la nature nous avoit donné d'abord les ſemences. Si je ne puis vous faire croire ſur les apparences exterieures que nous n'avons qu'une teſte à trois, comme il eſt certain que nous n'avons qu'un cœur : il faut au moins que vous ſoyez perſuadé que nous tenons à une chaîne qui nous rend inſéparables de ſentimens & d'intereſts.

Ainſi, Monſieur, il ſuffit que j'aye l'honneur d'eſtre connu de vous, pour que vous puiſſiez connoître auſſi ces deux autres Meſſieurs : & comme

nous ſommes en uſage de répondre l'un pour l'autre, je ne crains pas d'eſtre deſavoüé d'eux en vous offrant leurs ſervices avec ceux de

Vôtre tres-humble & tres-obéïſſant ſerviteur,
ALBERT LAINIER DE VERTON.

A Paris le XXII. de Mars 1689.

DES

DES

SATYRES PERSONNELLES

TRAITÉ

HISTORIQUE ET CRITIQUE

de celles qui portent le titre d'*Anti*.

TOME I.

PREMIER ENTRETIEN

Entre Meſſieurs de S^t. Yon, de Rintail, de Brillat, & de Verton. *Envoyé à M^r. de la Cour d'Oronne.*

NOus nous entretenions inſenſiblement des choſes qui faiſoient alors le ſujet ordinaire des converſations. Nous parlions de l'accident des villes de Naples & de Benevent, de la fortune de Soliman III. de la derniere Ambaſſade de

Siam, de la cataſtrophe de l'Angleterre : & ſans y ſonger nous entrions déja dans les matieres qui regardent l'Electorat de Cologne, les Bulles des Evêques, & la nature des Excommunications de Rome, lors que M. de Brillat dit à M. de Rintail qu'il luy demandoit une trêve pour les nouvelles étrangeres. Les affaires des Grands, dit-il, ne nous regardent pas. Nous ne ſommes pas faits apparemment pour gouverner ni pour reformer les Etats de ce monde. Laiſſons là le Pape & le Turc; je ſuis bien-aiſe de vous avertir que nous ne ſommes venus aujourd'hui M. de Verton & moy que pour entendre la lecture du Recueil que vous avez fait des *Anti*.

Vous commencez de bonne heure à vous divertir, lui dit M. de Rintail. Vous devriez vous ſouvenir que ce n'étoit qu'en riant & ſans aucune conſequence que je vous dis l'autre jour que je vous ferois voir mes *Anti*. Je ſçai de bonne part que M. de Verton n'a pas oublié ce mot, qu'il en a déja prevenu cinq ou ſix perſonnes de lettres en une ſeule compagnie : mais je doute qu'il pût être au goût de tout le monde, tout neceſſaire qu'il vous paroiſſe pour caracteriſer mon Recueil.

Je vis bien à ſa mine que je ne devois pas negliger de mettre ma diſcretion à couvert, & je luy répondis que je ne voyois rien de trop nouveau ni de trop ſurprenant dans le terme d'*Anti*. Que ſi le Maſcurat de Naudé, qui n'eſtoit pas d'une profeſſion à faire de nouveaux établiſſemens dans la Republique des Lettres, avoit eu aſſez de credit pour faire recevoir celuy de *Proto*; je ne voyois pas beaucoup de danger à expoſer celuy d'*Anti*, venant d'une perſonne qui avoit quelque caractere dans le monde au deſſus de Maſcurat.

Le jeune Mr. de S. Yon qui nous écoutoit tranquillement, ſe mit à rire du plaiſant effet que ces expreſſions produiſoient dans ſon imagination. Mais pour luy faire connoiſtre que je voulois bien entendre raillerie avec luy, je luy dis que Maſcurat marque au commencement de ſes Entretiens avec ſaint Ange que Mr. *Renaudot l'avoit fait le* PROTO *de ſon Imprimerie contre les Medecins de Paris*: Pag. 7.

Mr. de S. Yon, me répondit d'un air enjoué qu'il ne pouvoit qu'admirer la facilité des Magiſtrats qui gouvernent la Republique des Lettres, en ce qu'ils avoient bien voulu accepter le terme

de *Proto* qui leur eſtoit propoſé par un homme d'auſſi petite conſideration qu'eſtoit Maſcurat. Car je vous diray par la permiſſion de Mr. de Rintail, ajoûta-t-il, que j'ay lû tous ces Entretiens de Maſcurat & de S. Ange, que cette lecture m'a diverti fort agreablement, & que j'en ay tiré même quelque utilité. Mais aprés tout, ce ne ſont que des Entretiens de la lie du peuple, tels que les Artiſans ont coûtume de fournir entre-eux, lors qu'ils boivent enſemble; & ſi vous vous en ſouvenez, S. Ange n'eſtoit qu'un petit Libraire de bale, & Maſcurat un drole qui ſçavoit quelque choſe, mais qui de méchant Imprimeur eſtoit devenu Colporteur de livres bleus, de gazettes, & d'autres feüilles volantes.

A dire le vray, reprit Mr. de Brillat, le mot de *Proto* à bien de l'air d'un terme de boutique où il me ſemble que expreſſions les plus nobles, & les locutions les plus relevées, tombent ſouvent dans le Comique & le bas Burleſque. Mais, continua-t-il, on peut tres volontiers paſſer cela ſoit à des Ouvriers d'Imprimerie, ſoit à des Valets de College, ſoit même à des Clercs de Notaires & de Procureurs qui en-

tendent ſouvent parler de *Proto-Notaires*, *Proto-Coles*, &c.

Patience, dis-je, vous ne vous ſouvenez pas qu'on ne parle plus de la ſorte, mais qu'il faut prononcer PROTE-COLE, PROTE-NOTAIRE : *c'eſt comme parlent ceux qui parlent bien.*

Obſervat. ſur la L. Fr. ch. 167. pag. 375. ſeconde Edition.

Vous ne voyez pas, ajoûta Mr. de Rintail, que Mr. de Verton nous debite du Menage tout pur : je ne croyois pas qu'il euſt ſeulement lû une page des ouvrages de cet Auteur. Mais Mr. Ménage voudroit-il que nous diſſions auſſi *Prote-Syncelle*, *Prote-Pape*, &c ?

V. Cotdin de Offic. Conſt.

Non, répondis je : parce que M. Menage, n'avoit entrepris d'établir cette prononciation que pour les *Proto* qui auroient trois O de ſuite, comme ſont les deux premiers mots que M. de Brillat vient d'alleguer, & comme pourroient eſtre encore *Proto-Foreſtier*, *Proto-trone* &c. que je ne prononcerois pas impunément de la ſorte en preſence de M. Menage.

Si nous nous engageons dans des diſcours vagues, dit M. de Brillat, nous perdrons le temps que nous avons deſtiné pour voir les *Anti*. Encore une fois croyez que cela doit faire tout le ſujet de la viſite que nous vous rendons au-

jourd'huy. Dans quelque digreſſion que vous vous laiſſiez engager, je vous feray toûjours revenir à ce point-là.

M. de Rintail vid bien alors que nous ne demandions pas à perdre nôtre tems, & il prit le porte-feüille où eſtoient les cahiers dont il vouloit nous faire la lecture. Il nous fit connoiſtre d'abord que ce que nous appellions les *Anti*, n'eſtoit autre choſe que des Ecrits Satyriques pour la pluſpart, c'eſt à dire des Satyres perſonnelles, dont les Auteurs avoient eu intention de choquer leurs Adverſaires dés le premier mot du Titre.

Sur ce que je témoignay eſtre en peine de ſçavoir s'il prenoit le mot de Satyre dans le ſens naturel & dans ſa premiere ſignification, & pourquoy il ſpecifioit ces ſortes de Satyres par le nom de *perſonnelles*, il nous dit que les Satyres dont il nous parloit n'avoient rien de commun avec celles des Anciens Grecs, & qu'on ne pouvoit pas aiſément les rapporter à aucune des eſpeces qu'on a vû introduites parmy les Romains : mais que la pluſpart pouvoient eſtre appellées des *cenſures accompagnées d'invectives & de mediſances*. Je les appelle *Perſonnelles*, continua-t-il,

afin de les mieux distinguer des Satyres *Réelles*.

Monsieur, dit le jeune Mr. de St. Yon parlant à Mr. de Rintail, je ne comprens pas bien la force de ces termes. Est-ce que les Satyres Personnelles sont moins réelles que les autres ?

Ce n'est point cela, repartit Mr. de Rintail, le terme de *Réel* ne veut pas dire en cette occasion quelque chose de *vray*, *d'effectif*, de *solide*. *Réel* doit se prendre icy comme on le prend dans les livres de Droit, & suivant la notion que nous donne son étymologie de la maniere que l'on dit *servitude réelle*; *Action réelle*. Ainsi une Satyre réelle est celle qui ne regarde que les choses sans en vouloir à la personne ; elle ne s'en prend qu'aux vices de l'ame ou aux erreurs de l'esprit ; au lieu que les Satyres Personnelles attaquent directement la personne du Vicieux où de l'Errant, si bien qu'elles paroissent opposées encore plus que les autres au premier institut de la Satyre.

Je l'interrompis pour le prier de nous en nommer quelques-unes de l'une & de l'autre espece, afin de rendre encore plus nette & plus distincte l'idée qu'il nous en vouloit donner.

Je ne pretens pas, me dit-il, m'engager preſentement à vous répondre du fonds de ces Ouvrages, dont quelqu'un de nos amis aura peut-eſtre occaſion de traiter plus à propos dans quelque temps. Mais pour ne m'arreſter qu'au Titre, & pour me renfermer dans les bornes de noſtre eſpece que vous appellez des *Anti*, je vous nommeray parmy les Satyres perſonnelles des *Anti-Catons*, des *Anti-Choppins*, des *Anti-Cottons*, & d'autres de cette nature que vous allez voir dans ma liſte : & parmi les Satyres réelles, je mets les *Anti-Paradoxes*, les *Anti-Sophiſtiques*, les *Anti-Grammaires*, les *Anti-Roſaires*, &c. Si quelqu'un a eu raiſon de dire que le Titre d'un Livre doit en eſtre l'abregé, qu'il en doit renfermer tout l'eſprit & tout le ſens autant qu'il eſt poſſible : ou les Anti-Bellarmins, les Anti-Baronius, les Anti-Copernics, les Anti-Walenburchs ſont de méchans Livres, ou il n'y a pas un mot dans ces ſortes de Livres qui ne ſoit directement contre la perſonne de Bellarmin, de Baronius, de Copernic, des deux Wallembourg, &c.

Tom. 1. des j. des ſc. p. 486.

Je trouve, dit M. de Brillat, voſtre argument fort embaraſſant pour la re-

putation des *Anti*. Vous les réduiſez avec voſtre dilemme à la neceſſité d'eſtre mal faits en qualité de Livres qui ne répondent pas à leur titre, ou de paſſer pour des Satyres perſonnelles qui ne valent gueres mieux que des Libelles diffamatoires lors que le corps du Livre eſt conforme à la teſte.

C'eſt pour lors, reprit M. Rintail, qu'on peut conſiderer les *Anti* auſquels on attache les noms des perſonnes à qui on en veut, comme des poteaux ou des pieux où ſont liez ceux contre leſquels on pretend décocher ſes traits avec plus d'aſſurance. C'eſt ainſi qu'on ſe fait une butte de ſon Adverſaire: c'eſt le moyen de ne le perdre jamais de vûe: en un mot, c'eſt le ſecret de le maſſacrer à ſon aiſe.

Vous eſtes donc perſuadé, lui dis-je, que ceux qui ont attaché le nom de leur Adverſaire à un *Anti* (permettez-moy d'uſer de vos termes) ont eu deſſein d'attaquer la perſonne de l'Adverſaire.

C'eſt, repliqua-t-il, la premiere penſée que nous donne le titre de ces ſortes d'ouvrages, & ſi l'on veut ſuivre les Maximes de la Juriſprudence qui ſe pratique dans la Republique des Let-

tres à l'égard des Livres, on a droit de juger leurs Auteurs ſur le ſeul Titre ; & ils ne pourront pas ſe plaindre que leurs juges commettent aucune injuſtice à leur égard.

Mais, dit Mr. Brillat, s'ils eſtoient reçûs à prouver que leur Titre n'eſt pas juſte, & que leur Ouvrage n'a rien de commun avec luy, ne devroit-on pas reformer le jugement qu'on auroit prononcé contre eux ?

Je crois au moins que cela ſe pourroit faire, répondit Mr. de Rintail, mais en même tems on ne pourroit ſe diſpenſer de les condamner ſur un autre chef qui leur ſeroit beaucoup plus ſenſible. On les obligeroit de renoncer à la qualité d'Auteur, ou de ſe contenter de celle de méchant Auteur. De ſorte que pour peu que l'on connoiſſe le genie de la plûpart des Auteurs, on ſe perſuadera aiſément qu'il y en a peu qui n'aimaſſent mieux paſſer pour des médiſans, que pour de malhabiles gens ; & qui ne vouluſſent, pour ainſi dire, vendre leur ame, afin de ſauver leur eſprit.

Mais tout perſuadé que je ſuis que le titre d'un Livre eſt ſouvent la marque du jugement de ſon Auteur : je ne vou-

drois pourtant pas accuſer indifferem ment d'inhumanité, & de malignité, tous les Ouvrages dont j'ay à vous parler dans noſtre Entretien, encore qu'il ſoit difficile de trouver pluſieurs *Anti* en titre de Livres, qui ne laiſſent dans l'eſprit l'idée de quelque choſe de cruel ou de malhonnête envers ceux qui en font le ſujet. Il y a toûjours dans un *Anti* de cette nature je ne ſçay quoy qui choque d'abord, ou du moins qui arreſte l'eſprit du Lecteur, & qui reveille rudement ſon imagination. De ſorte que nous avons toûjours quelque violence à nous faire pour tâcher de ſuſpendre le préjugé où nous ſommes pour l'ordinaire à l'égard de ces ſortes d'Ecrits, lors même qu'on eſt perſuadé d'ailleurs qu'il n'y a rien de trop ſatyrique dans le corps de l'ouvrage, & que leurs Auteurs ont eu intention de prendre les interêts de la juſtice, ou de la verité, ſoit dans la Religion comme les Auteurs des *Anti-Socins*, & de l'*Anti-Alcoran*, ſoit dans la Politique comme l'Auteur de l'*Anti-Machiavel*, ſoit même dans la Philologie comme l'Auteur des *Anti-Triſtans*. Je ne ſuis pas au reſte de l'opinion de ceux qui voudroient bannir les *Anti*

du commerce des Lettres, ſous pretexte qu'ils ont pour l'ordinaire une apparence monſtrueuſe. Quelques difficiles que ſoient ceux qui ſe diſent Gens de Lettres, je ne les crois ni plus delicats, ni plus dégoutez que la Nature même qui ſouffre bien d'autres monſtres parmi les Plantes & les Animaux, je ne dis pas ſeulement dans les déſerts de la Lybie, ou dans les Pays abandonnez du Genre humain, mais encore dans nos jardins * & dans nos baſſecourts où l'on a vû & ſouffert de tout tems les Mulets [1] & les *Burdons* [2], pour me ſervir des termes des Latins; les *Hibrides*, [3] les *Muſmons* [4] & les *Titires* [5]. Les *Anti* tirent pour la plûpart leur origine de deux eſpeces encore plus éloignées que celles qui compoſent tous ces Monſtres domeſtiques dont nous venons de parler. La premiere de ces eſpeces eſt toûjours Grecque comme perſonne n'en doute: L'autre eſt tantôt Latine comme dans l'Anti-Silvius, l'Anti-Claudien, l'Anti-Martin, l'Anti-Fontaine, &c. Tantoſt Italienne, Françoiſe, Allemande, ſelon le nom de ceux qui en font le ſujet; quelquefois même Hebraïque & Arabe comme dans les Anti-Jeſuites, &

* Peſche-prune, pomme-poire, Arbres greffez.

1. D'un Aſne & d'une Cavale.

2. D'un Cheval & d'une Aſneſſe.

3. D'un Verrat & d'une Laye, ou d'un Sanglier & d'une Truie.

4. d'un Belier & d'une chêvre.

5. d'un Bouc & d'une Brebis.

l'Anti-Alcoran.

Je ne voulus pas laiſſer continuer Mr. de Rintail, voyant qu'il commençoit à tourner ſes raiſonnemens en plaiſanterie, & qu'il eſtoit plus d'humeur à ſe divertir ſur les *Anti*, qu'à nous faire des leçons graves & ſerieuſes. C'eſt pourquoy je luy dis, comme ſi j'euſſe voulu encherir ſur ſon raffinement, que je ne doutois pas que tous les *Anti* qui ne ſont pas compoſez de deux eſpeces Grecques ne fuſſent au moins monſtrueux par la teſte, & qu'ainſi j'opinois à leur laiſſer le nom de *Satyres*.

Quoy, dit le jeune Mr. de Sr. Yon, ces Satyres, ces Monſtres humains qui demeuroient dans les bois, qu'on faiſoit paſſer à nos Ancêtres pour des Demi-Dieux tout velus, qui avoient des cornes à la teſte, & des pieds de chevre?

L'application n'eſt pas mauvaiſe, repartit Mr. de Brillat, & je ſuis ravi que Mr. de Sr. Yon ait ſi bonne grace dans ſes jeux d'eſprit. En effet je ne vois rien qui nous empêche de comparer le Titre des *Anti* à la teſte des Satyres.

Mr. de Rintail l'interrompit en di-

ſant qu'il nous falloit rentrer dans noſtre ſerieux, & laiſſer de bonne foy aux *Anti* le Titre de Satyres perſonnelles, qu'il leur avoit donné d'abord ſans s'arreſter à des équivoques. Que cette expreſſion eſtoit plus douce que celle de *Libelles diffamatoires* dont j'eſtois preſque d'avis que nous nous ſerviſſions, & qui dans le fonds ne convenoit pas à la moitié des *Anti*.

M. de Brillat auroit eſté fort éloigné de me donner ſon approbation, luy que le ſeul nom de Satyre faiſoit trembler, tant l'expreſſion luy paroiſſoit odieuſe. Je n'ay jamais pû, dit-il, reconcilier mon eſprit avec l'idée que je me ſuis autrefois formée des Ouvrages qui portent le Titre de Satyres, qu'en y joignant des noms auſſi heureux que ceux d'Horace, de Deſpreaux, &c.

Vous voulez peut-eſtre nous faire connoiſtre par-là, reprit M. de Rintail, que voſtre eſprit s'apprivoiſeroit plûtoſt avec des Satyres en Vers, au moins celles qui auroient le ſel & les agrémens de ces deux Auteurs, qu'avec des Satyres en Proſe. Si cela eſt, j'ay grand ſujet de craindre pour nos *Anti*, car je ne puis vous diſſimuler que la pluſpart ſont écrits en Proſe. Deman-

dons à M. de Verton, dit-il en ſouriant, ce qu'il en penſe ; & prions-le de nous dire ingenûment s'il n'auroit pas auſſi bonne opinion d'un *Proſateur* ſatyrique, que d'un Poëte ſatyrique.

Apprenez, luy dis-je, pour luy rendre ſa plaiſanterie, que *Proſateur* ne vous appartient pas, & qu'il n'a point eſté fait pour vous. Il a eſté forgé dans la boutique de l'*Obſervateur de la Langue Françoiſe*, & il n'en eſt pas encore ſorti. Il y a même beaucoup d'apparence que ſon Auteur ſoit par jalouſie, ſoit par amour propre, ſoit par honte, ſoit par tel autre motif qu'il vous plaira, l'a retenu pour luy ſeul, & qu'il s'eſt reſervé le droit de s'en ſervir à l'excluſion des autres.

Mais, repartit M^r. de Brillat, croyez-vous qu'*Obſervateur* ne ſoit pas unique auſſi-bien que *Proſateur*. Eſtes-vous tellement ennemi des periphraſes, que de n'aimer pas mieux dire l'*Auteur des Obſervations ſur la L. Fr.* que l'*Obſervateur de la L. Fr.*

Non, luy repliquay-je, le nom d'*Obſervateur* ne me paroiſt pas unique, vous ne m'accuſerez pas de l'avoir fait, ou de me l'eſtre attribué par voye d'uſurpation, ſi vous ſongez qu'il s'eſt

communiqué dans le monde par l'uſage qu'en ont fait d'Ablancourt, Patru, & pluſieurs autres bons Ecrivains qui ont vécu devant, & aprés eux. Quand d'Ablancourt, Patru & tous les bons Ecrivains viendront à me manquer, j'auray mon recours à l'Auteur d'une groſſe Lettre Apologetique forgée en 1688. ſur l'enclume de Pierre Marteau dans la boutique duquel vous ſçavez que la pluſpart des Libelles des Mécontens du tems ont pris naiſſance ; & je vous feray voir en moins de vingt-deux pages dans la ſeconde partie de cette Lettre Apologetique, qu'on appelle *Obſervateur* un Auteur d'Obſervations dont on a voulu faire les éloges.

Quant au mot de *Proſateur*, on ſçait aſſez dans le monde que celuy qui s'étoit vanté de l'avoir fait, n'en a jamais pu avoir le debit, & qu'il n'a pas eu le credit de le faire recevoir.

Il eſt plus aiſé, dit M. de Rintail, de faire de la fauſſe monnoie, que de luy donner du cours. Je vous trouve bien delicats ſur la nouveauté, & ſur la mine étrangere de *Proſateur*. Un petit mouvement de compaſſion pour ſa diſgrace, m'avoit porté à l'expoſer,

Mais puiſqu'il n'a point le bonheur d'agréer à M. de Verton, renvoyons-le à ſon Obſervateur ſans le maltraiter : & au lieu d'appeller ceux des Auteurs de nos *Anti* qui ont écrit en Proſe des *Proſateurs* Satyriques, contentons-nous de les qualifier d'Auteurs de Satyres en Proſe.

M. de Brillat qui venoit d'entendre dire que les *Anti* quoique du nombre des Satyres n'avoient pourtant rien qui approchaſt du caractere de celles des Anciens Grecs ou de celles des Romains, me dit en me regardant qu'il ſe ſouvenoit pourtant que Varron avoit introduit parmi les Romains une eſpece nouvelle de Satyre où la Proſe ſe trouvoit mêlée parmi les vers.

Je l'avouë, dit M. de Rintail, mais ce mêlange de Proſe & de Vers, de Philoſophie & de belle Literature, n'empêchoit pas que ces Satyres ne fuſſent toûjours de vrays Poëmes, comme Ciceron appelle celle de Varron, *Poëma elegans & varium.* Quoique nous ayons perdu ces agreables Satyres de Varron, il nous en eſt reſté neanmoins aſſez de morceaux pour juger de la varieté des ſujets que ce ſçavant homme y avoit traittez. Ce qui *Academ. q. lib. 1.*

nous ſuffit pour faire voir que les Auteurs de nos *Anti* ne doivent rien pretendre à la gloire de ces ingenieux Ecrivains de l'Antiquité.

Je crus que M. de Rintail alloit intereſſer l'honneur de tous les Satyriques modernes dans celuy de ſes *Anti*. Je voulus donc le prevenir en luy diſant que j'eſtois tres perſuadé que beaucoup d'Auteurs de ces deux derniers ſiecles ſoit dans leurs Satyres de Proſe pure, ſoit dans celles de Proſe mêlée qui portent ordinairement le nom de ce Menippe de Gadare ancien Philoſophe Cynique, avoient attrapé un peu le goût de Varron, de Seneque *, de Petrone, de Lucien, & de Julien l'Apoſtat. Je m'offris même à luy en nommer ſur le champ plus d'une trentaine des plus belles.

* Sur la mort de Claudius

Si c'eſt pour me convaincre, repartit M. de Rintail, je vous en diſpenſe. Je ſuis entierement de voſtre avis pourvû que vous ne prétendiez pas faire entrer nos *Anti* dans ce nombre. Au lieu de cette delicateſſe, de ce ſel ingenieux, de cet enjoüement de ſtile, de cette agreable raillerie, de ces manieres fines & adroites qui font le prix de ces belles Satyres dont vous voulez me parler,

vous ne trouverez dans la plûpart de nos *Anti* que des traits de colere, des déclarations de chagrin, des effuſions de bile, ſouvent de la malignité, & de la mediſance, quelquefois des injures, des calomnies, des excez de brutalité que nous ne pouvons point pallier plus favorablement qu'en les appellant des duretez de ſtile, & des groſſieretez de manieres.

Il n'importe, dit M. de Brillat, voyons toûjours la liſte de vos *Anti*; nous n'exigerons pas d'eux ce qu'ils n'ont pas reçû de leurs Auteurs.

I.

ANTI-CATON.

ALors M. de Rintail prit ſon premier cahier, & nous dit: Je n'en ay point encore pû trouver de plus anciens que les deux *Anti-Catons*. S'il y en a eu, la Poſterité s'eſt ſi peu intereſſée à leur conſervation, qu'elle en a laiſſé perdre la memoire, ſans en ſauver même les noms. Il faut avoüer qu'elle n'a pas eſté beaucoup plus curieuſe au ſujets des Anti-Catons: mais au moins

n'a-t-elle pû empêcher que le nom n'en ſoit venu juſqu'à nous par les ſoins de Suetone, de Quintilien, de Juvenal, de Plutarque, & de Servius que je vous nomme tous cinq avec honneur par une eſpece de reconnoiſſance pour nous en avoir conſervé la memoire.

Suet. Vit. Jul. cap. 56. Quintil. Inſtit. lib. 1. cap. 9. Juvenal. Sat. 6. Plut. vit. Ciceron. Servius in 8. Æneid.

Si l'on ſe ſouvient que l'Auteur de ces deux Pieces eſtoit Jules Ceſar, doutera-t-on que la reputation d'un ſi grand homme n'ait un peu aidé le titre de ces Pieces à paſſer avec elle juſqu'à ces derniers ſiecles ?

Vous me ſurprenez, dit M. de Brillat : Quoy, Ceſar ſe donner le loiſir de faire des Satyres ? Oüy Ceſar, repartit M. de Rintail, & pour vous étonner davantage, Ceſar occupé de toutes les affaires de l'Empire, embaraſſé dans les guerres civiles entre la défaite de Pompée le Grand, & celle de ſon fils. Car il eſtoit à la veille de la bataille de Munde en Eſpagne, lorſqu'il y travailla, ſi nous en croyons Suetone.

Cicer. lib. 14. Epiſt. ad Famil. xx.

Pour reprendre la choſe un peu plus haut, vous me permettrez de vous dire qu'au mois d'Octobre de l'année que ſe donna la bataille de Pharſale, Ciceron qui ne s'y eſtoit pas trouvé ſous pretexte d'une maladie qui luy eſtoit

ſurvenuë, ayant appris que Ceſar eſtoit arrivé à Tarente pour revenir à Rome, partit de Brindes où il s'eſtoit retiré depuis le mois de Juin pour aller au devant de luy. Vous ſçavez l'accüeil que luy fit Ceſar, & la diſtinction honorable qu'il mit entre luy & les autres qu'il reçut dans ſes bonnes graces dés qu'il fut arrivé à Rome. Ciceron voulut profiter de cette favorable conjoncture, & s'eſtant renfermé dans ſon cabinet pendant que Ceſar eſtoit allé en Afrique contre Caton, Scipion, Petrejus, & le Roy Juba, il s'appliqua à faire des Livres, & à écrire des Lettres aux uns & aux autres.

Aiant appris la mort de Caton, il compoſa un Livre des loüanges de ce grand homme; & ſans examiner s'il ſeroit dans l'approbation de Ceſar, il donna aux vertus de Caton tout le jour, & tout l'éclat que ſon éloquence fut capable de produire. L'Ouvrage portoit le nom même de *Caton* pour Titre. Mais ce beau Titre joint à l'excellence du Livre, & au merite de ſon Auteur, ne l'a pu garentir de la perte que nous avons faite de cet Ouvrage. Cependant Ceſar eſtoit de retour à Rome au milieu des honneurs de quatre triomphes qu'il

BIBLIOTECA NAZ. ROMA

venoit de remporter, & dans les commencemens embaraſſans de ſa nouvelle dignité de Dictateur perpetuel. Il eſtoit occupé à lire, & à écouter tout ce qui l'abordoit de tous les coſtez de l'Empire, à écrire, & à répondre à toute la terre. Il étoit actuellement enfoncé dans des operations abſtraites de Mathematiques, dans les ſupputations épineuſes d'Aſtronomie & de Chronologie pour regler le cours du Soleil, pour reformer les Faſtes & l'année des Romains. Enfin il falloit partir inceſſamment pour la Guerre d'Eſpagne contre le jeune Pompée. Toutes ces occupations ne l'empêcherent pas d'examiner le Caton de Ciceron. Et quoy qu'il s'y trouvaſt intereſſé d'une maniere qui luy faiſoit connoiſtre que Ciceron s'eſtoit peu ſoucié de l'offenſer indirectement en faiſant le Panegyrique du plus ancien & du plus envenimé de ſes ennemis; quoy qu'il n'y remarquaſt aucune des meſures que l'Auteur auroit dû prendre pour les égards dûs à ſa nouvelle Souveraineté, il voulut faire voir encore en cette rencontre qu'il ſçavoit auſſi bien ſe vaincre luy-même que ſes ennemis, & n'employer que la plume contre Ciceron. Il s'y comporta

avec autant de ſoin & de zele que s'il avoit eu le loiſir de Ciceron. Et ce qu'il y a de bien remarquable, c'eſt qu'en attaquant les meurs de Caton & en faiſant la peinture de ſes vices, il épargna toûjours Ciceron, contre lequel il auroit dû ce ſemble décharger particulierement ſon chagrin, s'il en falloit juger par la conduite déreglée de nos derniers Faiſeurs d'*Anti* qui n'ayant pas la moderation au moins apparente de Ceſar, n'auroient pas manqué d'appeller un Ouvrage de cette Nature *Anti-Ciceron* plûtoſt qu'*Anti-Caton*. Mais Ceſar jugeoit ſagement que ce n'eſtoit point la perſonne qui avoit fait le Livre, mais le ſujet même du Livre qu'il falloit combattre.

Loin de cela, * Plutarque nous fait remarquer que Ceſar donna de grands éloges d'ailleurs à Ciceron, & qu'il *loüa hautement dans l'Anti-Caton, les meurs & l'éloquence de Ciceron comme eſtant ſemblable à celle de Pericles & de Theramenes.*

* *Plut. Vit. Ciceron.*

Ce témoignage, dis-je en interrompant M. de Rintail, ſuffit ſeul pour faire voir que l'*Anti-Caton* ne devroit pas eſtre mis au rang des Satyres perſonnelles. Si nos Modernes n'ont

point trouvé d'autre modele que celuy-là pour établir leurs Satyres d'*Anti* dans l'Antiquité Romaine, je les plains de s'eſtre trompez ſi lourdement : & ſi l'*Anti-Caton* n'eſt point une Satyre faite contre la perſonne de Ciceron, je les tiens décheus en exemples de pluſieurs centaines d'années, & je les crois reduits à placer leur origine dans la barbarie des ſiecles les plus groſſiers.

Quelque choſe que nous puiſſions dire de la prudence, & de la circonſpection pretenduë de Ceſar, reprit M. de Rintail, Ciceron n'en a point paru moins inquiet que s'il euſt eſté Caton luy-même. A voir l'embarras qu'il fit paroiſtre dans ſes Lettres au ſujet de l'Anti-Caton, vous diriez qu'il s'y agiſſoit de ſa vie & de ſes mœurs, & que Ceſar y avoit fait une information de ſes vices, & de ſes dereglemens, plûtoſt que de ceux de Caton. M. de S^t. Yon nous pourra dire les termes auſquels il marque ſes inquietudes ſur ce ſujet à ſon amy Attique.

Alors le jeune M. de S^t. Yon dit qu'il ſe ſouvenoit fort bien que c'eſtoit à Hirtius que Ciceron, Attique, & les autres devoient la connoiſſance qu'ils avoient de l'Anti-Caton de Ceſar, &

que

que Ciceron avoit eſté amplement informé du ſujet de cette Satyre par un Ecrit qu'Hirtius luy avoit adreſſé exprés, & qu'il appelle tantoſt un *Livre*, & tantoſt une ſimple *Lettre*. M. de S^t^. Yon ſçavoit tous ces endroits de Ciceron par cœur. Neanmoins comme il eſt déja grand ennemi de l'oſtentation pour un enfant de ſon âge, il aima mieux prendre à la tablette de M. de Rintail le volume des Epitres à Attique, & nous lire les endroits qu'il avoit remarquez touchant l'Anti-Caton. J'eus la curioſité de les copier ſur la lecture qu'il nous en fit, & je vous les envoye pour vous épargner la peine de les chercher dans l'original. Le premier porte : *Hirtii Epiſtolam ſi legeris, quæ mihi quaſi* Παίνλασμα *videtur ejus vituperationis quam Cæſar ſcripſit de Catone; facies me, quid tibi viſum ſit, ſi tibi erit commodum, certiorem.* Le ſecond vous fera peut-eſtre conjecturer qu'Attique luy en ayant mandé ſon ſentiment, luy remplit l'eſprit de confiance & de courage au ſujet de l'Anti-Caton. C'eſt pourquoy il luy récrit pour le porter à divulguer l'Ecrit d'Hirtius, & à en faire multiplier les copies par ſes gens, afin que la maniere dont il

Epiſt. 40. lib. 12. ad Attic.

eſtoit traité dans l'Anti-Caton, puſt contribuer à rehauſſer encore le merite & le prix de ſon Panegyrique de Caton.

Epiſt. 43. libri ejuſd. *Illius* (Hirtii) *Librum quem ad me miſit de Catone propterea volo divulgari à tuis, ut ex iſtorum vituperatione ſit illius major laudatio.* C'eſt à quoy il l'exhorte dans une autre Lettre en ces termes · *Tu verò pervulga Hirtium ; id enim ipſum putaram quod ſcribis ; ut cùm ingenium amici noſtri probaretur, εὐφόβειος vituperandi Catonis irrideretur.*

Ep. 44.

Vous jugeriez peut-eſtre ſur ces expreſſions que Ciceron auroit pris l'Anti-Caton pour un Ouvrage qui luy auroit eſté injurieux, ou qu'il ſe ſeroit rangé du coſté de ceux qui ne l'approuvoient pas. M. de S. Yon nous lût encore quelques paſſages qu'il avoit retenus, pour nous oſter cette penſée, & pour appuyer ce que M. de Rintail avoit avancé de la moderation de Ceſar. Voici les termes auſquels Ciceron s'en eſt expliqué ſur la ſeule lecture qu'il avoit faite de l'Ecrit d'Hirtius (qui eſtoit auprés de Ceſar à la guerre d'Eſpagne lorſqu'il le luy envoya) avant que d'avoir vû l'Anti-Caton. *Qualis futura ſit Cæſaris vituperatio contra laudationem meam perſpexi ex eo libro quem Hirtius*

Epiſt. 39. ib. 1. ad Attic.

ad me misit, in quo colligit vitia Catonis, sed cum MAXIMIS LAUDIBUS MEIS. *Itaque misi librum ad Muscam, ut tuis Librariis daret. Volo enim eum divulgari, quod quò facilius fiat imperabis tuis.*

Vous voyez, Monsieur, que l'amour propre de Ciceron trouvoit une bonne partie de son compte dans la maniere dont Cesar l'avoit traitté, & que tout Panegyriste qu'il s'estoit fait des vertus de Caton, l'interest de cet ami mort luy estoit un peu moins precieux que le sien.

Ciceron estant parvenu, enfin à pouvoir lire l'Anti-Caton, ne retracta point l'approbation qu'il luy avoit donnée par avance. Il voulut même la confirmer par une Lettre de compliment qu'il en écrivoit à Cesar, & il en donna avis à son amy Attique, aprés que Balbus & Oppius qui avoient marqué à Cesar la satisfaction que Ciceron avoit receuë de la lecture de l'Anti-Caton, luy eussent mandé qu'ils n'avoient jamais rien lû de meilleur que cette Lettre qu'il leur avoit addressée, & qu'ils n'avoient pas manqué de la faire tenir à Cesar par le moyen de Dolabella, comme Ciceron les en avoit priez.

Epist. 5. lib. 13. *me legisse Libros contra Catonem, & vehementer probasse. Rescripserunt nihil unquam se legisse melius, &c.*

Il mande encore à Attique dans une autre Lettre qu'il luy écrivit depuis, que s'il ne luy avoit pas envoyé une copie de sa Lettre à Cesar, ce n'estoit point par aucune apprehension qu'il eust de passer auprés de luy pour un des flateurs de Cesar & des esclaves de sa „ nouvelle fortune. Je luy ay écrit, dit-„ il comme à un égal sans bassesse & „ sans oublier le rang que je tenois „ avant la revolution des affaires. Si „ j'ay dit du bien de son ouvrage con-„ tre Caton, c'est que je n'ay osé tra-„ hir ma conscience ny contredire ma „ pensée; & quoyque d'un autre costé, „ il semble que je luy aie parlé avec „ assez peu de menagement, je suis „ pourtant tres-persuadé que ma liberté „ ne l'offensera point. *Nec mehercule scripsi aliter ac si πρὸς ἴσον ὁμοιον que scriberem. Bene enim existimo de illis libris, ut tibi coram. Itaque scripsi & ἀχολακεύτως, & tamen sic ut nihil eum existimem lecturum libentius.*

Epist. 11. lib. 13.

M. de S. Yon remettoit le volume des Lettres à Attique, lors que M. de Brillat s'avisa de dire que sur ce qu'il venoit d'entendre de Ciceron, il luy paroissoit que Cesar ne s'estoit pas contenté d'un Livre contre Caton.

Non, dit M. de Rintail, il eſt conſtant qu'il en avoit compoſé deux, & l'on peut dire que ce n'eſtoient pas même deux Livres d'un ſeul Ouvrage, mais deux Traittez ſeparez & connus parmy les Anciens ſous le titre de *Premier* & de *ſecond Anti-Catons*. Il les avoit faits de ſuite ſans attendre que Ciceron ou quelque autre Partiſan de Caton euſſent répondu au premier pour leur oppoſer le ſecond. S'il l'avoit attendu, il n'en auroit jamais fait plus d'un, puiſque la paſſion de répondre ſans vouloir ceder, de parler le dernier, & d'avoir toûjours raiſon ne paroiſſoit pas ſi violente en ces temps-là qu'elle ſemble l'avoir eſté dans ces derniers ſiecles, où nous voyons que les ſeconds, les troiſiémes & les quatriémes *Anti-Pappus*, *Anti-Pareus*, *Anti-Sturnius*, *Anti-Triſtanus* &c. ne ſont que des repliques qui ont eſté faites à des réponſes, & des *tripliques* lancées contre des *dupliques*, s'il eſt permis d'employer ces expreſſions devant des gens qui ont l'oreille auſſi delicate que vous. Il n'y a donc eu, repliquay-je, que l'abondance de la matiere qui ait porté Ceſar à faire un ſecond Livre des vices de Caton ? Combien de Volumes au-

roit-il fallu pour décrire ceux de Clodius, de Salluſte, de Verres, de Catilina & de quantité d'autres auprés deſquels Caton eſtoit un grand ſaint ?

Vous ne doutez pas, reprit M. de Rintail, que Caton n'ait eu ſes defauts. Peut-eſtre auroit-on eſté obligé de luy en imputer de chimeriques ou de luy attribuer ceux d'autruy, s'il en avoit fallu trouver ſuffiſamment pour remplir deux gros Livres. Mais on jugera aiſément que Ceſar n'aura pas eſté obligé de recourir à cet artifice, lors qu'on ſçaura que ſes deux Anti-Catons n'eſtoient que de fort petits Traittez.

Puiſque ce ſont des ouvrages perdus, dit M. de Brillat, il vous ſera aiſé de leur donner tel poids & telle meſure que vous jugerez à propos, ſans qu'on puiſſe vous obliger à la garantie.

Je ne parle pas tout à fait en l'air, répondit M. de Rintail, & ſi vous vouliez un garant, je pourrois vous livrer Juvenal qui témoigne aſſez les avoir meſurez.

Je m'en rapporte volontiers, repartit M. de Brillat, à M. de S. Yon qui pourra nous répondre là deſſus, car pour moy je ne me ſouviens plus de cela.

Je vous ſçay bon gré, continua M. de Rintail, de l'avoir oublié, & je ſerois fâché que M. de S. Yon en eût jamais chargé ſa memoire. L'endroit ſe trouve dans une Satyre qui devroit eſtre ſupprimée pour ſon infamie, & que je ſouhaiterois perduë à la place des Anti-Catons. Je ne crois pas que perſonne ait jamais mieux reüſſi à deshonorer Ceſar; rien n'eſt plus propre pour nous inſpirer de l'averſion & de l'horreur des deux Anti-Catons, que la place que ce Poëte luy a donnée au milieu de ſes ordures. Ainſi je crois que pour épargner noſtre imagination, nous devons parler d'autre choſe. Sat. 6.

Mais encore, luy dis-je, faites nous connoiſtre au moins en general, & en des termes honneſtes ce que Juvenal a voulu dire. La choſe ne vaut pas la peine de ſe gêner, reprit-il: vous ſçaurez à peu prés ce qu'il faut ſçavoir de ſa penſée, ſi vous vous ſouvenez de ce que vous diſiez l'autre jour chez un Libraire de la ruë S. Jacques en voyant paſſer M. de la Renaudiere: *Que ſon nez eſtoit plus long que deux des Sermons de M. l'Abbé.....*

Laiſſons là Monſieur l'Abbé, dit M. de Brillat, il eſt de nos amis. Il n'a

pas beſoin de nous pour devenir ridicule. N'inſultons point à la brieveté de ſes Sermons. S'il en faiſoit de plus longs, ce ſeroit encore pis.

II.

ANTI-HOMERE, ou ANTHOMERE.

MOnſieur de Saint Yon qui avoit ſouvent jetté les yeux ſur le cahier de M. de Rintail pendant qu'il nous en faiſoit la lecture, voyant que perſonne ne parloit plus, s'aviſa de luy dire. Vous avez avancé devant ces Meſſieurs que de tous vos *Anti*, vous n'en aviez pas trouvé de plus anciens que les deux *Anti-Catons*; & que s'il y en a eu, la Poſterité en a perdu la memoire. Cependant je viens d'appercevoir un *Anti-Homere*, & un *Anti-Gorgias* dans la ſuite de ceux que vous avez recueillis. Si l'Anti-Homere en veut au Patriarche des Poëtes; ſi l'Anti-Gorgias regarde ce fameux Rheteur de Leontie qui vivoit du tems de la guerre du Peloponeſe, & qui ſelon que je me ſouviens de vous l'avoir oüy dire lorſque j'étudiois

ma Rhetorique, a eſté l'un des principaux Auteurs de l'Art-Oratoire chez les Grecs : il faut que les Anti-Catons cedent le pas à l'Anti-Homere, & à l'Anti-Gorgias comme à leurs anciens. Car je ne mets pas beaucoup moins de quatre cens ans entre Gorgias & Caton ; & ceux qui travaillent à rapprocher Homere le plus prés de nous qu'il leur eſt poſſible, ne feront jamais difficulté de nous accorder qu'en matiere d'antiquité, Homere a pour le moins ſur Gorgias la ſuperiorité & l'avantage que celuy-ci pourroit avoir ſur Caton.

Ce n'eſt point par les perſonnes qui ſont l'objet de nos *Anti*, dit M. de Rintail, mais par les Auteurs qui les ont compoſez, que nous conſiderons le tems de leur antiquité. Oüy Homere & Gorgias ont paru dans le monde long tems avant Caton : mais l'Auteur des Anti-Catons a vécu prés de 200. ans avant celuy de l'Anti-Homere, & plus de 1600. devant celuy de l'Anti-Gorgias.

Nous attendons, reprit M. de Brillat, que vous nous contiez l'hiſtoire de ces deux Auteurs, le recit que vous en fetez ſera le meilleur moyen de nous perſuader de ce que vous nous en dites.

Je n'ay que deux mots à vous dire de celuy qui a fait l'*Anti-Homere*, repartit M. de Rintail. Cet Auteur n'eſt autre qu'un Grammairien d'Alexandrie nommé *Ptolemée*, & ſurnommé *Chennus* qui vivoit du tems des Empereurs Trajan, & Adrien. C'eſt ce qu'on peut vous rapporter ſur la foy de Suidas à qui nous avons l'obligation de nous avoir fait connoiſtre au moins les noms de divers Auteurs, & les Titres de pluſieurs de leurs Ouvrages que le tems & la barbarie nous ont fait perdre. Suidas nous apprend que ce Ptolemée eſtoit fils d'Hephæſtion, & cette circonſtance peut nous ſervir comme une petite lumiere capable de nous faire découvrir le même Auteur dans la Bibliotheque de Photius Patriarche de Conſtantinople. Là nous trouvons un abregé aſſez curieux de l'*Hiſtoire nouvelle* de Ptolemée *fils d'Hephæſtion*. Mais, bon Dieu, quelle Hiſtoire ! Nous trouverions peut-eſtre moins à redire au Titre de cet Ouvrage, s'il ne s'y eſtoit point appliqué plus ſerieuſement que Lucien dans ſon *Hiſtoire veritable*, ou Rabelais dans ſon *Pantagruel*. Avoüons pourtant que l'extrait que nous en donne Photius, n'eſt point inutile à ceux qui recherchent les

Suid. Lexic.

Myriobibl. ſect. 190.

Antiquitez fabuleuſes, & que Ptolemée avoit l'eſprit entierement tourné vers la Fable autant qu'on en peut juger encore par d'autres de ſes Ouvrages, & ſur tout par ſon Roman du Sphinx dont Suidas fait mention.

Il ne faut pas douter, luy dis-je, que ſon *Anti-Homere* ne ſoit de cette categorie. A juger de l'Ouvrage par ce Titre, je n'attens rien moins qu'une reformation de la Mythologie d'Homere, ou quelque Critique de ce Pere des Fables.

C'eſt ſe laiſſer prendre à l'ambiguité de cet *Anti*, me répondit-il, que d'avoir cette penſée. Il faut vous guerir de voſtre erreur, en vous diſant que l'Anti Homere, ou plûtoſt l'*Anthomere*, comme il a plû à Ptolemée de l'appeller par ſyncope, eſtoit un Poëme Grec qui paroiſt n'avoir pas eu d'autre rapport avec les Ouvrages d'Homere, que celuy d'être diviſé en XXIV. Livres comme ſon Iliade, ou comme ſon Odyſſée. C'eſt au moins l'opinion d'un Sçavant de ces derniers ſiecles qui ſemble avoir voulu porter ſes vûës plus loin que Suidas qui s'eſtoit contenté de nous dire que l'Anthomere eſtoit un Poëme de XXIV. Livres, ſans examiner les inten-

Voſſ. de Hiſtor. Græc. lib. 2

tions de l'Auteur dans ſon Titre, & ſans y chercher autre choſe que des mots.

J'entens, luy repliquay-je, ce qu'a voulu dire voſtre Sçavant. Il faut ſelon luy que nous conſiderions Ptolemée comme un Singe d'Homere, au lieu d'un Adverſaire que le titre d'Anthomere ſembleroit d'abord repreſenter à noſtre eſprit.

Eſt il poſſible, dit M. de Rintail en ſe tournant vers M. de Brillat, que nous ne venions pas à bout d'oſter à M. de Verton le prejugé odieux où il paroiſt eſtre à l'égard des *Anti*. J'attends au moins ce bon effet de ce que je pourray vous dire dans la ſuite de mon cahier, lorſqu'il ſera queſtion de l'Anti-Claudien. J'eſpere vous faire voir en cet endroit qu'il peut ſe trouver des *Anti* de ſimple imitation, comme il y en a de contradiction, ou d'oppoſition.

Pour moy, dit M. de Brillat, je n'oſe pas condamner M. de Verton ſi promptement, & je ne le juge pas extremement coupable de préoccupation pour n'avoir pas une opinion fort avantageuſe du Poëme d'un Egyptien ſur un Titre d'Anti-Homere, lorſqu'on préſume avec luy que le merite de cet Ouvrage

consistoit peut-estre dans l'industrie que l'Auteur avoit euë, de couper son Poëme en vingt-quatre morceaux, afin de le rendre au moins par cette consideration, semblable à l'un des deux celebres Poëmes d'Homere.

Pauvre industrie, repartit le jeune M. de S. Yon ! S'il suffisoit de faire des Poëmes Grecs de 24. Livres pour meriter le titre d'*Anti-Homere*, il n'en faudroit que 12. en Vers Latins pour porter celuy d'*Anti-Virgile*. L'Ignatiade du P. le Brun, le Constantin du P. Mambrun seroient à ce compte-là des plus parfaits d'entre les *Anti-Virgiles*, sur tout lors qu'on y joindroit leurs Eclogues & leurs Georgiques spirituelles.

On peut vous passer vôtre reflexion, dit M. de Rintail à M. de S. Yon. Mais les deux Poëtes dont vous venez de nous parler, ont esté trop judicieux pour souffrir à la teste de leurs Poësies un Titre d'aussi mauvais augure que celuy d'Anti-Virgile. L'un d'eux ne voulant pas nous laisser perdre son modele de vuë à mieux aimé faire porter à son Ouvrage le nom de *Virgile Chrétien*. Il a fait encore l'*Ovide Chrestien*, comme le P. Jonin avoit fait l'*Anacreon*

Chreſtien, le *Bion Chreſtien*, & comme deux Poëtes Latins d'Allemagne nous ont donné des *Terences Chreſtiens*. Ces Auteurs pouroient alleguer deux pretextes aſſez ſpecieux pour appeller leurs Ouvrages *Anti-Terence*, *Anti-Bion*, &c. l'un d'avoir taché d'imiter ces Anciens Poëtes dans le ſtile & la methode, l'autre de s'eſtre étudié à oppoſer des ſentimens Chreſtiens à ce qu'ils pouvoient avoir de profanes. Mais enfin ils n'ont pas jugé à propos de deshonorer leur Ouvrage.

III.

ANTI-GORGIAS.

JE prévois, interrompit M. de Brillat, que vous allez nous engager dans de longs égaremens qui aboutiront à des embarras infinis, ſi vous n'abandonnez la foule des Imitateurs qui ont pû attacher leurs modeles à des *Anti*, & qui n'en ont rien fait. Croyez-moy, rentrons dans nôtre ſujet, & dites nous l'Auteur & la matiere de l'Anti-Gorgias dont vous nous avez déja prévenus.

Cet Auteur, répondit M. de Rintail, n'eſt autre que Jerôme Cardan de Milan Philoſophe & Medecin connu de preſque toute la Terre. Son ouvrage eſt entre les mains de tout le monde, mais il ne parut qu'en 1566. pour la premiere fois. Je veux dire qu'il eſtoit déja ſur l'âge lorſqu'il l'y travailla & qu'il avoit LXVI. ans lors qu'il l'envoya imprimer à Baſle.

Il n'y a pas huit jours, luy répondis-je, que j'ay lû les trois amples Traittez que Cardan a faits touchant ſes propres Ouvrages. Il en donne ce me ſemble un aſſez grand détail, & on a tout ſujet de croire que la liſte qu'il en fait dans tous ces Traitez doit eſtre exacte. Cependant je ne me ſouviens pas d'y avoir remarqué l'Anti-Gorgias.

Je ne m'en étonne pas, repartit M. de Rintail, parce que l'Anti-Gorgias n'eſtoit pas encore au jour lors que Cardan fit & refit le catalogue de ſes Ouvrages. Mais il n'en eſt pas moins de luy, & il n'eſt pas le ſeul des Traittez de Cardan qui ſe trouve exclus du catalogue. On a eu ſoin de l'inſerer dans le premier des dix grands Volumes de l'édition magnifique qui ſe fit de toutes les œuvres de Cardan in folio

l'an 1663. à Lyon & qui fut dediée au premier Preſident de Lamoignon. Si vous en doutez encore aprés ces apparences, il faut vous renvoyer à l'Hiſtoire que Cardan a faite luy-même de ſa propre vie un an avant ſa mort. Vous y trouverez l'Anti-Gorgias, & vous pourrez même corriger la faute de l'endroit où l'on a marqué mal à propos que cet Ouvrage eſt en cinq Livres.

Quel démêlé donc Jerôme Cardan avoit-il eu avec Gorgias, dit M. de Brillat ? De quoy s'eſt-il aviſé d'attaquer un mort depuis deux mille ans ?

L'Anti-Gorgias, repartit M. de Rintail, n'eſt pas contre la perſonne de cet ancien Gorgias qui eſtoit de Leontie en Sicile, qui avoit eſté diſciple d'Empedocle, & qu'on prétend avoir vécu cent-huit ou neuf ans, mais contre le Gorgias de Platon, c'eſt à-dire, contre le Dialogue auquel ce Philoſophe avoit mis le nom de Gorgias, pour ſervir de Titre à tout ce qu'il vouloit nous debiter ſur la Rhetorique. Il eſt vray que c'eſt chez l'un & chez l'autre le nom d'un ſeul & même Gorgias : mais il ſemble que Cardan loin de vouloir l'attaquer, ait eu intention de rehabiliter

ſa reputation qu'il croyoit avoir eſté mal menagée par Platon. C'eſt en quoy l'on peut établir la principale difference de l'Anti-Gorgias d'avec l'Anti-Caton ; quoy qu'il ſemble que Cardan ait eu deſſein d'imiter Ceſar dans ce Titre, & qu'il ſe ſoit abſtenu peut-eſtre d'appeller ſon Ouvrage *Anti-Platon*, parce que Ceſar n'avoit pas nommé le ſien *Anti-Ciceron*. C'eſt à ceux qui peuvent deviner, repliquay-je, le détail des choſes qui ſe trouvoient particulariſées dans le Caton de Ciceron, à nous juſtifier le Titre de Ceſar. Mais pour moy qui me ſouviens d'avoir lû autrefois le Gorgias de Platon, je cherche dans tout ce que j'ay retenu de ce Dialogue, de quoy ſoûtenir le Titre de Cardan, & je ne trouve rien.

Auſſi faut-il avoüer, dit M. de Rintail, qu'il ſeroit tres-difficile de remarquer dans tout cet Ouvrage de Cardan autre choſe que le Titre qui fût ſatyrique, ou diffamant. Je vous ay déja dit que c'eſt une eſpece d'Apologie pour le vray Gorgias, ce ſeroit donc ſur la teſte de Platon que les efforts de Cardan devroient eſtre tombez. Cependant il n'y eſt parlé de Platon que pour un trait d'Hiſtoire qui ne regarde point le ſujet

qui eſt en queſtion : & Cardan a eu ſi grand ſoin de faire paroiſtre ſa moderation ſelon moy, ou peut-eſtre, ſa diſſimulation ſelon vous, qu'il n'a pas même voulu reconnoiſtre qu'il eſtoit redevable à Platon, de la matiere qu'il a traitée, de la forme de ſon Dialogue, & des noms mêmes des Perſonnages qu'il y a introduits, de peur de nous faire reflechir le moins du monde ſur ce Philoſophe.

Vous ſçavez Meſſieurs, continua-t-il, que Platon dans le Dialogue qu'il a intitulé Gorgias, ne s'eſt point tant étudié à nous donner des regles pour l'Art de la Rhetorique, qu'à refuter les Sophiſtes qui en abuſoient par leur malice, ou qui le deshonoroient par leur ignorance. Il paroiſt que Cardan s'y eſt trompé, lorſqu'il a crû que Platon avoit condamné l'uſage de la Rhetorique en general, ſans conſiderer qu'il n'en vouloit qu'à celle qui eſtoit debitée par ces Charlatans, & ces faux Rheteurs. De quelque maniere que nos Critiques veuillent expliquer la penſée que Ciceron en a euë, je ne me departiray jamais de l'opinion où j'ay toûjours eſté, que Platon dans la premiere partie de ſon Gorgias, avoit à la verité ſongé à

Lib. 1. de Orat.

détruire la fauſſe Rhetorique ; mais que dans la ſeconde, il avoit travaillé à établir la veritable, c'eſt à dire celle qui peut ſervir à nous retirer du vice, à reformer nos mœurs, & à nous faire embraſſer la vertu.

Cardan n'a pû ſouffrir apparemment que Platon ait fait triompher Socrate des Sophiſtes & des Rheteurs dans ſon Dialogue C'eſt pourquoy il a entrepris dans le ſien de retablir l'honneur des Rheteurs, & de rendre Gorgias victorieux de Socrate, & des autres Philoſophes qui n'avoient pas aſſez bonne opinion de l'Art Oratoire, & qui le croyoient fort inutile, & ſouvent nuiſible au bien de l'Etat, & des particuliers.

Mais dans le fonds l'on ne voit pas que Cardan ſoit fort éloigné des ſentimens de Platon lorſqu'il s'agit d'expliquer ſa penſée ſur les biens & les maux de ce monde, ſur le bon & le mauvais uſage de la Rhetorique. Il veut auſſi-bien que luy, qu'elle puiſſe nous ſervir à bien vivre, & il ſemble qu'il en ait voulu faire la principale maxime de ſon Anti-Gorgias, puiſqu'il en a fait le titre de ſon Ouvrage en ajoûtant : *De recta vivendi ratione*.

Cela ne l'a point empêché de garder la bienſéance entre les Philoſophes, & les Orateurs. Vous croiriez peut-eſtre que ce ſeroit celle de parler en Chreſtien parce qu'il faiſoit profeſſion au moins exterieure du Chriſtianiſme, & qu'il devoit eſtre mieux inſtruit que Platon : mais vous vous tromperiez. La bienſéance qu'il a gardée, eſt de s'eſtre rendu un Caſuiſte plus facile, & plus accommodant que Platon, ſur les injures, ſur la vengeance, ſur l'uſage des honneurs, des richeſſes, & des plaiſirs de cette vie, parce qu'il n'avoit pas crû pouvoir mieux plaider la cauſe des Rheteurs & des Orateurs, qu'en tâchant de rendre un peu odieuſe la ſeverité des maximes de la Philoſophie que Platon faiſoit ſoûtenir à Socrate.

Vous pourrez juger, Monſieur, du plaiſir que nous devions avoir d'entendre parler M. de Rintail. Mais M. de Brillat qui ſongeoit à la ſuite des *Anti*, & qui commençoit à ſe plaindre de la brieveté du tems que nous avions à luy donner, jugea à propos de l'interrompre ſur le fonds de la doctrine de l'Anti-Gorgias, pour luy demander quelque choſe de la conſtitution de la piece.

Si jamais l'Anti-Gorgias tombe ſous

la main de quelque Critique ſevere, reprit M. de Rintail, il n'aura pas moins à craindre pour ſa forme, que pour ſa matiere. Le Critique ſur toutes choſes voudra ſçavoir ce qu'eſtoit devenuë la memoire & le jugement de Cardan, lors qu'ayant voulu contrefaire Platon, & qu'ayant donné à ſon Anti-Gorgias la même époque pour les tems, que celle du Gorgias de ce Philoſophe, il a oublié de tems en tems, ou perdu de vuë le modele qu'il avoit à ſuivre. Il n'a point manqué d'emprunter tous les cinq perſonnages que Platon avoit fait parler dans ſon Dialogue: mais il devoit auſſi ſe mettre luy-même à la place de Platon, & faire au moins comme s'il n'avoit eu aucune connoiſſance de tout ce qui eſt arrivé dans le monde depuis le tems auquel Platon faiſoit ſon Dialogue. Cependant il a eu aſſez peu de diſcretion pour faire dire à Gorgias dés le commencement de ſon Ouvrage, que Socrate eſtant mort, il eſtoit d'avis qu'on l'épargnât; quoy que Socrate parle enſuite juſqu'à la fin de l'Entretien, & qu'il y diſe luy-même qu'il avoit alors prés de 70. ans. Si j'ajoûte que Socrate & Gorgias y parlent non ſeulement de pluſieurs Atheniens qui leur ont eſté po-

ſterieurs, & de diverſes autres perſonnes de la Grece qu'ils n'ont pas pû connoiſtre, mais encore de quelques Romains de diſtinction, comme d'Attilius Regulus, de Craſſus, de Pompée, &c. vous n'aurez pas ſujet de me demander d'autres preuves de ce que je viens de vous dire touchant le jugement, ou la memoire de Cardan. Paſſons à l'Anti-Claudien.

☞ Avant que de changer de diſcours, je ſouhaiterois, luy dis-ie, que vous nous vouluſſiez au moins fixer les deux extremitez de la vie de Cardan. Vous ne ſçauriez croire combien l'eſprit trouve de ſatisfaction dans la connoiſſance de la vie & des mœurs d'un Auteur, quand il s'agit de ſes Ecrits.

Je ſuis aſſez de voſtre gouſt, me repondit-il, & ce n'eſtoit que pour abreger que je voulois paſſer icy ces circonſtances. J'avois marqué d'abord la naiſſance de Cardan au XXIV. jour d'Aouſt à 6. heures 40. minutes du ſoir de l'an 1601. ſuivant le Tomaſini au premier tome de ſes éloges. L'abbé Ghilini eſt d'accord avec luy, à un jour prés qu'il luy donne de plus. La pluſpart des autres Auteurs conviennent de la même année, & du même mois, ſans s'emba-

raſſer trop du jour. Mais je ne puis me vanter de pouvoir accorder cela avec ce que dit Cardan luy-même au 2. chapitre de ſa vie, où il marque ſa naiſſance *au premier jour d'Octobre* à une heure & 35. ou 36. minutes aprés minuit de l'an 1508. *Ortus ſum anno* M. D. VIII. *Kalendis Octobris, hora noctis prima * exacta, ſed paulo magis dimidia, & tamen beſſe minore.*

* Il ne conſoit pas à la Romaine.

On dit communément qu'il naquit à Milan, & il eſt inutile de produire une foule d'Auteurs qui l'ont ainſi avancé aprés que Cardan nous a aſſuré luy-même que Milan eſtoit ſa patrie. Cependant il dit en un autre endroit qu'il eſtoit né à Pavie, & qu'il ne fût tranſporté à Milan qu'en la quatriéme année de ſa vie.

Cap. 41 de vit. propr.

Pour ce qui regarde ſa mort, je ne ſçay perſonne qui ait nié qu'elle ſoit arrivée à Rome, & que ſon corps ait eſté tranſporté enſuite à Milan pour eſtre mis avec ſon pere dans l'Egliſe de ſaint Marc. On ne diſpute non plus de l'année 1576. que des lieux : mais il n'en eſt pas de même du jour de la mort. Selon M. de Thou, c'eſtoit le XXI. de Septembre, mais c'eſtoit le XXVIII. d'Avril ſelon M. Naudé. Il a

vécu 76. ans achevez ſelon Silvaticus & divers autres Auteurs : mais il s'en faut trois jours ſelon M. de Thou qu'il n'ait vécu 75. ans entiers.

Vous voyez, Meſſieurs, les embarras où ſe jettent ceux qui ont recours à des calculs trop ſcrupuleux ; & je ne puis aſſez admirer le bonheur de M. M..., de M. V..., & de leurs ſemblables qui ont enlevé d'abord les ſuffrages de la Populace, ſans leur donner des preuves de leur exactitude, & ſans qu'elle les ait rendus reſponſables de leurs ſupputations Chronologiques. Je ne leur porte pas envie : mais je vous promets que dans la ſuite de nos *Anti*, je ne m'amuſeray plus à des ſupputations ſi ſcrupuleuſes. Finiſſons ſeulement ce qui regarde Cardan, & diſons que ſi au lieu de ce qu'on lit dans la vie qu'il a écrite : *Ortus ſum an.* M. D. VIII. *Kalend. Octobr.* nous diſions en ſeparant les chiffres : *Ann.* M. D. VIII. *Kalend. Octob.* c'eſt à dire 1500. le 24. de Septembre, nous rapprocherions Cardan plus prés des autres, & nous trouverions ſans nous arreſter à ceux qui l'ont fait naître en 1501. qu'il auroit effectivement vécu 76. ans. Je ne vous dis rien de ſes actions, de ſes emplois, de ſes mœurs, &

& de ſes Ecrits. Vous pourrez conſulter pour toutes ces choſes, outre ſa vie écrite par luy-même, celle que M. Naudé en a faite, ſon Traité des horoſcopes, & les trois Catalogues raiſonnez qu'il a faits de ſes propres Ouvrages.

ANTI-PAPINIEN ou ANTIΠAΠIANOΣ
Voyez les ANTI *dans la Juriſprudence.*

IV.

ANTI-CLAUDIEN.

MOnſieur de Rintail reprenant la ſuite de ſon cahier qu'il avoit interrompuë au ſujet du jeune M. de S. Yon, nous dit enſuite. L'Auteur de l'*Anti-Claudien* eſt beaucoup plus ancien que celuy de l'Anti-Gorgias, mais il n'eſtoit pas contemporain de ſon Adverſaire pretendu. La diſtance des temps qui ſe ſont écoulez entre l'un & & l'autre n'eſt pas fort differente de celle qui ſe trouve entre le ſiecle de Claudien & celuy de Gorgias.

Sur ce que je luy demanday ſi l'on pouvoit ſçavoir le nom de l'Auteur,

celuy de ſon Adverſaire & le ſujet de l'Ouvrage, il me promit ſatisfaction en ajoûtant neanmoins que ces trois choſes n'avoient pas toûjours eſté dans l'évidence où on a tâché de les mettre depuis quelque tems.

Premierement pour ce qui eſt de l'Auteur de l'Anti-Claudien, nous dit-il, il eſt conſtant que c'eſt un Flamand du XIII. ſiecle nommé *Alain* de l'*Iſle*, ſurnommé, le *Grand*, & qualifié du Titre de *Docteur Univerſel*. C'eſtoit un fait tout connu & tout public de ſon temps. Henry de Gand qui luy eſtoit contemporain, qui luy eſtoit lié d'amitié, & qui mourut même un an devant luy (je parle toûjours ſelon l'opinion commune pour les temps auſquels Alain a véçu) n'avoit pas fait difficulté de le garantir dans ſon Livre des Auteurs Eccleſiaſtiques. On avoit eu grand ſoin de marquer ſon nom à la teſte de la pluſpart des copies qu'on avoit tirées de cet Ouvrage. Cependant je ne ſçay comme il eſt arrivé que ſur les éditions de Baſle en 1536. & d'Anvers en 1621, diverſes perſonnes ſembloient avoir voulu douter qu'Alain fuſt l'Auteur de l'Anti-Claudien, ſous pretexte que l'Ouvrage eſtoit anonyme

dans l'une & l'autre de ces éditions. Mais s'il y a jamais eu de l'incertitude ſur ce point, on peut dire qu'elle a eſté fixée par Dom Charles de Viſch Prieur de N. D. de Dunes en Flandres qui fit reimprimer l'Anti-Claudien avec les autres Ouvrages d'Alain de l'Iſle à Anvers in fol. l'an 1653. Cet Alain paſſoit pour le plus habile homme de ſon ſiecle dans les ſciences humaines comme dans la Theologie. Nous l'appellons communément Docteur de Sorbonne par une eſpece d'anticipation. Car encore que Robert Sorbon ſoit mort plus de vingt ans avant luy, il eſt bon de vous dire qu'Alain avoit renoncé au Doctorat plus de quarante ans avant que Robert ſe fuſt aviſé d'établir la Maiſon ou le College de Sorbonne.

Mais ſi vous m'obligiez à vous marquer preciſément les deux extremitez de ſa vie, le point de ſa naiſſance & celuy de ſa mort : vous me jetteriez de nouveau dans les embarras d'une ſupputation ſcrupuleuſe de Chronologie où j'ay promis de ne plus retomber en vous parlant de Cardan. Je ne m'arreſte pas à Tritheme qui a mis ſa mort en 1300. je veux m'en tenir, ſi vous le ſouhaitez,

au marbre de ſon épitaphe où on lit à Ciſteaux.

Mille ducenteno nonageno quoque quarto
Chriſto devotus mortales exuit artus.

Vous voyez que le voilà mort en 1294. Souvenez-vous qu'il aſſiſta au Concile Oecumenique de Latran ſous le Pape Innocent III. en 1215. qu'il eſtoit déja pour lors Frere Lay, ou Convers de la Maiſon de Ciſteaux depuis pluſieurs années aprés avoir gardé les brebis pendant quelques autres années dans l'enclos du Monaſtere. Ajoûtez à ces notions qu'avant que de ſe retirer à Ciſteaux, il avoit eſté Recteur de l'Univerſité de Paris, qu'il avoit paru dans le monde avec éclat pendant pluſieurs années en qualité de Docteur à la teſte des Theologiens, & qu'il avoit compoſé un tres grand nombre d'Ouvrages. Joignez-y diverſes circonſtances de l'Univerſité de ces tems-là qui font connoiſtre qu'il devoit avoir plus de cinquante ans lorſqu'il renonça au monde. Aprés cela vous m'avoüerez que je dois laiſſer à d'autres le ſoin de placer ſa naiſ-

Au rang des Laics quoy qu'il fuſt Preſtre.

ſance où ils pourront. Chryſoſtome Henriquez qui en a fait un Bienheureux de ſon Ordre, prétend au xxx. de Janvier dans ſon Menologe, qu'il a vécu plus de cent-ſeize ans. Mais ſi Alain de l'Iſle eſt l'Auteur du Commentaire que nous avons ſur les *Propheties de Merlin*, comme il n'eſt preſque pas permis d'en douter, rien n'empêche qu'on ne luy donne *cent quatre-vingts* ans de vie, parce que cet Alain non content de marquer qu'il eſtoit natif de l'Iſle, aſſure qu'il ſe ſouvenoit du tems auquel Thierry d'Alſace avoit eſté fait Comte de Flandre; & qu'il eſtoit encore petit garçon lorſqu'il luy vit faire ſon entrée, ce qui arriva vers l'an 1128. C'eſt vous reduire à l'impoſſible de rien croire de tout ce que je viens de vous dire. Sur ma parole vous pouvez oublier ces difficultez, & adopter, ſi vous le jugez plus à propos, l'opinion d'Alberic, ou Aubry Moine de Ciſteaux dans l'Abbaye des Troisfontaines au Dioceſe de Chaalons en Champagne. Cet Auteur qui a pouſſé ſa Chronique juſqu'en 1241. ſeulement, (circonſtance eſſencielle à noſtre remarque) met la mort d'Alain de l'Iſle en 1202. en ces termes: *Apud Ciſtercium mortuus eſt hoc anno* (MCCII.)

Merlin Ambroſ. Angl. edit. 1508. Francoturti.

Magiſter Alanus de Inſulis Doctor famoſus, & Scriptor ille Anti-Claudiani, &c.

Voilà, Meſſieurs, ce que je voulois vous dire; mais ſans rien conclure ſur ce qui regarde la perſonne de l'Auteur de l'Anti-Claudien, il faut maintenant vous contenter ſur celle de ſon Adverſaire qui eſt le ſecond point que vous m'avez demandé.

Il ſemble d'abord que cet Adverſaire ſoit un Claudien, & que l'*Anti* auquel il ſe trouve attaché comme un priſonnier avec ſon ſoldat, nous le montre au doigt. Il faut avoüer qu'Alain de l'Iſle n'a pû enviſager d'autre Claudien dans ſon Titre, que le fameux Poëte Latin de ce nom qui vivoit du tems des Empereurs Arcade, & Honorius. Mais aprés tout, on ne voit pas qu'Alain de l'Iſle ait commis des actes d'hoſtilité contre le Poëte Claudien hors de ſon Titre. C'eſt ſans doute ce qui a fait dire à quelques Auteurs que l'*Anti-Claudien* n'a point eſté compoſé contre Claudien, mais à l'imitation de Claudien; comme ſi ſon Auteur avoit voulu ſe mettre en parallele avec ce Poëte.

Th. Dempſter. hiſt. Eccl. Scot. Carol. Viſch. præf. ad Alan.

Cette remarque parut frapper le jeune M. de Saint Yon qui interrompit

M. de Rintail, pour nous dire qu'effectivement l'ἀντὶ des Grecs ne marque pas toûjours *oppoſition*, mais qu'il inſinuë tantoſt une *alternative*, ou un reciproque, tantoſt une *permutation* ou un échange, quelquefois une *comparaiſon* ou un parallele, quelque-fois une *conſideration*, une *ſubrogation*, un *retour d'action*, un *motif*, une *cauſe*.

La reflexion de M. de Saint Yon n'eſt pas à mépriſer, reprit M. de Rintail, & s'il falloit même à toute rigueur raiſonner de l'ἀντὶ des Grecs par l'*adverſus* des Latins, nous pourrions alleguer l'Epigramme qu'Ennodius Evêque de Pavie a faite ſur les Males de noſtre Pays à l'imitation de celle que Claudien avoit compoſée ſur le même ſuiet. Ce ſeroit ſuivre du moins la penſée du P. Sirmond Jeſuite, qui veut que le Titre de l'Epigramme d'Ennodius qui porte : *Adverſus Claudianum*, ne ſoit pas une promeſſe d'oppoſition ; mais ſeulement d'imitation. Le P. Schott de la même Compagnie, qui travailloit ſur le même Auteur dans le même tems, en a eſté ſi perſuadé, qu'il aime mieux que l'on ſepare les mots d'*adverſus Claudianum* pour dire *ad Verſus Claudiani*, que de ſouffrir qu'on entende l'endroit

Not. ad Carm. Ennod.

d'autre choſe que d'une ſimple imitation.

Mais pour ne point uſer de reſerve avec vous, j'ajoûteray qu'il s'eſt trouvé un ancien Auteur dont nous ne connoiſſons pas le nom, dans un ſentiment aſſez éloigné de celuy de ces deux Peres. J'appelle ancien pour cette fois ſeulement un homme du 14. ou du 15. ſiécle, qui a fait le Sommaire de l'Anti-Claudien qui ſe trouve à la tête de l'Ouvrage. Cet Auteur prétend qu'Alain ne luy a fait porter le Titre d'Anti-Claudien que par rapport à ſon ſujet; parce que la matiere qu'il y traite, ſemble eſtre contraire à celle que Claudien agite dans les commencemens de ſon Poëme contre Rufin. Comme Claudien fait aſſembler dans ſon premier Livre tous les vices, & toutes les peſtes du genre humain pour pervertir Rufin, ou pour en compoſer un abregé de tout ce qu'il y a de plus méchant dans le monde: de même Alain ramaſſe les vertus pour former l'homme de bien, ou l'homme veritablement heureux: & cet homme ſelon noſtre Auteur anonyme, s'appelle *Anti-Rufin*, comme l'Ouvrage d'Alain s'appelle Anti-Claudien, parce que c'eſt tout le contraire de Rufin.

Vous voyez, M. de Verton, qu'insenſiblement je ſatisfais au troiſiéme chef de voſtre demande : & pour continuer, j'ajoûteray en deux mots qu'encore qu'il ſoit aſſez difficile de ſuivre ſans interruption & ſans égarement la penſée d'Alain, qui n'eſt pas luy-même toûjours fort ſuivi, on voit qu'il a eu intention de traiter de quatre choſes qui ſont tout dans le monde ; de Dieu, de la Nature, de la Fortune, & du Peché ou du vice. L'Ouvrage ſe diviſe en IX. Livres ; il avoit d'abord pour Titre *Anti-Claudianus* de *Anti-Rufino* : mais pour expliquer plus nettement ce que c'eſtoit que cet Anti-Rufin, on a ajoûté : *De Officio Viri boni & perfecti, Libri novem carmine Cyclopadiam univerſam, & multas res divinas ac humanas complectentes.*

Les Ouvrages de Dieu devoient ce ſemble tenir le premier rang : mais Alain a jugé à propos de commencer par ceux de la Nature ; parce que ſelon ſaint Paul, les œuvres inviſibles de Dieu, ſa puiſſance éternelle, ſes grandeurs, ſa divinité deviennent comme viſibles en ſe faiſant connoiſtre par ſes Ouvrages ſenſibles depuis la création du monde. Ce n'eſt donc qu'en ſecond *Ad Rom. 1. 20.*

lieu qu'il parle des œuvres de Dieu. Aprés il traite de celles de la Fortune & enſuite de celles du Vice.

Aprés ſa propoſition & ſon invocation, il introduit la Nature qui delibere ſur la production d'un homme qui ſeroit accompli. Comme la Nature n'en peut venir à bout eſtant ſeule, elle aſſemble les Vertus avec leſquelles elle tient conſeil. On conclud que la Prudence ſera deputée vers le Ciel pour preſenter à Dieu les vœux de la Nature & des Vertus, & pour le prier d'envoyer une ame pure & ſans tache dans un corps, afin que cette union puiſſe faire un Homme heureux & accompli par le miniſtere de la Nature & des Vertus. Tout cela ſe trouve accompagné de fictions qui ſont aſſez ingenieuſes & qui ne laiſſent pas d'avoir leur agrément au milieu de ces nuages qui nous dérobent la connoiſſance de ce qu'il a voulu dire dans la plus grande partie de ſon Ouvrage. Dieu aprés avoir donné une audience favorable à l'Ambaſſade, crée une ame ſur l'idée qu'on luy avoit propoſée, & la commet aux ſoins de la Prudence pour la conduire ſûrement en terre en luy recommandant de prendre garde ſur tout aux ma-

lignitez que les Planetes pourroient *influer* dans leur paſſage. La Prudence ayant remis ſon dépoſt entre les mains de la Nature & des Vertus, la Nature luy fit un Corps, & les Vertus des ornemens chacune ſelon ſon eſtat. Il n'y eut que la Nobleſſe qui ne pouvant rien contribuer de ſon fonds eut recours à la Fortune qui ſe tranſporta ſur l'heure chez la Nature avec tous ſes avantages pour en combler le nouvel Homme.

Sa perfection ayant donné de la jalouſie à l'Enfer, Alecto l'une des Furies leve une armée de Vices qui viennent attaquer l'Homme, mais qui ſont mis en déroute par ce nouveau Samſon.

L'Auteur inconnu du Sommaire qui ſe trouve à la teſte de l'Ouvrage, pretend que la Matiere en eſt double, qu'elle eſt premierement Hiſtorique ſous cette apparence continuelle de fiction; & qu'en ſecond lieu elle eſt encore Myſtique, terme qui à mon avis doit s'entendre plûtoſt du ſens que nous appellons Allegorique ou de celuy qu'on nomme Tropologique, que du veritable Myſtique à qui l'Ecole a donné le nom d'Anagogique. Quoy que

ce ſoit un Poëme aſſez Philoſophique ; Alain ne s'eſt pourtant attaché à aucune ſorte particuliere de Philoſophie. On y trouve divers traits de Morale & quelquefois de Mathematiques, mais qui ſont ſouvent tournez d'une maniere Scholaſtique qui l'a fait conſiderer comme un adroit Sophiſte par quelques Critiques. Enfin il n'a point oublié d'y faire entrer un peu de Theologie, de ſorte qu'aſſaiſonnant toutes ces choſes de la Fable Payenne qu'il y répand en divers endroits, il a fait de tous ces mélanges une bigarrure continuelle dont la bizarrerie ne laiſſe pas d'avoir ſon prix autant que les choſes irregulieres en peuvent avoir.

Je vous avouë que nous fumes un peu ſurpris d'entendre parler ſi avantageuſement de l'Anti-Claudien, & M. de Brillat me prevint lors qu'il dit à M. de Rintail. Si vous continuez, vous pourrez bien vous broüiller avec M. B. voſtre ami & le noſtre. L'idée qu'il nous a voulu donner de l'Anti-Claudien dans ſon Recueil de jugemens ſur les Poëtes Latins, pourra-t-elle ſe concilier avec tout le bien que vous venez de nous en dire ?

Oüy, nous répondit-il, ſi vous y

joignez auſſi le mal que j'en ay dit. M. B. en a dit du bien & du mal. Qu'ay-je fait autre choſe ? Il a même ajoûté plus que moy une circonſtance qui eſt avantageuſe à l'Anti-Claudien. C'eſt l'honneur d'avoir non ſeulement eſté traduit en François depuis prés de deux cens ans, mais d'avoir encore eſté reduit en un bel abregé & enrichi de digreſſions morales par Adam de la Baſſée Chanoine de l'Iſle qui eſtoit un homme d'importance vivant ſur la fin du XIV. ſiecle.

V.

SOnt-ce là les Predeceſſeurs de l'Anti-Baillet dont vous nous promettiez l'hiſtoire, dit M. de Brillat à M. de Rintail ? Sont-ce là ces Ancêtres dont la race eſt devenuë ſi odieuſe ? Si le recit que vous avez à nous faire des ſuivans, n'a rien de plus affreux que ce que nous venons d'entendre, je crains de ne pas remporter chez moy toute l'averſion que M. de Verton m'en avoit donnée en venant icy.

Ayez patience, Monſieur, vous ne voyez pas, luy dis-je, que M. de Rin-

tail a voulu imiter ces Genealogiſtes ingenieux d'Eſpagne, & de Flandre, qui pour faire plus d'honneur à leur Nobleſſe, ſçavent trouver les moyens d'en faire remonter l'antiquité juſqu'à Japhet. M. de Rintail nous fait aſſez connoiſtre qu'il n'a point eu l'intention de nous perſuader que l'Anti-Baillet & ſes ſemblables ſoient deſcendus en droite ligne de ces anciens *Anti*.

Trouvez-moy, répondit M. de Rintail, quelque origine qui ne ſoit point fabuleuſe, dés que vous cherchez à la placer dans l'Antiquité. Ne vous ſouvenez-vous pas qu'une Maiſon ne paſſe pas pour eſtre des plus illuſtres lorſqu'on ne ſçauroit reculer ſa genealogie au de-là de l'hiſtoire, & la faire paſſer juſqu'aux tems Heroïques. Je parle à des gens qui ont lû Diodore de Sicile, & qui par conſequent ne m'obligeront pas de leur donner une explication des tems Heroïques ou Fabuleux. Je ne me ſuis pas engagé à vous faire voir que l'Anti-Baillet & ſes ſemblables fuſſent de la même eſpece que ces anciens dont je vous ay rapporté quatre exemples. Loin de vous faire croire qu'ils fuſſent même du nombre de ces Deſcendans infortunez qui ſont degenerez, & qui ont laiſſé eſ-

facer les traces que leurs Ayeux leur avoient marquées, je ſuis prêt de vous montrer que leur veritable origine n'eſt pas fort éloignée de nous. Vous aurez ſans doute aſſez de pénetration pour juger qu'ils ne doivent leur naiſſance qu'à la corruption du genre humain qui s'eſt gliſſée enfin dans la Republique des Lettres depuis deux cens ans avec autant de licence, qu'il s'en pourroit trouver dans l'armée la plus mal diſciplinée des Barbares, ou dans une ſocieté de Boëmiens & de Brigands. Aprés cela je vous permettray de comparer leur origine avec celle des Inſectes qui naiſſent de la corruption de la terre, je veux dire de l'infection & de l'ordure.

J'aurois ſouhaité, pour l'Anti-Baillet & ſes ſemblables, pouvoir découvrir une ſource plus pure, & moins proche de nous : mais pourquoy n'eſt-elle pas plus incertaine, & plus obſcure ? Ne ſçait-on pas que ce n'eſt qu'à la faveur de l'incertitude & de l'obſcurité que les d'Hozier, les du Bouchet, les du Cheſne peuvent conduire ſurement de certaines Genealogies, annoblir de certaines Maiſons, purifier leurs origines, & faire remonter leurs ſources

juſqu'à la belle Antiquité.

Croyez-vous, luy dis-je en l'interrompant, que M. de Brillat & moy nous nous intereſſions ſi fort dans l'honneur, ou dans la fortune de vos *Anti* ? Qu'ils s'en prennent à leur deſtinée, ou à l'eſtat de leur nature, s'ils ne peuvent pas eſtre autre choſe que ce qu'ils ſont. Mais voyons toûjours ces Predeceſſeurs de l'Anti-Baillet, voyons ſi vous pourrez nous faire ſentir cette grande difference que vous prétendez mettre entre eux & les quatre anciens dont vous venez de nous faire l'hiſtoire.

VI.

MOnſieur de Rintail changeant auſſi-toſt de cahier, nous dit d'un air de compaſſion qu'il ne pouvoit nous diſſimuler que la pluſpart de ces *Anti* modernes & Predeceſſeurs de l'Anti-Baillet avoient eu le malheur de naiſtre dans l'Hereſie, c'eſt à dire dans des Societez ſeparées de noſtre Communion ; qu'il en avoit auſſi apperçû quelques-uns parmi les Catholiques, mais qu'il n'aſſuroit pas que ceux d'entre eux qui

avoient pris des manieres ſatyriques, même contre la perſonne des Heretiques, n'euſſent pas deshonoré l'Egliſe. Il ajoûta que les moins raiſonnables à ſon ſens, eſtoient ceux qui ſous le nom odieux d'*Anti* avoient prétendu traiter les matieres de Religion qui demandent d'eſtre maniées avec toute la ſageſſe, & tout le reſpect poſſible.

Je pris occaſion de cette penſée, pour luy demander s'il y avoit du deſſein dans ſon Recueil, & s'il y avoit fait entrer quelque diviſion pour donner de l'ordre, ou de la methode à la liſte de ſes *Anti*.

Il me répondit que ceux qui pourroient trouver du deſſein dans ſon Recueil en la maniere que je l'entendois, feroient plus ingenieux que luy; que ſon intention avoit eſté ſimplement de faire un Catalogue plus ou moins raiſonné, ſelon que les ſujets luy avoient paru plus ou moins importans. Pour la methode qu'il y avoit gardée, il nous dit qu'il n'avoit pas crû devoir s'aſſujettir à l'ordre des tems, parce qu'il ne s'agiſſoit que d'Ecrivains modernes des deux derniers ſiecles, & que pluſieurs avoient vêcu dans les mêmes tems.

Il s'eſtoit contenté d'une eſpece de diviſion que je veux vous rapporter icy

avant que de finir la relation de ce premier Entretien, afin de n'eſtre pas obligé de la repeter à la teſte du ſecond dont je vous rendray bon compte au premier jour. Il avoit partagé ſon Recueil, ou ſon Catalogue raiſonné en deux principales parties. La premiere comprenoit les *Anti* que l'on trouve à la teſte des Ouvrages de Theologie, & la ſeconde eſtoit pour ceux qui regardent les ſciences humaines.

La premiere partie ſe trouvoit encore diviſée en divers chapitres aſſez inégaux entre eux ſuivant le nombre des *Anti* qu'ils contenoient. Le 1. Chapitre eſtoit deſtiné aux *Anti* des Proteſtans en general contre les Catholiques; le 2. à ceux des Proteſtans en particulier contre eux-mêmes, & premierement des Lutheriens contre les Calviniſtes; le 3. à ceux des Lutheriens contre les Lutheriens leurs confreres; le 4. à ceux des Calviniſtes contre les Lutheriens; le 5. à ceux des Calviniſtes contre d'autres Calviniſtes; le 6. à ceux des Proteſtans en general contre les Sociniens & contre les Juifs; le 7. à ceux des Catholiques contre les Proteſtans; le 8. à ceux de quelques Catholiques entre-eux : mais

ce dernier Chapitre eſtoit ſi peu de choſe, que M. de Rintail vouloit que nous le contaſſions pour rien.

La ſeconde partie du Recueil qui eſtoit pour les Sciences humaines, avoit auſſi ſes Chapitres differens. Le 1. contenoit les *Anti* dans le Droit & la Politique; le 2. dans la Philoſophie & les Mathematiques; le 3. dans la Medecine; le 4. dans l'Hiſtoire ſacrée & profane; le 5. dans les belles Lettres.

Voilà, Monſieur, qu'elle eſtoit la diviſion des *Anti* qu'il appelloit perſonnels, & qu'il nous faiſoit conſiderer comme des Pieces ſatyriques & injurieuſes au moins dans leur Titre. Il avoit fait un autre cahier pour les *Anti* réels qui ne regardent que les choſes ſans en vouloir aux perſonnes: il n'en deſapprouvoit pas le Titre, & nous diſoit que la pluſpart des *Anti* perſonnels auroient eu plus de juſteſſe, s'ils n'avoient eſté que réels. Il nous en a promis la lecture, & de mon coſté je vous en promets au moins un abregé en ſon tems.

M. de Rintail avoit donc pris déja le cahier ſur lequel il avoit à nous entretenir touchant les *Anti* des Proteſtans contre les Catholiques, & il commençoit à nous faire faire quelques reflexions

generales ſur les *Anti-Becans*, & les *Anti-Bellarmins* qui ſe rencontroient les premiers ſur ſa feüille, lorſque nous vîmes entrer chez luy une compagnie qui luy fit remettre le cahier dans le tiroir de ſa table. C'eſtoient le P. Briet, & le P. de Billy accompagnez de l'Abbé Nitar de Bellay. Le premier en qualité de parent, & les deux autres comme alliez de M. de Rintail ne devoient pas eſtre du nombre des Fâcheux dont la preſence fait ſuſpendre la liberté des Entretiens, & qui troublent ce que la familiarité peut avoir d'agrément dans une Compagnie. Mais nonobſtant leur privilege, M. de Rintail nous fit aſſez connoiſtre qu'il ne les avoit pas choiſis pour eſtre ſes Auditeurs dans la lecture de ſes *Anti*. Les deux Peres & M. l'Abbé ſembloient n'eſtre venus que pour complimenter M. de S. Yon ſur le ſuccés d'une nouvelle expedition de M. le Marquis de Valbeil ſon Pere, & pour apprendre des nouvelles d'Angleterre. M. de Brillat s'étant levé & moy avec luy, nous primes congé de M. de S. Yon qui nous ſomma de revenir, & M. de Rintail nous dit adieu tout bas pour trois jours.

Je ſuis, Monſieur, voſtre, &c.
Alb. Lain. de VERTON.

DES

SATYRES PERSONNELLES

TRAITÉ

HISTORIQUE ET CRITIQUE

de celles qui portent le titre d'*Anti*.

SECOND ENTRETIEN,

Où commence l'Hiſtoire des Predeceſſeurs de l'Anti-Baillet, entre Meſſieurs de S^t. Yon, de Rintail, de Brillat, Terlaine, & de Verton.

A M. de la Cour d'Oronne.

VII.

J'Ay conſideré, Monſieur, la ſatisfaction que vous m'avez témoignée de la Relation que je vous ay envoyée de noſtre premiere converſation avec M.

de Rintail comme un engagement honneſte à vous envoyer encore celle de la ſeconde, & à vous faire eſperer celles des ſuivantes ſi vous continuez d'en eſtre content.

Au bout des trois jours marquez par M. de Rintail, je fus chez M. de Brillat que je trouvay levé de table & tout preſt de me venir prendre ſi je ne l'avois prevenu. Il avoit donné à dîner à M. *Terlaine d'Alby* qui ſoit par conjecture, ſoit par l'entretien qu'il avoit eu à table, s'eſtoit douté que M. de Brillat devoit donner l'aprés-midy à M. de Rintail qu'il avoit vû depuis noſtre premiere viſite. Il nous ſurprit lorſqu'il nous fit connoiſtre qu'il ſçavoit le ſujet de l'Entretien que nous devions avoir avec M. de Rintail, & voyant que nous ne le preſſions pas de ſe joindre à nous pour aller à l'Hoſtel de Valbeil, il ſe pria luy-même en nous aſſurant qu'il ne gaſteroit rien, & que tout nouvellement converti qu'il eſtoit, il ne [illegible]oit point ſcandaliſé de ce qu'il nous entendroit dire des Proteſtans.

Nous trouvâmes M. de Rintail ſeul, & comme je ſçavois que M. de S. Yon eſtoit dans ſes exercices, je menay ma compagnie pour le ſaluër. Dés qu'il

nous eust apperçu, il finit avec son Maistre de Mathematiques, & il remercia pour ce jour-là son Maistre à danser en nostre consideration. Il nous fit remonter ensuite dans le Cabinet de M. de Rintail qui avoit déja le cahier en main. Chacun prit son siege, M. de Rintail s'adressant à M. Terlaine, luy dit. Nous allons mettre à l'épreuve les restes de l'affection que vous pourriez avoir conservez pour vos anciens confreres.

Sont-ce des Satyres que vous allez debiter contre eux, luy répondit M. Terlaine ? Non, repartit M. de Rintail, ce sont des Satyres qu'ils ont faites contre les Catholiques ; & je sçay que les honnestes gens de vostre caractere ne sont point pour ceux qui font souffrir, mais pour ceux qui souffrent les injures. Je prévois que vous aurez à souffrir vous-même, si je vous remets devant les yeux les marques qui nous sont restées de leurs emportemens contre nous.

Il n'est pas extraordinaire à des nouveaux Convertis, reprit M. Terlaine, de conserver encore aprés leur conversion des restes de leurs premieres habitudes. Constantin & Clovis ne se

dépoüillerent pas aiſément de certaines inclinations qu'ils avoient euës dans leur Paganiſme. Mais par la grace de Dieu je ne me trouve point obligé de changer d'inclination pour le point dont vous allez nous entretenir. Avant la grace que Dieu m'a faite de me reſtituer à ſon Egliſe je vivois dans la Societé des Pret. Ref. ſans approuver les excés de leur plume, & je n'avois même gueres de commerce qu'avec les plus moderez & les plus éclairez de leur Communion. En tout cas, je puis vous répondre pour éviter les longs raiſonnemens que Terlaine Catholique à renoncé ſincerement aux intereſts de Terlaine Proteſtant.

Et moy, je ſuis perſuadé, dit M. de Brillat, qu'il n'y à point de Proteſtant, fuſt-ce M. Jurieu, qui ne fuſt tres-content de la moderation & de la brieveté de M. de Rintail, s'il eſtoit preſent à la lecture qu'il va nous faire de ſes *Anti*.

Je ſuis ravi, reprit M. de Rintail, que vous ayez mis en jeu ma brieveté avec ma moderation. Je ne vous dédiray pas, & vous allez voir que mon Recüeil eſt moins un Commentaire Hiſtorique qu'un ſimple Catalogue des Predeceſſeurs de l'Anti-Baillet.

VIII.

ANTI-BECAN.

LE premier que je trouve non pas dans l'ordre des temps, mais dans celuy de mon cahier, eſt l'*Anti-Becan*, dont il eſt fait mention dans les Indices des Livres défendus par l'Inquiſition Eſpagnole & Romaine.

Vous debutez, dit M. Terlaine, par un endroit qui n'eſt pas capable d'augmenter de beaucoup l'averſion que les Catholiques François pourroient avoir pour l'*Anti-Becan*. Ils n'ont pas coûtume de s'effraïer au mot d'Inquiſition; & j'ay connu tel Auteur en France qui ſouhaitoit de voir ſon Ouvrage dans l'*Index*, afin que cet honneur puſt luy donner du cours & de la reputation.

Ha! Monſieur, dis-je à M. Terlaine, vous m'avoüerez que voilà déja un petit trait des impreſſions que vous pouvez avoir receuës autrefois parmi vos Meſſieurs de la Religion Pr. R. Car enfin ſans la gloſe que vous venez de donner à la penſée de M. de Rintail, je ny aurois apperceu autre choſe qu'une

citation fort indifferente des Livres de l'*Index*, que l'on peut ce me ſemble alleguer avec auſſi peu de conſequence que nous ferions des Auteurs ſujets à reviſion.

Ne conteſtez pas, Meſſieurs, reprit M. de Rintail, ſur l'autorité des Cenſeurs de Rome ou de Madrid. Elle nous eſt icy fort inutile. Ils n'ont cenſuré qu'un *Anti-Becan*, parce qu'ils n'en ont pas connu davantage. Ils n'en ont marqué ny l'Auteur, ny le Païs, ny l'âge, ny le ſujet, de ſorte que de tous les *Anti-Becans* qui ſe ſont élevez dans la Republique des Lettres, nous n'en pourrions pas convaincre un ſeul en particulier d'avoir eſté mis dans leur *Index*.

Vous me ſurprenez, dit M. de Brillat, avec voſtre multitude d'*Anti-Becans*. Il faut que cette race d'*Anti* ſoit bien feconde pour en produire tant de chaque eſpece differente.

Je ne vous en rapporteray que trois de l'eſpece dont nous parlons maintenant, repartit M. de Rintail, parce que les autres me ſont inconnus. De ces trois Anti-Becans il y en a deux qui doivent leur naiſſance à des Lutheriens, & un qui doit la ſienne à un Calviniſte,

§. I.

Le premier eſt celuy d'un Allemand nommé Jean Mathias Mayfart qui le fit paroiſtre à Leipſick en deux tomes in VIII. l'an 1627. Ce Mayfart eſtoit actuellement Regent du College de Coburg lors qu'il fit ſon *Anti-Becan*. Il n'avoit alors que trente-ſept ans, mais il y avoit prés de trois ans qu'il s'eſtoit fait paſſer Docteur en Theologie Lutherienne dans l'Univerſité de Jhéne. C'eſt une circonſtance que je vous rapporte, afin que vous l'excuſiez de s'eſtre mêlé d'écrire ſur des matieres Theologiques lors qu'il ne paſſoit encore que pour un Humaniſte. Depuis ce temps-là il fut Profeſſeur en Theologie dans la ville d'Ephord ou Erfurt qui eſt la principale de Turinge. Aprés il parvint aux premiers honneurs de la Profeſſion, je veux dire à la dignité d'Ancien ou *Senieur du Miniſtere* & à celle de *Paſteur des Predicateurs* parmi les Lutheriens, & il mourut en 1642. âgé de 52. ans.

Voila, dit M. de Brillat, le portrait d'un homme aſſez heureux qui a fait fortune parmi les Gens de ſa ſorte;

mais je voudrois celuy d'un homme habile dans ſa profeſſion.

Je ne vous conſeille pas, luy répondit M. Terlaine, de preſſer M. de Rintail ſur l'habileté de Mayfart aprés ce que j'ay vû de luy lorſque je m'appliquois à la lecture de toutes ſortes de Proteſtans. Cet Auteur a perdu preſque toute mon eſtime depuis que je ſuis tombé ſur ſon *Suſcitabulum proponens abſurda abſurdorum abſurdiſſima.*

Mais au moins, repartit M. de Brillat, que pretendoit Mayfart dans ſon *Anti-Becan?* à qui en vouloit-il?

Mayfart, dit M. de Rintail, en vouloit à un celebre Theologien de l'Egliſe Romaine. Vous ſçavez que Becan Jeſuite du Brabant qui a profeſſé la Theologie avec ſuccés en diverſes villes de l'Allemagne, & qui fut enſuite Confeſſeur de l'Empereur Ferdinand II. avoit compoſé un *Manuel des controverſes* qui fut jugé tres-utile pour ramener les Proteſtans à l'Egliſe, & qui eſt effectivement l'un des meilleurs Ouvrages de ce Pere. Les Paſteurs & Docteurs Lutheriens qui trouvoient à redire de jour en jour au nombre de leurs oüailles crurent qu'ils devoient s'en prendre au Manuel des controverſes de

Martin Becan, & ils employerent tout ce qu'ils avoient d'induſtrie & de capacité pour repouſſer cet Adverſaire. Ehinger, Hanneken & pluſieurs autres firent voler divers libelles : mais perſonne ne ſe montra plus animé que noſtre Mayfart, qui voulut faire de ſon *Anti-Becanus* un rempart à l'Hereſie.

§. II.

Le ſecond ANTI-BECAN Lutherien, continua M. de Rintail, a pour Auteur un autre Allemand nommé Gilles Hunnius, dont j'auray encore occaſion de vous parler dans la ſuite de mon Recueil. Je me contente de vous dire icy que ſon Ouvrage parut in IV. dans une des principales Villes de la Saxe pluſieurs années avant celuy de Mayfart; & que s'il falloit juger de ces Ouvrages par la reputation de leurs Auteurs, celuy de Hunnius devroit eſtre un peu moins mauvais que celuy de Mayfart.

On en vit une edition nouvelle en 1625.

§. III.

Le troiſiéme ANTI-BECAN eſt celuy de Jean Crocius Calviniſte, ou ſi vous voulez, Lutherien-Calviniſte du

Lantgraviat de Heſſe qui a fait grand bruit en Allemagne par ſes écrits, & qui a eu encore plus d'affaires à démêler avec les Proteſtans qu'avec les Catholiques, ſur divers points de Theologie, & ſut la conciliation de la Confeſſion de Geneve avec celle d'Auſbourg.

Ce Crocius dont je vous entretiendray encore ailleurs, avoit commenté de bonne heure à plaider contre le P. Becan. Il y avoit déja vingt-trois ans qu'il avoit publié contre luy ſon Enneade de Diſſertations Theologiques à Francford, lorqu'en 1643, il s'aviſa de faire imprimer ſon *Anti-Becan* inquarto dans la Ville de Caſſel.

Tous ces Anti-Becans, dit M. de Brillat, ſont-ils demeurez ſans replique? Ouy, luy répondit M. de Rintail, au moins de la part du Pere Becan qui eſtoit mort avant que ceux de Mayfart & de Crocius euſſent paru dans le monde; & je ſuis perſuadé qu'il n'auroit eu que du mépris pour eux, s'il euſt vécu aſſez long-tems pour les voir naiſtre, ou qu'il les auroit traité avec autant d'indifference, qu'il avoit fait celuy de Hunnius.

Il faut eſtre bien malhonnête hom-

me, dis-je en me tournant vers M. Terlaine, pour attaquer ainſi le nom, & la perſonne des morts, ſur tout lorſqu'on n'a point eu de differends avec eux de leur vivant.

Que voulez-vous, me repartit M. Terlaine? S'il y a des perſonnes moderées parmi les Heretiques, comme j'en ay connu pluſieurs certainement parmi les Proteſtans; croyez que ce n'eſt pas l'eſprit de l'Hereſie qui leur inſpire la moderation: c'eſt ſouvent le temperament, c'eſt quelquefois l'education.

Revenons Meſſieurs, dit M. de Rintail, à la demande de M. de Brillat. Je vous ay répondu que les Anti-Becans eſtoient demeurez ſans replique de la part de Becan: mais ſa cauſe qui eſtoit celle de l'Egliſe Catholique, n'eſt pas demeurée ſans défenſe. Elle fut avantageuſement vangée par divers Auteurs Catholiques; & il ſe trouva entre les autres un Jeſuite de Weſtphalie nommé Melchior Cornæus qui voulut en particulier faire une Réponſe à l'*Anti-Becan* de Crocius, comme nous l'apprenons du P. Sotwel. Son Livre a pour titre. *Animadverſiones in Anti-Becanum Joannis Crocii Profeſſoris Caſſellenſis.* Il fut imprimé à Mayence in quarto l'an 1647.

Mais je ne puis vous dire ſi cet Ouvrage eſt different d'un autre allegué par Monſieur Lipen dans ſon premier tome des Theologiens ſous le titre de *Theologorum Moguntinenſium Animadverſiones in Anti-Becanum contra Crocium* imprimé in quarto dans la même Ville. Il n'eſt pas incroyable que le P. Cornæus ſoit devenu en cette occaſion le Secretaire de la Faculté de Theologie à Mayence, où il a vécu fort long-tems premierement en qualité de Profeſſeur en Theologie, puis en celle de Recteur du College, & enfin comme Theologal, ou Predicateur des Dominicales.

Quoy qu'il en ſoit, Crocius ne trouva pas qu'on euſt aſſez menagé ſon Anti-Becan, il ſongea quelque tems aprés à le vanger de ſon Adverſaire, & l'an 1654. il fit paroiſtre à Marpurg dans cette intention un Livre Latin intitulé *Anti-Becani juſta vindicatio.* Crocius fit ſi bien par cet Ouvrage, qu'il s'attira quatre ans aprés un *Anti-Crocius* que l'on vit ſortir de la Ville de Wurtzbourg en Franconie de la part du Pere M. Cornæus, qui par ce moyen oſta à Crocius l'occaſion de tirer vanité d'avoir écrit le dernier.

☞ Le P. Becan estoit né l'an 1563. dans une Bourgade du Brabant nommée Hilverenbeck au Pays de Kempenland, ou pour parler plus juste dans le quartier d'Oosterwick. Il se fit Jesuite en 1583. il professa la Philosophie pendant quatre ans, & la Theologie pendant 22. à Wurtzbourg en Franconie, à Mayence, à Vienne en Autriche. Aprés il fut Confesseur de l'Empereur Ferdinand II. & il mourut de la colique à Vienne le 24. de Janvier de l'an 1624.

IX.

ANTI-BELLARMIN.

NE croyez pas, Messieurs, continua M. de Rintail, que sous le Titre d'*Anti-Bellarmin* je veüille vous faire l'Histoire des Ecrits qu'on a publiez contre le celebre Cardinal Bellarmin, ou même vous donner une liste de ses Adversaires. Vous en trouverez des Catalogues tout faits lorsque vous en serez en peine, mais je vous conseille d'y joindre en même temps celuy de ses Defenseurs qui a esté composé par

Berald Italien. Il ne s'agit icy que de cinq ou ſix de ces Adverſaires qui ſemblent avoir voulu prendre à partie le nom où la perſonne de Bellarmin, au lieu de ſe reduire à l'examen de ſes Ecrits.

§. I.

Le premier de ces Adverſaires outrageans qui ſoient venus à ma connoiſſance, eſt un Lutherien du commencement de noſtre ſiecle nommé Samuel Huber qui voulut diviſer ſon ANTI-BELLARMIN en ſix Livres & le publia l'an 1607. in VIII°. à Goslar Ville Imperiale de la Saxe dans le Duché de Brunſwick ſous le titre d'*Anti-Bellarminus*, id eſt, *confutatio eorum quæ adverſùs Chriſtianam Fidem diſputavit Robertus Bellarminus.* Voila le titre d'une Edition que je n'ay point vuë, & pour vous dire, ce que j'en penſe, cette Edition in VIII°. ne m'eſt pas moins ſuſpecte que le titre.

L'édition in folio porte un titre un peu different.

Si je n'avois eu l'avantage, dit M. Terlaine, de connoiſtre Bellarmin d'ailleurs, j'aurois juré ſur l'expreſſion de ce titre que cet Auteur eſtoit quelque Juif ou quelque Deiſte du caractere de

ce Spinoſa que nous avons vû mourir en Hollande depuis dix ou onze ans. C'eſt ainſi que de faux Titres impoſent à ceux qui ne connoiſſent point d'ailleurs les Livres auſquels on les fait porter. Je donnerois volontiers ma voix pour condamner ces Fauſſaires, & j'eſtime que l'on devroit conſiderer plus qu'on ne fait, les fâcheuſes conſequences que peut produire la licence qu'on ſe donne de mettre dans un Titre tout ce que l'on veut, ou ce qu'une paſſion dereglée peut ſuggerer à un Auteur.

Il ſe peut faire, continua M. Terlaine, que ce Samuel Huber ait montré ſur ſon étiquette plus de fiel & de malignité qu'il ne s'en trouve dans le fonds de ſon ſac; & je n'ay pas oüy parler de luy comme d'un Adverſaire capable de faire grand tort à la reputation de Bellarmin, moins encore à la cauſe de l'Egliſe Catholique.

C'eſtoit un eſprit aſſez chagrin, reprit M. de Rintail, ſujet à tomber de temps en temps dans la melancholie. Il ne ſe pouvoit peut-eſtre rien ajoûter au zele qu'il témoignoit pour ſon Lutheraniſme. Cependant vous diriez que les Catholiques luy eſtoient plus indif-

ferens que les Calviniſtes, & qu'il avoit entrepris une guerre irreconciliable avec ces derniers. Mais ſes Ecrits eſtant compoſez pour la plus grande partie en Allemand, ils n'ont pas fait grand bruit parmi les Calviniſtes de France & d'Angleterre.

Aprés tout, Meſſieurs, je crois que M. Terlaine auroit témoigné un peu plus de compaſſion pour Huber, s'il avoit vû le titre de l'édition de ſon Anti-Bellarmin *in folio*. Du moins ne le ſoupçonneroit-il pas d'avoir voulu donner lieu aux Ennemis de l'Egliſe Catholique d'accuſer un ſi docte & ſi pieux Cardinal d'Atheïſme ou de Deïſme comme Joſeph Scaliger avoit l'effronterie de le publier. Car enfin s'il pretend dans ce titre que Bellarmin *a écrit contre la Foy de* JESUS-CHRIST, au moins reconnoiſt-il au même endroit que ç'a eſté *pour la défenſe de la Religion Romaine*.

Je vous ay marqué plus haut que l'édition in VIII°. m'eſt fort ſuſpecte auſſi bien que ſon titre, nonobſtant l'autorité de deux ou trois ſçavans d'Allemagne & d'Angleterre ſur laquelle on pretend qu'il eſt en cette forme dans la Bibliotheque d'Oxford. Qu'elle apparence, y-a-t-il qu'un Livre d'une groſſeur

auſſi monſtrueuſe qu'eſt l'Anti Bellarmin de Huber ait eſté imprimé en deux formes differentes dans une même année & dans une ville ou le commerce des Lettres n'eſt pas fort grand. Mes yeux me montrent tous les jours que l'édition *in folio* eſt de l'an 1607. à la reſerve des deux derniers tomes ou Livres qui ſont de 1609. Draudius qui nous donne d'ailleurs un detail aſſez exact de l'impreſſion des ſix tomes in folio, nous en repreſente encore une autre édition faite à Francford chez Feyrabendt en la même forme & en la même année de 1607. Cela ne ſert qu'à multiplier nos difficultez ſur un Ouvrage qui devoit ce ſemble eſtre auſſi incommode à ſes Libraires qu'il l'a eſté au Public, à moins qu'on ne diſe que le Libraire de Goſlar ſe ſeroit accommodé avec celuy de Francford, & que celuy-cy auroit fait une premiere feüille pour luy.

Ce Huber, ou Hubern comme il eſt appellé dans les Livres écrits en Allemand, eſtoit un Suiſſe de la Ville de Berne; mais ayant quitté ſon pays, il ſe fit Lutherien & alla profeſſer la Theologie à Wittemberg en Saxe. Il ſe broüilla avec ſes Collegues & divers

autres Theologiens de sa propre Communion sur le sujet de l'Election ou de la Predestination qu'il croyoit universelle tant pour les enfans du Diable que pour ceux de Dieu. Il n'estoit pas moins extraordinaire sur la Justification & la Redemption : de sorte qu'ayant fait beaucoup d'Ecrits pour la défense de ses opinions, il est devenu chef d'un Schisme & d'une secte nouvelle parmy les Lutheriens qui porte le nom de *Huberianisme.*

§. II.

Le second ANTI-BELLARMIN dont j'ay à vous dire un mot, est le dernier de tous dans l'ordre des tems : mais grace à la reputation de son Auteur, il devient insensiblement le premier dans l'esprit des Protestans de l'Allemagne. Cet Auteur est feu M. Schertzer mort depuis cinq ou six ans, chargé de titres & de dignitez. Il publia son *Anti-Bellarmin* à Leipsick l'an 1681. in IV°. sous le titre de *Johannis Adami Scherzeri ingenui Præsulatus Misn. &c. Anti-Bellarminus, sive in* IV. *Tomos controversiarum Rob. Franc. Rom. Bellarmini Polit. Jes. E. R. Card. Presb. &*

VVitten Memor Theolog

& Archiep. Capuani Disputationes Academicæ. Mais vous, M. de Verton, que vous semble d'un si beau Titre où l'on donne quatre noms propres, & quatre appellatifs à Bellarmin ?

Pure turlupinade, luy répondis-je ; mais il est probable que M. Schertzer vouloit nous apprendre que Bellarmin s'appelloit François Romulus.

Passons luy cela, reprit M. Terlaine : mais croyez que si j'estois en peine de sçavoir de quel pays, ou de quelle profession estoit ce Cardinal, je ne m'aviserois pas d'aller chercher un *Anti-Bellarmin.* Pour moy, dit le jeune M. de Saint Yon, quand j'ay entendu prononcer tant de noms, & tant de qualitez au commencement de l'Anti-Bellarmin, j'ay conçû aussi-tôst l'idée de quelque Oraison funebre qu'on auroit voulu faire de Bellarmin.

J'ay vû, dit M. de Brillat, le petit Extrait que Messieurs Menken, Rechemberg, &c. ont publié de l'Anti-Bellarmin de Scherzer au premier tome de leurs Actes des Sçavans à Leipsick : mais le titre qu'ils en representent, n'a rien de cette affectation à laquelle vous donnez tous un tour si ridicule.

Ces Messieurs, repartit M. de Rin-

tail, avoient des liaiſons particulieres avec M. Scherzer; ils ont employé leur prudence pour menager la reputation de leur ami, ſi bien qu'ils ſe ſont contentez de rapporter les noms, & une partie des qualitez de l'Auteur de l'Anti-Bellarmin en retranchant celles de Bellarmin, ſçachant bien qu'on devoit les chercher ailleurs.

Mais ſi quelque zelé du nombre de ceux qui ne ſçauroient ſouffrir qu'on ait ainſi profané le grand nom de Bellarmin, avoit quelque *Anti-Scherzer* en reſte, il pourroit pour vanger Bellarmin de Scherzer en explication de ſon titre, ranger ainſi les qualitez de M. Scherzer à la teſte de ſon Ouvrage.

Incomparabilis Theologus
Vir
Summè Reverendus, Magnificus,
Ampliſſimus, atque Excellentiſſimus.
SS. Theologiæ Doctor,
Ejuſdemque in alma Philuræa a
Profeſſor Primarius.
Ingenui Præſulatus Miſnenſis b,
ou bien,
Canonicorum Ingenuæ Miſenenſis
Cuſtos, Cantor, ac demum
Præpoſitus ac Senior.

a Nom de l'Univerſité de Leipſick.
b Miſnie ou Meiſſen.

Capituli ad D. Petri Budiſſinenſ. c
reſp. itidem
Præpoſitus ac Senior.
Polonicæ Nationis d, *& Facultatis*
Theologicæ
Senior ac Decanus.
Synedrii Electoralis e *ac Ducalis.*
Aſſeſſor.
Majoris Principum Collegii collegiatus,
ejuſdem Decanus, Procancellarius,
ac bis Præpoſitus.
Alumnorum Electoralium Ephorus.
Academiæ Decemvir.

c A Bautzen dans la Luſace.

d Dans l'Univerſité de Leipſick.

e Saxoniæ.

Ah, le grand homme, m'écriay-je! qui a ſçu reünir tant d'offices & tant de benefices ſans incompatibilité: il ne falloit pas un homme moins bien eſcorté contre un Bellarmin. Un homme ſi qualifié merite bien que vous nous diſiez un mot de ſa vie afin de nous faire mieux connoiſtre ſon merite.

☞ C'eſt une juſtice que je dois à ſa memoire, me répondit M. de Rintail. Vous ſçaurez donc que M. Scherzer eſtoit un Bohemien fils d'un Avocat d'Egra; qu'il vint au monde l'an 1628. que ſon Pere ayant eſté chaſſé du Pays pour le fait de Religion, il fut le compagnon de ſon exil n'eſtant encore qu'-

un enfant ; qu'il fit ſes études comme il put en diverſes Villes d'Allemagne, juſqu'à ce qu'en 1650. il vint à Leipſick qui devoit eſtre le lieu de ſa ſtabilité. Au bout de quelque tems il fut incorporé à l'Univerſité, & déclaré capable d'entrer dans toutes les Charges. En 1658, il fut fait Profeſſeur en Hebreu ; il paſſa Docteur en Theologie l'an 1666. aprés quoy on le fit Profeſſeur dans la ſacrée Faculté où tous les honneurs & les plaiſirs vinrent le chercher. Il avoit épouſé deux femmes, l'une en 1659. & l'autre en 1670. mais il eut le déplaiſir de les voir mourir toutes deux devant luy avec la pluſpart des enfans qu'il en avoit eus. On prétend que ces malheurs domeſtiques contribuerent un peu à luy avancer ſes jours. C'eſtoit dommage : car M. Scherzer eſtoit l'un des plus galants Theologiens, & des plus mignons Eccleſiaſtiques que les Lutheriens euſſent encore eus parmi eux. J'ay oüy dire à un Gentilhomme de Saxe qui avoit étudié ſous luy en Theologie, qu'il apprehendoit tellement de rien faire qui paruſt indigne du nom qu'il portoit, qu'il n'oublioit rien pour meriter la qualité de courtiſan, & pour s'attirer les bonnes graces du beau ſexe.

Schertzer veut dire un homme qui fait l'agreable, le poli, le plaiſant, le rieur, &c.

Aprés cela, interrompit M. Terlaine, je ne ſeray pas ſurpris que l'on vienne nous dire que l'Anti-Bellarmin de Scherzer eſt plus enjoüé que celuy de Huber que l'on nous fait paſſer pour un mélancholique.

Vous jugez bien, reprit M. de Rintail, qu'un homme qui fait ſon étude de la complaiſance, ne doit pas eſtre ſi ſevere en matiere de conſcience, & qu'il ne croit pas devoir s'aſſujetir aux maximes étroites de la bonne foy. Il met ſon induſtrie & ſon merite à ſçavoir dupper agreablement; & pour revenir à l'Auteur de l'Anti-Bellarmin, j'ajoûteray que le Gentilhomme dont je vous ay parlé, me témoigna eſtre dans une étrange ſurpriſe de voir qu'un auſſi honneſte homme que M. Scherzer pour lequel il avoit eu une eſtime preſque infinie, euſt impoſé dans ſes Ecrits, & dans ſes diſcours mille fauſſetez aux Catholiques, pour les rendre odieux à ſes écoliers, & à ſes bonnes amies. Le Gentilhomme s'étoit éclairé & convaincu par luy-même de la mauvaiſe foy; perſonne ne luy avoit donné d'inſtructions là-deſſus parmi les Catholiques de France; ce qu'il avoit appris à Leipſick joint à ce qu'il a entendu & lû parmi nous,

a produit cet effet.

Pout finir ce que j'avois commencé à vous dire de la vie de M. Scherzer, j'ajoûteray qu'il mourut le 23. jour de Decembre l'an 1683. *avec une foy & une eſperance d'Achille*, dit M. le Recteur de l'Univerſité de Leipſick dans ſon Oraiſon funebre, où il nous apprend que ce *fut principalement dans ſa derniere maladie, qu'il ſe rendit vray Theologien de Pratique*, comme il l'avoit eſté de Speculative pendant ſa vie.

Achilles fide ac ſpe.

§. III.

Aprés ces deux Anti-Bellarmins d'une d'une forme giganteſque, je veux vous en faire voir un autre, qui ſemble neanmoins avoir voulu paſſer pour un ANTI-BELLARMIN en petit. C'eſt celuy de Conrad Vorſtius qui parut dans la Ville de Hanaw l'an 1610. in 1v°. ſous le titre d'*Anti-Bellarminus contractus*. Cela vous doit ſuffire pour vous faire juger que ce n'eſt qu'un abregé des Controverſes émuës entre les Catholiques & les Proteſtans. J'ajoûteray que c'eſt en faveur des derniers que cet Anti-Bellarmin fut dreſſé, parce que nonobſtant ſon titre, vous auriez peut-eſtre fait

ſcrupule de le croire, lorſqu'on vous auroit averti que ſon Auteur eſtoit de Cologne, c'eſt à dire d'une ville ou les Habitans ſont aſſez bons Catholiques.

Il eſt vray que Vorſtius eſtoit né à Cologne l'an 1569. mais il n'y paſſa point ſa vie. Il fut quelque temps Profeſſeur en Theologie à Steinfurt & ailleurs juſqu'à ce qu'en 1610. ſa reputation l'ayant fait connoiſtre en Hollande, les Curateurs ou Eſchevins de la ville de Leide, ou plûtoſt les Remontrans le firent venir pour ſucceder à Arminius dans la chaire de Profeſſeur en Theologie. Mais il eſt inutile de vous dire icy combien il fut traverſé non ſeulement par les Gomariſtes de Hollande & les Religionnaires du Prince d'Orange, mais encore par les Proteſtans d'Angleterre & ſur tout par le Roy Jacques, qui fit brûler ſon Traitté *De Deo* l'an 1611. par la main du bourreau. Les alarmes qu'on avoit priſes ſur ſa vocation n'eſtoient pas ſans fondement. Car il eſtoit déja dans l'ame ce dont il s'eſtoit rendu ſuſpect dans l'eſprit des plus clair-voyans, je veus dire Socinien. Il mourut tel à Tonning l'an 1622. le 29. de Septembre, c'eſt à dire

V. Præſtantium Theol. Epiſtol. Eccle. (Remonſtr.) in fol.

ſelon nous le 9. d'Octobre.

§. IV.

Le quatriéme ANTI-BELLARMIN eſt celuy d'un autre Allemand nommé George Albert ou Albrecht. Quoy qu'il euſt entrepris d'attaquer tous les quatre Tomes des controverſes, il paroiſt n'avoir voulu chicaner Bellarmin que ſur l'intelligence des ſaintes Ecritures, c'eſt ce qui l'a porté à donner à ſon Livre le titre d'*Anti-Bellarminus Biblicus*. L'Ouvrage eſt diviſé en deux parties, & il fut imprimé à Nordlingue l'an 1634. in 1v.

Georg. Hauffen. ap. Vit. Memor. Theolog. p. 664.

Cet Albrecht eſtoit du Palatinat de Baviere, il naquit à Pilenhof au Duché de Neubourg l'an 1601. le premier jour d'Aouſt. Son Pere eſtoit Miniſtre à Auſbourg, & ſa mere fille de Miniſtre du même lieu, c'eſt en quoy conſiſtoit ſon origine Levitique dont il ſe vantoit. Aprés avoir reçu les degrez à Tubingüe, & s'eſtre exercé quelque tems dans Strasbourg à faire des Catechiſmes & des Homelies, il s'en retourna à Ausbourg où ſon pere le fit Diacre avec les autres Miniſtres. En 1629. le huitiéme d'Aouſt il fut chaſſé d'Ausbourg a-

vec les autres Miniſtres Lutheriens par les Imperiaux ; il fit pendant quelque tems les fonctions de Prédicant à Gaildorf au Duché de Limbourg juſqu'à ce qu'en 1641. il fut apellé pour eſtre Paſteur, & Surintendant de Nordlingue en Suabe.

Y a-t-il compatibilité, dit le jeune M. de S. Yon entre la Charge de Surintendant, & celle de Paſteur ? Qu'eſt ce qu'une Surintendance en Allemagne ? Meſſieurs les Proteſtans qui ont prêché ſi haut la Reformation, ſouffrent-ils que leurs Paſteurs joignent des emplois ſeculiers avec le Miniſtere Eccleſiaſtique?

M. de Saint Yon a raiſon, reprit M. de Rintail en ſe tournant vers nous, de nous arreſter icy. C'eſt l'équivoque du nom de *Surintendant* qui le broüille, & qui en broüilleroit bien d'autres qui ont quatre & cinq fois ſon âge. A dire le vray, nous ne nous croyons pas obligez en France de ſçavoir ſi un Surintendant en Allemagne n'eſt autre choſe qu'un Inſpecteur general ſur le Clergé d'un Dioceſe où il n'y a plus d'Evêque depuis que les Proteſtans ſe ſont rendus les maiſtres des villes Epiſcopales, & Archiepiſcopales. Mais cela ſuffit pour

nous faire connoiſtre les deux choſes dont M. de Saint Yon eſt en peine. 1. Que la Surintendance n'eſt pas un employ ſeculier parmi les Proteſtans. 2. Qu'elle n'eſt pas plus incompatible avec le Miniſtere de leurs Paſteurs, qu'un Grand-Vicariat d'Evêché avec une Cure parmi les Catholiques.

Enfin le Surintendant Albrecht ayant eu quinze enfans de ſa femme, mourut le vingt-uniéme de Novembre de l'an 1647. âgé ſeulement de quarante-ſix ans. On dit une choſe remarquable de luy, qu'en moins de 22. ans qu'il fut Miniſtre, il fit 2712. Prônes ou Homelies, & qu'il en fit 707. à Nordlingue.

§. V. & VI.

Je paſſeray legerement ſur les deux ANTI-BELLARMINS qui me reſtent dans mon Memoire. Le premier eſt celuy d'un Amandus Polanus à Polanſdorf qui naquit à Oppaw en Sileſie l'an 1561. le ſeiziéme de Decembre, & mourut l'an 1610. le dix-huitiéme de Juillet dans la ville de Baſle où il eſtoit Profeſſeur des ſaintes Ecritures depuis quatorze ans. L'Ouvrage qu'il a fait contre Bellarmin, eſt appellé dans les Ecrits de

de quelques Auteurs *Anti-Bellarminus*, mais ſon veritable Titre eſt *Collegium Anti-Bellarminianum*, qui ſemble avoir quelque choſe de moins dur, & qui ne veut dire autre choſe qu'un Recueil de Theſes oppoſées à celles de Bellarmin. Il fut imprimé à Baſle l'an 1613. in VIII°.

Le ſecond eſt celuy de Loüis Crocius Theologien Calviniſte de Breme parent de ce Jean Crocius dont je vous ay déja parlé. Mais on peut dire que ce n'eſt un Anti-Bellarmin qu'en la maniere de celuy de Polanus à Polansdorf, ou que c'en eſt un en abregé comme celuy de Vorſtius. Il eſt reduit à 54. Theſes ou Diſputes *Anti-Bellarminiennes* pour parler comme Crocius, & il fut imprimé à Breme l'an 1632. in VIII. Je n'ajoûte rien au ſujet de Crocius, parce qu'il ſera encore queſtion de luy ſous noſtre Anti-Crocius. Ainſi, Meſſieurs, il ne vous reſte plus qu'à me remercier d'avoir enfin fini mes Anti-Bellarmins parce que je preſume que vous n'en eſtiez pas moins las que moy.

X.

ANTI-BERTIUS.

APrés que M. de Rintail euſt ceſſé de parler, M. de Brillat prit la parole, & dit en s'addreſſant à luy. Vous ne jugez pas aſſez équitablement de noſtre retenuë, & de noſtre diſcretion. J'aurois eu vingt queſtions differentes à vous faire ſans le ſcrupule que j'ay eu de vous interrompre. Je m'aſſure que ces Meſſieurs ne conviendront pas que ce ſoit eſtre las que de ne vous pas fatiguer d'interrogations : condamnez noſtre ſilence tant qu'il vous plaira, mais ne diſcontinuez pas voſtre lecture.

Continuons donc, repartit M. de Rintail, puiſque vous affectez de paroiſtre infatigables, mais ſoyons plus courts dans la ſuite de nos *Anti*.

L'ANTI-BERTIUS que je trouve dans mon cahier immediatement aprés le dernier des Anti Bellarmins a eſté compoſé par un Heretique nommé Jean Corberus Allemand de Franconie autant que je puis m'en ſouvenir. Ce Ber-

tius contre lequel il a esté dressé, n'est autre que le Geographe Pierre Bertius qui mourut à Paris l'an 1629. & M. de Verton qui paroit si curieux de recüeillir toutes les Epitaphes de nos Eglises & de nos Cimetieres, nous dira si celle de Bertius se trouve encore dans l'Eglise des Carmes où il se fit enterrer.

☞ Estoit-ce un François, dit M. de S. Yon ? non, reprit M. de Rintail. Il estoit né à Bievre ou Beveren en Flandre sur les confins des Dioceses de Bruge & d'Ypre l'an 1565. le 14. de Novembre. A sept ans il fut transporté en Angleterre par motif de Religion, & cinq ans aprés à Leyde en Hollande, où il passa la plus grande partie de sa vie à regenter, soit aprés soit devant un assez long voyage qu'il fit dans les Pays Septentrionaux. Dans les bruits survenus en Hollande entre les Gomaristes & les Arminiens, il se trouva lié d'interest & d'inclination avec les derniers, & par consequent du nombre des plus foibles. Le desir de s'éclaircir à fonds des matieres contestées l'ayant porté à revoir l'Ecriture & les Peres avec toute l'exactitude dont il estoit capable, la bonne foy qu'il y apporta

Voss. de scient. Mathemat Val. And. Dessel. Swert, &c.

luy fit remarquer que les uns & les autres eſtoient dans l'erreur, & pour ne point abuſer de la grace que Dieu luy fit de luy ouvrir les yeux, il ſe fit Catholique, & il quitta la Hollande en 1620. pour ſe retirer à Paris où il enſeigna pendant quelque temps au College de Boncourt comme Profeſſeur Royal, ayant eſté gratifié par le Roy Loüis XIII. dés l'an 1618. du titre de Geographe de ſa Majeſté avec penſion.

Vous ſçavez qu'il eſt aſſez ordinaire à ceux des nouveaux Convertis à qui Dieu a donné du talent pour écrire, de publier les motifs de leur converſion tant pour édifier les Catholiques que pour exciter les autres Errans à ſuivre leur exemple. Ce fut pour avoir voulu pratiquer cette loüable coûtume que Bertius s'attira un *Anti-Bertius* de la part des Proteſtans.

Il avoit fait imprimer à Paris chez Claude Morel en 1620. in IV°. puis à Anvers en 1621. in VIII°. un diſcours Latin contenant les raiſons qui l'avoient porté à quitter l'hereſie pour l'Egliſe Catholique & à tranſporter ſon menage de Leyde à Paris. Voſſius ſon Ecolier & ſon ſucceſſeur dans la chaire de Pro-

feſſeur, Grotius Penſionnaire de Roterdam, & les autres ſçavans les plus moderez de Hollande n'y trouverent point à redire au moins publiquement. Je ne connois qu'un Allemand, qui eſt ce Corber dont je vous ay parlé, lequel n'eſtant pas ſatisfait de la conduite de Bertius ny du Diſcours où il en avoit expliqué les motifs, fit une eſpece d'Invective ou de Satyre contre luy, & la mit en lumiere à Nuremberg l'an 1623. in IV°. ſous le titre d'*Anti-Bertius*, ſeu, *Refutatio XII. Rationum quas Petrus Bertius pro ſua ad Romanam Eccleſiam acceſſione in lucem prodire juſſit.*

XI. §. I.

ANTI-CICHOU.

JE me trouve obligé, continua M. de Rintail, de recourir à la conjecture pour vous parler de l'ANTI-CICHOU. Son Auteur qu'il ne m'a point encore eſté poſſible de découvrir perſonnellement juſqu'icy, eſtoit un Socinien autant que j'ay pû me l'imaginer ſur la maniere dont je l'ay vû allegué dans les Ecrits de divers Auteurs. S'il eſt permis de

pouſſer la conjecture plus loin, j'oſe vous dire que l'Auteur de l'Anti-Cichou m'a paru n'eſtre autre qu'un Gentil-homme Polonois nommé Jonas Slichting, ou du moins André Wiſſowatz autre Gentil-homme de Pologne petit fils de Socin qui mourut à Amſterdam en 1678. Tous deux ont écrit contre le Pere Nicolas Cichou ou Cichovius Jeſuite Polonois: mais comme les Livres de Wiſſowats contre Cichou ſont encore manuſcrits, il ne nous reſte plus que Slichting à qui nous puiſſions attribuer l'*Anti-Cichou*, quoy que de quatre ou cinq Ouvrages que nous avons de luy imprimez contre le P. Cichou, il n'en paroiſſe aucun ſous le titre d'*Anti-Cichou*. S'il eſtoit vray que ce titre euſt diſparu nonobſtant la conſervation de l'Ouvrage qui le portoit, il y auroit lieu ce ſemble d'attribuer la choſe à la diſcretion de ceux qui ont eu ſoin des éditions poſterieures.

Mais leur induſtrie auroit eſté inutile pour en faire perir la memoire, à moins que de ſupprimer en même temps la Refutation que M. Fellwinger Profeſſeur d'Altorf en Franconie a faite de l'Anti-Cichou. Tant que ce monument durera, il reprochera aux Sociniens qui ſe pic-

quent d'honneſteté & de moderation à noſtre égard au deſſus des Proteſtans, que l'Auteur de leur Anti-Cichou s'eſt écarté de leur methode dés le titre de ſon Ouvrage.

Que dites-vous, interrompit M. de Brillat? Un Profeſſeur d'Altorf refuter l'Anti-Cichou, une piece faite contre un Catholique Romain? Quoy un Proteſtant ſeroit venu au ſecours d'un Jeſuite? Et vous paſſés ſi legerement ſur une merveille auſſi rare auſſi ſinguliere que celle-là?

Ne croyez pas, répondit M. de Rintail, que M. Fellwinger ait eu intention de rendre ſervice au Pere Cichou. Il y a dans les Livres des Sociniens dequoy donner de l'exercice aux Proteſtans encore plus qu'aux Catholiques. M. Fellwinger dans la Refutation de l'Anti-Cichou ne s'eſt intereſſé que pour les Proteſtans, croyez qu'il n'y eſt pas beaucoup plus favorable au Pere Cichou qu'à ſon Adverſaire. Si le Pere Cichou n'a point jugé à propos de refuter l'Anti-Cichou pour les Catholiques, j'eſtime que c'eſt, parce qu'il ſe voyoit attaqué perſonnellement dans cet Ouvrage, & qu'il apprehendoit de mêler ſes propres intereſts dans la cauſe de Dieu. Mais ne vous

boureau. Il erra quelque temps le long du Nieper & de la Mer noire parmy les Coſaques, les Tartares & les Turcs juſqu'à ce qu'en 1654. il ſe cacha dans Lucklawicz pour écrire contre Joſué de la Place Miniſtre de Saumur & contre le Pere Cichou dont il eſt queſtion. L'an 1655. il ſe mit ſous la protection du Roy de Suede qui faiſoit la guerre en Pologne. En 1657. Il ſe retira à Stetin en Pomeranie chez ſon allié Staniſlas Lubieniecki qui eſtoit de ſa Secte. Mais ne s'y croyant pas en ſureté à cauſe des Guerres, il en ſortit en 1660. au mois de Fevrier ayant perdu ſa femme quelque temps auparavant ſur la fin du Siege de la Ville. Mais il fut pris à Stargard par les ſoldats de l'Electeur de Brandeboug, mené priſonnier au Château de Spandaw le 23. de Fevrier, puis conduit à Berlin devant l'Electeur qui le mit en liberté & l'honora même de ſa table. Il ſe retira enſuite à Zelichow chez une Dame nommée Elizabeth Falkenrehd, & il y mourut le premier jour de Novembre de l'an 1661. âgé de 69. ans.

Pour le P. Nicolas Cichou, il eſtoit de la grande Pologne, & il vint au monde l'an 1598. Il fut receu chez les

Jeſuites l'an 1615. & ſon humilité luy ayant fait demander ſeulement le rang de Frere ſervant, on le fit Portier pendant trois ans. Mais les Superieurs ayant remarqué qu'il eſtoit capable d'autre choſe, le retirerent pour le mettre à l'étude, où il fit de ſi grands progrez qu'il enſeigna la Philoſophie à Poſna pendant 3. ans, la Theologie Scholaſtique pendant cinq, & l'Ecriture-Sainte pendant trois autres années. Aprés il fit diverſes Miſſions, & il reüſſit ſi bien dans la Guerre qu'il déclara aux Sociniens que ſon Livre intitulé le *Credo* des Arriens fut cauſe de la proſcription ou banniſſement general de tous les Sociniens hors du Royaume de Pologne ſous peine de la vie ſans excepter la Nobleſſe. Le P. Cichou mourut à Cracovie le 27. de Mars de l'an 1669. âgé de 71. ans.

§. 2. XI.

ANTI-COCHLE'E.

LEs Lutheriens content l'ANTI-COCHLE'E au nombre des trophées qu'ils ont prétendu dreſſer à l'honneur de leur Parti pour nous faire inſulte. C'eſt peut-eſtre le plus ancien des *Anti* que les Proteſtans ayent imaginé contre les Catholiques. L'Auteur de l'Anti-Cochlée eſtoit un Lorrain natif de Dieuſe du coſté de l'Alſace nommé Wolffgang Muſculus. Il eſtoit né l'an 1497. d'un pauvre Tonnelier qui n'ayant pas le moyen de le nourrir, l'envoya chercher ſon pain de porte en porte, en chantant ſelon la coûtume des Mendians de ces Pays là. Il trouva moyen d'aller à l'école par la charité d'une bonne veuve qui l'entretint iuſqu'à l'âge de xv. ans, qu'il entra dans un Monaſtere de Benedictins * où il fut reçu gratuitement à cauſe qu'il avoit bonne voix. Il y prit les Ordres ſacrez, & y demeura juſqu'à l'âge de xxx. ans. La lecture des Livres de Luther avoit commencé dés l'an 1518. à le pervertir, de ſorte qu'ayant

Meuſel.

* VVeſtrich au Palatinat.

conçu le deſſein d'apoſtaſier, il refuſa la Charge de Prieur, dont les Religieux ſes confreres vouloient le reveſtir. Au lieu de cela il ſollicita une jeune fille parente du Prieur qu'il avoit fait élire à ſa place. Le Prieur pour les congedier de meilleure grace, leur fit un beau feſtin, à la fin duquel Muſculus fit un adieu ſi pernicieux aux Moines ſes confreres, que de ſix qu'ils eſtoient reſtez en tout, il y en eut trois qui le ſuivirent dans l'Apoſtaſie peu de jours aprés.

Melch Ad. Vit. Theol. Germ.

Le Prieur * non content de l'avoir bien regalé, luy donna encore de l'argent pour faire le voyage de Strasbourg où il épouſa publiquement la fille qu'il avoit enlevée au ſortir du Couvent. Ayant mangé l'argent de ſon Prieur avec ſa nouvelle épouſe, il tomba dans une gueuſerie ſi affreuſe qu'il fut obligé de mettre ſa femme en ſervice, & d'apprendre un métier pour gagner du pain de ſon coſté. Il ſe mit en apprentiſſage chez un Tiſſerand Anabaptiſte qui le mit dehors au bout de deux mois. Muſculus ſe vit enſuite contraint de porter la hôte, & de ſervir les Maçons juſqu'à ce qu'eſtant parvenu à la connoiſſance de Bucer qui eſtoit Miniſtre de Strasbourg, il devint ſon Copiſte. Les

* Briſacius.

Proteſtans content parmi ſes mortifications les plus heroïques celle d'avoir couché ſur la dure, parce qu'il avoit eu la generoſité d'abandonner à ſa femme le lit qu'il avoit apporté de ſon Couvent, d'autant qu'elle en avoit beſoin pour ſes couches. La fortune commençant à le regarder un peu plus volontiers, il fut fait Diacre de la nouvelle Egliſe de Strasbourg, & enfin Miniſtre à Ausbourg en 1531. l'année d'aprés la fameuſe Confeſſion des Proteſtans dreſſée en cette Ville. L'an 1541. Meſſieurs d'Ausbourg le députerent à la Diéte de Ratisbonne, & il fut le Secretaire de la Conference qui s'y tint entre Eckius & Melanchthon. Il fit dans la même Diete deux Sermons ſur la Meſſe qu'il fit imprimer à Wittemberg, puis à Ausbourg avec une addition *des abus étrangers de la Meſſe.*

Vous ſçavez, Meſſieurs, ce que ſignifie *Abus de la Meſſe* dans la bouche des Proteſtans en general, & particulierement dans celle des transfuges qui ont abandonné l'Egliſe Catholique.

Jean Cochlée qui eſtoit l'un de ces Avocats volontaires qui s'eſtoient alors chargez de la cauſe de l'Egliſe ſans commiſſion, ne jugea point à propos de laiſ-

ſer Muſculus triompher ſi vainement de l'un de nos Myſteres. Il fit pour refuter ſes deux Diſcours imprimez, un Traité Latin ſous le titre de *Sacerdotii & Sacrificii novæ Legis Defenſio adversùs Wolfangi Muſculi arroſiones*; & il le publia l'an 1544. à Ingolſtadt en Baviere. Muſculus répondit par l'*Anti-Cochlée* qu'il compoſa en Latin & en Allemand, & qu'il publia dés la même année ſous le titre d'*Anti-Cochlæus, id eſt, adversùs Libellum pro Sacerdotii ac Sacrificii novæ Legis defenſione.* Cet Ouvrage ne demeura pas ſans replique de la part de Cochlée à qui les Livres ne coutoient plus gueres depuis qu'il s'eſtoit aguerri contre Luther, Melanchthon, & les autres Predicateurs du nouvel Evangile en Allemagne. Ceux qui ont eu ſoin de recueillir les Ouvrages de Muſculus, ne parlent d'aucune Réponſe qu'il ait oppoſée à la Replique ſur l'Anti-Cochlée. Mais pour peu qu'on reflechiſſe ſur l'humeur de Muſculus, on jugera aiſément que ce fut moins la volonté que la commodité qui luy manqua. L'arrivée de Charles-Quint à Auſbourg en 1547. ne put apporter que de l'embarras & du deſordre à ſes affaires, & l'*Interim* qui fut reçu par les

habitans de la Ville l'année ſuivante, l'obligea d'en ſortir aprés dix-huit ans de miniſtere. Il erra long-tems de Ville en Ville par la Suiſſe, & les Pays voiſins, juſqu'à ce qu'il trouva une retraite ſtable dans la ville de Berne où il mourut l'an 1563.

M. Terlaine voyant que M. de Rintail finiſſoit pour paſſer à un autre *Anti*, prit la parole, & nous dit. Rien au monde à mon avis ne ſatisfait plus l'eſprit de l'homme que l'hiſtoire de ſon ſemblable. Le moyen de combler le contentement que nous venons de recevoir au ſujet de l'Auteur de l'Anti-Cochlée, eſt de nous dire auſſi quelque choſe de la vie de Cochlée.

☞ Il ſuffit de vous dire que Cochlée eſtoit Catholique, répondit M. de Rintail, pour vous faire connoiſtre qu'il ne me ſeroit pas auſſi aiſé de vous raconter ſon hiſtoire, que celle de Muſculus. Vous ſçavez que les Catholiques, hors les Religieux, n'ont pas témoigné autant de curioſité, qu'en ont fait paroiſtre les Heretiques des derniers ſiecles pour publier la vie, ou les éloges de leurs Hommes illuſtres. D'ailleurs il s'en faut beaucoup que Cochlée tienne parmi les Catholiques un rang égal à ce-

luy que les Proteſtans on donné à Muſculus parmi eux. Muſculus eſt un de leurs Heros, Cochlée n'a point encore eſté retiré de la foule de nos Controverſiſtes du commun, pour faire diſtinction. Meſſieurs les Paſteurs, & autres Miniſtres Eccleſiaſtiques des Proteſtans trouvent dans leurs familles toûjours quelques perſonnes intereſſées à leur reputation, & particulierement leurs Enfans qui publient tantoſt la vie, tantoſt les éloges, & quelquefois l'Apologie de leur Pere. La memoire des Eccleſiaſtiques de l'Egliſe Romaine eſt ſouvent en danger par cet endroit de tomber dans l'oubli : ils n'ont point d'enfans qui puiſſent leur rendre ces devoirs de pieté, & s'ils ont des neveux, ils paroiſſent ſouvent plus curieux de recueillir leur Benefice, ou leur ſucceſſion, que leurs actions. Il ſemble que Cochlée ait tâché de pourvoir en quelque maniere à ce défaut en publiant le Catalogue de ſes propres Ouvrages. Mais ce Catalogue ne ſert qu'à nous faire voir qu'il a trop écrit. Il eſt vray qu'il a ſouvent dit quelque choſe de luy-même dans ſes Préfaces. Mais avec tous ces ſecours, je ne puis vous dire autre choſe de Cochlée, ſinon qu'il eſtoit né à Nu-

remberg, ou plûtoſt à Wendeſtein autre Ville de Franconie l'an 1503. Qu'il fut pendant quelque tems Doyen de l'Egliſe de Noſtre-Dame à Francfort ſur le Mein : Qu'ayant eſté obligé de ſortir de ce lieu par la violence des Heretiques, il ſe retira à Mayence où on le fit Chanoine de Saint Victor : Que ſelon Olearius il avoit eſté auparavant Chanoine à Worms où il avoit commencé à lever l'étendart contre Luther : Qu'enfin il ſe tranſporta à Breſlaw en Sileſie où il fut revêtu d'un autre Canonicat : Que ſelon Aubert le Mire, il mourut dans cette Ville l'an 1552. & fut enterré dans l'Egliſe de ſaint Jean Baptiſte : mais que ſelon Simler, ſa mort arriva dans la ville de Vienne en Autriche en l'année que nous venons de marquer.

XII.

ANTI-COPPENSTEIN.

DE's que M. de Rintail eut nommé l'*Anti-Coppenſtein* pour nous en faire l'hiſtoire, ce nom me frappa d'abord, & je luy demanday ſi ce n'eſtoit

pas encore un Allemand ? Ouy, me répondit-il, & vous en aurez peut-estre meilleure opinion de l'*Anti-Baillet*. Comment cela, reprit M. de Brillar ? C'eſt, dit M. de Rintail, qu'encore que l'Anti-Baillet ne ſoit point un Allemand de naiſſance, la pluſpart de ſes Predeceſſeurs ont eſté Allemands. Vous l'avez vû dans tous les Anti-Becans, dans tous les Anti-Bellarmins, dans l'Anti-Bertius, & l'Anti-Cochlée, mais vous le verrez encore mieux dans les *Anti* ſuivans.

Pourquoy donc, repliquay-je, voudriez-vous que nous en euſſions meilleure opinion de l'Anti-Baillet ?

Si ce n'eſt pas un grand avantage à l'Anti-Baillet, repartit M. de Rintail, d'avoir eu des Allemans pour Ancêtres, ou pour Predeceſſeurs ; vous ne diſconviendrez pas au moins que ce ne ſoit pour luy beaucoup d'honneur de pouvoir ſe vanter d'une origine ſemblable à celle des Peuples les plus celebres qui ſoient aujourd'huy dans la partie la plus conſiderable de l'Europe. Ne reconnoiſſons-nous pas en France les anciens Francs, les Bourguignons, une partie des Gots, & les Normans pour nos Ancêtres ? Les Italiens peuvent-ils

renoncer les Ostrogots, les Herules, les Huns, & les Lombards? Les Espagnols ne doivent-ils pas une partie de leur naissance aux Wisigots, & aux Vandales? L'Angleterre n'est-elle pas encore peuplée par les Descendans des Pictes, des Angiles, & des Saxons?

Voilà, dit M. Terlaine, des origines tout à-fait Allemandes, ou du moins Germaniques, pour parler un peu plus juste. Il faudroit que l'Anti-Baillet fût bien fier, je dis plus, bien ingrat, & bien dénaturé pour refuser de reconnoistre des Peres, & des Ayeux d'un Pays qui en a donné à tout ce qu'il y a de plus noble, & de plus qualifié dans l'Europe.

Quoy qu'il en soit, reprit M. de Rintail, l'*Anti-Coppenstein* estoit d'Allemagne comme plusieurs autres *Anti*. Il fut mis en lumiere l'an 1626. in IV°. dans la ville d'Erfurt en Turinge sous le titre d'*Anti-Coppensteinius, sive, Spongiæ Coppensteinianæ contra Papæo-Calvinismum directæ modesta & methodica Refutatio*. Il avoit pour Auteur un Theologien Protestant nommé Jean Himmelius qui avoit publié contre les Calvinistes, & contre nous quelque *Papæo-Calvinisme* que je n'ay point vû, & qui

n'eſt peut-être autre choſe que le Livre intitulé *Calvino-Papiſmus, ſive Harmonia Calvino-Papiſtica Theoretico-practica*, & imprimé dans la même ville d'Erfurt in IV°. l'an 1624.

Un Auteur Catholique nommé Jean André Coppenſtein entreprit de repouſſer cet Adverſaire, & voulut luy montrer que ce n'eſtoit pas aux Catholiques Romains, mais aux Lutheriens qu'il devoit aſſocier les Calviniſtes. Il donna pour titre à ſon Ouvrage *Concordia Lutherano-Calviniſtica* qui fait partie de ſon *Luthero-Calviniſme* compoſé de trois tomes in IV°. en 1624.

Himmelius ne manqua point de répliquer par un nouveau Livre, qu'il intitula *Concordia concors Papæ Calviniſtica oppoſita Concordiæ Lutherano-Calviniſticæ Joh. Andreæ Coppenſteinii*, & qu'il fit imprimer à Jhéne dans les terres du Duc de Saxe-Weimar l'an 1625. in IV°.

Coppenſtein ne crut pas devoir laiſſer ce dernier Ouvrage ſans Réponſe. Celle qu'il luy prepara, fut publiée l'année ſuivante à Francford ſur le Mein in VIII°. ſous le titre de *Spongia concordiæ Papæ-Calviniſticæ, quam Joh. Himmelius Concordiæ Lutherano-Calvi-*

niſticæ oppoſuerat, &c. Il ſeroit ſuperflu maintenant de vous dire que c'eſt ce Livre de l'Eponge qui a fait naître l'*Anti-Coppenſtein.*

Je trouve, dit M. de Brillat, la ſuite hiſtorique que vous venez de nous donner des Ecrits à qui l'Anti-Coppenſtein eſt redevable de ce qu'il eſt, aſſez courte, & aſſez claire. Nous ne ſerions pas moins curieux d'apprendre auſſi quelque choſe de la vie de ſon Auteur, & de celle même de Coppenſtein. Souvenez-vous donc de ce que M. Terlaine vous a dit ſur ce ſujet à l'occaſion de l'Anti-Cochlée.

☞ Je ne me ſuis pas trompé, repartit M. de Rintail, lorſque j'ay répondu à M. Terlaine que la vie & les actions des Ecrivains Catholiques, ſur tout de ceux qui n'ont eſté d'aucun Ordre Regulier, nous ſont ordinairement moins connuës que celles des Ecrivains Proteteſtans. Admirez tant qu'il vous plaira cette bizarrerie, & tirez-en telles conſequences que vous voudrez. Je vous diray que Jean Himmelius nâquit à Stolpe en Pomeranie l'an 1581. le jour de ſaint Jean l'Evangeliſte qui eſtoit un Mardy, & qu'il fut jumeau d'une ſœur qui vécut un an moins que luy. Il étudia

en diverſes Villes de la Saxe qu'il eſt peu utile de vous nommer. Aprés quelques voyages qu'il fit juſqu'aux extremitez de l'Allemagne, le Marquis de Bade George Frederic le fit Principal du College de Durlach ; & au bout de quatre ans, c'eſt à dire en 1612. il eut le même employ à Spire pendant deux ans, aprés leſquels on le fit Theologal, ou Predicateur de la Ville. Il paſſa Docteur en Theologie à Gieſſen en 1615. Ayant eſté enſuite ordonné Miniſtre à la Lutherienne, il devint Profeſſeur en Theologie au College de Sall, je veux dire dans l'Univerſité de Jhéne en Saxe. Il avoit épouſé deux femmes dont la premiere luy avoit donné beaucoup d'enfans. Il mourut l'an 1642. aprés avoir choiſi luy même le texte de ſon Oraiſon funebre.

Pour Coppenſtein, il faut vous avoüer que je n'ay encore pû découvrir ny le lieu, ny le tems de ſa naiſſance, & de ſa mort. J'ignore encore quels ont eſté ſes emplois & ſa profeſſion ; je ſçay ſeulement qu'il a trompé quelques Auteurs qui l'ont pris en quelques rencontres pour un Calviniſte ſur les titres de quelques Livres mal énoncez. Ses Ouvrages qui ſont en aſſez grand nom-

bre, & d'une maniere de controverſe aſſez approchante de celle de Cochlée, ſont tous ſuffiſans pour détromper ceux qui ſeroient encore dans cette opinion, & entre les autres, celuy qui parut à Francfort l'an 1627. ſous le titre *Ré-excalvinizatio catechetica adversùs Blaſium Tigurinum Calvino-Heidelbergenſis Catechiſmi Excalviniſati Recalviniſatorem.*

XIII.

ANTI-CORNÆUS.

L'ANTI-CORNÆUS eſt encore un fruit des Lutheriens d'Allemagne. Il a pour Auteur un Theologien de Roſtock nommé Jean George Dorſchæus, mais il faut vous dire en deux mots ce qui a donné occaſion à cet *Anti*. Il paroît que le Pere Wolffgang Herman, ou quelque autre Jeſuite d'Allemagne avoit intenté procés aux Proteſtans de la Confeſſion d'Ausbourg, pour n'avoir pas bien expliqué le Myſtere de la ſainte Trinité. Dorſchæus voulant juſtifier ſes confreres contre cette accuſation, compoſa un Livre Latin qu'il fit impri-

mer à Francford l'an 1645. in 12. ſous le titre de *Interventio pro Myſterio SS. Trinitatis ad actionem læſæ SS. Trinitatis, Eccleſiis A. Conf. à Jeſuitis intentatam contra Wolffg. Hermannum.* Non content de s'eſtre porté pour defenſeur des ſiens, il voulut attaquer les noſtres à ſon tour, & dreſſa une accuſation contre les Catholiques touchant le même Myſtere, & principalement ſur la Divinité du Fils de Dieu. Il publia ce nouvel Ecrit à Strasbourg l'an 1646 in 12. ſous le titre de *Detectio malæ fidei Papalis circa probationes SS. Trinitatis, & ſigillatim Deitatis Filii Dei adversùs Wolfg. Hermannum.*

Nous ne voyons pas que le Pere Wolffgang Herman (hors ſon Anti-Muller) ait entrepris de répondre à ces deux Libelles. Il ne crût peut-eſtre pas devoir y perdre le tems qu'il employoit plus utilement à des Ouvrages de pieté, & de Theologie Aſcetique. Mais le Pere Melchior Cornæus ſe chargea de cette commiſſion d'autant plus volontiers, qu'il faiſoit ſa principale occupation de combattre les Proteſtans par des Ecrits Polemiques. Il repouſſa rudement Dorſchæus ſur le Myſtere de la ſainte Trinité, & ſur divers autres ſujets

jets que le même Auteur avoit remuez de ſon temps. Voila ce qui irrita ce Proteſtant contre le P. Cornæus, & qui luy fit compoſer l'Ouvrage dont il eſt queſtion. Il le fit imprimer à Strasbourg l'an 1649. in IV°. ſous le titre d'*Anti-Cornæus*, ſive, *Vindiciæ Interventionis pro Myſterio Trinitatis contra Cornæum*, &c. Cet Ouvrage reveilla le Pere Wolffgang Herman qui avoit affecté de ne point répondre à Dorſchæus ſur les choſes dans leſquelles il l'avoit attaqué perſonnellement. Voyant donc que ce n'eſtoit point de l'intereſt particulier de Cornæus ſon confrere ny du ſien propre, mais de la cauſe publique de l'Egliſe Catholique qu'il s'agiſſoit eu cette rencontre, il prit la plume pour refuter Dorſchæus avec quelques autres Proteſtans dans un Livre écrit en Allemand dont j'eſpere vous parler en un lieu plus commode.

☞ Jean George Dorſchæus eſtoit né à Strasbourg l'an 1597. le 13. de Novembre d'un Pere qui eſtoit de Würtzbourg en Franconie, mais qui eſtoit venu ſe marier à Strasbourg. Ayant fait ſes études dans ſon Pays, il fut établi Miniſtre d'Enſiſheim en Alſace l'an 1622. deux ans aprés il fit un long

voyage dans les principales Univerſitez de Franconie, de Heſſe & de Saxe, & fut rappellé à Strasbourg au bout de trois ans pour remplir une Chaire de Theologie. Si nous en croyons M. Quiſtorp Miniſtre de Roſtock, il ne manquoit dés-lors à Dorſchæus que la ſeconde qualité de celles que l'Apôtre requiert dans un Evêque. Cette qualité ſi importante eſt celle *d'avoir une femme*, ſuivant l'explication que cet Auteur grave donne aux paroles de S. Paul. Si bien que Dorſchæus voyant qu'il tenoit à ſi peu de choſe pour devenir un Evêque complet prit une femme qui ne luy donna que ſix enfans quoy qu'il euſt vécu vingt-ſept ans avec elle. L'an 1653. il quitta la ville de Strasbourg pour aller s'habituer à Roſtock Ville Hanſeatique du Duché de Mecklebourg dans la Baſſe Saxe prés de la Mer Baltique. En 1654. il y fut reçu premier Profeſſeur en Theologie & en 1657. il ſe remaria à une veuve du Pays. Mais il falut quitter cette nouvelle épouſe avec la vie le jour de Noël de l'an 1659. aprés 62. ans & plus d'un mois de vie.

Ad Timoth. c. 3. unius uxoris virum Quiſtorp. ap VVit. memor. Theol. pag. 1349

Tel a eſté l'Auteur de l'Anti-Cornæus, il eſt juſte que je vous apprenne

auſſi ce que je ſçay de Cornæus. Il naquit à Brilow dans la Weſtphalie l'an 1598. il fut receu dans la Compagnie de JESUS l'an 1618. & y enſeigna le Grec & la Rhetorique juſqu'à ce que l'armée des Suedois qui s'eſtoit répanduë dans l'Allemagne luy ſervit de pretexte pour ſe retirer en France durant la Guerre. Il profeſſa la Philoſophie à Toulouſe pendant ſept ans. Aprés ſon retour en Allemagne, il enſeigna la Theologie Scholaſtique & la Controverſe à Mayence & à Würtzbourg durant l'eſpace de 15. ans. Il fut auſſi Recteur des Colleges de ſa Compagnie dans ces deux Villes, puis Predicateur de Dominicales à Mayence où il mourut le 13. de Mars l'an 1665.

☞ On parle d'un autre ANTI-CORNÆUS fait par le Sieur Seldius Lutherien Je pourray vous en dire un mot à l'article XXVII.

XIV.

ANTI-COSTER.

VOus avez peut-eſtre oüy dire, continua M. de Rintail, que les Calviniſtes ont preſque toûjours affecté de paroiſtre plus ſerieux que les Lutheriens dans leurs écrits.

Je ne vous diray rien de leur ſerieux, dit M. de Brillat, mais il m'a toûjours paru qu'ils eſtoient moins feconds dans leurs Satyres.

Leurs Satyres, ajoûta M. Terlaine, ne ſont peut-eſtre pas ſi nombreuſes que celles des Lutheriens. Mais je vous répons qu'elles ſont ſouvent plus vives, plus ſerrées & qu'elles ne leur cedent pas en aigreur.

Joignez, reprit M. de Rintail, vos ſentimens ſur les Satyres des Calviniſtes avec que je vous dis de leur ſerieux, & vous ne ſerez pas ſurpris de m'entendre dire que les Calviniſtes ayent fait moins d'*Anti* que les Lutheriens, ſoit qu'ils ayent aprehendé que l'idée de ce titre ne donnaſt quelque caractere de badinerie à leurs Satyres, ſoit qu'ils ayent

eu plus de ſoin de renfermer leur fiel dans les choſes que dans les mots. Ceux qui ont vû l'Anti-Coſter, l'Anti-Coton & d'autres ſemblables Satyres des Calviniſtes contre les Catholiques ne me demanderont pas d'autres preuves de ce que je vous dis.

L'ANTI-COSTER a pour Auteur un fameux Calviniſte, je dis plus, un chef de Secte parmy les Calviniſtes, c'eſt à dire, François Gomar Pere des Contre-Remontrans appellez Gomariſtes de ſon nom. Pour ſçavoir l'Hiſtoire de ſon Anti-Coſter, il faut remarquer que le Pere François Coſter Jeſuite avoit compoſé en Latin un Abbregé ou Manuel des Controverſes qu'il fit imprimer pour la premiere fois l'an 1585. à Cologne; puis reimprimer avec des corrections & des augmentations à Tournon en 1591. & en diverſes autres villes Catholiques ſous le titre d'*Enchiridion Controverſiarum præcipuarum noſtri temporis de Religione.* La multitude des éditions de cet Ouvrage jointe à diverſes Traductions qui s'en firent en Flamand, en Allemand, en François, en Italien, & peut-eſtre en Eſpagnol allarma un peu les Proteſtans qui prevoyoient ce qu'ils avoient à craindre

de ce Livre pour leur parti. Gomar fut un de ceux qui firent paroiſtre le plus d'inquietude ſur ce ſujet. Il entreprit de refuter le Manuel du P. Coſter, & il voulut faire voir en même temps qu'il en vouloit auſſi à la perſonne de l'Auteur par le titre d'*Anti-Coſterus* qu'il donna à ſa Réponſe. Il diviſa ſon Ouvrage en deux parties dont la premiere fut imprimée à Anvers in VIII. l'an 1599. & la ſeconde à Leyde l'année ſuivante dans la même forme. Gomarus pretendoit faire voir dans le premier Livre de la premiere partie de l'Anti-Coſter en quoy conſiſte la difference qu'il y a entre les Heretiques & les Catholiques, & dans le ſecond il avoit entrepris de traitter de l'Ecriture-Sainte. Mais pour la ſeconde partie, elle eſtoit deſtinée à repreſenter *le miroir de la vraye Egliſe de* JESUS-CHRIST. C'eſt au moins ce qu'il faiſoit eſperer au Public dans les titres de ces deux Volumes.

Le Pere Coſter qui avoit d'ailleurs aſſez bonne opinion du ſçavoir & de l'eſprit de Gomar, & qui voyoit qu'il ne s'eſtoit pas rendu mépriſable parmy ceux de ſa communion, ne jugea point à propos de le mépriſer. Il luy prepara

diverſes Réponſes moins pour ſes intereſts perſonnels que pour la cauſe publique de l'Egliſe. Il commença par un petit Avis qu'il luy addreſſa ſans le titre d'*Epiſtola ad Franciſcum Gommarum Anti Coſterum*, & qu'il fit imprimer à Cologne l'an 1600. in VIII. Ce Prelude fut ſuivi peu d'années aprés d'une Apologie reguliere pour ſon Manuel des controverſes. Elle parut dans la même ville & dans la même forme l'an 1604. Dés la même année il fit encore imprimer dans la même Ville un Traité de l'Egliſe contre le même Anti-Coſter. Non content d'avoir tant travaillé en Latin, il écrivit encore en Flamand contre luy ſous le titre de *Bouclier des Catholiques contre l'Hereſie*, & il fit imprimer cet Ouvrage à Anvers l'an 1606. Mais j'ay oüy dire à des perſonnes qui ont vû ce Bouclier que ce n'eſt autre choſe que ſon Manuel des controverſes tourné en Flamand augmenté de quelques reflexions contre l'Anti-Coſter.

☞ François Gomar eſtoit né à Bruges en Flandre l'an 1562. Il fut élevé de bonne heure dans le Calviniſme. Mais il n'eſtoit encore qu'au milieu de ſes études, lors qu'il paſſa en Angleterre avec pluſieurs autres perſonnes de la

nouvelle Secte qui apprehendoient pour la liberté de leur Religion dans un Païs où les Catholiques estoient les Maistres. De là il passa en Allemagne, & acheva ses études de Theologie à Heidelberg. Aprés il fut Ministre ou du moins Predicateur à Francford sur le Mein, jusqu'à ce qu'il fut appellé à Leiden pour y enseigner la Theologie. Depuis il fut Pasteur à Middelbourg en Zelande où il enseigna aussi l'Hebreu & la Theologie aprés s'estre marié à Leyde. Il devint ensuite Professeur en Theologie dans l'Université de Groningue. Vous sçavez ce qu'il a fait & écrit contre les Remontrans, principalement aprés la mort d'Arminius leur chef, j'ajoûteray seulement qu'il mourut l'an 1641. âgé de 79. ans.

Ne croyez pas que le Pere François Coster soit moins celebre parmi nous. Il nâquit à Malines en Brabant l'an 1531. & il alla étudier à Rome l'an 1552. dans le nouveau College des Jesuites. Saint Ignace de Loyola qui vivoit encore, l'envoya à Cologne en 1556. pour tâcher de mettre la doctrine & les études de sa Compagnie en reputation, dans le College des trois Couronnes qui estoit nouvellement établi. Il y en-

ſeigna l'Ecriture ſainte & l'Aſtronomie avec tant de ſuccés, qu'il donna envie à pluſieurs Enfans de la Ville d'embraſſer l'Inſtitut de ſaint Ignace. Il paſſa Docteur en Theologie dans l'Univerſité de la Ville le dixiéme de Decembre 1564. Ayant fait les quatre vœux ſolennels, il fut ſouvent Recteur de College, & trois fois Provincial. C'eſtoit un homme infatigable aux exercices de la penitence ſur luy même, & de la charité ſur les autres. Je vous ay fait remarquer au ſujet de Dorſchæus, & de divers autres Auteurs d'*Anti*, que les Paſteurs, & les autres Eccleſiaſtiques des Proteſtans font ſouvent conſiſter la perfection de leur état dans les plaiſirs d'une vie conjugale, & qu'ils encheriſſent même ſur le Precepte de ſaint Paul qui ne veut point de bigames. Coſter au contraire auroit pû mettre ſa gloire & ſon honneur dans la profeſſion d'une Virginité Chreſtienne. Car ſelon Alegambe, il avoit avoüé ingenûment qu'il l'avoit toûjours conſervée inviolablement, ſans qu'une ſeule penſée y eût jamais donné la moindre atteinte. Il mourut à Bruxelles le ſixiéme de Décembre de l'an 1619. ſans avoir jamais eu d'autre

maladie que celle qui le fit sortir de ce monde à 88. ans.

XV.

ANTI-COTON.

DE tous les Predecesseurs de l'Anti-Baillet, je n'en connois pas qui ayent tant fait de bruit que l'ANTI-COTON. L'avantage qu'il a d'estre connu de tout le monde, pourroit me dispenser de vous en faire de longs discours. (Souvenez-vous, Monsieur, que c'est toûjours M. de Rintail qui parle.) Mais quoy qu'il n'y ait point de Satyre plus connuë que celle-là, on auroit sujet de dire qu'il y a peu d'Auteurs moins connus que celuy de cette Satyre; & ce n'est pas à moy qu'il faut vous adresser, si vous estes en peine de le connoistre.

C'est une affaire, luy dis-je, qui paroît estre du ressort de l'un de nos amis qui s'est chargé de la *Découverte des Auteurs deguisez*, nous le consulterons sur ce fait. Passez de l'Auteur à l'ouvrage, & lisez au moins ce que vous en avez recueilli sur vostre cahier.

Je veux, repartit-il, vous épargner la peine de consulter l'amy dont vous parlez ; jay fait cette démarche avant vous ; & si vous n'estes pas plus difficile que moy, vous vous contenterez de la réponse qu'il me fit, lorsque je le priay de me dire quel estoit l'Auteur de l'Anti-Coton.

Il me dit qu'il croyoit le Pere d'Orleans plus sçavant que luy sur ce sujet : mais qu'avant la publication que ce Pere avoit faite de la vie du Pere Coton, il n'avoit sçû que deux personnes soupçonnées d'avoir composé l'*Anti-Coton*.

La premiere de ces deux personnes est le fameux Ministre Pierre du Moulin à qui les deux tiers des Calvinistes donnoient l'Anti-Coton dans le tems de la nouveauté. Il me montra sur ce sujet un endroit de la vie que l'on a faite de ce Ministre en Latin, & je fus si surpris de l'air decisif dont l'Auteur de cette vie en a parlé, que je voulus prendre le passage sur mes tablettes pour en faire part à d'autres Il porte ces termes : *Post nefariam magni Regis cædem Molinæus Librum edidit cui titulus est* Anti-Coton. *Libro nomen suum non apposuit Molinæus. Eum tamen Libri Auctorem*

Pag. 705. Coll. Bates. edit. Londin.

fuiſſe nemo dubitavit. Mais vous allez voir que cet Auteur a trop avancé, lorſqu'il a prétendu que perſonne n'a douté de ce fait.

Th. Hyd. & alii paſſ. Alb. Idal. N.

L'autre perſonne eſt un nommé *Pierre du Coignet*, qui dans l'eſprit de divers François, & de quelques Anglois a paſſé long-tems pour l'Auteur de cette Satyre. Il ſemble même qu'il ayt eſté reconnu pour tel par pluſieurs Jeſuites, du nombre deſquels je ne puis vous nommer preſentement que le Pere Richeome, & le Pere Garaſſe. Leur ſoupçon avoit pour fondement les trois lettres Capitales P. D. C. avec leſquelles l'Auteur de l'Anti-Coton avoit ſigné ſon Epitre dedicatoire à la Reine.

Je me ſouviens, dit M. de Brillat, d'un *Pierre du Coignet*, c'eſt à dire d'un fantome ridicule que la populace autrefois animée par les Partiſans de la Cour de Rome avoit formé pour luy ſervir de jouët ſur le nom du celebre *Pierre de Cuigneres* Avocat General du Parlement de Paris, Defenſeur renommé de la ſouveraineté de nos Roys, & des droits de leur Couronne.

Je m'eſtois imaginé d'abord, reprit M. de Rintail, que l'on pouvoit avoir eu recours à un ſemblable ſpectre pour

remplir le vuide des trois lettres capitales de noſtre Auteur : mais je me ſuis blâmé moy-même de cette precipitation depuis que j'ay appris qu'il y avoit eu dans Paris un Pierre du Coignet vivant du tems de Henry le Grand, & qu'il eſtoit l'ami d'Eſtienne Paſquier.

D'Eſtienne Paſquier, dit M. Terlaine ; il n'en faut pas davantage pour le juger capable d'avoir fait l'Anti-Coton. Mais eſtoit-ce un Calviniſte ?

Je ne connois pas aſſez du Coignet pour vous dire de quelle Religion il eſtoit, repartit M. de Rintail. A vous dire le vray, j'apprehende que quelque cenſeur ne vienne m'accuſer d'avoir mal placé l'Anti-Coton en le mettant au rang des ſatyres des Heretiques contre les Catholiques. J'avouë que la pluſpart de ceux qui l'ont refuté par leurs Ecrits, nous ont dépeint ſon Auteur comme un Heretique, & comme un des plus fins, & des plus diſſimulez d'entre les Huguenots de France, qui avoit affecté de paroiſtre Catholique pour mieux jouër ſon perſonnage. Mais d'un autre coſté lorſque je vois que de divers Ecrivains des Jeſuites qui en ont parlé, les uns l'ont exhorté à faire penitence de ſes mediſances, & de ſes menſon-

Exa Categ. pag. 39.

ges, comme on exhorteroit de mauvais Catholiques; & que les autres nous assurent qu'il s'est repenti serieusement, & qu'il s'est fait Religieux pour avoir lieu de rendre sa penitence plus solide, & plus perseverante: je me crois obligé de reconnoistre que si du Coignet estoit Huguenot, il n'est pas l'Auteur de l'Anti-Coton. Ainsi, Messieurs, vous me voyez rentrer dans l'état d'où j'avois essayé de sortir, j'entens, dans mon ignorance.

J'avois donc raison, Monsieur, luy répondis-je, de vous dire que vous pouviez laisser l'Auteur, & vous contenter de nous faire l'histoire de l'Ouvrage.

Pour ne vous pas refuser cette satisfaction, dit M. de Rintail, je commenceray l'histoire de l'Anti-Coton par un petit Ecrit que le Pere Coton publia quelques mois aprés la mort du Roy Henry le Grand le XII. de Juillet de l'an 1610. à Paris in octavo sous le titre de *Lettre declaratoire de la doctrine des Peres Jesuites conforme aux Decrets du Concile de Trente*. Cette Lettre estoit addressée à la Reine Regente mere de Loüis XIII. & on luy marquoit que les ennemis de la Compagnie de Jesus voulant profiter de l'absence des principaux

de ſes Peres occupez à la translation du cœur du Roy à la Fléche, avoient repandu des calomnies atroces contre la Compagnie à l'occaſion d'un mauvais Livre compoſé par Mariana Jeſuite Eſpagnol. Comme ſi les Jeſuites de France devoient eſtre reſponſables des opinions particulieres d'un étranger qu'ils avoient condamné dans une aſſemblée Provinciale, auſſi-bien que le Parlement de Paris.

M. F. an. 1610 fol. 494, 500.

Cette Lettre ayant donné du chagrin à ceux qui ſouhaitant de nuire aux Jeſuites, n'eſtoient pas contens que le Pere Coton ſe rangeât ſi volontiers du coſté du Parlement & de la Sorbonne, ne manqua point d'attirer divers Libelles ſur la perſonne du Pere Coton, & ſur toute ſa Compagnie. Mais il n'en parut pas de plus violent que la fameuſe Satyre de l'ANTI-COTON qui effaça preſque tous les autres Libelles par ſon éclat. Cette Satyre fut miſe au jour dans Paris le douziéme Septembre de la même année 1610. ſans nom d'Auteur & d'Imprimeur ſous le titre d'*Anti-Coton*, ou *Refutation de la Lettre declaratoire du Pere Coton, &c.* C'eſt un ouvrage de cinq chapitres qui ſe trouva en tres peu de tems repandu dans les principales

Villes du Royaume.

Les ennemis du Pere Coton, ou plûtoſt de la Compagnie entiere des Jeſuites craignant que cette Satyre compoſée en Langue vulgaire ne pût point franchir les limites de la France, uſerent de tant de diligence pour la traduire en Latin, qu'elle ſe trouva dés la même année expoſée en vente à la Foire de Francfort. L'année ſuivante, il en parut encore une Verſion Angloiſe imprimée à Londre in quarto, & une autre en Italien preſque dans le même tems ſans qu'on y exprimât le lieu de l'impreſſion. Mais cette Verſion Italienne fut la plus mal traitée de toutes pour avoir oſé paroître en un Pays d'Inquiſition.

Decr. Cong 16. Mart. 1621- Ind. XI. VII.

Alors le jeune M. de S. Yon me dit à l'oreille qu'il ſçavoit bien la diſgrace qui eſtoit arrivée à l'Anti-Coton Italien. Je luy demanday quelle eſtoit cette diſgrace : Il me répondit en riant, *qu'il avoit eſté immolé à Vulcain par un Sacrificateur de la race de Monſignor Gigolo.*

M. de Rintail qui l'entendit, ne put s'empêcher de ſourire. Il faut, dit-il, paſſer ces expreſſions échappées à un jeune Humaniſte qui aime quelquefois à

ſe divertir. M. de S. Yon s'expliquera d'une maniere plus ſimple, & plus grave, lorſque l'âge l'aura meuri.

Revenons à l'Anti-Coton François, dit M. de Brillat, & apprenez-nous quelle fut ſa fortune.

Ses avantures, reprit M. de Rintail, furent aſſez bizarres, ſelon qu'il luy arriva de tomber dans les mains de perſonnes bien ou mal intentionnées pour l'Eſtat, ou pour les Jeſuites. Vous pourrez les apprendre plus ſurement du Pere d'Orleans Jeſuite qui en a rapporté une partie dans la vie du Pere Coton que vous voyez ſur cette tablette parmi mes Livres. Il ſuffira que je vous faſſe la lecture de cet endroit.

Auſſi-toſt M. de S. Yon ſe leva pour prendre le Livre ſur la tablette, & demanda à M. de Rintail qu'il luy fût permis de faire luy-même la lecture à la compagnie. Nous fûmes ravis d'entendre lire avec tant de grace & de netteté, & peut-eſtre contribua-t il un peu au contentement que nous eûmes de ce que le Pere d'Orleans a écrit de l'Anti-Coton. Comme je ſçay que vous n'avez pas le Livre, j'ay voulu vous épargner la peine de le chercher, en copiant l'endroit que je vous envoye.

Liv. 3 p. 148. & suiv. Le Pere Coton ne fut pas plûtoſt retourné à la Cour, qu'il trouva la fameuſe Satyre de l'Anti-Coton qui couroit le monde. C'eſtoit un Libelle où toute la haine des ennemis de la Compagnie, & toute l'envie de ceux du Pere Coton s'eſtoit repanduë avec d'autant moins de ménagement, qu'elle avoit eſté plus long-tems retenuë par l'autorité du feu Roy; de ſorte que comme un torrent qui vient une fois à forcer ſes digues, fait payer ſon retardement par tout où il porte ſes flots, de même la fureur de ceux qui ne pouvoient ſouffrir ny la proſperité des Jeſuites, ny la faveur du Pere Coton, ne trouvant plus dans ſon chemin le Grand Henry pour l'arrêter, repandit ſur eux tout le fiel qui peut entrer en des ames déterminées à ne rien épargner pour nuire.

On douta ſi l'on répondroit. Le ſerviteur de Dieu ne le vouloit pas. Il avoit appris du feu Roy ſon Maiſtre que ces Satyres ne décrient que leurs Auteurs, dont le nom ſeul ſert d'Apologie à ceux contre qui ils écrivent. Il eſtoit perſuadé que de tels Ouvrages portent avec eux leur contre-poiſon dans la paſſion qui y paroît, comme le monſtre de Tobie portoit dans ſon fiel le remede

de ſon venin ; & l'experience luy ayant fait voir que ce grand nombre de Libelles qu'on a faits de tout tems contre la Compagnie, ne l'avoit pas empêchée juſques-là de devenir aſſez conſiderable pour meriter la haine des Libertins, il regardoit ces ſortes d'écrits comme des armes émouſſées qui au lieu de faire des playes par leurs calomnies, peuvent ſervir par des avertiſſemens utiles de préſervatifs contre de veritables fautes.

Mais l'uſage du temps eſtoit de répondre, & des Gens ſages ayant remontré au Pere Coton qu'il faloit quelquefois convaincre la médiſance, pour la decrediter, l'obligerent à faire la Reponſe qui parut au libelle de l'Anti-Coton, où aprés avoir refuté ce que ſes Adverſaires objectoient à la Compagnie en general, il fit voir la fauſſeté de ce qu'ils luy impoſoient à luy en particulier par des témoignages ſi authentiques de Villes & de Provinces enticres, qu'il euſt pû oſter pour jamais l'envie d'écrire aux faiſeurs de Libelles, ſi telles Gens n'aimoient mieux ſouffrir la confuſion d'eſtre repris de menſonge que de ſe priver du plaiſir de medire.

» Mais il n'y eut point de meilleure
» Apologie pour le Pere Coton & pour
» ſa Compagnie que l'horreur extreme
» qu'eut la Reine & la plus ſaine par-
» tie de la Cour d'un Libelle ſi em-
» porté. Ainſi il fit du bien aux Jeſuites,
» au lieu de leur faire du mal. Car com-
» me la Reine avoit bien vû que cet
» Ouvrage n'avoit eſté mis en lumiere
» qu'à deſſein de l'aliener de cet ordre,
» & de faire perdre au Pere Coton, en
» le luy rendant odieux, la place qu'il
» tenoit auprés du Roy, elle s'attacha
» d'autant plus à vouloir qu'il accom-
» pagnaſt le jeune Monarque dans tous
» ſes exercices de devotion. Elle donna
» même aux Ennemis du ſerviteur de
» Dieu le chagrin de luy conſerver l'em-
» ploy de Confeſſeur du Roy qu'il exerça
» publiquement à la ceremonie du Sa-
» cre. . . . .

Telle fut la deſtinée de cette Satyre. L'Anti-Coton (ajoûte le Pere d'Orleans dans la ſuite de ſon Livre) en
» pouvoit avoir une plus glorieuſe à ceux
» contre qui il avoit eſté fait, ſi la mode-
» ſtie de celuy qui y eſtoit le plus intereſ-
» ſé, l'eût voulu permettre. L'Auteur
» eſtoit un homme en qui la haine n'avoit
» pû étouffer la conſcience. Les remords

en furent ſi vifs, qu'ils l'obligerent à « quitter le monde, & à ſe retirer dans « un Cloître pour y faire penitence de « ſon peché. Sa retraite n'appaiſa pas la « ſyndereſe ; plus il approcha de Dieu, « plus Dieu luy fit ſentir la neceſſité de « reparer l'injure qu'il avoit faite à ſon « prochain. Dans cet état, il s'adreſſe au « ſaint Homme, & luy fait offre de ſe re- « tracter de tout ce qu'il avoit dit dans « l'Anti-Coton, par un Ecrit public, & « authentique. On peut juger quel avan- « tage une pareille retractation auroit « donné dans le monde à la cauſe des « Jeſuites. Le ſerviteur de Dieu ne vou- « lut pas neanmoins donner cet embarras « à ce Religieux, ny faire cette confuſion « à ſes ennemis. Le public ayant fait ju- « ſtice à l'innocence, il crut qu'il devoit « faire quelque miſericorde au crime, ſur « tout dans un homme qui le reconnoiſ- « ſoit, & qui en faiſoit une ſi grande pe- « nitence. «

Voila Monſieur ce que j'ay tiré du Livre du Pere d'Orleans ſur l'Ouvrage & l'Auteur de l'Anti-Coton dans deſſein de vous faire plaiſir. Je reviens à la ſuite du cahier de M. de Rintail qui reprit la parole aprés que M. de S. Yon eut ceſſé de lire. Ne vous imagi-

nez pas, nous dit-il, que la Réponſe dont il eſt parlé dans la vie du Pere Coton ait eſté la ſeule que l'on ait oppoſée à l'Anti-Coton. Ce Pere avoit peut-eſtre raiſon, lorſqu'il eſtimoit qu'on devoit abandonner cette Satyre à ſa mauvaiſe fortune, & la laiſſer perir dans l'oubli & dans le mépris du genre humain. Mais s'étant laiſſé perſuader par d'autres raiſons, qu'il devoit une Apologie publique à ſa Compagnie, & à ſoy même, ſon exemple eut tant de ſuite, que l'on vit naître en fort peu de tems neuf ou dix autres Réponſes qui par leur groſſeur, & par la qualité de leurs Auteurs, firent certainement plus d'honneur à l'Anti-Coton, qu'il n'en meriroit.

Ces Réponſes, dit M. de Brillat, ont-elles fait reſtitution à l'Anti-Coton ? Luy ont-elles renvoyé ſes injures, & ſes mediſances ? N'ont-elles rien laiſſé perdre ?

Voudriez-vous, reprit M. de Rintail, qu'on eût tout ramaſſé ? Le moyen de ne rien laiſſer tomber ? Ce que je puis vous dire, c'eſt qu'il s'en trouve parmi ce grand nombre qui n'ont pas moins de feu que l'Anti-Coton, & qui n'ont pas même fait difficulté de porter

ſur leur front un caractere de veritable Satyre. Mais vous remarquerez s'il vous plaît, que pas une n'a eſté caracteriſée du nom d'*Anti* ; & que de tous ceux qui ont attaqué du Moulin, ou du Coignet qu'ils croyoient caché ſous le maſque d'Anti-Coton, il ne s'en eſt pas trouvé qui euſſent voulu donner à leur Réponſe le titre d'*Anti-Coignet*, ou d'*Anti-Moulin*. Car vous me permettrez de conter pour rien ce que l'un d'entre eux a dit de luy-même pour plaiſanter par une piece élegiaque inſerée dans une eſpece de Satyre Menippée lorſqu'il s'eſt appellé

Anti-Molendinus, Anti-Carentonius.

Je ne m'aſſujettiray pas, continua M. de Brillat, à vous marquer l'ordre des tems auſquels ces Réponſes commencerent à paroiſtre : mais je vous diray qu'on déliberoit encore à Paris ſi l'on devoit répondre à l'Anti-Coton, lorſqu'on vit ſortir une Réponſe des preſſes d'Ingolſtad Ville de Baviere.

Vous me ſurprenez, dit M. Terlaine; il faut qu'il y ait du myſtere dans ce que vous dites.

Il n'y en a pas plus que dans voſtre

étonnement, repartit M. de Rintail. Vous connoiſſez Jacques Gretſer ce fameux Jeſuite Allemand l'un des plus vigoureux Athletes que la Compagnie de Jeſus ait fournis à l'Egliſe Romaine contre les Proteſtans ; cet homme qui jettoit les Livres en moûle ; à qui les volumes ne coûtoient que ce que les pots coûtent à un habile Potier. Gretſer n'eut pas plûtoſt vû un exemplaire de la Traduction Latine de l'Anti-Coton tout fraîchement arrivée à la Foire de Francfort, qu'il prit la plume pour le refuter, ne jugeant pas qu'il fût beſoin de deliberation pour repouſſer un mal ſi preſent. Il écrivit ſa Réponſe en Latin, & la publia dés l'an 1610. ſous le titre de *Lixivium Anonymo Fabulatori*, ſeu *ut vocant*, *Novellanti qui eadem Henrici IV. Regis Galliæ in Jeſuitas confert.* L'Ouvrage fut jugé digne d'eſtre lû par les femmes, & par le petit peuple d'Allemagne, afin de prevenir les eſprits contre la Satyre. Ce fut dans cette intention que le Pere Conrad Wetter prit la peine de traduire en Langue vulgaire l'Ouvrage de ſon Confrere, & luy donna un titre équivalent à celuy que Gretſer avoit mis au Latin, ſi ce n'eſt qu'il ajoûta que *cette leſſive eſtoit*

eſtoit pour lever la teſte mal-ſaine d'un Miniſtre anonyme pour faire voir qu'on croyoit en Allemagne que l'Anti-Coton eſtoit l'ouvrage d'un Miniſtre.

Je ne pretens pas me ſervir de cet exemple pour relever le zele des Allemans au deſſus de celuy des François. Il ſe trouva dans noſtre païs bien des Gens qui ne furent pas les maiſtres de leur indignation, & qui ne crurent pas devoir imiter la patience du Pere Coton. On en apperceut des marques dans la conduite de ceux qui publierent dans Paris *le Fleau d'Ariſtogiton* quelque mois aprés l'Anti-Coton, dont on peut dire qu'il preſſoit les talons dans toutes les maiſons de la ville où il entroit.

Peu de temps aprés, mais toûjours la meſme année, on vid venir ſur les rangs d'verſes autres perſonnes qui faiſoient p ofeſſion de n'épouſer dans cette querelle que les intereſts communs de l'Egliſe Catholique.

Tels furent M. de Montreal, M. Pelletier, & M. de Courbouzon Montgommery, que le P. Richeome appelle des *Gentilshommes d'honneur & de vertu, tres-bien informez des maximes de la ſecte de l'Anti-Coton & de la doctrine des Jeſuites.* Cet Auteur ajoûte que *beaucoup* pag. 77. de l'Examen cacez. & pag. 37.

*Il y eut une Femme de ce nombre, mais on se contente de l'appeller Amazone sans la nommer.

d'autres perſonnes ſous divers noms donnerent alors pluſieurs pieces de leurs éloquens & pieux Ecrits en faveur de la cauſe des Jeſuites, & qu'ils ſoûtinrent vaillamment le droit de leur Compagnie.* Je n'aſſurerai pas que Montreal, Pelletier, & Courbouzon fuſſent des noms empruntez par ceux qui ne vouloient point paroître ſur la Scene le viſage découvert : mais je puis vous dire que l'année 1610. n'eſtoit pas encore expirée que l'on vid ſortir de la preſſe à Niort en Poitou in VIII°. un libelle contre le dernier en faveur de l'Anti-Coton ſous le titre de *Remerciment des Beurrieres de Paris au ſieur de Courbouzon.*

L'année ſuivante produiſit encore un grand nombre de Réponſes à l'Anti-Coton. Je me ſouviens entre les autres de celle de Béhote, de celle d'Eudémon-jean, & de celle de Bonald. Adrien Béhote n'eſtoit point de la Compagnie du Pere Coton. C'eſtoit un Archidiacre de Roüen à qui l'on a donné la qualité de pieux, & de diſcret pour ſon temps. Son livre parut à Roüen l'an 1611. in VIII°. ſous le titre de *Réponſe à l'Anti-Coton pour la défenſe des Peres Jeſuites.* Pour André Eudæmon-jean, c'eſtoit un Jeſuite Grec venu de la Canée en Can-

die, & iſſu de la famille Imperiale des Palæologues de Conſtantinople. Ayant eſté élevé à Rome, il mit toute ſon étude dans la Controverſe qu'il employa enſuite contre les Proteſtans. Il ne crut pas ſortir des deſſeins qu'il avoit pris de conſacrer ſes talens à la défenſe de l'Egliſe Catholique, lorſqu'il entreprit de refuter l'Anti-Coton. Ce qu'il fit ſur ce ſujet parut à Mayence l'an 1611. in VIII°. ſous le titre de *Confutatio Anti-Cotoni, qua reſpondetur calumniis ex occaſione cædis Regis Chriſtianiſſimi, & ſententia Marianæ ab Anonymo quodam in Petrum Cotonum & Socios ejus congeſtis.*

La Réponſe de François Bonald à l'Anti-Coton fut encore une des productions de l'an 1611. in VIII°. je ſçay que le P. Alegambe, le P. Sotwel, & les autres qui ont tâché de recueillir les écrits du P. Bonald n'ont point fait mention de cet ouvrage, mais je veux vous montrer un chemin plus court pour abreger la peine que vous donneroit cette recherche. Vous voyez ſur ma table ce volume in VIII°. couvert d'un parchemin uſé de vieilleſſe, prenez la peine de l'ouvrir, & vous y trouverez la Réponſe de Bonald qui fait la troiſié-

me des pieces de ces temps-là qui ſe trouvent ramaſſées dans ce Recueil. Bonald eſtoit un Jeſuite de Mande en Givaudan qui mourut à Moulins trois ans aprés la publication de ſa Réponſe à l'Anti-Coton.

Nous pourrions conter auſſi parmi les productions de la meſme année deux autres ouvrages compoſez par deux Peres de la meſme compagnie, l'un en Latin par Jean Perpezat Jeſuite de Brive au Dioceſe de ſaint Flour, imprimé à Lyon in VIII°. ſous le titre d'*Apologetica Reſponſio adverſus Anti-Cotoni & Sociorum criminationes :* L'autre en Anglois par Thomas Owen ou Odoënus Jeſuite d'Angleterre, publié à ſaint Omer ſous un titre aſſez ſemblable. Mais l'un & l'autre de ces ouvrages ne ſont que des Traductions du François de la Réponſe Apologetique dont il eſt parlé dans la vie du Pere Coton, & c'eſt par une erreur qui ne ſe trouve pas dans Alegambe, que Sotwel a écrit que
p. 487. le Latin du Pere Perpezat eſt une traduction du François du P. Loüis Richeome.

Je replique pour Sotwel, dit M. Terlaine en interrompant M. de Rintail ; je me ſouviens d'avoir vû autrefois une

Réponſe de Richeome à l'Anti-Coton en François. Eſt-il impoſſible que le Latin de Perpezat ſoit une Traduction du François de Richeome ?

Il n'y a, reprit M. de Rintail, qu'une difficulté qui n'empêche de vous avoüer que cela eſt poſſible. C'eſt que Richeome n'a publié ſon écrit que deux ans aprés Perpezat. Mais quand vous voudrez vous convaincre que la choſe, poſſible ou non, n'eſt point ainſi actuellement, confrontez Perpezat avec Richeome.

L'ouvrage de ce dernier que vous qualifiez de Réponſe, fut imprimé à Bourdeaux l'an 1613. in VIII°. ſous le titre d'*Examen categorique du libelle Anti-Coton, auquel eſt corrigé le Plaidoyé de Me Pierre de la Marteliere, Avocat au Parlement de Paris; & pluſieurs calomniateurs des Peres Jeſuites refutez; & les Droits inviolables de la Majeſté & Perſonne des Rois défendus.* Le livre eſt gros, mais ſa groſſeur ne doit pas eſtre un prejugé contre la diligence de ſon Auteur, qui n'a jamais eſté accuſé de pareſſe quand il eſtoit queſtion de prendre la plume pour la défenſe de ſa Compagnie. Il l'avoit envoyé à Paris dés l'an 1611. pour y ſubir

la preſſe ; mais les Jeſuites & quelques Seigneurs de la Cour, eſtimant que les Réponſes qu'on avoit déja faites à l'Anti Coton étoient ſuffiſantes, le Pere Richeome acquieſça pour quelque temps à leur ſentiment, juſqu'à ce que s'étant apperceu que l'Anti-Coton donnoit encore quelque ſigne de vie, il crut *qu'il falloit continuer la batterie par repriſes reïterées, & le lapider à pluſieurs bras & cailloux*, pour me ſervir de ſes expreſſions.

Epitr. au Chancel. de Silleri.

Je ſouhaiterois, dit M. de Brillat, qu'en nous faiſant le dénombrement de tant de Réponſes, vous vouluſſiez nous diſtinguer celles que vous diſiez porter un caractere de Satyre d'avec celles qui ſont de ſimples Réfutations ou des Défenſes Apologetiques.

Juſqu'ici, répartit M. de Rintail, je ne vous ai point donné lieu de me ſoupçonner de diſſimulation en faiſant paſſer des Satyres pour Réponſes. Je ne connois que deux Satyres de celles qu'on a pû répandre contre l'*Anti-Coton*, encore n'ont-elles pas deux Auteurs differens. La premiere eſt le Teſtament d'Anti-Coton avec commentaire, dreſſé ſur le modele ancien du fameux Teſtament de Grunnius Corocotta Porcellius que

M. de saint Yon vous recitera par cœur quand il vous plaira. Cette piece a pour titre *Testamentarius Anti Cotonis Codex nuper inventus & ad fidem Manuscriptæ membranæ castigatus reformatusque.* Cet ouvrage n'est point different de celuy qui court par le monde sous le nom d'*Elixir Calvinistique*, & qui paroît avoir esté imprimé à Anvers, quoi que la premiere feüille marque que ce fut à Charenton chez Jean le Meusnier l'an 1615. in VIII°. L'autre Satyre avoit paru dés l'année précedente sous le titre d'*Horoscopus Anti-Cotonis, ejusque Germanorum Martillerii & Hardivillerii vita, mors, cenotaphium, Apotheosis.* Elle est du mesme Auteur, de la mesme forme & de la mesme boutique que l'Elixir; & quoique le nom du lieu de l'impression n'y soit pas marqué, celuy de l'Imprimeur Jerôme Verdussius nous fait assez connoître la ville d'Anvers. Mais il est à remarquer que ni le Pere Cotton ni les autres Peres Jesuites n'ont voulu prendre aucune part à ces libelles, ne jugeant pas que leur Compagnie eust besoin de recourir à la Satyre pour se défendre. En quoi l'on peut dire que l'Inquisition des Païs étrangers s'est trouvée d'accord avec eux, puis que nous trou-

vons l'Horoſcope de l'Anti-Coton dans l'*Index* des livres défendus.

Pag 151. Ind. Sotom.

Eſt-ce donc à deſſein, lui dis-je, que vous vous êtes abſtenu de nommer l'Auteur de ces deux Satyres ? ſont-elles anonymes, & du nombre de ces Enfans qui ne connoiſſent pas leurs Peres, ou qui n'en ſont pas reconnus ?

Elles ſont de cette derniere eſpece, me répondit-il, quoy qu'elles ne ſoient pas anonymes. Je vous dirai, ſi vous le ſouhaittez le nom de leur Auteur, mais je ne crains pas de l'expoſer par cet endroit au danger de vous le rendre reconnoiſſable. Il s'eſt appellé André Scioppius, frere de Gaſpar.

Scioppius pour les Italiens ; Schoppius pour les Allemans.

C'eſt ſe mocquer de nous, repartit M. de Brillat, de nous dire qu'un homme eſt frere de Gaſpar Scioppius, & de pretendre qu'il ne laiſſera pas de nous eſtre inconnu. Y a-t-il un nom plus connu dans toute la Republique des Lettres que celuy de Scioppius ?

Aſſurément, ajoûta M. Terlaine, il y a du myſtere à tout cela. Je me picque un peu de ſcience genealogique dans les familles des Sçavans. Mais je ſuis preſt de parier, ou que Gaſpar Scioppius n'a point eu de frere, ou qu'il n'en a point eu qui ait écrit. Je ſçay qu'il y

avoit au commencement de noſtre ſiecle un André Schoppius dans la Saxe qui eſtoit Lutherien, mais on ne me perſuadera pas qu'il fuſt proche parent de Gaſpar.

Vous eſtes trop bon, dit M. de Rintail à M. Terlaine, de vous arreſter à la proprieté des mots. Vous qui avez eſté nourri & formé parmi les Proteſtans, vous eſtes encore excuſable de ne connoître point d'autre fraternité ni d'autre paternité que la naturelle. André Scioppius pouvoit eſtre frere de Gaſpar comme ſaint Auguſtin l'eſtoit de Petilien, aux termes de ſaint Auguſtin. Je dis plus, Gaſpar pouvoit ſans mentir, & dans le langage ordinaire à l'égard des Religieux, appeller André ſon frere. Mais j'ay à vous prier de ne me pouſſer point à l'extremité ſur la revelation du ſecret que je veus garder à noſtre pretendu Scioppius. Croyez ſeulement qu'en matiere de Satyres s'il n'eſtoit point le frere de Gaſpar il meritoit de l'eſtre.

Ce n'eſtoit pas à un homme de ce caractere que la Compagnie des Jeſuites avoit confié ſa cauſe & ſa défenſe. Cet honneur avoit été conferé tout d'une voix l'Auteur de la *Réponſe Apologetique à*

l'Anti-Coton, qui parut dés l'an 1611. au mois de Janvier imprimée à Paris. Le Public eut pour cet ouvrage toute la conſideration que merite une piece autoriſée, auſſi fut-ce ſur luy que tomba principalement le chagrin des amis ou des défenſeurs de l'Anti-Coton. Je ne mets pas de ce nombre ceux qui porterent la Faculté de Theologie aſſemblée en Sorbonne le premier jour de Février de la meſme année à examiner quelque point de cette Réponſe, parce qu'ils ont proteſté dans la meſme aſſemblée qu'ils ne prétendoient pas *noter cette Apologie* en quelque façon que ce fuſt, mais ſeulement demander à la Faculté un éclairciſſement ſur l'autorité du Concile de Conſtance, de crainte que ſur la foy de cet ouvrage on ne cruſt que *Mariana ne fuſt d'accord avec les decrets de Sorbonne* touchant une opinion condamnée par le Parlement & par la Sorbonne meſme.

Canons des Concil. avis & cenſ. in VIII. pag. 39. & 32. Item Recueil d'Actes in IV. &c.

Je n'y mets pas meſme ceux de la meſme Faculté qui ont fait un Extrait de l'Examen categorique de l'Anti-Coton, ni quelques perſonnes qualifiées dans le Clergé que l'on accuſe en l'air d'avoir dit du bien de l'Anti-Coton, & du mal de la Réponſe Apologetique, parce que

Perre. pag. 12.

noſtre créance n'eſt pas pour les rapports legers & les diſcours frivoles. Mais je ne puis me diſpenſer d'y mettre le celebre Humaniſte Iſaac Caſaubon qui fit une groſſe Diſſertation Latine contre la Réponſe Apologetique, où il attaque diverſes perſonnes de la Compagnie de Jeſus. Ce qui ne l'empêcha pas de l'addreſſer à un Jeſuite de ſes amis nommé Fronton du Duc a qui il l'envoya au mois de Juillet de l'an 1611. Elle ſe trouve imprimée parmi ſes Lettres au nombre 624. Edit. Græv. 1656. pag. 705.

☞ Voilà, Meſſieurs, ce que j'avois à vous dire de l'Hiſtoire de l'Anti-Coton. Vous me diſpenſerez de vous faire celle de P. du Moulin puiſque vous ny moy ne le croyons pas Auteur de cette Satyre. Pour celle du Pere Coton, ſouffrez que je vous renvoye aux Auteurs de ſa Compagnie qui ont fait ſa vie ou ſes éloges, & contentez vous de ſçavoir qu'il eſtoit né à Neronde au Païs de Forez le 7. de Mars de l'an 1564. & qu'il mourut à Paris le 19. de Mars de l'an 1626.

XV. §. II.

ANTI-CUYCKIUS.

N'Attendez pas, Meſſieurs, continua M. de Rintail, une Hiſtoire de l'ANTI-CUYCKIUS auſſi longue que celle que je vous ay faite de l'Anti-Coton. Tous les Catholiques qui ſont devenus les objets de la Satyre ou des *Anti* des Heretiques, ne ſont point de la reputation du P. Coton. A Dieu ne plaiſe pourtant que je vouluſſe rien diminuer de celle du ſçavant & pieux Prelat Henry CUYCKIUS. Peu d'Athletes de l'Egliſe Catholique ont fourni une carriere plus honorable contre les Heretiques des Païs-Bas : il eſtoit même l'amy particulier des Jeſuites & peut-eſtre du P. Coton. Ce fut à la priere de leur Provincial des Païs-Bas & pour faire honneur à leur Compagnie qu'il traduiſit quelques Relations de leurs Miſſions Orientales. Mais avec tout cela, je n'ay pas entrepris de vous faire voir que l'Anti-Cuyckius ait donné autant d'éclat au merite de Cuy-

cKius que l'Anti-Coton a fait à celuy du Pere Coton.

L'Auteur de l'Anti-Cuyckius estoit un Prestre Brabantin qui avoit apostasié parmy les nouveaux Reformez de Hollande. Il s'appelloit Henry Boxhorn ou Boxhornius, & quelquefois Bochorinck, mais je ne vous diray pas si c'est par corruption, ou si c'estoit le nom de sa famille qu'il avoit changé contre celuy de Boxhorn, soit pour cacher la bassesse de son extraction sous le nom d'une Noblesse empruntée, soit pour se déguiser à ses Compatriotes & à ses anciens confreres de Religion. Sa chute ne fut pas indifferente à Cuyckius qui avoit un amour tres sincere & tres ardent pour la verité Orthodoxe & pour la gloire de l'Eglise Catholique. Il en eut une veritable compassion; & il ne pût s'empêcher de luy en écrire pour l'exhorter à rentrer dans le sein de l'Eglise qu'il avoit abandonnée. Son exhortation fut imprimée à Louvain l'an 1596. in VIII°. avec d'autres pieces sous le titre d'*Epistola Parænetica* &c. Mais elle trouva Boxhornius dans de si mauvaises dispositions, que loin de produire l'effet quelle devoit avoir suivant l'intention de son Auteur, elle l'irrita

& l'aigrit jusqu'à le mettre en fureur, & à luy faire vomir mille injures contre un bienfaiteur qui n'avoit eu que de la charité pour luy.

Cuyckius ne se rebuta point & luy récrivit avec plus de force que la premiere fois, mais avec aussi peu de fruit. Ce fut ce second effort qui luy attira un *Anti Cuyckius* de la part de Boxhornius qui de Renegat voulut s'eriger en Auteur Polemique. Cette Satyre fut imprimée à Leyde en Hollande in VIII°. l'an 1598. Si elle n'a point eu d'autre suite, je crois qu'on peut s'en prendre au mépris qu'en fit Cuyckius.

☞ Henry Boxhornius estoit de cette partie du Brabant qui obeït maintenant aux Hollandois, d'une naissance que personne ne luy reprochoit & d'une parenté à l'obscurité de laquelle on ne trouvoit point à redire. Mais lors qu'il fut question de prendre une femme à la place de son Breviaire & de se rendre homme de qualité, il se dit de la Maison des Boxhorns, Noblesse connuë dans le Brabant. Cuyckius crut qu'il devoit revoquer la chose en doute pour rabatre quelque chose de sa vanité, quoyque cela ne fust point essentiellement necessaire à leur controverse. Boxhornius avoit

fait ſes études à Louvain avec aſſez de ſuccés, & ayant embraſſé l'eſtat Eccleſiaſtique, il ſe mit ſur les bancs de Theologie & fut licencié dans la Faculté. Il devint enſuite Doyen du Chapitre de Tienen ou Tillemont en Brabant, & ſon zele pour l'Egliſe Romaine le fit choiſir pour eſtre Inquiſiteur. Mais le degout du celibat & l'amour des nouveautez le pervertirent, & luy firent prendre parti dans les Hereſies du tems. Il fut Miniſtre premierement à Berg ou Monts prés de Cleves dans les terres de l'Electeur de Brandebourg, puis à Woerden petite ville de Hollande à cinq mille de Leiden, & enfin à Breda dans le Brabant Hollandois dans le temps que le Prince Juſtin de Naſſaw eſtoit Gouverneur de cette Ville. Sa fille mariée à un Miniſtre de Berg-op-Zoom nommé Jacques Zuers, fut mere de Marcus Zuerius Boxhornius qui s'eſt fait connoiſtre par ſes écrits.

Henry Cuyckius eſtoit auſſi du Brabant Hollandois, ou pour parler plus juſte de la Gueldre unie, puis qu'il eſtoit natif de Culembourg Ville ſituée ſur le Leck entre la Seigneurie d'Utrecht & la Betuve. Il fit ſes humanitez à Utrecht ſous George Macropede ou

Langwelt qui paſſoit pour le premier Maiſtre du Pays. Aprés on l'envoya à Louvain faire ſa Philoſophie avec ſon frere Corneille. Il paſſa enſuite dans l'Ecole de Theologie où il fut Bachelier. Il y avoit neuf ans qu'il eſtoit à Louvain lors qu'il fut engagé d'enſeigner la Theologie chez les Chanoines Reguliers de S. Martin, puis à ſainte Gertrude. Enſuite il fut Profeſſeur de la Philoſophie Morale dans l'Univerſité pendant quatorze ans. Aprés il prit le bonnet de Docteur en Theologie; il fut Vicaire General de l'Archevêque de Malines, & ſon Official; puis Doyen de S. Pierre de Louvain, & enfin Evêque de Ruremonde dans la Gueldre Eſpagnole. Il mourut le 7. jour d'Octobre de l'an 1609. dans ſa Maiſon Epiſcopale.

XVI.

ANTI-FONTANUS.

JE vous citeray ſeulement l'ANTI-FONTANUS de Jean Botſaccus imprimé à Dantzick in 12. l'an 1646. puis je paſſeray à un autre *Anti-*

Pourquoy tant de precipitation, dit M. de Brillat à M. de Rintail ? Avez vous remarqué que nous ayons baillé durant l'hiſtoire de l'Anti-Coton, & de l'Anti-Cuyckius ? Si c'eſt vous même qui vous laſſez, donnez-moy voſtre cahier, je vous ſoulageray du moins en ce qu'il n'y aura qu'à lire.

Je ne m'eſtime pas moins courageux que vous, luy répondit M. de Rintail. Ce n'eſt pas la fatigue que m'a pû donner la lecture de ces deux *Anti* qui me fait paſſer ſi legerement ſur l'*Anti-Fontanus*. C'eſt le défaut de connoiſſance pour cet *Anti* dont je n'ay jamais vû d'exemplaire. Je ne ſçay pas même ſi ce Fontanus qu'on attaque dans cet Ouvrage eſtoit Catholique, ou Proteſtant ; parce que Botſaccus écrivoit aſſez indifferemment contre les Catholiques, les Proteſtans, & les Sociniens même, comme vous le verrez lorſque je vous parleray de ſon *Anti-Crellius* & de ſon *Anti-Stegmannus*. De quinze ou ſeize Fontanus de ma connoiſſance, je n'en vois pas un que l'on puiſſe prendre pour l'Adverſaire de Botſack. Je n'ay donc rien à vous dire juſqu'à ce que quelqu'un de vous, ou de vos amis m'ait procuré la lecture de l'Anti-Fontanus.

Sçachons au mons, dit M. Terlaine, qui eſtoit ce Botſaccus, cet Auteur de tant d'*Anti*. Il faut, répondit M. de Rintail, vous reſerver cela pour l'Anti-Crellius. Voyons maintenantt l'*Anti-Forer*.

XVII.

ANTI-FORER.

POur vous dédommager de l'Anti-Fontanus, je vous donne deux ANTI-FORERS. Vous y mettrez le prix qu'il vous plaira : ils viennent tous deux d'Allemagne. L'un eſt de Pregitzer, & l'autre de Haberkorn tous deux Theologiens Proteſtans.

L'ANTI-FORER de Pregitzer vid le jour à Tubingue en Suabe l'an 1624. dans la forme que nous appellons in IV°. L'Auteur en vouloit au Pere Laurent Forer, l'un des plus ardens des Controverſiſtes de l'Egliſe Catholique qui fuſſent en Allemagne aprés Gretzer. Ce Pere avoit fait imprimer à Dilling l'an 1623. in quarto un Traité Latin pour la défenſe des vœux Monaſtiques qui ſe pratiquent parmy nous. Voilà tout le

ſujet de l'*Anti-Forer*, dans lequel Pregitzer a ramaſſé tout ce qu'il a eu de forces pour attaquer les vœux & le celibat.

Cette diſpute, dit M. Terlaine, n'a-t-elle pas eu de ſuite ? Je n'ay remarqué que cela dans mon cahier, repartit M. de Rintail. Il me paroît que le Pere Forer ne faiſoit point grand cas de ſon Adverſaire, & qu'il aima mieux combattre contre un autre Proteſtant de l'Univerſité de Tubingue nommé Melchior Nicolai qui luy diſputa toutes ſes victoires avec plus d'opiniâtreté.

☞ Il faut avouër pourtant que Pregitzer n'eſtoit pas en petite conſideration parmi les ſiens. Il s'appelloit Jean Ulric, il eſtoit né l'an 1577. dans un village de Soüabe nommé Cuſterding à trois quarts de lieuë de Tubingue ; & je m'étonnerois qu'il eût laché ſi-toſt le pied devant le Pere Laurent Forer, luy qui avoit une barbe capable de faire peur à une armée de François.

Ce petit mot eſtoit ſans doute pour le jeune M. de S. Yon qui ſe mit à rire, & qui repliqua ſur le champ ; qu'il ne faudroit pas oublier cet article dans la continuation que l'on feroit de l'*Apologie de Pierius pour les grandes barbes*.

des gens d'Egliſe. M. de Rintail pour divertir la compagnie, nous dit que cette petite plaiſanterie eſtoit fondée ſur ce qu'un jour les Officiers de l'armée Françoiſe qui eſtoit en quartier d'hyver à Tubingue, ayant apperçu M. le Docteur Pregitzer dont la mine leur avoit frappé l'imagination, allerent trouver M. de Turenne leur General pour l'en divertir, en luy diſant, qu'ils *venoient de voir un homme qui avoit plus de barbe luy ſeul que tous les hommes de* „ *France enſemble.* C'eſtoit ſans y penſer „ faire l'éloge de Pregitzer, dit grave- „ ment un Auteur Allemand dans ſon „ Panegirique *, parce qu'ils faiſoient „ voir combien les Allemands ſont plus „ graves que les François lorſqu'ils ne vi- „ vent pas à la Françoiſe, eſtant certain „ que ſi ſa barbe ne marquoit pas en luy „ un grand Philoſophe, elle faiſoit voir „ au moins que c'eſtoit un homme, ſelon „ le même Panegyriſte.

* *Tob. Wagner in vit. Prepitzeri pag. 119. ap. Witt.*

Il fut d'abord Diacre, puis Paſteur, Doyen, & Inſpecteur de diverſes Egliſes de ſon voiſinage. Aprés il fut Profeſſeur en Theologie à Tubingue, & Recteur de l'Univerſité à diverſes fois, puis Doyen de la Faculté de Theologie; juſqu'à ce qu'en 1652. le Duc

Eberhard de Wirtemberg le fit Prevoſt de l'Egliſe de Tubing, & Chancelier de l'Univerſité. il mourut l'an 1656.

L'ANTI-FORER de Haberkorn eſt un peu plus recent. Son Auteur le publia à Gieſſen dans la Heſſe l'an 1654. in quarto. Ce Proteſtant prétendoit répondre ſous ce titre à quatre queſtions qui avoient eſté propoſées aux Lutheriens par le Pere Forer, & par d'autres Auteurs Catholiques ſur la nature de la nouvelle Reformation, ſur l'état de l'Egliſe avant Luther, ſur ſon inviſibilité, & ſur la propagation des enfans de Dieu par le miniſtere d'un Sacerdoce corrompu. Le Pere Forer eſtoit encore au monde pour lors. Et ſi ſon grand âge, ou ſes autres occupations l'empêcherent d'entrer encore en lice avec les Adverſaires de l'Egliſe Catholique, il y a grande apparence qu'il ſe déchargea du ſoin de refuter Haberkorn ſur quelqu'un de ſes Confreres plus jeune, & moins occupé. Mais ce Pere eſtoit mort depuis quelques années, lorſque Haberkorn entreprit la défenſe de ſon *Anti-Forer*. Il donna d'abord les Réponſes qu'il avoit preparées ſur la matiere de l'Egliſe, & ſur quelques autres Lipen. Bibl. Theol. Real.

ſujets, & il les fit imprimer à Gieſſen in quarto l'an 1662. ſous le titre de *Vindiciæ Anti-Foreri*, &c. Deux ans aprés il mit en lumiere le reſte de ſes Défenſes dans la même Ville ſous le titre d'*Apologia pro Anti-Forero in* XXXV. *diſputationib.* &c.

Voilà, Meſſieurs, ce que j'avois à vous dire de noſtre ſecond Anti-Forer, & de ſa ſuite; & il y a lieu de s'étonner que M. Henning Witte avec toute ſa curioſité, & ſon exactitude n'ait fait aucune mention de ces trois Ouvrages dans le Catalogue qu'il nous a donné des Livres de Pierre Haberkorn.

Mich, Heiland ap. VVitt Theol. ☞ Il eſtoit né à Butisbach dans la Weteravie l'an 1604. le 9. de May. Il fit ſa Theologie à Marpurg, où il paſſa Docteur de la Faculté, & à l'âge de 32. ans il fut retenu pour profeſſer la Phyſique. Mais au bout d'un an le Lantgrave de Heſſe le fit Predicateur de ſa Cour, & vers le même tems il prit une femme qui luy donna quatorze enfans, & quarante-ſix petits fils qu'il eut le plaiſir de voir naître. Il mourut l'an 1676. âgé de prés de 72. ans.

Nath. So. VVel. Pour le Pere Forer qui s'eſt trouvé en butte aux traits ſatyriques de ces deux Adverſaires, il eſtoit né à Lucerne par-

my les Suiſſes l'an 1580. Il fut reçu dans la Compagnie de Jeſus âgé de vingt ans & fit les quatre vœux. Il enſeigna d'abord la Philoſophie, puis la Theologie Morale, & la Controverſe. Aprés il fut Chancelier de l'Univerſité de Dilling, puis Recteur du College de Lucerne, & enfin Confeſſeur de l'Evêque d'Ausbourg. Il mourut d'apoplexie à Ratisbonne le ſeptiéme Janvier de l'an 1659.

XVIII.

ANTI-GARASSE.

MOnſieur Terlaine ayant entendu prononcer le nom d'*Anti-Garaſſe* à M. de Rintail, parut ſurpris comme un homme qui ſe reveille bruſquement. Quoy, s'écria-t-il, le Pere Garaſſe a eſté auſſi honoré d'un *Anti*? J'en ay d'autant meilleure opinion de luy, & je veux le conſiderer dans la ſuite plus que je n'ay fait juſqu'icy. Aſſurément, luy dit M. de Rintail, il n'appartient pas à tout le monde de parvenir à l'honneur de voir ſon nom attaché à un *Anti*. C'eſt toûjours un ſervice que l'on reçoit

de ſes ennemis : c'eſt un moyen que ceux-cy ont trouvé d'immortaliſer les noms ſans qu'on ſoit obligé de leur en témoigner aucune reconnoiſſance.

Il n'y a qu'un François, dit M. de Brillat, qui ait eſté capable de faire un Anti-Garaſſe, non plus qu'un Anti-Coton.

Il paroît, reprit M. de Rintail, que c'eſt en faveur des Allemans que vous voulez parler : mais les deux exemples que vous venez de nous alleguer, ne ſeront pas les ſeuls qui pourront faire voir que l'on a tres grande raiſon de dire que les Allemans ne ſont pas les ſeuls Auteurs d'*Anti*. Je ſuis perſuadé comme vous que l'Auteur de l'*Anti-Garaſſe* eſt un François. Mais du tems du Pere Garaſſe, il y avoit tant de François du nombre de ceux qu'il conſideroit comme des Athées, comme des Libertins, ou comme des Heretiques, & par conſequent comme des gens capables de faire des *Anti-Garaſſes* qu'il n'a point eſté neceſſaire de jetter les yeux ſur des Catholiques pour cela. Cependant je ne ſçay comme il eſt arrivé qu'il n'y ait preſque eu que des Catholiques, au moins de profeſſion, qui ayent eſté accuſez de ce fait. Je connois des Auteurs

[Impri. en 1626.

&

& des gens qui ne ſont pas Auteurs, leſquels ne font point difficulté d'attribuer l'*Anti-Garaſſe* à Eſtienne Paſquier Avocat General de la Chambre des Comptes. Et leurs raiſonnemens ſur ce point ne paroiſſent pas trop éloignez de la vrai ſemblance, lorſque l'on conſidere la Compagnie des Jeſuites, ou même la ſeule perſonne du Pere Garaſſe par rapport à Paſquier. Ceux qui ont vû le Livre anonyme intitulé *les Recherches des Recherches* écrit contre Paſquier, & qui ſçavent que le Pere Garaſſe en eſt l'Auteur ſelon la remarque même des Peres Alegambe, & Sotwel, ne ſeront pas en peine de trouver les motifs qui auroient pû porter Eſtienne Paſquier à faire un Anti-Garaſſe. Mais d'un autre coſté les parens & les amis de Paſquier qui ſe trouvent encore en aſſez grand nombre au Palais, ne veulent pas comprendre qu'un homme de ſa gravité, établi dans la Magiſtrature eût voulu ſe deshonorer de la ſorte par une ſi méchante Satyre.

Cette reflexion fit ſouvenir le jeune M. de S. Yon de ce qu'il avoit vû dans M. Naudé ſur ce ſujet, & il nous dit que ſon Maſcurat luy avoit paru raiſonner d'aſſez bon ſens touchant l'Anti-

Garaſſe, & les autres Satyres du même caractere. Il fut prié de nous faire part de l'endroit de Naudé, & M. de Rintail ayant ſouffert volontiers cette interruption, M. de S. Yon ouvrit un Livre intitulé *Jugement de tout ce qui a eſté imprimé contre le Cardinal Mazarin*, & il nous lut ce qui ſuit aux termes de Maſcurat.

» *Poggius* n'a point noircy la bonne renommée de *Laurent Valle* en le chargeant des plus horribles mediſances » que l'eſprit humain pouvoit inventer. » Les deux celebres Philoſophes *Patrice*, » & *Liceti*, n'ont jamais eſté ſoupçonnez de toutes les vilenies dont *Angelutius* & *Caſtro* les rendoient coupables. » Cet impudent *Maſtigophore de Fuſil* n'a en rien flétri la bonne renommée de » Monſieur Vivien. L'ANTI-GARASSE, » *les Recherches des Recherches*, *l'Anti-Coton*, *le Banquet des ſept ſages*, *le Comtadin Provençal*, *la Milliade*, qui » ſont les plus ſanglantes Satyres de » noſtre tems, n'ont apporté ny honte » ny dommage aux *Garaſſes*, *Paſquiers*, » *Cotons*, *Servins*, *Luines*, & *Richelieux* contre qui elles eſtoient faites. » Et pourquoy cela ? Parce que, comme » Claudien diſoit fort ſagement : *Oppro-*

Iris ſtat nulla fides. Au contraire S. Chryſoſtome maintient que l'offenſé en ce combat eſt beaucoup plus avantagé que celuy qui offenſe.

Maſcurat, dit M. de Rintail, eſt du ſentiment de toutes les perſonnes d'eſprit. C'eſt pour cela que je ne ſuis pas ſurpris que ceux qui s'intereſſent encore maintenant à la memoire d'Eſtienne Paſquier pretendent le diſculper de l'*Anti-Garaſſe* dont ils aiment mieux charger le Poëte Theophile grand Adverſaire du P. Garaſſe qui à vécu dix ans depuis la mort de Paſquier.

D'autres eſtiment, ajoûta M. Terlaine, que l'Auteur de l'Anti-Garaſſe eſtoit un Huguenot diſſimulé, & je vous nommerois quelques Religieux de ce ſentiment ſi vous en eſtiez en peine.

Paſquier & Theophile, reprit M. de Rintail, ont paſſé pour tels dans l'eſprit de ceux qu'ils avoient autrefois attaquez par d'autres Satyres, quoy qu'on les viſt aller à la Meſſe: & le dernier eſt encore aujourd'uy conſideré comme un Libertin. Avec ce dénouëment vous pourrez expliquer la penſée de ceux dans les Ecrits deſquels vous avez lû que l'Anti-Garaſſe eſt une pro-

duction de l'Hereſie, ou de l'Atheiſme.

☞ Je ne vous diray rien de la vie, & de la mort de l'Auteur de cette Satyre juſqu'à ce que nous le connoiſſions avec toute l'évidence neceſſaire. Pour le Pere Garaſſe, vous ſerez bien aiſe de ſçavoir qu'il eſtoit fils d'un habitant de la ville d'Engouleſme, qu'il nâquit l'an 1585. Qu'il fut reçu chez les Jeſuites l'an 1600. dans le tems du Jubilé ſeculaire. Qu'il fit ſes quatre vœux l'an 1618. & qu'il mourut de la peſte dans l'Hôpital de Poitiers le quatorziéme jour de Juin 1631. âgé de quarante-ſix ans.

XIX.

ANTI-GESAVITE, ou ANTI-ESAÜ.

QUel monſtre d'*Anti* allez-vous nous faire voir, dit M. de Brillat à M. de Rintail, de quel Païs nous eſt venu ce nouvel *Anti*?

De Leipſick, répondit M. de Rintail. Mais n'allez pas juger du merite de cette belle & celebre Ville par une

production qui luy fait ſi peu d'honneur. La ville de Leipſick peut eſtre conſiderée comme l'Athene de la Saxe pour les Sçavans qu'elle renferme aujourd'huy : mais la beauté & la vertu d'une mere ne la rendent pas toûjours aſſez heureuſe pour n'avoir point d'enfans difformes & vicieux.

Voſtre Anti-Geſavite, luy dis-je, pourroit bien eſtre quelque ſotte alluſion à l'Anti-Jeſuite des Proteſtans. Et moy, reprit M. Terlaine, j'eſtime qu'il y a encore plus de malignité que de puerilité dans la fiction de ce fantôme, & je m'imagine entrevoir l'oppoſition qu'on auroit voulu faire du nom d'un fameux Reprouvé ou qui eſt au moins la figure des Réprouvez avec le nom du Sauveur du Monde que porte une Societé celebre dans l'Egliſe.

Il eſt ainſi appellé dans Lipen, &c. C'eſt dans la meſme Eſprit que Greſer eſt appellé outrageuſement Monachus *Eſauvita* par Leonhard Hutter. Et *Eſauviticus* par Hailbrunner.

C'eſt, repartit M. de Rintail, tout ce qu'il vous plaira; je dis plus, c'eſt ce que je me ſoucie peu de ſçavoir. Je me contenteray de vous dire qu'un Jeſuite d'Allemagne nommé Jean de Mulhauſen ayant mis au jour un Livre contre David Pareüs Calviniſte Profeſſeur en Theologie à Heidelberg ſous le titre de *ſpeculum Miſoriarum*. Un autre Profeſ-

ſeur en Theologie à Leipſick, mais Lutherien nommé Jean Mülman voulut entrer dans la querelle de Paréus, & publia ſon *Anti-Geſavite* contre le P. Jeſuite l'an 1594. in 12. puis l'an 1608. in 4°. à Leipſick ſous le titre de *Diſputationes Anti-Geſavitica de Verbo Dei ſcripto, in quibus ſpeculum miſeriarum ſive mendaciorum contra Mulmannum à Johanne Mulhuſiano Apoſtata fabricatum frangitur, tunditur, cernitur.*

Ap. VVitt. tom. 1. Theol. pag. 76.

Vous voyez que c'eſt ſa propre cauſe que ce Mulman entreprend de défendre quoy qu'il paroiſſe que ſon Adverſaire n'en ait voulu qu'à Paréus avec qui Mulman ne devoit pas avoir d'ailleurs grande liaiſon, luy qui avoit pris la plume contre les Calviniſtes en d'autres occaſions. Pour ſoudre la difficulté nous dirions que Jean de Mulhauſen auroit encore fait un *ſpeculum Miſeriarum* different de celuy que nous avons cité, ſi quelqu'un l'avoit dit avant nous. Il eſt vray qu'il fit depuis un ſupplément à ſon Ouvrage intitulé : *Auctarium ſpeculi miſeriarum* imprimé à Mayence in VIII. l'an 1606. Mais cela regarde encore Paréus. Toutefois il ſe peut faire que Mulman ait conſideré comme écrit contre luy un Livre ou il avoit peut-

eſtre eſté repris & noté en paſſant.

☞ Jean Mulman eſtoit né dans une bourgade appellée Pegaw le 28. (18.) de Juin de l'an 1573. A vingt & un ans il vint à Leipſick faire ſa Philoſophie & ſa Theologie. En 1599. il fut fait Diacre à Naumbourg ; en 1604. Paſteur ou Miniſtre à Lauch ; & neuf mois aprés Archidiacre de S. Nicolas à Leipſick. Il y paſſa Licentié en Theologie l'an 1606. & fut enſuite Profeſſeur en cette faculté aprés la mort de Zacharie Schilter. Il ſe maria pour la premiere fois en 1599. & pour la ſeconde en 1608. Ayant laiſſé des Enfans de ces deux lits, il mourut l'an 1613. âgé de 40. ans & quelques mois.

Jean de Mulhauſen dont le ſurnom paternel eſtoit Spitznaes, eſtoit né à Mulhauſen ville Imperiale de Turinge, de parens Lutheriens, & fut élevé dans la Religion du Pays. Parmi les prejugez dont les Proteſtans ont coûtume de prévenir leurs enfans contre la Religion Catholique, on luy avoit fait entendre que le Pape eſtoit un monſtre, & une bête à cornes. Lorſqu'il fut en état de voyager, il alla à Rome, & l'une de ſes curioſitez fut de voir le Pape. Il s'attendoit à voir un monſtre, & ſe prepa-

roit à conter ſes cornes : mais il fut ſi ſurpris de voir que le Pape n'eſtoit qu'un homme, que le depit d'avoir eſté ſi groſſierement trompé juſqu'à lors, le jetta heureuſement dans l'Egliſe Catholique, & de-là dans la Societé des Jeſuites où il fut admis le vingt-quatriéme jour de Juin de l'an 1585. Voilà ce qui luy a attiré le nom d'Apoſtat de la part de ſon Adverſaire dans le titre de ſon Anti-Geſavite. Aprés la Philoſophie, il enſeigna la Theologie à Mayence pendant huit ans. Mais ayant eſté établi Prefet, ou Principal du College des Jeſuites de Treves, il y mourut d'apoplexie le dix-huitiéme jour de Septembre de l'an 1609.

XX.

ANTI-GONTIER, ANTI-GOURNAY.

VOicy, Meſſieurs, continua M. de Rintail, une autre Satyre contre quelqu'un des membres de la même Compagnie. Elle a deux titres, celuy d'ANTI-GOURNAY, & celuy d'ANTI-GONTIER ; je veux dire que c'eſt un

monſtre à deux teſtes.

Le monſtre, dit le jeune M. de Saint Yon, n'eſt donc pas encore ſi effroyable que Cerbere.

Je n'ay preſque rien à vous dire ſur ce ſujet, reprit M. de Rintail en tournant la teſte vers Meſſieurs Terlaine, & de Brillat, parceque je ne ſuis pas encore parvenu à pouvoir rencontrer cette piece. Je vous avouë que le titre d'*Anti-Gournay* eſt un myſtere pour moy, & j'ay ſujet de douter même ſi je comprens quelque choſe à celuy d'*Anti-Gontier*. Il eſt vray que le premier de ceux que j'aurois pû prendre pour objet de cette Satyre, & qui ſoit venu à ma rencontre, a eſté le Pere Gontier, ou Gontery Jeſuite celebre du temps de Henry IV. né à Turin en Piémont, mais élevé en France, & accoûtumé à prêcher, à diſputer, & à écrire en nôtre Langue. Cependant je trouve dans l'un des Livres du Pere Richeome que le Pere Theron autre Jéſuite de ces tems là, eſt traité dans l'*Anti-Gontier* comme le Pere Coton dans la Satyre de l'Anti-Coton. Je vous rapporteray mot pour mot l'endroit de mon Auteur avec lequel je finiray.

L'*Anti-Gournay*, ou *Anti-Gontier*,

Exam Categor du lib. Antic. pag. 255. 256.

doit eſtre mis és premiers rangs entre les tiens, (il parle des compagnons ou aſſociez de l'Anti-Coton, des conjurez contre la Compagnie des Jeſuites) ton fils ſpirituel *Anti-redoublé* te reſſemblant comme le corbeau reſſemble au corbeau, Auteur à deux Titres, & Serpent à deux teſtes. Son œuvre eſt Françoiſe, & de grande importance, & doit eſtre entenduë de tous. C'eſt pourquoy il la gloſe en Grec par des additions de trois à quatre Vers qui déclarent fort bien le ſens de ſa teſte. Il ne vomit que cantarides, que chiens, que ſcorpions, que moucherons, que crocodiles, que viperes, que peſtes, & autres ordures, & bêtes abominables. Il parle à trois langues: Grec, Latin, & François comme un Demon, & comme Toy. Et comme un Serpent monſtrueux il jette le venin de toutes contre les Jeſuites, leſquels il tuë, & chaſſe à grand erre, & dit que le loup ſauvage les chaſſe, & dit vray. C'eſt le Loup infernal qui nous chaſſe par les hurlemens des Miniſtres qu'il a rendu Loups. Il te faudra prendre garde à la ſanté de cettuy-ci ſur tous, tu luy es obligé: car il louë comme bon ſerviteur ton œuvre, qu'il appelle beau,

docte, & tres utile Livre, & en fait l'abregé. Il calomnie le Pere Theron de même façon que tu as calomnié le Pere Coton, &c.

L'Auteur de l'Anti-Gontier m'eſtant inconnu, je n'ay rien à vous dire de ſon hiſtoire, diſpenſez-moy auſſi de vous faire celle du Pere Gontier, & du Pere Theron, afin de paſſer plûtoſt à un autre *Anti*.

XXI.

ANTI-GRETSER.

JE connois peu d'Auteurs Catholiques qui ſe ſoient expoſez perſonnellement au chagrin, & à la mauvaiſe humeur des Proteſtans plus que Jacques Gretſer. C'eſtoit un homme de cœur à qui les dangers en matiere de Controverſe n'avoient jamais fait tourner le dos. Il attaqua ſouvent, & fut attaqué à ſon tour par divers ennemis de l'Egliſe Romaine. Vers le commencement de noſtre ſiecle, un habile Lutherien envoya de Wittemberg en Saxe un ANTI-GRETSER contre luy.

Si vous eſtiez en peine de ſçavoir ce

que Gretſer a fait de ſon coſté contre Hunnius, je vous citerois ſon *Labyrinthe* *; & un autre Ouvrage où il répond aux Theſes de Hunnius, imprimez l'un & l'autre l'an 1602. c'eſt à dire l'année même du fameux Colloque de Ratiſbonne dont il eſt tant parlé dans ces Ouvrages. M. de Rintail paſſoit déja aux circonſtances de la vie de Hunnius, lorſque je pris la liberté de luy dire qu'en mon particulier je n'avois plus grand ſujet d'eſtre ſatisfait de ſa brieveté, d'autant qu'il ſuppoſoit ſouvent les choſes au lieu de les expliquer, comme ſi ceux qui l'écoutoient, euſſent eſté obligez de les ſçavoir comme luy.

* Ce Labyrinthe eſt attribué ailleurs au P. Adam Tanner par Alegambe & Sotvvel.

Selon Mel. Ad. tom. 1. p. 719.

Voudriez-vous, me répondit-il, que je m'étendiſſe en des recits d'affaires qui n'ont rien d'eſſentiel à mon deſſein, qui n'ont pas même de rapport neceſſaire avec mon ſujet ? Pour vous marquer neanmoins les égards que j'ay pour tout ce qui vient de vous, je vous dis en deux mots, mais ſans conſequence pour l'avenir, que Philippes Loüis Duc Palatin de Neubourg, & Maximilien Duc de Baviere dans le deſſein de contribuer quelque choſe à la reünion des eſprits ſur les points de la Religion dans leurs Eſtats, convoquerent une aſſemblée de

De Neubourg,

Theologiens tant Lutheriens que Catholiques à Ratisbonne. Le Colloque commença sur la fin de l'an 1601. & ne finit apparemment qu'au commencement de l'année suivante. C'est l'expedient que je trouve pour accorder six ou sept Auteurs partagez dont les uns mettent le Colloque en 1601. & & les autres en 1602. Nostre Hunnius fut l'un des Principaux Theologiens qui s'y trouverent du costé des Lutheriens ; & je vous nomme le P. Gretser & le P. Tanner tous deux Jesuites entre les autres Theologiens que produisit le Duc de Baviere. Il en fut de ce Colloque comme des combats où la Victoire ne se regle pas sur le nombre des morts. Chacun pretendit en estre sorti avec avantage ; on en fit des Relations de part & d'autre, & des Traittez tant en Latin qu'en Allemand jusqu'au nombre de plus de vingt. Parmy ces écrits j'en ai remarqué un en langue vulgaire concernant le triomphe des Jesuites imprimé à Tubingue Ville Lutherienne l'an 1623. in 4°. & un en Latin composé par Hunnius & publié à Wittemberg en Saxe la même année en la même forme sous le titre d'*Epistola Consolatoria cum not.* Je vous

laiſſe à conjecturer de ces deux écrits de quel coſté la Victoire s'eſtoit rangée ; il me ſuffit de vous dire que Hunnius tâcha de vanger ſon parti par un *Anti-Tamer* dont je vous parleray ailleurs, & par l'*Anti-Gretſer* ſur lequel le P. Gretſer ne put s'empêcher de faire des Reflexions. Elles furent imprimées à Ingolſtad quelque tems aprés, & inſerées depuis parmi quelques autres de ſes œuvres ſous le titre d'*Admonitio de Anti-Gretſero.*

Ce n'eſt pas aſſez d'avoir contenté M. de Verton, continua M. de Rintail en s'addreſſant à Meſſieurs de Brillat & Terlaine, il faut auſſi donner quelque choſe à voſtre ſatisfaction, vous qui demandez toûjours des circonſtances de la vie des Auteurs des Ouvrages deſquels on vous entretient.

☞ Gilles Hunnius naquit dans un Village du Duché de Würtemberg en Soüabe appellé Winend l'an 1550. le 21. de Decembre jour de S. Thomas. Il fit ſes premieres études dans les Monaſteres d'Adelberg & de Maulbrunn où il trouva des camarades dont il ne fut gueres ſatisfait. Il fit enſuite ſa Theologie à Tubingue ou il devint Prefet des Bourſiers du Duc de Wür-

femberg. Aprés il fut Theologal à Marpourg dans le Lantgraviat de Heſſe. Il prit une femme qui luy fit pratiquer le precepte de S. Paul en le garantiſſant de l'irregularité qui produit la Bigamie. Vous comprenez bien la nature de cette obligation qu'il avoit à ſa fidelle compagne. Il eut beaucoup de combats à livrer & à ſoutenir tant de la part des Sacramentaires ou Calviniſtes-Zuingliens, que de celle des Flacciens ou Illyriciéns, c'eſt à dire, des Lutheriens rigides. A propos de quoy il eſt bon de remarquer que ce fut luy qui aprés l'an 1580. introduiſit dans les Ecoles Lutheriennes l'opinion contraire au dogme de la Predeſtination abſoluë qui avoit eſté enſeigné communément entre les Lutheriens pendant prés de 40. ans. Ce qui le fit accuſer de Pelagianiſme par ſes confreres. L'an 1592. il fut fait Profeſſeur en Theol. à Wittemberg en Saxe & *Aſſeſſeur du Conſiſtoire*; & deux ans aprés Paſteur & Surintendant de la Ville & Dioceſe de cette Ville. Il mourut le 4. d'Avril de l'an 1603.

Vniſp. uxoris maritus Vit. Hum. p. 730. M. 65

Jacques Gretſer naquit à Marckdorff bourgade prés du lac de Conſtance ſur les confins de la Soüabe & des Suiſſes vers l'an 1561. Il entra chez les Jeſuites l'an

1577. à Ingolſtad en Baviere où il enſeigna depuis la Philoſophie, la Theologie Morale & Scholaſtique. Vous ſçavez qu'il avoit joint une érudition fort diviſifiée avec une vivacité d'eſprit ſurprenante. De ſorte que ſes compatriotes qui ne ſçavoient pas qu'il avoit encore plus d'humilité que de ſcience, deputerent un jour à Ingolſtad pour le tirer & le faire peindre, afin de pouvoir conſerver dans leur Hoſtel de Ville le portrait d'un homme qui faiſoit tant d'honneur à ſa Patrie. Il renvoya les deputez avec indignation, diſant *que s'ils eſtoient curieux d'avoir ſon portrait, ils n'avoient qu'à faire peindre un Aſne*: en quoy je trouve que ſa vertu eſtoit un peu moins facile & moins complaiſante que celle de quelques-uns de nos ſçavans Reguliers qui veulent bien s'humaniſer juſqu'à ſouffrir qu'on les tire & qu'on multiplie leurs portraits par le monde.

Aleg. & Sotvvel. Bibl. Soc. j.

Gretſer mourut à Ingolſtad le 29 de Janvier de l'an 1625. âgé de 63. ans.

*Remettez icy l'*ANTI-HUNNIUS *dont il eſt parlé à l'article 79.*

XXII.

ANTI-JANSENIUS.

SI vous n'euſſiez nommé cet *Anti*, dit Mr de Terlaine à Mr de Rintail, j'allois vous demander s'il n'y avoit eu que des Jeſuites parmi les Catholiques qui euſſent eſté expoſez à la ſatyre, ou ſi vous voulez, à l'inhumanité des Heretiques.

Pour moi, ajoûta Mr de Brillat, je ne ſuis pas ſurpris d'entendre parler d'un *Anti-Janſenius*, quand je ſonge au grand nombre des Adverſaires que Janſenius a eus dedans & dehors l'Egliſe.

Je vous demande un peu de patience, reprit Mr de Rintail, afin de n'aller pas trop vîte dans nos jugemens, & de ne point confondre les objets de nos *Anti*.

L'Auteur de mon Anti-Janſenius étoit un Lutherien, Miniſtre de Hambourg, nommé Jean Müller qui n'avoit pû digerer l'affront que lui avoit fait Janſenius en refutant un écrit qu'il avoit compoſé en faveur de ſon Lutheraniſme. Le livre de Janſenius ſur ce ſujet fut imprimé à Anvers l'an 1631. in

VIII°. ſous le titre de *Defenſio Fidei Catholicæ & Apoſtolicæ Romanæ, oppoſita Appoſitioni neceſſariæ Joannis Mulleri Lutherani Prædicantis Hamburgenſis.*

Muller ſe ſentant pouſſé avec un peu plus de vigueur qu'il n'auroit ſouhaité pour la cauſe qu'il défendoit, prit à partie la perſonne meſme de Janſenius, & ſe mit en devoir de luy répondre. Mais n'ayant pas meilleure opinion de la patience d'autrui que de la ſienne, il lâcha par avance un précurſeur de ſon *Anti-Janſenius*, je veux dire un prelude de la Réponſe qu'il méditoit contre ſon Adverſaire. Cela fut imprimé à Hambourg l'an 1632. in XII. ſous le titre de *Prodormus Anti-Janſenii.*

Mais l'année n'eſtoit pas encore à ſon mois de Decembre lors qu'on vit enfin paroître la Réponſe dans la meſme ville, in IV°. ſous le titre d'*Anti-Janſenius, hoc eſt, neceſſaria Reſponſio ad defenſionem Fidei Catholicæ Romano-Apoſtolicæ*, ce qui fut réimprimé deux ans aprés dans la meſme ville in VIII°.

Voila ce que je ſçay de cet Anti-Janſenius. Vous voiez que ſon hiſtoire eſt courte. Quoi, dit M. Terlaine, Janſenius en ſeroit demeuré là? Quoy il au-

roit fini le premier ? Peut-eſtre que non, répondit M. de Rintail, ſi ſes Superieurs ne l'euſſent occupé aux Miſſions & aux predications. Je vous dirai neanmoins qu'un de ſes freres (ſelon la chair & le ſang) s'eſtoit chargé de repliquer pour luy contre Muller, mais l'ouvrage fit naufrage avec ſon Auteur, qui perit malheureuſement ſur mer l'an 1636. dans un voyage qu'il faiſoit de la Hollande à Rome.

M. de Brillat ne paroiſſant pas entierement ſatisfait de cette hiſtoire prit la parole. C'eſt une enigme que vous nous propoſez, dit-il, plûtoſt qu'un recit hiſtorique, que nous venons d'entendre. Vous nous avez parlé de Superieurs à l'égard de Janſenius, comme s'il avoit eſté quelque Moine : & vous voulez ſans doute nous faire deviner qu'il pourroit avoir eu des freres de Coûvent lorſque vous nous avez cité un de ſes freres ſelon *la chair & le ſang*.

☞ Si vous croyez plaiſanter, vous vous trompez vous-meſme, repartit M. de Rintail ; je vois bien maintenant que l'équivoque du nom de cet Auteur a mis de la confuſion dans vos idées. Aprenez donc que ce Janſenius eſtoit un Religieux Dominicain de Hollande, nommé

Nicolas, & ſurnommé quelquefois *Boy*. Il étoit natif de Ziriczée en Zelande, Licencié en Theologie, & celebre Predicateur dans la ville d'Anvers. Mais eſtant allé en Dannemarck en qualité de Miſſionnaire Apoſtolique pour travailler à la converſion des Peuples, il y mourut peu de tems aprés avoir publié ce qu'il avoit écrit contre Muller. Il avoit trois freres tous Religieux de ſaint Dominique comme luy, Sc. Leonard, Cornelius & Dominique; ſingularité que j'ay voulu vous faire remarquer. Cornelius eſtoit celuy dont je vous ay parlé, qui ſe noya en allant à Rome, & qui avoit fait l'Apologie de Nicolas. Il portoit la qualité de Lecteur en Theologie à Boulogne, & il eſtoit au moins le troiſiéme de ſon nom, & l'onze ou douzieme de ſon ſurnom dans la Republique des Lettres.

Pour Jean Müller Auteur de l'Anti-Janſenius, il eſtoit né à Breſlaw en Sileſie le ſeiziéme Juin de l'an 1598. Il fit ſes études dans ſa Ville natale, puis à Wittemberg, & enſuite à Leipſick. Aprés il fut Profeſſeur en Philoſophie à Wittemberg, & il conta pour beaucoup l'honneur qu'on luy fit de le loger dans la chambre que le Patriarche Luther a-

voit habitée lorſqu'il demeuroit à Vittemberg. Deux ans aprés il fut Inſpecteur à Lunebourg, & Miniſtre ou Paſteur de la Paroiſſe de ſaint Michel, & enfin Paſteur de ſaint Pierre & S. Paul à Hambourg en 1626. Il paſſa Docteur en Theologie à Wittemberg l'an 1641. & il fut creé Senieur, ou l'Ancien du Miniſtere de la Ville & Dioceſe de Hambourg en 1648. Il eſtoit Bigame avant que d'eſtre Docteur en Theologie. Il s'eſtoit marié pour la premiere fois en 1623. & pour la ſeconde en 1629. Il eut la joye de voir ſortir de l'un & l'autre lit des enfans, & des petits fils; puis il mourut ſubitement comme il alloit monter en chaire le jour de ſaint Michel 29. de Septembre de l'an 1672. âgé de 74. ans ſeize ſemaines & deux jours.

XXIII.

ANTI-JESUITE.

QU'avez-vous donc fait de l'Anti-Janſenius de M. Moraines, dit M. Terlaine à M. de Rintail lorſqu'il le vit paſſer à d'autres *Anti*? Je vous ay écouté ſans interruption, & ſans impatience

jusqu'à la fin de vostre Anti-Jansenius de Müller, mais il n'est plus tems de dissimuler. Si je ne connoissois d'ailleurs l'Anti-Jansenius de Moraines, je ne me serois pas apperçu de vostre omission, pour ne pas dire de vostre infidelité.

Si vous connoissez ce M. Moraines, répondit M. de Rintail, vous devez vous souvenir que ce n'estoit pas un Heretique; & que je ne vous parle icy que des *Anti* d'Heretiques contre les Catholiques. Le seul titre d'ANTI-JESUITE en feroit foy, quand tous les autres *Anti* de la conversation d'aujourd'huy seroient venus à me manquer.

Je ne sçay si vous avez pris garde que les Heretiques ont presque toûjours fait l'honneur aux Jesuites de rendre le nom de leur Compagnie reciproque avec celuy de l'Eglise Romaine. La notion du nom de Jesuite est souvent aussi étenduë dans la plusparr des Ecrits des Protestans que celle du nom de Catholique: de sorte que soit qu'ils y ayent voulu entendre finesse, soit qu'ils ayent agi bonnement, ils n'ont jamais fait difficulté de publier que la doctrine des Jesuites est celle des Catholiques Romains, & la doctrine des Catholiques Romains celle des Jesuites.

Je vous vois venir, dit M. de Brillat, vous tendez à nous faire conclurre qu'un *Anti-Jesuite* n'eſt donc autre choſe qu'un *Anti-Catholique*, ou pour parler comme les Proteſtans, un *Anti-Papiſte*.

Vous l'avez dit, repartit M. de Rintail; mais quoy que perſonne ne ſaviſaſt de chicaner les Proteſtans ſur l'intention qu'ils ont euë de confondre l'eſpece avec le genre, les Jeſuites auront toûjours ſujet de leur reprocher cet eſprit de ſingularité qui leur a fait inventer le nom d'Anti-Jeſuite depuis que la Providence a fait venir S. Ignace dans ce monde.

Où eſtoient donc, reprit M. Terlaine, les Anti-Jeſuites avant S. Ignace? Car enfin je ne ſuis pas en peine de trouver des Anti-Catholiques avant luy. Je ne vous oblige pas de me montrer des Anti-Papes avant S. Pierre.

Vous croyez me ſurprendre, repliqua M. de Rintail, en me faiſant des queſtions ſemblables à celles que Tertullien faiſoit aux Heretiques de ſon temps lors qu'il leur demandoit où eſtoient les Marcionites avant Marcion. Mais je veux à mon tour vous faire une queſtion; & ſur la réponſe que vous

me donnerez, je vous promets de regler la mienne. *Jesus Fils de Marie est-il le Christ ?* Ouy certainement, répondit M. Terlaine, & je tiens pour blasphemateur, & pour Juif tout homme qui oseroit répondre autrement que moy à une pareille question. Vous m'avoüerez donc aussi, repartit M. de Rintail, que tout ce qui est opposé au *Christ* l'est aussi à *Jesus*. Je l'avouë, repartit M. Terlaine. Si bien repliqua M. de Rintail, qu'un *Antechrist* est un *Anti-Jesus*, & reciproquement un Anti-Jesus sera un AnteChrist. Je le veux encore, dit M. Terlaine : un Anti-Jesuite sera donc la même chose aussi qu'un Anti-Chrestien, reprit M. de Rintail.

Alors M. Terlaine se trouvant un peu embarassé, luy répondit : Je ne suis pas assez exercé dans l'art des Sophismes pour vous débroüiller ce qui fait ma difficulté dans vostre raisonnement. J'aime mieux vous accorder vostre conclusion, que de retourner en Logique : mais quelle consequence prétendez-vous en tirer ?

Je prétens, dit M. de Rintail, vous faire conclure qu'il y a eu des Anti-Jesuites dés qu'il s'est trouvé des Anti-Chrestiens dans le monde, & qu'ils sont

par

par conſequent auſſi anciens que S. Jean l'Evangeliſte.

Alors M. de Brillat voulant tirer M. Terlaine d'intrigue, dit que M. de Rintail ne parloit que dans un ſens general qu'on ne pouvoit pas nier, mais que M. Terlaine qui n'enviſageoit que le ſens particulier n'avoit pas eu tort de rapprocher les *Anti-Jeſuites* au deça de S. Ignace. Mais, ajouta-t-il, ceux qui aiment les longues genealogies ne pouvant faire remonter cette race d'*Anti*, je veus dire des ennemis des Jeſuites, au deſſus de ce ſaint Patriarche, pourront la faire deſcendre juſqu'à la fin des ſiecles.

Il faut, dit M. Terlaine, eſtre inſpiré pour parler de la ſorte, je ne vous trouve pas aſſez obſcur pour un Prophete, & je vous eſtime un peu trop hardi pour un homme qui n'a pas tout le credit qu'il luy faudroit pour pouvoir cautionner l'avenir. Mais tout de bon, eſt-ce par inſpiration que vous avez appris qu'il y auroit des Anti-Jeſuites juſqu'à la fin du monde ?

Je crois voir la penſée de M. de Brillat, reprit M. de Rintail; ou il me dira que je me trompe, ou il veut dire que l'on verra des Anti-Jeſuites tant

qu'il y aura des Jeſuites. Mais il me permettra de luy dire que je ne ſouſcrirois pas volontiers à ſon ſentiment.

A vous dire le vray, je ſuis aſſez de l'avis d'un Pere Jeſuite qui a publié depuis quelque temps *la Defenſe des Nouveaux Chreſtiens* &c. contre un Moraliſte de Port Royal, & contre un Miniſtre de Roterdam. Cet Auteur s'explique aſſez nettement ſur la durée qu'il donne aux Ennemis de ſa Compagnie que j'appelle toûjours *Anti-Jeſuites.*

Par. 1. pag. 8, 9. Vous allez l'entendre parler. Leur grand crime, (dit-il parlant des Jeſuites) & qui ſera toûjours irremiſſible, c'eſt d'avoir des Predicateurs dans » les Chaires, des Ecoliers dans leurs » Colleges, & des perſonnes qui ſuivent » leur direction : c'eſt d'avoir quelque » part aux emplois Eccleſiaſtiques, & à la » confiance des Princes. Tant qu'ils ſe- » ront coupables de ces pechez-là, tant » qu'ils auront quelque credit dans le » monde, & quelque zele pour la Reli- » gion, jamais ils ne ceſſeront d'eſtre des » eſprits &c. cela veut dire qu'ils ne » manqueront jamais d'*Anti-Jeſuites.* » Mais, continuë l'Auteur, s'ils » venoient quelque jour à ne plus pré-

cher, ne plus confeſſer, ne plus enſeigner, ne plus écrire, ne plus ſe méler d'aucune des fonctions qui regardent le Prochain, ne plus s'oppoſer aux entrepriſes des Ennemis de la Foy : alors ils peuvent s'aſſurer, &c... c'eſt à dire qu'ils verront tomber alors tous les *Anti-Jeſuites* à leurs pieds, & diſparoiſtre leur nom & leur memoire de deſſus la terre.

Si les Jeſuites continuent de prôcher, d'écrire & de diriger juſques à la fin des ſiecles ; ou l'on me prendra pour un faux Prophete, ou l'on verra les Anti-Jeſuites durer juſques-là : & joindre leurs forces avec celles de *l'Ante-Chriſt* pour venir fondre ſur noſtre Poſterité.

Aprés tout il faut avoüer qu'on n'a preſque vû que des Heretiques qui ayent oſé porter le nom d'Anti-Jeſuites à la teſte de leurs Livres. Leurs autres ennemis ſe ſont ſouvent contentez de l'eſtre ſous le maſque ſans en prendre la qualité. N'attendez pas que je vous donne icy quelque ample Catalogue des premiers. Je ne me ſuis jamais ſenti trop de paſſion pour les lire, moin encore pour en faire des Recueils.

Le premier que je trouve ſur ma feüil-

le eſt l'ANTI-JESUITE *de Jean de Serre* Miniſtre Huguenot. C'eſt une piece que je confondrois volontiers avec l'*Anti-Jeſuite* qui parut in VIII°. du tems de Henry le Grand ſans nom d'Auteur, d'année, ny de lieu d'impreſſion, circonſtances ordinaires des Satyres & Libelles diffamatoires. Je ne crois pas même qu'on le doive diſtinguer de celuy dont le Pere Richeome fait mention parmi les Camarades de l'Anti-Coton. Voicy ce qu'il en dit aux termes du langage de ſon ſiecle. Entre les premiers (il parle à l'Anti-Coton) eſt l'*Anti-Jeſuite* ton » Collateral, & *Anti* comme toy. Ce » pauvre Pantois paſſionné eſt roûjours » à la groſſe haleine & n'en peut plus; » tant il eſt échauffé & haraſſé à crier & » heurler contre les Jeſuites. Il les veut » chaſſer de la France à fine force & ſans » remiſſion, & avec eux le Code & le » Digeſte, le Droit Canon, les Langues » Latine & Grecque, & tous les bons » Livres, afin que perſonne ne ſoit plus ſçavant que luy.

Exam. Cat. pag. 250.

» Le ſecond, continua M. de Rintail diſant qu'il ne s'arreſtoit pas exactement à l'ordre des tems; le ſecond, dit-il, eſt une piece Latine pareille-

ment anonyme, intitulée *Gratianus Anti-Jeſuita*, id eſt, *Canonum ex ſcriptis veterum Theologorum à Gratiano in illud volumen, quod Decretum appellatur, collectorum, & Doctrinæ Jeſuiticæ ex variis iſtius ſectæ Mataologorum ſcriptis exceptæ collatio, à quodam ſtudioſo veritatis inſtituta.*

Les Heretiques firent imprimer cet Ouvrage pour la premiere fois l'an 1586. in VIII. & ils le remirent ſous la preſſe à Gieſſen l'an 1615. Je ne vous diray rien du chagrin & de l'indignation avec laquelle les Catholiques regarderent ce Livre: je me contenteray de vous faire remarquer qu'on a eu grand ſoin de l'inſerer dans l'Index du Pape Alexandre VII. & dans celuy de Sotomajor, je veus dire qu'il a eſté proſcrit par les Inquiſitions de Rome & d'Eſpagne.

Ind. libb. prohib. Alex. VII. pag. 50. Ind. Ant. Sotomay. pag. 474

Le troiſiéme *Anti-Jeſuite* eſt un Calviniſte des plus animez contre les Catholiques. Comme il eſtoit fort connu ſous ſon nom, & par ſes emportemens, il eut la diſcretion de ſe cacher ſous le maſque de Joachimus-Urſinus; mais il fut aſſez hardi pour ſe donner le ſur nom d'*Anti-Jeſuite*, au lieu de le laiſſer porter au titre de ſon Livre. C'eſt donc

ſous le nom de *Joach. Urſin. Anti-Jeſuita* que cet ennemi de l'Egliſe Romaine fit paroiſtre une groſſe & ſanglante Satyre en Latin non pas contre les Jeſuites en particulier quoy que c'euſt eſté ſon intention, mais contre les Religieux & le Clergé, & generalement contre tous les Chreſtiens qui font profeſſion de la Foy Catholique ſous la direction du Pape & des autres ſucceſſeurs des Apoſtres. L'Ouvrage de cet Anti-Jeſuite a pour titre, *Jeſuitici Templi ſtupenda. I. de Idololatrica invocatione, & ſalutatione Angelica, unà cum horrendis blaſphemæ adorationis & ſuperſtitioſæ conſecrationis creaturarum exemplis. II. De Patrociniis Sanctorum quos Monachi quibus rebus Deos atque Deas tutelares aſſignarint. III. De Sanctorum reliquiis &c.* & il fut imprimé à Francfort in VIII. puis à Amberg en la même forme l'an 1610. Je ne vous dis rien maintenant de l'Auteur de cette Satyre, mais nous pourrons y revenir lorſque je vous parleray de l'Anti-Machiavel.

Celuy que j'ay à vous propoſer comme le quatriéme des *Anti-Jeſuites* de mon cahier, continua M. de Rintail, vient d'un Lutherien d'Allemagne nom-

mé Herman Samſon, & il ſe trouve renforcé d'un autre Anti-Jeſuite que ce Samſon luy donna pour eſtre le compagnon inſeparable de ſa fortune. Ils parurent enſemble à Gieſſen au Lantgraviat de Heſſe l'an 1605. in 1v°. ſous le titre Latin de *Anti-Jeſuita primus, & ſecundus, ſive, Diſcuſſio & Confutatio ſolida quæſtionum aliquot quas Laurentius Nicolai Jeſuita tractat initio Libri ſui quem inſcripſit : Confeſſio Chriſtiana de via Domini*, &c. Le Livre que le Lutherien attaquoit par ſes deux Anti-Jeſuites, avoit eſté publié à Cracovie en Pologne dés l'an 1604. in 1v°. & le Pere Laurent Nicolai de Nortwegue y avoit montré les veſtiges du chemin que les Peuples de Danemarck, de Nortwegue, & de Suede avoient tenu dans le Chriſtianiſme depuis ſix cens ans pour faire voir combien les Prétendus Evangeliques ou Reformez de ces Pays s'étoient écartez de cette route. Le procez que Samſon voulut luy ſuſciter ſur ce ſujet, n'eut pourtant pas beaucoup de ſuite ; ainſi je finiray en vous diſant en deux mots quels eſtoient ces deux perſonnages.

☞ Herman Samſon qui s'eſt acquis beaucoup de reputation parmi les Pro-

reſtans, eſtoit natif de Riga en *Livonie* qui eſt maintenant de la domination des Suedois. Il fut élevé en *Allemagne*, & fit ſes études à Wittemberg, à *Roſtock*, &c. Il retourna enſuite dans ſon *Pays* où on le fit Profeſſeur en *Theologie*, Paſteur dans la principale Egliſe, & Surintendant (à la Lutherienne) de tout le Dioceſe de Riga. Il mourut dans cette Ville l'an 1643.

Le Pere Laurent Nicolai portoit veritablement le ſurnom de Nortwegue qui eſtoit celuy de ſa famille, quoy qu'il fuſt d'ailleurs natif du Royaume de ce nom. Il vint au monde l'an *1538*, il eſtoit déja Preſtre, & Docteur en Theologie lorſqu'il entra dans la Compagnie des Jeſuites. Il y vêquit pendant 59. ans tant en Pologne, en *Autriche*, en Boheme, en Moravie, & dans les Pays-bas, qu'en Suede, & en Dannemarc. Il mourut à Vilna dans la Lithuanie le cinquiéme jour de May de l'an 1622. âgé de 84. ans.

Enfin, Meſſieurs, je veux à quelque prix que ce ſoit vous tenir la parole que je viens de vous donner, de finir icy l'article des *Anti-Jeſuites*. C'eſt pour y eſtre encore plus fidele que je ſupprime ce que j'avois à vous dire de ceux de

divers Proteſtans tels que Miſler, Chriſtians, Affelman, Grawer, Meyfart, & de quelques autres *Anti-Jeſuites* que perſonne n'oſe reclamer, & qui ont eſté abandonnez dés leur naiſſance comme des enfans illegitimes, ou comme des avortons, par ceux qui leur avoient donné le jour.

XXIV.

ANTI-KEDDIUS.

JE vous ay délivrez, continua M. de Rintail, des Anti-Jeſuites generaux comme de Satyres vagues, dont le recit ne pouvoit contribuer qu'à vous ennuyer. Mais ayant commencé une fois à vous faire un détail des Anti-Jeſuites perſonnels, il me ſemble que je ne ſuis plus libre de ſouſtraire à voſtre raillerie, & à voſtre cenſure l'*Anti-Keddius*, & les autres *Anti* qui attaquent quelques particuliers d'entre les Jeſuites à qui ces *Anti* ſatyriques n'ont pas fait moins d'honneur que les Anti Becans, les Anti-Bellarmins, l'Anti-Cornée, l'Anti-Coſter, l'Anti-Coton, les Anti-Forers, l'Anti-Garaſſe, & l'Anti-

Gretſer dont nous avons déja parlé, en ont procuré contre l'intention de leurs Auteurs, aux Jeſuites qu'ils attaquoient.

Le Pere Keddius, ou Keddens Jeſuite Allemand a l'obligation de ſon *Anti* à un Proteſtant nommé Jean Reinboth: c'eſt une particularité que je n'ay trouvée que dans le Livre qu'un autre Proteſtant nommé Boſius, a fait pour ſervir d'entrée à la connoiſſance des Auteurs Eccleſiaſtiques. Dans le deſſein de m'éclaircir ſur ce fait, j'ay conſulté la liſte que M. Witten nous a donnée des Ecrits de Reinboth, j'y ay remarqué veritablement trois Ouvrages compoſez en Allemand contre le Pere Keddens: mais l'omiſſion de celuy qui porte le Titre ſatyrique d'Anti-Keddius ſervira plûtoſt à nous perſuader que la liſte de ſes Ecrits n'eſt point complete qu'à nous prouver que Reinboth n'ait point fait d'*Anti-Keddius*.

Pag. 46. Introd. in Not. Scri. Eccl.

Witt. Memor. Theol pag. 1780

☞ Jean Reinboth eſtoit né à Altenbourg en Miſnie le quatorziéme de Fevrier de l'an 1609. Il fit ſes études à Leipſick, & à Jhéne, puis à Roſtock, & à Coppenhague. Il paſſa enſuite du Dannemarck en Hollande à Leide, & de Hollande en Angleterre à Oxford. Le Roy de Dannemark Chriſtiern IV.

l'ayant rappellé, le fit établir Paſteur à ſaint Nicolas de Flensburg, & luy donna la Prevôté des Egliſes dépendantes de cette Ville avec la direction de ſon Conſeil dans le même lieu. Au bout de deux ans, ce Prince le commit ſur tout le Dioceſe de Hatterſleben, & le fit Paſteur, ou Predicateur de la Cour. Mais ſix ans aprés il fut choiſi par Frederic Duc de Sleſwick & de Holſtein, pour eſtre Surintendant General des Egliſes de cette Duché, & il alla pour cet effet prendre le bonnet de Docteur en Theologie à Roſtock. Il ſe maria par trois fois, & vit ſes trois femmes mourir devant luy. Le jour de ſa mort arriva le vingt-ſeptiéme de Juillet de l'an 1673. aprés 44. ans quatre mois & treize jours de vie.

Pour ce qui regarde le Pere Joſſe Kedd (car ſon ſurnom s'écrit ainſi auſſi bien que *Keddens*, & *Kede*, & en Latin *Keddius*,) vous ſçaurez qu'il nâquit à Emmerick dans le Duché de Cleves l'an 1597. & qu'il ſe fit Jeſuite à 20. ans. Aprés avoir enſeigné les belles Lettres, & la Philoſophie pendant quelque tems, il ſe donna à la Predication, aux Miſſions, & à la Controverſe; il mourut à Vienne en Autriche.

XXV.

ANTI-KIRCHER.

SI tous les *Anti* m'eſtoient auſſi inconnus que celuy que je viens de vous nommer, je ne vous donnerois pas la peine de revenir icy pour en écouter la ſuite, & cette ſeconde converſation que nous avons à leur ſujet, ſeroit aſſurément la derniere. Je ne puis vous nier que je connoiſſe au moins deux *Anti-Kirchers*, mais je vous avouë auſſi que je n'en ſçay preſque autre choſe que le nom.

§. I.

Le premier ſe trouve écrit en *Allemand* par un Lutherien nommé Jean Conrad Schragmuller, & il parut l'an 1654. in quarto dans la Ville de Dortmund qui appartient aujourd'huy au Marquis Electeur de Brandebourg, & qui eſt ſituée entre la Weſtphalie, & le Comté de la Marck. Il ne s'agiſſoit pas d'un different perſonnel entre Kircher, & Schragmuller, mais des ma-

tieres conteſtées entre l'Egliſe Romaine, & la Secte des Lutheriens : ainſi vous pouvez juger du tort qu'a eu ce Proteſtant d'appeller ſon Ouvrage Anti-Kircher.

§. II.

Le ſecond quoy qu'un peu plus perſonnel, ſemble d'ailleurs un peu moins choquant par le tour que ſon Auteur luy a donné. Auſſi l'Auteur eſtoit-il plus en reputation d'habileté, & de diſcretion, que Schragmuller, quoy qu'il n'eût que 31. ans lorſqu'il le fit paroiſtre à Konisberg en Pruſſe l'an 1643. in XXIV. Cet Auteur eſtoit le fameux Abrah. Calovius chef de Secte parmi les Lutheriens modernes oppoſé à George Calixte, & aux Calixtins qui vous ſont peut-eſtre plus connus ſous le nom de Syncretiſtes. Le deſſein de Calovius n'eſtoit pas en apparence de dire des injures à Kircher, mais ſeulement de refuter les raiſons, ou les motifs qu'il avoit alleguez de ſa converſion. C'eſt peut-eſtre ſuivant cette penſée qu'il avoit intitulé ſon Libelle: *Examen Anti-Kircherianum* plûtoſt qu'*Anti-Kircherus*. Paſſons à un autre *Anti*.

XXVI.

ANTI-LEON, ou plûtoſt ANTI-LEONIS.

IL me ſemble, dit M. Terlaine à M. de Brillat, que M. de Rintail oublie icy ſa methode. Il vient de nous entretetenir de l'Anti-Kircher ſans nous avoir dit un mot de la vie, ou de la mort de ce Kircher qui eſt devenu l'objet de la Satyre Lutherienne.

Vous n'auriez pas lieu de me faire ce reproche, répondit M. de Rintail, ſi j'avois pû deterrer ſon regiſtre baptiſtére, ou ſon obituaire. Des quatre Kichers Allemands que je connois pour s'eſtre faits Auteurs, & dont il y en a eu deux Jeſuites, le noſtre qui portoit le nom de Jean, eſt celuy de la vie & des employs duquel je ſuis le moins inſtruit. Je crois que s'il eſtoit mort Lutherien, M. Henning Witten luy auroit fait l'honneur de le placer dans ſes Memoires avec tant d'autres qui n'en eſtoient pas plus dignes que luy : un autre de ſes confreres auroit fait quelque oraiſon funebre de luy, ou ſon éloge

hiſtorique. Il ſe peut faire auſſi que ſi Kircher en paſſant du Lutheraniſme à l'Egliſe Romaine ſe fuſt rendu Religieux dans quelque Monaſtere, quelque Bibliothecaire ou autre curieux de ſon Ordre auroit pris le ſoin de recüeillir ſes actions & ſes écrits & de le mettre parmi les Hommes illuſtres de l'Ordre qu'il auroit embraſſé. Mais j'ay trop bonne opinion de voſtre memoire pour vous repeter ce que je vous ay dit dans l'article de l'Anti-Cochlée ſur ce ſujet, lors que vous eſtiez en peine de ſçavoir pourquoy les Ecrivains Proteſtans nous ſont generalement plus connus que les Ecrivains Catholiques; & pourquoy parmi ces derniers les écrivains Reguliers de quelque robe que ce ſoit le ſont ordinairement plus que les autres Catholiques.

Suivant ce raiſonnement, continua M. de Rintail, je pourrois plus facilement vous rapporter quelque choſe de la vie de Marquardus Leonis contre lequel on a publié l'ANTI-LEON, ou plûtoſt *Le Collegium Anti-Leoninum*. Il eſt vray que ce Leonis ou de Leon eſtoit un Religieux de S. François, & qu'il doit par conſequent tenir ſon rang parmi les *Ecrivains illuſtres* de

ſon Ordre. Car il ſuffit d'eſtre *Ecrivain* pour eſtre *illuſtre* parmi les Religieux qui ont publié les *Hommes illuſtres* de leur Ordre. Auſſi voyons nous que Wadding ne l'a point oublié dans le Recüeil qu'il nous a donné des Ecrivains de l'Ordre des Freres Mineurs. Mais il en a parlé d'une maniere ſi ſeche, que je ne puis aprés luy vous dire autre choſe de Marq. Leonis, ſinon que c'eſtoit un Cordelier Allemand de la Province de Strasbourg dont il a eſté même Provincial par deux fois, qu'il a eſté auſſi Definiteur general de ſon Ordre, & Profeſſeur ou Lecteur emirite en Theologie : enfin qu'il a fait tant en Allemand qu'en Latin quelques Ouvrages pour le ſervice de l'Egliſe Catholique. Je ne connois ny le jour ny le lieu de ſa naiſſance, de ſa mort, & de ſa profeſſion. Ainſi l'on peut dire qu'il eſt trop connu pour un Religieux qui a fait profeſſion d'une vie cachée & interieure, & qu'il ne l'eſt point aſſez pour un homme illuſtre. Ce n'eſt pas ſur luy qu'en doit retomber la faute, c'eſt ſur Wadding, qui pour la curioſité & l'exactitude doit baiſſer le Pavillon devant Melchior Adam, Henning Witten, & les autres Proteſtans qui ont re-

cüeilli les hommes illuſtres de leur ſecte. Comme l'Auteur de l'*Anti-Leon*, c'eſt à dire Jean Himmelius, n'eſtoit pas ſur les derniers rangs parmi eux, on s'étonnera encore moins qu'il ſoit beaucoup plus connu dans la Republique des Lettres que le Pere Marquard Leonis, & que ſa vie qui ſe trouve dans les Memoires de M. Witten ſoit bien circonſtanciée. Souvenez-vous que je vous en ay fait un petit abregé lorſque je vous ay entretenu de l'Anti-Coppenſtein.

Son Anti-Leon fut imprimé à Jhéne l'an 1630. in IV. ſous le titre de *Collegium Anti-Leoninum*, c'eſt à dire, Recüeil de Theſes dreſſées contre une *Catecheſe* ou expoſition de la Foy que le P. Marq. Leonis avoit publiée.

XXVII.

ANTI-MARCEL, ou ANTI-MARCELLIUS.

TOut *hibride*, & monſtrueux que l'ANTI-MARCEL eſt en luy-même, continua M. de Rintail, il vous paroiſtra ſans doute moins barbare que

la pluſpart des autres *Anti* que vous venez de voir avant l'Anti-Leon. Il a l'air exterieur auſſi Romain qu'un Anti-Caton, ou un Anti-Claudien : c'eſt pourtant encore une production de l'Allemagne moderne. Son Auteur eſtoit un homme conſideré parmi les Proteſtans, & il s'appelloit Jean Chriſtophle Seldius. Son Adverſaire eſtoit un Jeſuite nommé Henry Marcel, ou plûtoſt Marcelli qui n'eſtoit pas moins conſideré parmi les Catholiques. Le Pere Marcelli avoit fait une *Proteſtation Chreſtienne* premierement en Allemand imprimée à Bamberg l'an 1645. in douze ; puis en Latin imprimée l'année ſuivante à Würtzbourg en la même forme. L'Ouvrage ne plut pas au ſieur Seldius qui trouvoit que les interêts de ſa Secte n'y eſtoient point menagez. Il prit l'Auteur à partie, & l'appella perſonnellement. Nous ne voyons pas que le Pere Marcelli accepta le défi. M. Seldius ne laiſſa point de paſſer outre, & attaqua d'abord le Pere Marcelli par un Livre intitulé: *Topica Marcelliana in ſex locos Jeſuiticæ Theologiæ proprios digeſta, & per Theſim, Ectheſim, Apodixim, & Antitheſim reſoluta*, imprimé à Coburg l'an 1648. in douze.

Cet Ouvrage fut ſuivi de l'Anti-Marcellius dont il eſt icy queſtion. Il fut imprimé l'année ſuivante dans la même Ville, & en même forme ſous le titre d'*Anti-Marcellius*, hoc eſt, *Refutatio Proteſtationis Chriſtianæ & ſalutaris in ſola Religione Catholica aſſecurata ab Henrico Marcellio Jeſuita Bambergenſi.* Seldius n'eſtant pas content de n'avoir écrit que contre la Proteſtation Chreſtienne de Marcelli, entreprit encore ſon Traité de la juſtification, & il produiſit un nouvel Anti-Marcellius ſous le titre d'*Exercitationes Anti-Marcellianæ, quibus Controverſiæ* XVI. *de juſtificatione ab Henrico Marcellio motæ deciduntur.* Cet ouvrage fut imprimé dans la même ville de Coburg l'an 1650. in douze : mais il ne fut pas le dernier de ceux que Seldius voulut écrire contre Marcelli, puiſque l'année ſuivante il en fit paroiſtre encore un autre de la même forme, & dans le même lieu ſous le titre de *Theologiæ Marcellianæ, & Hæretica Paralleliſmus geminus.* Les Auteurs de ſa vie imprimée dans les memoires de M. Witte, ne font mention dans le denombrement de ſes œuvres que d'une premiere partie de l'Anti-Marcellius ſous le titre d'*Anti-Mar-*

cellii pars prior Exegetica, & Polemica. Vous avez pû remarquer que les deux Anti-Marcellius dont je viens de vous donner les titres, ſont des Ouvrages purement Polemiques ſans qu'il y paroiſſe rien d'Exegetique. Cependant pour ne pas multiplier nos *Anti* ſans neceſſité, je crois que c'eſt de l'un des deux que l'on peut entendre cet *Anti-Marcellius Exegetique, & Polemique.*

Les mêmes Auteurs alleguent auſſi un ANTI-CORNÆUS comme un ouvrage compoſé par le même Seldius contre un autre Jeſuite nommé Melch. Cornæus. Mais je n'ay point eu aſſez d'éclairciſſement à ſon ſujet pour vous en parler en ſon lieu à la ſuite de l'Anti-Cornæus de Dorſchæus.

☞ Seldius nâquit à Hilperthuis en Franconie le premier de May de l'an 1612. Ayant perdu ſon Pere à douze ans, ſa mere l'emmena à Eisfeldt qui eſtoit ſon païs, & le mit aux petites écoles juſqu'à la fin de l'an 1628. qu'on l'envoya à Coburg Ville & Duché à la Maiſon de Saxe dans la Franconie. En 1636. il alla étudier dans l'Univerſité de Thêne en Saxe où il paſſa Maiſtre és Arts, aprés il fut a Vittemberg où on le fit premierement Adjoint, puis Doyen

de la Faculté de Philoſophie l'an 1644. La guerre l'ayant empêché de paſſer en Dannemarck pour occuper une chaire de Theologie à Sore, il fut fait Miniſtre de Romhild l'an 1645. Il paſſa Licencié en Theologie la même année, & prit le bonnet de Docteur la ſuivante avec une femme qu'il épouſa en même tems. En 1664. il fut fait premier Miniſtre, & Surintendant general du Dioceſe de Coburg, & Principal du College de la Ville. Il mourut le quatorziéme jour de Septembre l'an 1676.

Pour le Pere Henry Marcelli, il eſtoit né l'an 1593. à Sommor village du Dioceſe de Boſleduc en Brabant. Il entra chez les Jeſuites à Treves l'an 1613. & fit les quatre vœux dans la Societé. Il enſeigna la Philoſophie, & les Mathematiques à Mayence : mais la guerre des Suedois l'en ayant chaſſé, il vint à Rheims où il enſeigna la Theologie morale. Aprés ſon retour en Allemagne il profeſſa la Theologie à Molsheim, puis à Bamberg où il prit le bonnet de Docteur. Il mourut en cette Ville le 25. d'Avril l'an 1664.

XXVIII.

ANTI-MARTYR.

CE n'eſt pas ſeulement l'Ordre de ſaint Dominique, mais tout le Genre Humain qui a dû conſentir que le nom d'un infame Parricide appellé de ſon vivant frere Jacques Clement fuſt effacé de ſes Regiſtres. C'eſt contre ce ſcelerat que l'*Anti-Martyr* fuſt publié en François l'an 1590. & je ne ſçay pourquoy ſon Auteur a fait difficulté d'y mettre ſon nom.

Je m'apperçois, dit M. de Brillat, que vous allez vous adoucir à l'égard de vos *Anti*; il ſemble que ſi vous trouvez mauvais que l'Auteur de l'Anti-Martyr ne vous ait pas fait connoiſtre ſon nom, ce n'eſt que par le deſir que vous auriez de dire du bien de luy, & de le feliciter de ſon Ouvrage.

Vous voyez, reprit M. de Rintail, que je vous donne des marques de ma bonne foy. Si j'ay inſeré l'Anti-Martyr dans ma liſte, ce n'eſt pas pour le condamner entierement, mais pour faire une exception à la regle que je vous

ay apportée des Satyres perſonnelles. Auſſi voyons-nous que le titre de cet ouvrage nous fait moins remarquer la perſonne du criminel, que la qualité de ſon crime. Autrement vous ne devez pas douter qu'il n'eût appellé ſon Livre *Anti-Clement* plûtoſt qu'*Anti-Martyr*, & qu'il ne luy euſt donné un ſtile, & un air de Satyre. Je ne pretends pas excuſer & moins encore juſtifier l'Auteur de tout ce qu'il a avancé contre ſon devoir ſous pretexte de défendre la juſtice. Mais je prendrois volontiers la défenſe du titre de l'Anti-Martyr, ſçachant l'illuſion dans laquelle les ſeditieux & les rebelles avoient fait tomber Jacques Clement pour luy perſuader qu'il pourroit acquerir la gloire du Martyre par un crime deteſtable.

Je tiens donc que l'Anti-Martyr eſt bien nommé, ſans vouloir entrer dans la diſcuſſion de l'Ouvrage. Mais je ſuis perſuadé que vous n'en voudriez pas dire autant de l'*Anti-Mayer*.

XVIX.

ANTI-MAYER, ou ANTI-MEJER.

D'Où eſt venu ce nouvel *Anti*, à qui en veut l'*Anti-Mayer*, dit M. Terlaine ?

Vous jugez aiſément, répondit M. de Rintail, que celuy à qui il en veut n'eſt pas un François, je vous dis la même choſe de ſon Auteur. L'Anti-Mayer parut au monde pour la premiere fois dans la ville de Jhéne en Saxe l'an 1626. in IV°. & on le vit renaître enſuite à Leipſick en 1633. in douze. Il avoit pour pere ce Jean Himmelius dont je vous ay déja parlé au ſujet de l'Anti-Coppenſtein, & de l'Anti-Leon, & dont j'auray encore à vous parler dans cinq ou ſix articles de nos Entretiens.

☞ Mais pour ce qui regarde celuy qui eſt attaqué perſonnellement dans la Satyre, je ne vous cele point la ſurpriſe où j'ay eſté de voir que M. Lipenius ait pris cet homme pour un Calviniſte du nombre de ceux que les Lutheriens ont conſideré comme leurs Adverſaires.

Tom. 1. Theol. pag. 431.

Vous

Vous ſçaurez cependant que Chriſtoph. Mayer où Meyer eſtoit un Catholique, & qui plus eſt un Jeſuite natif d'Ausbourg ſur les confins de la Soüabe vers la Baviere, ville celebre au moins par la Confeſſion des Lutheriens. Il vint au monde l'an 1568. Il remplit diverſes Chaires à Paſſaw * en Baviere, à Brixen au Comté de Tirol, à Gracz en Stirie, & à Vienne en Autriche où ou il mourut le XI. d'Octobre de l'an 1626. âgé ſeulement de 58. ans dont il en avoit paſſé 44. dans la Compagnie de Jeſus.

* Quelqu'un a dit mal à propos à Padoüe, & à Breſce.

XXX.

ANTI-MOGUNTIN.

L'*Anti-Moguntin* ou plûtoſt les *Anti-Moguntines* (continua M. de Rintail en excuſant la Barbarie de cet *Anti*) n'ont pas eſté dreſſées contre un ſimple particulier d'entre les Catholiques. Elles attaquent une Faculté entiere de Theologie qui ſubſiſte encore dans l'Univerſité de Mayence; & vous voyez que c'eſt le nom de cette Ville

que George Calixte a voulu attacher à ſon *Anti*.

C'eſt donc George Calixte qui eſt l'Auteur des *Anti-Moguntines*, dit M. de Brillat.?

Oüy, repartit M. de Rintail, c'eſt ce fameux Calixte le Pere des Calixtins, qui a eu preſque autant à combattre & à ſouffrir de la part des Lutheriens ſes confreres, qu'Arminius & les Remonſtrans aprés luy de la part des Calviniſtes. Il eſtoit né dans un village du Païs de Holſtein en Baſſe Saxe au Dioceſe de Sleſwick prés de la ville de Flensburg le 14. jour de Decembre de l'an 1586. Son Pere qui avoit eſté Ecolier de Melanchton à Wittemberg luy donna les prémiers principes des Langues Grecque & Latine, aprés il l'envoya étudier à Flensburg & de la à Helmſtadt dans l'Univerſité qui porte le nom de Jules Duc de Brunſwick-Lunebourg. Il commença à enſeigner la Theologie dés l'an 1609. mais l'envie de voyager luy fit interrompre cette profeſſion pour aller viſiter les Univerſitez d'Allemagne, & les Gens de Lettres répandus de coſté & d'autre. Eſtant retourné à Helmſtat petite ville du Duché de Brunſwick du coſté de Magdebourg

d'où il eſtoit parti, il reprit ſa Profeſſion l'an 1611. & ſe mit à faire des Livres. Aprés il entreprit un plus long voyage en Hollande, en Angleterre, & en France: & des diverſes habitudes qu'il contracta avec les Sçavans de differente Religion & de divers genies, il ſe forma cet eſprit ſyncretiſtique que vous ſçavez. Il fut établi Profeſſeur ordinaire en Theologie à Helmſtadt l'an 1614. pour commencer l'année ſuivante, & il prit le bonnet de Docteur en 1616. Aprés il fut fait Abbé de Lutter par le Duc Auguſte de Brunſwick-Lunebourg, & il épouſa en 1619. une veuve dont il eut 4. enfans. Aprés 35. ans de vie conjugale, il perdit avec ſa femme & la ſanté & le goût pour la vie: ſi bien qu'ayant langui prés de 2. ans il mourut l'an 1656. le 19. jour de Mars.

Ses *Anti-Moguntines* parurent à Helmſtat in-IV°. l'an 1644. mais il ne faut pas les confondre avec un autre Ouvrage publié la même année dans la même ville ſous le titre Latin de Réponſe 1. aux défenſes des Theologiens de Mayence.

XXXI.

ANTI-PAPISTE.

AH ! s'écria le jeune M. de ſaint Yon, vous voila enfin parvenu au plus ridicule de vos *Anti*. M. Terlaine, dit M. de Rintail, n'eſtoit pas ſans doute de cet avis-la avant ſon retour à l'Egliſe Romaine. Le temps de mes tentations eſt paſſé, repartit M. Terlaine, ainſi vous viendriez trop tard maintenant pour me ſurprendre avec de pareilles queſtions. Si vous vouliez vous ſouvenir de la bonne opinion que vous témoigniez avoir de ma retenuë, même avant noſtre réünion, vous en uſeriez ſans doute avec plus de reſerve à mon égard.

M. de Brillat, & M. de Verton, continua M. de Terlaine, ſçauront répondre quand il leur plaira de l'inclination que j'ay toûjours euë pour la paix de l'Egliſe, & pour la reconciliation des eſprits diviſez ſur la Religion, lors même que je ſongeois le moins à quitter les Proteſtans. Je ne pouvois ſouffrir que ces derniers qui ne ſont jamais diſ-

convenus qu'ils ſe ſoient ſeparez d'eux-mêmes, donnaſſent aux Catholiques des noms qui ſentent le Schiſme, & le parti pour tâcher de les rendre odieux. Je voyois qu'encore que le nom de *Papiſte* pût avoir autant d'étenduë que celuy de *Catholique*, leur intention eſtoit de donner un air de nouveauté à l'Egliſe Romaine, afin de la faire paſſer pour une Secte particuliere ſi cela eût eſté en leur pouvoir, & de luy faire perdre inſenſiblement ſon ancien nom de *Catholique*. Je trouvois pluſieurs de mes amis Proteſtans comme moy dans les mêmes ſentimens, & nous nous mocquions aſſez ſouvent des Ecrivains de noſtre prétenduë Reforme qui employoient le mot de *Catholique* pour marquer ceux de leur parti, ſans mêmes avertir leur Lecteur de cette nouveauté. De ſorte que les Proteſtans même qui ne pouvoient ſe défaire de l'habitude d'entendre ceux de l'Egliſe Romaine par le mot de *Catholique*, y ont eſté pris les premiers, & ſont tombez dans le deſordre, & dans la confuſion ſans y penſer en liſant ces ſortes de Livres. Je vous avouë que c'eſt l'un des embarras qui m'a dégoûté de la groſſe *Panſtratie* de Chamier, & de divers autres Ouvra-

l'Anti-Papiſte me paroît le plus ridicule de vos *Anti*, à moins qu'on ne voulût prendre pour *Anti-Papiſtes* ceux qui témoigneroient autant d'oppoſition ou d'averſion que j'en pourrois avoir pour le mot ridicule de *Papiſte*.

Si les Proteſtans, reprit M. de Rintail, avoient prevû que le terme d'*Anti-Papiſte* pourroit eſtre pris en ce dernier ſens, ils n'auroient pas eſté ſi curieux de le mettre à la teſte de leurs Livres. De prés d'une vingtaine de ces ſortes d'*Anti-Papiſtes* que j'ay recueillis dans mon cahier, je n'en ay pas remarqué un que l'on pût dire qui ſeroit le fruit d'une ſemblable reflexion. De ſorte que ſi vous me permettez de juger de tous ceux que je n'ay pas vûs par ceux dont je viens de vous parler, je concluray qu'il n'y en a point qui dans la penſée même des Proteſtans, ne ſoit reciproque avec le terme d'*Anti-Catholique*, ni par conſequent qui ne merite d'être rejetté des Catholiques avec indignation.

Vous me diſpenſerez donc de vous les citer, & de vous en faire connoiſtre les Auteurs qui ſont preſque tous étrangers, & preſque auſſi éloignez de nos mœurs, que de noſtre Communion. Ainſi je paſ-

ſe pour abreger ma lecture à d'autres *Anti* plus particuliers.

XXXII.

ANTI-PISTORIUS.

JEan Piſtorius Catholique d'Allemagne s'eſt trouvé honoré de trois *Anti* par les Adverſaires de noſtre Religion depuis qu'il eût abandonné leur Communion, & leur party.

§. I.

Le premier des trois, eſt l'*Anti-Piſtorius* de Chriſtoph. Agricola le Griſon qui eſt le maſque d'un Proteſtant que vous pourrez trouver levé parmi les Pſeudonymes de celuy qui s'eſt chargé du ſoin de nous découvrir les Auteurs déguiſez. Son Livre parut à Francford in VIII°. ſous le titre de *Chriſtophori Agricolæ Rhæti* ANTI-PISTORIUS *ſive, Exceptio prior contra primam Theſim Dodecamorij Symboli quod Piſtorius defendendum ſuſcepit Badæ Marchionum.* Mais ayant remarqué le peu d'effet qu'avoit eu cette premiere attaque, il revint à la charge quelque tems aprés, ſans neanmoins vouloir paſſer pour aggreſſeur; & feignant de ſe mettre ſim-

plement ſur la defenſive contre les attaques de Piſtorius, il publia à Francford l'an 1592. in IV°. un nouveau Livre intitulé *Anti-Piſtorianum propugnaculum*, ſive, *Exceptio poſterior ad primam Theſeon Piſtorian. Acroama Catholicum pro Tabulis divini juris contra Hæreticos Scripturi-fugas.*

§. II.

Le ſecond *Anti-Piſtorius* que j'ay remarqué eſt celuy de Conrad Vorſtius cet Arminien, ou (ſi vous l'aimez mieux) ce Demi-Socinien dont je vous ay déja parlé au Chapitre de nos Anti-Bellarmins. Ce qu'il fit contre Piſtorius parut dans la ville de Hanaw in VIII°. l'an 1607. en deux parties ſeparées ſous le titre de *Teſſaradecas Anti-Piſtoriana, ſeu, Reſponſio ad librum Johannis Piſtorij de quatuordecim articulis in Religione controverſis.*

§. III.

Mais je crois qu'il eſt à propos que je vous arreſte un peu plus long temps ſur noſtre troiſiéme *Anti-Piſtorius*, & que je prenne cette occaſion pour vous dire un mot de la perſonne & des écrits de Piſtorius auſſi bien que de l'Auteur de cette derniere Satyre.

Jean Piſtorius de Nidde à qui nous ſommes redevables de quantité d'Ouvrages, Hiſtoriques Philoſophiques & Theologiques, avoit eſté d'abord Medecin de profeſſion; il s'eſtoit fait enſuite Juriſconſulte, & en cette qualité il eſtoit devenu Chancelier du Marquiſat de Bade qui eſt une Principauté de l'Empire. S'eſtant appliqué à la lecture des Ouvrages de Luther avec beaucoup d'aſſiduité, il fut par la miſericorde de Dieu recompenſé de la droiture de ſon cœur & de la ſincerité qu'il avoit apportée à cette étude. Je veus dire qu'il renonça à la ſecte de Luther qu'il avoit ſuivie juſqu'alors, & embraſſa la Communion de l'Egliſe Romaine. Peu de temps aprés il procura le même avantage au Prince Jacques Marquis de Bade qu'il rendit Catholique par les inſtructions qu'il luy fit ſur les veritez de noſtre Religion. Voilà le crime capital que les Proteſtans eurent à luy reprocher, voila toute la ſource de leur haine, & de la guerre qu'ils luy déclarerent depuis dans leurs Ecrits.

Piſtorius ayant perdu ſa femme eut la devotion d'entrer dans la Clericature & il y receut l'Ordre de la Prétriſe. Ce fut pour lors que ſe voyant revétu de ce

caractere, il crut devoir sacrifier tous ses talents à l'honneur de l'Eglise Catholique, & qu'il entreprit de défendre par ses écrits la verité Orthodoxe contre les Protestans. Comme il avoit esté de leur nombre, & qu'il connoissoit mieux leur foible que la pluspart des autres Controversistes, on doit moins s'étonner du succés qu'eurent ses Ecrits & ses Predications. La reputation qu'il y acquit porta l'Empereur Rodolphe à l'attirer auprés de sa personne. Il le fit son Confesseur, & voulut qu'il fust aussi Conseiller de sa Cour. Le Pape Clement VIII. de son costé luy donna la Prevoté de l'Eglise Cathedrale de Breslaw en Silesie. Mais lorsqu'il fut question de prendre possession de ce Benefice, il trouva tant de resistance de la part de quelques Ecclesiastiques & de quelques Reguliers sous pretexte qu'il n'avoit point pris les dégrez ordinaires dans aucune des Universitez Catholiques, que le Pape fut obligé de donner deux Brefs consecutifs pour les reduire, & de les menacer même de l'Excommunication. Je ne puis vous dire ce que fit Pistorius ny ce qu'il devint depuis ce temps-là, & il faut vous renvoyer à d'autres mieux informez que moy pour

vous apprendre le temps & le lieu de ſa mort.

Mais je ne demeureray pas ſi court ſur ce qui concerne l'Auteur de noſtre troiſiéme & dernier *Anti-Piſtorius*.

Il s'appelloit Balthaſar Mentzer, & il vint au monde dans Allendorff petite Bourgade du Lantgraviat de Heſſe du coſté de la Thuringe le vingt-ſeptiéme jour de Fevrier de l'an 1565. A douze ans ſon pere le mit au College de Hersfeld; à dix-huit, on le fit paſſer Bachelier en Philoſophie à Marpurg; à dix-neuf, Maiſtre és Arts; à vingt, Major ou grand Bourſier: à vingt-quatre il fut commis ſur l'Egliſe de Kirtoff par Loüis Lantgrave de Heſſe. Il tint pendant ſept ans ce riche Benefice en qualité de Paſteur, juſqu'à ce qu'il devint Profeſſeur en Theologie à Marpurg, & Principal des Penſionnaires ou Bourſiers du Lantgrave.

Il n'eut jamais qu'une femme à la fois; miracle d'Allemagne, qu'on veut nous faire paſſer pour la plus ſurprenante merveille de la vie de cet *irreprehenſible* Paſteur. M. Terlaine n'en croira rien, ſi je ne luy en produis des témoignages. Qu'il écoute donc le Panegyriſte de B. Mentzer dans la belle Oraiſon funebre:

qu'il prononça à ſon honneur.

Unius uxoris maritus fuit Mentzerus. Hic ronchos audio : Ohe ! Mentzerus unius uxoris maritus ! At comprime ſpiritum Montaniſta, & quicunque ἀωλυτεις γαμεῖν A Mentzero diſce, quid ſit unius uxoris eſſe maritum, ſic ille. (Ecoutez ce qui ſuit, ce ſont les paroles de noſtre *incomparable Theologien* Mentzer que le Panegyriſte cite dans ſon diſcours funebre. „ Verbis iſtis Apoſtolicis ubi ſcribit Epiſcopum & Diaconum debere eſſe unius uxoris virum ; prohibitum eſſe ſacris Ordinibus ordinare eos qui quovis modo digami fuerint apertè falſum eſt. Nam Apoſtolus diſertè affirmat, Rom. 7. 2. 3. mortem liberare à lege uxoris vel viri : & Corinth. 1. c. 7. v. 39. ait: Mulier alligata eſt legi quanto tempore vir ejus vivit. Quod ſi dormierit vir ejus, libera eſt ad nubendum cui vult, tantùm in Domino. Et 1. Timoth. 5. 14. Volo, inquit Apoſtolus, juniores (*viduas*) nubere, filios procreare, domum adminiſtrare. Idem eſt judicium de viris viduis. Hæc verò verborum Apoſtoli vera ſententia eſt, Epiſcopum non debere eſſe contaminatum peccatis contra ſextum præceptum, ſed unius uxoris eſſe virum, hoc eſt, caſtè vivere

Menon. Hanneken apud Vitich. Memor. Theol. p. 8 237.

» in legitimo conjugio ſecundùm ipſius
» Dei inſtitutionem. OPPONITUR IGITUR
» PARTICULA (*unius uxoris vir*) QUI-
» BUSVIS CONJUNCTIONIBUS CUM SEX-
» TO PRÆCEPTO PUGNANTIBUS, ET IN-
» PRIMIS SCORTATIONI ET (SIMUL-
» TANEÆ) POLYGAMIÆ. *Hactenus Mentzerus*, (continuë le Panegyriſte) *qui & ibidem explicationem iſtam pluribus rationibus ſtabilit, adverſuſque Adverſariorum ſtrophas maſculè defendit. Hinc nequicquam fremente & ſtridente Montaniſtico ſpiritu, piâ animi, παῤῥησίᾳ primo, poſt primum ſecundo, poſt ſecundum etiam tertio conjugio ſe obſtringi paſſus eſt.*

Ha! que de Montaniſtes parmi nous, à ce compte-là, dit M. de Brillat?

C'eſt la premiere fois de ma vie, ajoûta le jeune M. de S. Yon, que j'ay entendu un Commentaire Lutherien ſur l'Ecriture. Si tous les Commentateurs Proteſtans ſont de ce caractere, je les trouve divertiſſans. Je n'oublieray pas ſur toutes choſes la belle explication des trois mots de ſaint Paul *unius uxoris vir* pour un Evêque.

Antiſtes Eccleſ. Kirtorffr. ibid. pag 235.

Vous voyez, reprit M. de Rintail, que le Prelat de Kirtoff en dépit du Paraclet Cataphrygien, ſe laiſſa enchaî-

ner dans les liens de trois mariages non *simultanées*, mais consecutifs par *une pieuse liberté d'esprit*. Mais ne croyez pas qu'il ait jamais peché par une indulgence aussi philosophique quel'Empereur Marc Aurele, ou par une bêtise aussi burlesque que l'Empereur Claudius. Il a toûjours eu grand soin d'ôter à toutes ses trois femmes les moyens de faire la Faustine, ou la Messaline. *pia animi.*

Je cherchois depuis long-tems, dit M. Terlaine, la raison pour laquelle les Lutheriens d'Allemagne témoignent faire tant de cas de la Theologie de B. Mentzer, & paroissent si affectionnez à sa memoire. Je crois l'avoir trouvée, puisque selon la Morale de ce Docteur, il semble que la Polygamie *simultanée* ne sera défenduë aux Laïcs Lutheriens qu'en cas qu'ils voulussent passer à l'Etat Ecclesiastique pour estre Pasteurs, c'est à dire Diacres, & Evêques selon saint Paul.

Pour moy, Monsieur, j'aurois eu grande envie de dire mon mot comme les autres sur une matiere si réjoüissante. Mais voyant que nostre temps s'usoit en reflexions, j'interrompis M. Terlaine pour prier M. de Rintail de continuer sa lecture. Il le fit dautant plus volon-

tiers qu'il craignoit que quelques-uns des honneſtes Importuns du temps ne vinſſent troubler la Compagnie avant qu'il euſt achevé.

Je paſſe, dit-il, les autres circonſtances de la vie de Mentzer pour venir droit à ſon *Anti-Piſtorius*. Piſtorius avoit publié l'an 1599. un Livre ſous le titre de *Guide* par lequel il avoit intention de faire rentrer dans les voyes de la verité ceux que l'hereſie avoit ſeduits. Mentzer voyant que celà regardoit les Lutheriens comme les autres ſocietez ſéparées de l'Egliſe Catholique, entreprit de s'oppoſer au deſſein de Piſtorius. C'eſt ce qu'il tâcha de faire en deux manieres, premierement par un ouvrage Latin compoſé de XIV. Diſputes, & enſuite par un Livre écrit en Allemand ſous le titre de *Guide Evangelique*. L'ouvrage Latin parut à Marpurg pour la premiere fois l'an 1600. & enſuite l'an 1612. ou plûtoſt 1614. in IV°. ſous le titre de *Anti-Piſtorius*, ſeu, *Diſputationes Theologicæ, & Scholaſticæ de* XIV. *præcipuis Religionis Chriſtianæ quibuſdam capitibus contra Johannem Piſtorium*. Et l'année 1600. ne ſe paſſa point qu'il ne mît au jour une défenſe de cet Ouvrage contre les Adverſaires qu'il a-

voit eus dés ſa naiſſance. Il la publia dans la même Ville, mais dans la forme in VIII°. ſous le titre d'*Apologia Diſputationis* I. *Anti-Piſtorianæ.*

Mentzer aprés avoir profeſſé la Theologie tant à Marpurg qu'à Gieſſen autre ville du Lantgraviat de Heſſe vers la Franconie pendant l'eſpace de XXXI. ans, mourut l'an 1627. dans cette derniere ville.

XXXIII.

ANTI-PUCCIUS.

JE me contenteray de vous nommer l'ANTI-PUCCIUS, continua M. de Rintail, juſqu'à ce que quelqu'un veuille m'en apprendre quelque choſe de plus que le nom. J'ay trouvé, je ne me ſouviens pas en quel endroit, que cet *Anti* avoit pour Auteur Luc Oſiander fils d'André, pere d'un autre André, & Lutherien de la Confeſſion d'Auſbourg qui mourut en 1604. Profeſſeur en Theologie à Tubingue en Soüabe. Il ſe peut faire que ſon *Anti-Puccius* prétendu ne ſeroit autre choſe qu'un Ouvrage qu'il fit imprimer en 1593. in IV°.

contre un François Puccius pour refuter l'écrit que cet Auteur avoit publié l'année precedente à Goude en Hollande ſous le titre *De Chriſti Servatoris efficacitate in omnibus hominibus aſſertio Catholica.*

Si la choſe eſtoit auſſi certaine que je la trouve probable, je conclurois à releguer cet *Anti* parmi ceux que les Heretiques ont dreſſé les uns contre les autres, & dont j'eſpere vous entretenir dans la premiere converſation que nous aurons enſemble. Car ce François Puccius ne me paroît autre que l'Auteur du Puccianiſme, c'eſt-à-dire d'une nouvelle ſecte qui a duré trois jours, & qui eſt demeurée enſevelie ſous les pierres dont elle fut accablée par les Calviniſtes, les Lutheriens, & les Catholiques.

En remontant un peu plus haut, je trouve que ce Puccius pourroit bien être le meſme que Franceſco Pucci de Florence, qui s'eſtoit retiré à Baſle, & qui eut quelque conteſtation avec l'Hereſiarque Socin ſur l'eſtat du premier homme avant ſa chute l'an 1577. & qui tenoit l'immortalité de toutes les creatures, & par conſequent de l'homme par la creation.

Mais je n'aſſureray pas que ce Floren-

tin ſoit le meſme que ce Franciſcus Puccius Filidinus, dont il eſt parlé dans la premiere claſſe de l'Index des Auteurs & des Livres condamnez ſous le nom du Concile de Trente, où l'on a remarqué que c'eſt fauſſement que cet homme a pris le nom des Pucci.

Vous en jugerez, Meſſieurs, comme il vous plaira; pour moy je ſuis d'avis d'abandonner l'*Anti-Puccius*, & de paſſer à l'*Anti-Sixtus*.

XXXIV.

ANTI-SIXTE.

L'Auteur de l'ANTI-SIXTE, c'eſt-à-dire de la Satyre qu'on publia ſous ce nom contre le Pape Sixte Quint pendant les troubles du Royaume, n'étoit pas un des fauteurs de la Ligue ni des Factions Eſpagnolle & Italienne, comme il vous eſt aiſé de juger. Mais d'un autre coſté ſi l'on veut s'en rapporter à quelques Religieux, à des Italiens ou à des Eſpagnols, on s'imaginera qu'il étoit engagé dans le parti des Huguenots. C'eſt ce qui le porta peut-eſtre à ſupprimer ſon nom pour nous oſter ſa con-

noiſſance. Mais nous avons appris par d'autres voyes qu'il n'eſtoit autre que M. du Fay, petit-fils du Chancelier de l'Hoſpital. Pour donner plus d'étenduë à cette découverte, j'ajoûteray que cet Auteur eſt le meſme que celuy à qui les fins connoiſſeurs attribuent un autre livre anonyme qui parut en ces tems-là ſous le titre d'*Excellens & libres diſcours* &c. Si je vous apprens qu'il a fait encore deux autres ouvrages du même caractere, dont le premier s'appelle l'*Anti Eſpagnol*, ou Exhortation à rentrer ſous l'obeïſſance de Henry IV; & l'autre, *Francophile contre les conſpirations du Roy d'Eſpagne, du Pape, & des Rebelles de France*; vous n'aurez pas de repugnance à croire qu'il a été tres-capable de faire l'*Anti-Sixte*. Mais ſi par reſpect pour le S. Siege vous n'oſez prononcer ſur la Religion de l'Auteur de l'Anti-Sixte, vous ne ferez pas difficulté de reconnoître ailleurs que l'Auteur de l'Anti-Eſpagnol eſtoit un Catholique zelé pour ſon Roy contre le Pape & le Roy d'Eſpagne.

XXXV.

ANTI-SOCOLOVIUS.

UN Polonois nommé Socolow, qui étoit né, ou du moins qui avoit esté élevé dans les opinions nouvelles de ceux qui se sont separez de l'Egliſe Romaine, ayant depuis reconnu la verité de la Religion Catholique dans ſes lectures & dans ſes converſations, s'eſtoit fait un devoir de conſcience de changer de parti. Il avoit meſme fait quelque choſe de plus en publiant les motifs de ſa converſion, ſoit pour ſa propre juſtification, ſoit pour contribuer à la converſion des autres égarez. C'eſt Meſſieurs contre ces motifs qu'un Proteſtant d'Allemagne nommé Sebaſtien Finck, a mis en lumiere l'*Anti-Socolovius*. L'ouvrage eſt écrit en Allemand. C'eſt ce qui m'oblige d'en demeurer là en vous marquant que le Livre paroît imprimé à Schleuſing in XII. l'an 1633. La datte pourroit eſtre ſuſpecte de falſification par l'inadvertance de quelque ouvrier d'imprimerie, s'il eſtoit évident que ce Socolovius fût le

meſme que Staniſlas Socolow, qui eſtoit cinquante ans auparavant dans le ſein de l'Egliſe Catholique, & qui a publié pendant plus de trente ans divers ouvrages pour la défenſe de la verité à Cracovie, à Ingolſtadt, à Cologne & dans diverſes autres villes ſoumiſes au ſaint Siege.

Si d'un autre coſté je connoiſſois auſſi particulierement ce Sebaſtien Finck que je pourrois faire Gaſpar Finck, ou deux ou trois Allemands du meſme nom; il me ſeroit moins difficile de juger de la datte de l'impreſſion de ſon Livre, dont je n'ay jamais vû que le titre.

XXXVI.

ANTI-STAPLETON.

VOici, Meſſieurs le premier des *Anti* qu'il me ſouvienne d'avoir vû ſortir de l'Angleterre, continua M. de Rintail. Vous allez voir deux Combatans qui ont fait plus de bruit dans le monde que Finck & Socolow. Mais je veus auparavant vous faire remarquer à la gloire de la Nation Angloiſe que ſes Ecrivains dans leurs plus grands empor-

temens contre l'Egliſe Romaine, ſe ſont tres-rarement deshonorez par ces Satyres ridicules qui portent le titre d'*Anti*.

Vous me ſurprenez, dit M. de Brillat. Quoy parmi tant d'eſprits déréglez depuis l'Apoſtaſie de ces Inſulaires ? Quoy parmi tant d'ennemis bizarres de l'Egliſe Romaine, parmi ces monſtrueux Chreſtiens dont l'Angleterre a produit tant d'eſpeces différences ſous les noms d'Indépendans, de Familiſtes, d'Anabaptiſtes de nouvelle eſpece, de Quoüacres ou Trembleurs, de Sabbataires & Anti-Sabbataires, de Heteringhtoniens, de Browniſtes, de Separatiſtes, de Nonconformiſtes, de Robinſoniens, de Barrowiſtes, de Fanatiques, de Seckers & Waiters, d'Eraſtiens, &c? Quoy, dit-il, parmi tant d'Adverſaires de notre Religion, ſi peu d'*Anti* contre nous ?

Les differends, repartit M. de Rintail, que ces Sectaires ont eu a déméler avec les Conformiſtes & les Puritains, avec les Epiſcopaux & les Presbyteriens, les ont tellement occupez, qu'ils n'ont gueres eu le loiſir de ſonger à nous : & je puis vous aſſurer que l'*Anti-Stapleton* ne nous eſt pas venu de leur part. Il a pour Auteur un celebre Theologien de l'Egliſe Anglicane nommé Guillaume

Whitacker, ou, ſelon noſtre maniere de prononcer, Oüitacre, qu'Ameſius n'a point fait de difficulté de ranger parmi les Puritains, quoy qu'il fût membre du Clergé.

Whittacker eſtant à Cambridge avoit écrit ſur l'Ecriture Sainte en 1588. mais il s'en eſtoit acquité d'une maniere conforme aux préjugez de ſa Secte. Il avoit entrepris de combattre principalement Bellarmin, eſperant d'acquerir quelque nom au dépens de celuy d'un Adverſaire ſi formidable. Bellarmin ne luy fit pas l'honneur de luy répondre, de ſorte que Whittacker le jugeant un peu trop indifferent, fit un nouveau Livre ſur le meſme ſujet, qu'il fit imprimer deux ans aprés dans la meſme ville. Quoy qu'il eût employé dans ce nouvel ouvrage tout ce qu'il croyoit capable de réveiller un homme en lethargie, il eut d'un coſté le chagrin de n'avoir pû émouvoir Bellarmin, & de l'autre il ſe vit repouſſé par un Docteur de Louvain auquel il n'avoit point ſongé. C'eſtoit un Catholique Anglois, nommé Thomas Stapleton, retiré aux Païs-bas Eſpagnols, mais que le grand âge & les frequens combats pour la foy Catholique avoient rendu experimenté dans la Theologie

Theologie Poliemque contre les Heretiques de ſon temps.

Stapleton fit donc un ouvrage diviſé en trois Livres pour défendre contre Whittacker la cauſe que Bellarmin avoit ſoûtenuë touchant l'autorité de l'Egliſe ſur ce qui concerne l'approbation ou l'explication de l'Ecriture, & il le publia à Anvers in VIII°. l'an 1592. pour la premiere fois.

Whittacker ſe ſentit rudement pouſſé dans cet ouvrage, mais le déplaiſir qu'il en conceut n'eſtoit pas l'unique ſource de ſon reſſentiment contre Stapleton. Il ſe ſouvenoit encore de la mortification qu'il avoit receuë de ſa part peu de temps auparavant au ſujet de ſon mariage, à l'occaſion duquel il ſe trouvoit raillé de nouveau dans ce dernier ouvrage. De ſorte qu'il ne crut pas pouvoir ſe vanger de luy qu'en luy oppoſant ſon *Anti-Stapleton*, qu'il fit publier dans la meſme ville de Cambridge l'an 1594. in VIII°. conjointement avec ſa Duplique touchant l'autorité & l'*autopiſtie* de l'Ecriture Sainte.

☞ Voila ce que je ſçay de l'Anti-Stapleton, mais voici deux mots de la vie & des emplois de ſon Auteur & de ſon Adverſaire. Guillaume Whittacker nâ-

ex Abd. Aſthon & M. Adam. quit dans le hameau de Holme, dépendant de la Paroiſſe de Brundley au Duché de Lancaſtre l'an 1548.

A treize ans on le mit au College à Londres, où il avoit ſon oncle maternel Doyen de ſaint Paul, qui l'envoya à dix-huit ans faire ſa Philoſophie au College de la Trinité dans l'Univerſité de Cambridge, où il paſſa Bachelier & Maiſtre és Arts. Peu de temps aprés il fit ſes eſſais de litterature par des verſions Grecques qu'il fit du Catechiſme & de la Liturgie. Il eſtoit encore fort jeune lors qu'on le fit Preſident des Actes de Philoſophie. Mais il ſe défit de cet employ pour s'appliquer à la Theologie & à la lecture des Peres, & l'on remarque que pour ménager ſa ſanté au milieu de ſes travaux, il ſe divertiſſoit l'eſté à l'arc, à l'arbaleſte & à la peſche, & l'hyver aux échecs. Eſtant devenu Profeſſeur Royal en Theologie en 1579. il ſe mit à écrire de la controverſe contre Campian, Durée, Sanders, Rainold, Bellarmin & noſtre Stapleton. Il paſſa Docteur en Theologie de la Faculté de Cambridge l'an 1582. & il devint Principal du College de S. Jean l'Evangeliſte en 1586. Il paſſa à de ſecondes nopces, & il mourut un

Jeudy 4. jour de Decembre de l'an 1595. dans la 47. année de ſon âge.

Stapleton eſtoit de Hemfeld, petite ville du Comté de Southſex, & il vint au monde la meſme année & le meſme mois que Thomas Morus fut décapité. Le nom de Thomas qu'on luy donna au bapteſme luy plut ſi fort, que pour en rehauſſer la beauté il fit un Livre des trois illuſtres Thomas, ſçavoir ; Didyme l'Apoſtre, Becket l'Archeveſque de Cantorbery, & Morus Chancelier d'Angleterre. Il fit ſes études à Wincheſter & à Oxford, aprés quoy il fut Chanoine de la Cathedrale de Cheſter. Mais la face de l'Egliſe ayant changé en Angleterre, il ſe retira à Douay, où on le fit Profeſſeur des ſaintes Ecritures aprés qu'on euſt reconnu ſon merite. Le Roy d'Eſpagne l'honora enſuite d'une chaire de Profeſſeur Royal en Theologie à Louvain ; où il fut fait auſſi Chanoine de ſaint Pierre, & Doyen du College de Hilvarbeck. Ce fut en vain que le Pape Clement VIII. voulut l'attirer à Rome avec de grands avantages. Il mourut à Louvain le XII. jour d'Octobre de l'an 1598.

D'autres ont dit à Cheſter.

XXXVII.

ANTI-TANNER.

HA, dit M. Terlaine entendant prononcer l'*Anti-Tanner*, c'eſt l'*Anti* que vous nous avez promis lors que vous faiſiez l'hiſtoire de l'*Anti-Gretſer*.

Vous me faites plaiſir de vous en ſouvenir, répondit M. de Rintail; puis que j'ai affaire à des Auditeurs qui ont ſi bonne memoire, ils me diſpenſeront de repeter tout ce que j'ai dit en cet article touchant le Colloque ou la Conference de Ratisbonne tenue au commencement de noſtre ſiecle entre les Catholiques & les Lutheriens par les ſoins du Duc de Baviere & du Comte Palatin du Rhin.

J'abrege donc ce qui me reſte à vous dire de l'*Anti-Tanner*. Les Proteſtans qui juſqu'icì n'ont pas eu ſujet de ſe plaindre de leur ſterilité pour les Satyres, firent paroître deux *Anti-Tanners* en une meſme année. L'un eſt celuy de Gilles Hunnius, dont je vous ay parlé, comme eſtant l'Auteur de l'Anti-Gretſer. Il avoit vû la part que le Pere Tan-

ner avoit euë au Colloque, & il avoit lû la Relation hiſtorique que ce Pere en avoit faite pour faire ceſſer tous les faux bruits que les Heretiques avoient répandus parmi le peuple contre la verité de ce qui s'étoit paſſé au Colloque. Mais il n'avoit pas eſté ſatisfait d'un recit trop peu favorable à ſon parti. Pour prevenir les effets qu'il craignoit de ſa lecture, il fit une contre-Relation, c'eſt-à-dire, une hiſtoire à ſa mode du Colloque de Ratisbonne, qui parut en 1602. à Wittemberg en Saxe. Le Pere Tanner ne crut pas devoir laiſſer cet écrit ſans Réponſe: & non content d'avoir fait reimprimer ſa Relation en Latin & en Allemand à Munich en Baviere, il publia encore des Reflexions ſur celle de Hunnius ſous le titre d'*Examen Narrationis quam hiſtoricæ Relationis nomine inſignitam de Colloquio Ratisbonenſi edidit Ægidius Hunnius Prædicans* à Munich 1602. in 1v°. C'eſt contre ce dernier ouvrage que Hunnius écrivit ſon *Anti-Tanner*, qu'il fit imprimer dés la meſme année à Wittemberg. Cet Auteur ne ſurveſquit pas long-temps à ſon Anti-Tanner, & il mourut dés le commencement du mois d'Avril de l'année ſuivante, comme je vous l'ay fait remar-

quer dans l'abregé de ſa vie. Cet accident ne fit point perdre au P. Tanner le deſſein d'une Replique. Il en publia une dans laquelle il donna une défenſe de ſa premiere Refutation de l'Anti-Tanner, & des Remarques ſur la mort de ſon Auteur. Elle parut à Munich l'an 1603. in 1v°. intitulée *Apologeticus pro compendiaria Relatione de Colloquio Ratisbonenſi* 1601. *adversùs Anti-Tannerum cum appendice de morte Ægidii Hunnii.*

§. II.

L'autre *Anti-Tanner* a pour Auteur un Theologien de la meſme ſecte nommé Jacques Hailbronner. Je ne puis vous dire s'il y avoit eu du complot & de la convention entre Hunnius & luy, mais je trouve une correſpondance admirable d'humeurs comme de ſentimens entre eux, lors que je vois que tout éloignez qu'ils étoient de païs, ils ne laiſſerent pas de compoſer, & de faire imprimer en meſme temps & ſur le meſme ſujet chacun un Livre ſous un titre tout ſemblable. Car ce fut en 1602. que Hailbronner fit paroître ſon *Anti-Tanner* contre la Relation que le Pere Tanner avoit faite du Colloque de Ratiſ-

bonne, mais ce fut à Francford qu'il la fit imprimer. Le Pere Tanner ne luy fit pas l'honneur de luy répondre, ainſi l'affaire finit de ce côté-là.

☞ Hailbronner ou Heilbrunnern étoit né l'an 1548. dans Eberting, village du Baillage de Vaihing au Duché de Würtenberg en Soüabe. Il fit ſes études à Studtgard, & fut l'un des Bourſiers du Duc Chriſtophle dans Alpirſbach. Il alla continuer enſuite ſes études à Maulbronn, puis à Tubingue, où il paſſa Maiſtre és Arts, & ſe mit ſur les bancs de la Theologie. En 1573. il fit quelques voyages, & à ſon retour il ſe maria dans Tubingue le 12. de Juillet 1575, & trouva de l'employ dans la ville des Deux-Ponts, ou Zweibruck juſqu'en 1580. Il paſſa Docteur en Theologie à Tubingue l'an 1577. Il fut appellé enſuite dans diverſes fonctions de Predicateur, de Paſteur & d'Inſpecteur dans le Palatinat du Rhin & dans le Duché de Würtenberg, où il ne put s'accommoder. L'an 1581. on le fit Sur-intendant du Dioceſe d'Amberg au Palatinat de Baviere, qui eſtoit alors du haut Palatinat du Rhin, dépendant du Comte Electeur : mais il y fut long-temps inquieté par ſon predeceſſeur qui avoit

Ex Thummio apud H. Voiſt.

eſté depoſé. Aprés un long & fâcheux procez, il fut obligé d'en ſortir l'an 1585. & il paſſa à Neubourg, où il fut Predicateur pendant prés de trente ans. Il ſe trouva au fameux Colloque de Ratisbonne, qui commença au mois de Novembre de l'an 1601, où luy & les autres Proteſtans pretendirent vainement avoir eu l'avantage ſur les Docteurs Catholiques. C'eſt le ſujet de ſon *Anti-Tanner* auſſi bien que de celuy de Hunnius. Le Prince Palatin Wolfgang Guillaume, qui avoit procuré avec ſon pere Philippe Louis Duc de Neubourg le Colloque de Ratisbonne pour les Proteſtans, comme le Duc de Baviere pour les Catholiques, s'eſtant enſuite converti à l'Egliſe Romaine, Hailbronner ſe vit obligé de ſortir de ſon employ, & vint ſe refugier dans ſon païs au Duché Würtemberg l'an 1615. Il perdit ſa femme dans ce voyage aprés quarante ans de ſocieté conjugale. Peu de temps aprés le Duc le fit Abbé de Bebenhus & Surintendant general des Egliſes qui en dépendoient. Auſſi-tôt il ſe remaria, quoi qu'il fuſt dans la 68. année de ſon âge, puis il mourut d'apoplexie le 6. de Novembre 1619.

Je crois qu'il faut le 16. d'Avril.

Je ne ſerai pas ſi long dans l'abregé

que je veus vous faire de la vie d'Adam Tanner. Il eſtoit d'Inſpruck au Comté de Tyrol, & eſtoit venu au monde l'an 1572. Il fut receu chez les Jeſuites l'an 1590. & aprés deux ans de Noviciat il acheva chez eux la Philoſophie qu'il avoit commencée dans le monde. On le mit d'abord à la Theologie ſans luy faire enſeigner les Humanitez ny la Philoſophie ſelon la coûtume de la Compagnie. Il profeſſa la Langue ſainte à Ingolſtadt; la Controverſe, puis la Morale à Munich. Aprés le Colloque de Ratisbonne, d'où Alegambe dit qu'il ſortit triomphant avec Gretſer & les autres Catholiques, il prit le bonnet de Docteur, & enſeigna la Scholaſtique à Ingolſtadt pendant 15. ans. Il fit les quatre vœux le 29. d'Aouſt de l'an 1617. Il fut Profeſſeur en Theologie à Vienne aprés Becan, puis Chancelier de l'Univerſité de Prague. Mais les Suedois étant entrez en Boheme, il voulut s'en retourner dans ſon pays du Comté de Tyrol, & il mourut en chemin travaillé d'hydropiſie & de lethargie dans le petit village d'Uncken le 25. jour de May de l'an 1632.

Voyons l'*Anti-Valerien* qui ſuit l'Anti-Tanner dans mon cahier.

XXXVIII.

ANTI-TRINITAIRES. ANTI-SABBATAIRES. ANTI-SCRIPTURISTES, &c.

JE m'apperçois, dit M. Terlaine, que vous vous attachez à quelque ordre alphabetique dans le dénombrement de vos *Anti*. Oüi, répondit M. de Rintail, mais seulement suivant les classes differentes dans lesquelles je les ai rangez, de sorte que vous me voyez à la fin de mon alphabet, parce que je me trouve à la fin des *Anti* des Heretiques contre les Catholiques. Quand je vous feray voir ceux des Heretiques contre les Heretiques, ce qui sera le sujet de nôtre premiere conversation, vous me verrez commencer de nouveau le mesme ordre alphabetique.

§. I.

Permettez-moy donc, repartit M. Terlaine, de vous faire remarquer qu'en passant de l'Anti-Tanner à l'Anti-Valérien, vous omettez les *Anti-Trinitaires*. Vous ne me persuaderez pas que cette race

d'*Anti* vous eſt inconnuë aprés tout l'éclat & les bruits qu'elle a faits dans l'Europe, s'étant multipliée juſqu'à fournir à Chriſt. Sandius dequoy faire du ſimple recueil de leurs titres un juſte volume qu'on a imprimé aprés ſa mort ſous le titre de *Bibliotheca Anti Trinitariorum.*

Je ne vous nieray pas, repliqua M. de Rintail, que cette Bibliotheque ſoit un Recueil d'écrits contre le myſtere de la ſainte Trinité, & contre la créance que les Catholiques, les Lutheriens & les Calviniſtes ont ſur ce point. Mais croyez-vous que le titre odieux qu'on a mis à la teſte de ce Recueil, ſoit celuy que les Auteurs des écrits particuliers qui y ſont rapportez auroient voulu donner à leurs ouvrages. Je n'en connois pas un qui ſe ſoit qualifié d'Anti-Trinitaire, quoy que les deux tiers le fuſſent dans le cœur comme dans leurs ouvrages. Les Proteſtans ſe ſont donnez eux-meſmes la qualité d'Anti-Papiſtes, comme nous l'avons vû, lors qu'ils ont attaqué ceux qui reconnoiſſent l'autorité ſpirituelle du Pape. Les Sociniens & les nouveaux Arriens plus adroits & plus délicats empoiſonneurs n'ont pas jugé à propos de les imiter dans ces manieres offenſantes, quoi que pluſieurs d'entr'eux ne ſe ſoient

pas moins ouvertement declarez contre la Sainte-Trinité, que les Proteſtans contre le Pape. Je ne me ſouviens pas d'avoir remarqué d'autre *Anti* perſonnel dans toute cette Bibliotheque que l'*Anti-Wujeck* de Socin, outre ce que je vous ay rapporté de Vorſtius. Car j'excepte toûjours du nombre des Titres Satyriques les *Anti* réels, tels que les Antapologies, les Anticriſes, les Antapodixes que les Sociniens ont eu occaſion d'employer auſſi frequemment que leurs Adverſaires ſans attaquer les Perſonnes.

§. I.

J'aurois à mon tour, pourſuivit M. de Rintail, quelque ſujet de trouver à redire à l'exactitude M. de Terlaine, qui n'a point remarqué l'omiſſion des ANTI-SABBATAIRES, & des ANTI-SCRIPTURISTES entre l'*Anti-Puccius* & l'*Anti-Sixtus*.

Les Anti-Sabbataires ſont incomparablement moins nombreux & moins à craindre que les Sociniens, & je les crois aujourd'huy fort affoiblis, & renfermez dans les Iſles Britanniques. J'ay évité à deſſein de vous en parler, par-

ce que je n'ay connu leurs perſonnes & leurs Ecrits que dans les Ouvrages de ceux qui les ont refutez ou de ceux qui nous en ont fait l'Hiſtoire: leurs Livres ne ſont pas encore venus juſqu'à moy. Cependant ils ne ſont pas en ſi petit nombre que vous pourriez vous l'imaginer, & Wilkinſon les appelle *gigantea Anti-Sabbathariorum volumina* dans la Lettre qu'il écrivit l'an 1653. à un Curé d'Angleterre nommé Daniel Cawdrey qu'il loüe d'avoir heureuſement combattu ces Adverſaires du Dimanche ou du Sabbat des Chreſtiens. Il nomme parmi les principaux de ces Anti-Sabbathaires, Traſk, Broad, Oockford, Braburn, Pocklington, Heylin, Down, Ironſid, Fisher qui ſe qualifioit d'Eſcuyer, & François White Evêque d'Ely.

Kemp. de trib. Hierarch. pag. 334.

Pag. 151. Opuſc. in VIII. de jure divin. Dei Dominic.

§. III.

Les Anti-Sabbataires doivent eſtre conſiderez comme étrangers à noſtre ſujet, s'ils ne ſe ſont donnez eux mêmes cette qualité à la teſte de leurs Livres, ſoit pour attaquer ſoit pour deshonorer leurs Adverſaires.

Qui m'empêche, reprit M. Terlaine,

d'en dire autant des *Anti-Scripturiſtes* que vous venez de nommer ? Rien ne vous en empéche, répondit M. de Rintail. Vous pourrez même ajoûter que ces derniers qui ſont une branche ſeparée des Independants, & qui peuvent paſſer pour les Freres des Trembleurs, ſont encore plus éloignez de noſtre ſujet que les Anti-Sabbataires. Il en eſt de ces Sectaires comme des *Anti-Sacramentaires*, des *Anti-Adiaphoriſtes*, des *Anti-Mariens*, des *Antidico-Marianites* des *Anti-Tactes*, des *Anti-Nomiens*, & des autres Heretiques anciens & nouveaux dont vous ne ſeriez pas d'avis que j'euſſe chargé mon cahier.

Je ſuis pour vous, dit M. de Brillat, contre les amateurs de digreſſions ; je ſuis aſſuré que Monſieur Terlaine conſent maintenant que vous paſſiez à voſtre Anti-Valerien.

XXXIX.

ANTI-VALERIEN.

CEt *Anti Valérien* dont j'ay peu de choſes à vous dire, repartit M. de Rintail en reprenant la ſuite de ſon cahier, eſt une invective de controverſe écrite par un Lutherien de ces derniers temps contre un celebre Capucin de Milan nommé Valeriano Magni, que nos Ecrivains François appellent ſouvent Val. le Grand, & les Latins, Val-Magnus, & non pas de Magnis.

Le Proteſtant, reprit M. Terlaine, ignoroit apparemment le ſurnom du Pere Capucin, puiſqu'il n'a point appellé ſon ouvrage *Anti-Magni*. Autrement je l'accuſerois d'avoir eu moins d'adreſſe, & moins d'experience que ſes confreres, qui attachent, non pas les noms de baptême, mais les ſurnoms de leurs Adverſaires à leurs *Anti*. Autant que je puis m'en ſouvenir, nous ne vous avons pas encore entendu alleguer d'Anti-Martin, d'Anti-Robert, d'Anti-Pierre, d'Anti-Jacques, ni d'Anti-Thomas.

A dire vray, ajoûta M. de Brillat, je ne trouverois pas les Bécans, les Bellarmins, & les autres assez bien désignez par ces sortes d'*Anti*, parce qu'enfin ils n'ont pas esté les uniques Martins, ni les uniques Roberts de ce monde, & que cette pratique pourroit rendre les titres de ces Satyres encore plus équivoques, qu'ils ne paroissent monstrueux.

Vos reflexions, dit M. de Rintail, sont bonnes pour d'autres que des Capucins. Ces Religieux pour nous persuader que c'est sans reserve qu'ils renoncent au monde & à ses dépendances, lorsqu'ils font leurs vœux solemnels, ont coûtume de laisser à la porte de leurs Couvents les surnoms de leur famille, se contentant d'un nom de Calendrier auquel ils ajoûtent ordinairement celuy du lieu de leur naissance. Ainsi vous m'avoüerez qu'un *Anti-Magni* n'auroit pas esté propre à marquer une Satyre faite contre une personne qui ne se faisoit connoistre dans le monde que sous le nom de Valerien de Milan. Je ne disconviens pas que sa reputation extraordinaire n'ait fait faire une exception à cette pratique, & qu'on ne l'ait appellé aussi fort communément Val. Mag-

nus : mais comme sa famille estoit assez illustre, & nombreuse dans tout le Milanez, on auroit esté en danger de prendre un Magni pour un autre. Il est vray que c'est retomber par un autre endroit dans l'inconvenient de l'équivoque. Mais enfin je ne pretens pas justifier le titre d'Anti-Valerien plutoſt que celuy d'Anti-Magni ; & vous trouverez bon s'il vous plaît qu'un Catholique ne se croye pas obligé de s'interesser dans l'imagination, ou dans la passion de l'un des ennemis de son Eglise.

L'Auteur de l'*Anti-Valerien* qui estoit un Theologien Allemand nommé Haberkorn, conservoit depuis plus de dix ans la volonté de vanger son party de la playe que le Pere Valerien luy avoit faite, par un Livre de Controverse imprimé à Vienne en Autriche l'an 1641. sous le titre de *Judicium de Acatholicorum, & Catholicorum regula credendi.* Ce qu'il fit dans cette intention, parut à Giessen l'an 1652. in 1v°. sous le titre d'*Anti-Valerianus*, id est *solida & succincta Refutatio duorum Tractatuum fallacissimorum Valeriani Mediolanensis Papistæ, quos vocat Judicium de Acatholicorum, & Catholicorum regula credendi*, &c.

Ce fut vers le même temps que l'on pratiqua une Entrevuë entre le Pere Valerien & le Sieur Haberkorn : & il seroit à souhaiter que ce Pere se fust donné la peine d'écrire & de publier une Relation de la Conference qu'ils eurent ensemble sur le même sujet, comme Haberkorn eut la curiosité d'en composer une de son costé pour tâcher de prévenir le Public à son avantage. Mais ses Missions & les mouvemens continuels que luy donnoit son estat de vie ambulante ne luy en laisserent pas le loisir. C'est ce qui me donne lieu de finir cet article en vous disant un mot de la vie de l'un & de l'autre.

☞ Pierre Haberkorn naquit à Butsbach dans la Wetteravie Province d'Allemagne entre le Rhin & le Lantgraviat de Hesse le 9. jour de May de l'an 1604. Il devint orphelin dans son bas âge, mais il trouva des personnes charitables qui firent en sorte que cette disgrace ne se répandit pas sur ses études. A vingt-deux ans il alla étudier en Theologie dans l'Université de Marpurg ; à trente deux, il devint Professeur en Physique, & il prit les degrez de la Faculté de Theologie. Dix ans aprés, il fut fait premier Inspecteur

ou Surintendant du Dioceſe de Gieſſen qui eſt du Lantgraviat auſſi bien que Marpurg. L'Univerſité de la Ville de Gieſſen ayant eſté rétablie pendant qu'il y demeuroit, il ſucceda à ſon beaupere Fewrborn dans la chaire de premier Profeſſeur en Theologie. Il mourut il y a environ treize ans aprés en avoir vécu prés de 72. & en avoir paſſé 42. & quatre mois avec ſa femme.

Le Pere Valerien eſtoit de la Noble Maiſon des Magni, comme je vous l'ay déja fait remarquer. Il naquit à Milan ou dans le Milanez vers l'an 1587. mais ce ne fut qu'en recevant l'habit de Capucin qu'il prit le nom de Valerien. Il fut long-temps Maiſtre des Novices & ſouvent Gardien des Maiſons de ſon Ordre. Il profeſſa auſſi la Philoſophie & la Theologie, & comme il eſtoit fort experimenté dans la Controverſe, le Pape Urbain VIII. qui avoit beaucoup d'eſtime & de conſideration pour luy, le fit Miſſionnaire Apoſtolique par toute l'Allemagne, la Pologne, la Boheme & la Hongrie, & le declara chef des Miſſions du Nord. On eſtoit perſuadé qu'il n'eſtoit pas moins experimenté dans la Polirique que dans la Theologie, c'eſt ce qui

porta les Puiſſances de l'Europe à l'envoyer en diverſes Ambaſſades. Il ſe trouva par ces routes fort prés du Cardinalat, mais le genereux mépris qu'il avoit fait des grandeurs de la terre, le fit reduire aux fatigues de la Miſſion, où il travailla avec tant de zele qu'en 1618. il fut aſſommé par les Heretiques & paſſa long-temps pour mort. Il eut auſſi beaucoup à ſouffrir de la part des Peripateticiens qui le conſideroient comme l'ennemy de leur Ariſtote. On le jetta dans un affreux cachot ſous quelque pretexte de nouvelle entrepriſe; mais il en ſortit à ſon honneur avec l'aſſiſtance de l'Empereur Ferdinand III. Il ſe retira ſur la fin de ſes jours à Saltzbourg où il mourut âgé de 75. ans, dont il en avoit paſſé ſoixante dans l'Ordre des Capucins. L'Hiſtoire de ſa mort ſe trouve dans un petit Livre imprimé l'an 1662. in 12. ſous le titre : *Relatio veridica de pio obitu R. P. Valeriani.*

XL.

ANTI-VENATOR.

VOus avez pû remarquer, Meſſieurs, continua M. de Rintail, quelques Auteurs d'*Anti* qui ont pris le maſque pour attaquer leurs Adverſaires. Vous avez entendu ce que je vous ay dit d'un Chriſtophle Agricola, & vous vous ſouviendrez s'il vous plaît de l'obſervation que je vous fais faire maintenant lorſque j'auray à vous parler dans les autres Entretiens d'un Antonin Moraines, d'un Nicodeme Turlupin, d'un Humanus Erdemannus & de quelques autres de la même eſpece. Mais vous n'aviez pas encore apperceu juſqu'icy qu'aucun de ces Auteurs euſt jetté le maſque ſur ſon *Anti*.

Je crois eſtre entré tout d'un coup dans voſtre penſée, dit M. Terlaine; vous voulez parler de ces Auteurs Satyriques qui voulant attacher le nom de leur Adverſaire à un *Anti*, ſemblent imiter les bourreaux, qui pour quelques conſiderations couvriroient le viſage de ceux qu'ils attachent au gibet pour.....

Vos expreſſions ſont un peu fortes ; répondit M. de Rintail en l'interrompant, mais à cela prés, vous n'avez pas mal rencontré. L'*Anti-Venator* dont il s'agit icy n'eſt pas une Satyre compoſée contre un homme qui ait porté veritablement le nom de Venator. C'eſtoit un Catholique d'Allemagne nommé J. Gaſp. Jager. Mais l'Auteur de cet *Anti* appellé Martin Beer Lutherien de profeſſion qui avoit eu diverſes diſputes avec Jager ſur les matieres controverſées de la Religion, ne jugea point à propos de faire connoiſtre au Public le nom de ſon Adverſaire. Il s'aviſa donc de tourner ſon ſurnom qui en langue vulgaire ſignifie un Chaſſeur, en un autre qui exprime la même choſe en Latin. Puiſqu'il vouloit bien ſe donner cette licence, il luy eſtoit libre d'éviter le reproche d'avoir produit un monſtre dans la compoſition de ſon *Anti-Venator*. Il ne tenoit qu'à luy de chercher dans la langue Grecque quelque choſe de plus ſortable à ſon Anti. Il pouvoit choiſir entre *Anti-Thereute* & *Anti-Cynegete*. Vous m'avoüerez que ſon Adverſaire avoit mieux rencontré que luy, lorſque pour déguiſer auſſi le nom de Beer qui veut dire un Ours en Alle-

mand, au lieu de recourir au mot Hybride d'*Anturſus* ou *Ant-Urſinus*, il a employé aſſez ingenieuſement celuy d'*Antarctique* dont je vous parleray plus à propos lorſqu'il ſera queſtion des *Anti* compoſez par des Catholiques.

Je ne ſçay preſque rien de la vie de M. Beer, ni de celle de M. Jager. Le premier eſt peut-eſtre encore au nombre des vivans, eſtant né l'an 1617. à Nuremberg. Il ne manquera pas d'eſtre plus connu parmi nous, je veux dire parmi les étrangers lorſque la Providence l'aura fait partir de ce monde. Nous pouvons à coup ſûr attendre ſon oraiſon funebre, ou un Programme de l'abregé de ſa vie de la part de quelque collegue ou de quelque ami. Nous avons tout ſujet d'eſperer cela de M. Henning Witten qui nous prepare les Memoires hiſtoriques & Panegyriques d'une ſeconde centaine de Theologiens Proteſtans d'Allemagne, dont la pluſpart ſont beaucoup moins celebres que M. Beer.

Pour M. Jager, je crains fort qu'il ne demeure dans l'oubli malgré tout ſon merite, & les ſervices qu'il a rendus à l'Egliſe. Je ne vous allegueray pourtant pas d'autre raiſon de mon apprehen-

ſion, ſinon que c'eſt un Auteur Catholique, & que je n'ay trouvé nulle part qu'il fût d'aucun Ordre Religieux.

XLI.

ANTI-WAGNERECK.

J'Ay deux *Anti* à vous produire de l'eſpece que je viens de vous nommer, dit M. de Rintail qui affectoit de paroiſtre infatigable dans la converſation. Tous deux ont eſté dreſſez contre le Pere Wagnerech, ou plûtoſt Wangnereck Jeſuite d'Allemagne.

§. I.

Le premier ANTI-WAGNERECK a pour Auteur un Theologien Proteſtant de Soüabe nommé Wilderſin, ou plûtoſt Wilderſohn qui le fit imprimer à Tubingue l'an 1660. in 1v°. Leur conteſtation regardoit l'origine de l'ame raiſonnable, & immortelle. Il s'agiſſoit de ſçavoir ſi elle eſt creée, ou inſpirée immediatement de Dieu à meſure qu'il ſe forme des corps; ou ſi elle vient par propagation des parens aux enfans,

ex

ex Traduce. Les Proteſtans ſont aſſez partagez ſur ce point, & le ſieur Wilderſohn eſtoit du nombre de ceux qui n'ont pas honte de vouloir paſſer pour des *Traduciens*. Le Pere Wagnereck qui ſoûtenoit l'opinion communément reçuë parmi les Catholiques, entreprit d'écrire ſur ce ſujet ; & non content d'avoir expliqué toute la queſtion, & les raiſons des Theologiens de l'Egliſe Romaine dans ſon traité *de Traduce* qui parut à Dillingue l'an 1628. in VIII°. il fit un ſecond Ecrit ſur la même matiere, pour refuter les Theologiens Proteſtans, & ſur tout les Predicans de la ville d'Ausbourg. Ce ne fut que longtems aprés que Wilderſohn voulut reveiller la querelle en faveur de ſes confreres par ſon Anti-Wagnereck auquel il donna le ſecond titre d'*Apologeticus pro Traduce oppoſitus ſophiſmatis, & argutiis Henr. Wagnereckii*, &c.

§. II.

Le ſecond ANTI-WAGNERECK eſt l'un des plus modernes d'entre les *Anti*, & je crois que ſon Auteur eſt encore au monde. C'eſt le ſieur Balthaſar Bebelius Docteur en Theologie, & Profeſſeur

dans l'Univerſité de Strasbourg. Il eſtoit âgé de cinquante ans, lorſqu'il publia ſon Anti-Wagnereck, ou *Anti-Wangnereccius* à Strasbourg in quarto l'an 1682. Ce n'eſt proprement qu'un petit Recueil de Theſes Theologiques que ſes écoliers ſoûtinrent ſous luy, & voicy en peu de mots ſelon Meſſ. de Leipſick ce qui donna occaſion à cette compilation.

An. 1682. p. 249.

Jean Kircher de Tubingue qui a fait le ſujet des Anti-Kirchers de Schragmuller, & de Calovius, dont je vous ay parlé dans l'article xxv. ayant quitté la Communion des Lutheriens pour entrer dans l'Egliſe Catholique, crut devoir rendre conte de ſon changement au Public. Dans cette intention, il fit imprimer les motifs de ſa converſion, & l'une de ſes raiſons, eſtoit que les Lutheriens n'admettant pas d'autre fondement de leur créance que la ſainte Ecriture par elle-même, eſtoient ſouvent embarraſſez ſur le ſens de la parole de Dieu, ſur l'autorité, & le nombre des Livres Canoniques, ſur leur certitude; & que les deux tiers des ſectateurs de Luther, ne pouvant ny entendre, ny même lire l'Ecriture, ils ne ſçavoient le plus ſouvent à quoy s'en tenir. Au lieu

que dans l'Egliſe Romaine on trouve tout ce qui eſt neceſſaire pour mettre ſon eſprit, & ſa conſcience en repos. Un Theologien de Strasbourg nommé Dorſchæus écrivit contre luy l'an 1641. & voulut répondre à ſon *Aitiologie* par un *Hodegetique*, ou *Guide*, qui demeura long-tems ſans replique, juſqu'à ce que le Pere Henry Wangnereck ſe chargea du ſoin d'en faire une à la ſollicitation de Jean Abbé d'Elching. La replique porte le nom d'Anti-Dorſchæus, comme je vous le feray voir une autre fois. J'avouë que le Pere Sotwel n'a point inſeré cet ouvrage parmy ceux du Pere Wangnereck : mais il eſt probable qu'il ne l'ait pas crû de luy, ou qu'il n'ait pas jugé à propos de le reconnoître, ſous pretexte qu'il paroiſt ſous un nom étranger. C'eſt contre cet Anti-Dorſchæus, ou ſi vous l'aimez mieux, contre le défenſeur de Kircher que le ſieur Balthaſar Bebelius a compoſé l'*Anti-Wangnereck* pour vanger ſon Predeceſſeur Dorſchæus. L'Ouvrage n'a point dû luy coûter beaucoup de veilles. La fatigue a eſté de mettre douze diſputes en un Corps de Theſes aprés les avoir fait ſoutenir à ſes Ecoliers.

☞ Le P. Wangnereck étoit de Munich

en Baviere. Il vint au monde l'an 1595. & il fut admis dans la Compagnie des Jeſuites l'an 1611. Il y enſeigna les Humanitez pendant cinq ans, la Philoſophie pendant quatre, la Theologie Scholaſtique pendant huit, la Controverſe pendant ſept, la Morale je ne ſçay combien de temps, & le Droit Canon pendant quatre ans. Il fut Chancelier de l'Univerſité de Dilling prés de huit ans. Aprés quoy il s'appliqua à la Predication & aux Miſſions. Il mourut d'apoplexie qui le prit à table le XI. de Novembre de l'an 1664. à Dilling.

XLII.

ANTI-WALEMBOURG.

IL eſtoit aſſez juſte, pourſuivit M. de Rintail ſans interruption, que Meſſieurs de Walembourg Theologiens Hollandois de naiſſance euſſent part à la gloire de Bellarmin du coſté de la Satyre des Heretiques, puiſqu'ils ont travaillé avec autant de zele que luy à la défenſe de la Foy Catholique contre ces Adverſaires de l'Egliſe Romaine.

Vous n'ignorez peut-estre pas que le merite de ces deux illustres Freres Adrien & Pierre tous deux Evesques suffragans dans les Electorats du Rhin leur a attiré les injures & les mauvais traittemens des Ministres des Eglises Protestantes d'Allemagne ; qu'ils ont esté glorieusement pour eux qualifiez Faux Prophetes *Videntes non Videntes* par les uns, & Visionnaires de Hollande, *Onirocritæ Batavi*, par les autres dans les titres même de leurs Ouvrages Polemiques, & des Satyres qu'ils ont faites contre eux ; & que leur reputation a donné même un peu de cette émulation que nous appellons jalousie à quelques particuliers d'entre les Ecrivains Catholiques. Ainsi vous serez moins surpris d'apprendre qu'il a déja paru dans le monde quelques *Anti-Walembourgs* du caractere des Anti-Bellarmins. Je ne vous en nommeray que deux, parce qu'il n'en est pas encore venu d'autres à ma connoissance.

§

Le premier est celuy d'un Professeur en Theologie Lutherienne dans l'Université de Giessen nommé Pierre Ha-

berckorn dont je vous ay déja entretenu plus haut au ſujet de l'Anti-Valerien. Son *Anti-Walemburch* eſt un Recueil de ſept diſputes contre Meſſieurs les deux Freres touchant la queſtion de ſçavoir où eſtoit l'Egliſe avant Luther. Cet Ouvrage parut à Gieſſen l'an 1658. in 1v°.

§. II.

Le ſecond eſt celuy d'un autre Lutherien de la Baſſe Allemagne nommé J. Arndt ou Arndius. Ce n'eſt pas le Myſtique Arndius Surintendant de Lunebourg & Paſteur de Zell mort en 1621. ſi fameux par ſes livres de Devotion & par les Perſecutions que luy firent ſouffrir les Proteſtans & ſur tout les Calviniſtes qui pretendoient le faire paſſer pour un Quietiſte & un Illuminé. C'eſt un autre de même nom qui peut avoir eſté ſon fils ou ſon petit fils, & qui s'eſtant jetté dans la Controverſe voulut attaquer Meſſieurs de Walembourg ſur les Motifs du Prince Erneſt Lantgrave de Heſſe pour abjurer le Lutheraniſme & rentrer dans le ſein de l'Egliſe Catholique. On peut dire que la Converſion du Prince n'eſtoit pas moins

l'Ouvrage de ces Meſſieurs que le Livre des Motifs. C'eſt ce qui fit tourner contre eux la colere d'une infinité de Lutheriens & de quelques Calviniſtes, & qui fit tomber ſur leur teſte une greſle d'écrits Polemiques & Satyriques. Je vous permets de mettre en ce rang l'*Anti-Walembourg* de J. Arndius qui parut à Guſtrow au Duché de Mecklebourg l'an 1664. in 1v°.

XLIII.

ANTI-WUJECK.

NOus finirons noſtre converſation des *Anti* dreſſez contre les Catholiques par l'*Anti-Wujeck* de Socin. Cet Hereſiarque dans une Lettre écrite à un Seigneur Polonois nommé Chriſtophle de Morſtein dattée du troiſiéme Fevrier 1595. faiſant le dénombrement des ouvrages qu'il avoit compoſez juſques alors, y marque préciſément un *Anti-Wujeck* écrit en Polonois, & finit ſon Catalogue en ajoûtant que ſon *Anti-Wujeck* écrit en Latin, eſtoit actuellement ſous la preſſe. Bibl. Anti. Trinit. pag. 65.

Vous voyez, Meſſieurs, ajoûta M.

de Rintail, que l'Anti-Wujeck Polonois eſt venu au monde devant l'Anti-Wujeck Latin, ſelon le témoignage même de ſon Auteur. Vous remarquerez cependant que l'Anti-Wujeck Latin a eſté compoſé avant le Polonois qui n'en eſt qu'une verſion. Le Traducteur Stoïnski, dit Pierre Statorius le jeune, fut ſi diligent, qu'il fit cette Verſion dés la même année que l'original Latin eſtoit ſorti de la plume de Socin. Ce fut en 1592. Elle ſortit de la preſſe l'année ſuivante in VIII°. & l'*Anti-Wujeck* Latin ne parut que deux ans aprés, c'eſt-à-dire en 1595. Cet original de Socin ſe trouve reimprimé dans le corps de ſes œuvres Polemiques. Mais ſes diſciples qui ont procuré cette derniere édition prétendant peut-eſtre ſauver une partie de la reputation de leur Maiſtre, ont eu la diſcretion de ſupprimer le titre ſatyrique d'*Anti-Wujeckus*, jugeant qu'il n'eſtoit bon qu'à décrier ſa memoire, & à le rendre haïſſable dans l'eſprit de ceux qui prennent les injures pour de la fauſſe monnoye dans les Livres. C'eſt ce qui fait que nous ne trouvons plus d'autre titre à la teſte de cet ouvrage, que celuy de *Reſponſio ad Libellum Jacobi Wujecki Jeſuitæ Polonicè*

editum, de Divinitate Filii Dei, & Spiritus ſancti. Ubi eâdem operâ refellitur quidquid Rob. Bellarminus diſputationum ſuarum tomo primo ſecundæ Controverſiæ generalis libro primo de eadem re ſcripſit.

Les Peres Alegambe, & Sotwel nous repreſentent le Livre du Pere Wujeck auquel Socin a voulu répondre, comme un ouvrage écrit en Latin, & ils le diſtinguent d'avec ceux qu'il a écrits en Langue vulgaire : mais il eſt croyable qu'ils ont pris une verſion Latine de l'ouvrage, par ſon original qui fut imprimé l'an 1590. Socin nous apprend qu'il fut compoſé en Polonois, & les divers paſſages qu'il en cite en cette Langue, ne nous permettent pas d'en douter. Il ajoûte qu'encore qu'il portaſt le nom du Pere Wujeck, c'eſtoit pourtant l'ouvrage de Bellarmin de qui Wujeck témoignoit publiquement l'avoir reçû. Cela nous porte naturellement à croire que Bellarmin aura envoyé des memoires Latins à Wujeck qui les aura mis en Polonois. Ainſi les Peres Alegambe, & Sotwel auront eu raiſon de le conter parmi des Livres originairement écrits en Latin.

Quoy, dit M. Terlaine, Socin per-

ſuadé qu'un ouvrage auquel il répond eſt de Bellarmin, a eu la malhonnêteté d'attaquer la perſonne d'un autre? Quand j'eſtois parmi les Proteſtans, j'entendois les Sociniens nous reprocher à toute heure nos duretez à l'égard des Catholiques, & vanter hautement leur moderation, & leurs complaiſances. Il faut avouër que Socin, & ſes diſciples n'approchent pas des Saumaiſes, & des Scaligers dans l'art de dire des injures. Mais que les Sociniens viennent doreſnavant nous faire parade de leur honnêteté juſqu'aux titres de leurs Livres, je leur objecteray l'*Anti-Wujeck* comme une marque de l'incivilité de leur Patriarche.

☞ Le Pere Jacques Wujeck, reprit M. de Rintail, eſtoit né à Wagrowieck en Pologne l'an 1540. Il fit ſes premieres études dans ſon pays, & alla faire ſa Philoſophie à Vienne en Autriche où il prit le bonnet de Maiſtre és Arts. Il paſſa enſuite à Rome où il ſe fit Jeſuite l'an 1565. Il y enſeigna les Mathematiques, aprés quoy il retourna en Pologne où il prit le bonnet de Docteur en Theologie, & fit ſes quatre vœux le douziéme Juillet de l'an 1571. Il fut Precepteur de Sigiſmond Ba-

tori de Tranſilvanie par ordre du Roy Eſtienne, puis Recteur de divers Colleges & Maiſons Profeſſes, Vice-Provincial, &c. Il mourut le vingt-ſeptiéme Juillet de l'an 1597.

Pour ce qui regarde la vie de Fauſte Socin, je me contenteray de vous dire qu'il eſtoit de Siene en Toſcane fils & petit fils de Juriſconſultes, parent des Papes Pie II. Pie III. Paul V. & de divers Princes d'Italie du coſté de ſa mere. Il vint au monde le cinquiéme jour de Decembre de l'an 1539. Aprés avoir paſſé douze ans à la Cour du grand Duc de Toſcane, il quitta ſon pays, & tout ce qu'il y poſſedoit, & ſe retira l'an 1574. en un exil volontaire dans lequel il fut errant ſans feu, & ſans lieu juſqu'à ce qu'en 1579. il s'établit en Pologne. Il mourut le troiſiéme jour de Mars de l'an 1604. dans Lucklawicz qui eſt une bourgade du Palatinat de Cracovie où il eſt enterré. Nous avons ſa vie dont l'Auteur ne s'eſt nommé que Chevalier Polonois. Cet Auteur n'eſt autre que Samuel Przipcow.

Aprés cette lecture, M. de Rintail remettant ſon cahier dans le portefeüille, dit qu'il vouloit menager noſtre curioſité pour la premiere viſite. M. Terlai-

ne d'Alby ſe leva en témoignant que la ſatisfaction qu'il venoit de recevoir de la lecture des *Anti* des Proteſtans contre les Catholiques, luy faiſoit ſouhaiter avec paſſion de revenir avec nous le lendemain pour entendre ceux des Proteſtans contre des Proteſtans. Il prit congé du jeune M. de S. Yon, & de M. de Rintail. Nous en fiſmes autant que luy, & nous nous retirâmes enſemble. J'eſpere, Monſieur, travailler dés ce ſoir à mettre en ordre la relation de l'entretien que nous eûmes le lendemain ſur les *Anti* des Lutheriens contre les Calviniſtes; ſur ceux des Lutheriens contre les Lutheriens leurs confreres; ſur ceux des Calviniſtes contre les Lutheriens; ſur ceux des Calviniſtes contre d'autres Calviniſtes; des Calviniſtes contre d'autres Calviniſtes; ſur ceux des Proteſtans en general contre les Sociniens, & contre les Juifs; & enfin ſur ceux des Catholiques contre les Proteſtans, ou d'autres Adverſaires. Je ſeray court autant qu'il me ſera poſſible dans une ſi ample matiere. Cependant je ſuis toûjours,

Monſieur, voſtre tres-humble, &c.,
Alb. Lain. de VERTON.

DES
SATYRES PERSONNELLES

TRAITÉ

HISTORIQUE ET CRITIQUE
de celles qui portent le titre d'*Anti*.

OU

DES PREDECESSEURS DE L'ANTI-BAILLET.

TROISIESME ENTRETIEN

Entre Messieurs de St. Yon, de Rintail, de Brillat, & de Verton.

A M. de la Cour d'Oronne.

XLIV.

NOUS *fusmes très ponctuels M. de Brillat & moy, à nous rendre le lendemain chez M. de Rintail où M. Terlaine avoit promis de nous devancer;*

Mais au lieu de luy nous trouvâmes une compagnie de quatre Perſonnes Regulieres, toutes de ma connoiſſance. C'eſtoient Dom André Taillebi, *avec Dom* Leandre Tibial; *& le P.* René d'Abilliat *avec le P.* Trajan de Bille. *Comme les Gens de Communautez ont toûjours diſné une heure avant les Gens du ſiecle, ils s'eſtoient rencontrez à l'hoſtel de Valbeil de fort bonne heure, & s'eſtoient ſaiſis de M. de Rintail au ſortir de table. Aprés les civilitez données & renduës de part & d'autre ſuivant les formules ordinaires, le jeune M. de S. Yon m'attaqua avec ſon air enjoué. Sieur de Verton, me dit-il, les Reverends Peres vous garentiront de la peur que vous témoigniez hier que les Armes n'arreſtent le cours des Letres. Ecoutez-les diſcourir ſur les nouvelles de Literature qu'ils viennent d'entamer, & vous verrez ſi les Gens de Lettres s'épouvantent de la guerre dans leur cabinet. Je connoîtrois mal, luy répondis-je, le caractere & l'humeur de Dom Leandre, ſi je le croiois jamais dépourvû de nouveautez en matiere de Livres.*

Nous parlions, dit ce Pere, de deux Commentaires ſur la Regle de Saint Benoît; de deux Hiſtoires Eccleſiaſtiques dont on fait desja grand bruit dans la

Republique des Lettres, quoy que de ces quatre Ouvrages il n'y en ait encore qu'un qui ſoit imprimé, puis ſupprimé; de quelques nouvelles Vies de Saint Louis differentes de celles qui parurent l'année precedente; & de ce que quelques particuliers meditent ſur la nouvelle critique des Annales de Baronius & ſur le Livre de l'Antiquité des Temps.

Avant hier, reprit Dom André Tailleby, je vis dans noſtre Bibliotheque l'Abbé Barillon du Teertre. *Il venoit chercher, mais inutilement dans les œuvres du venerable Bede la pretenduë prophetie de ce Pere ſur les revolutions preſentes. Il me donna un petit memoire de deſſeins & de Livres nouveaux auſquels on travaille. Comme il m'a recommandé de recueillir le ſentiment de nos amis ſur ces Ouvrages, j'ay apporté le memoire pour le faire voir, & vous en demander voſtre penſée.*

M. de Rintail prit le Memoire, & lût tout haut les titres de divers Ouvrages, entre autres.

1. Un Calendrier Hiſtorique *diviſé en trois cens ſoixante-ſix parties. Par M.* Tibere Dallain *du Pays de Forets. Chaque partie contenant un jour de l'an-*

née à commencer par les Calendes de Janvier ; en ſorte que ſous le titre de chaque jour tous les faits qui ſont marquez de ce jour dans toutes ſortes d'Hiſtoires ſe trouvent rangez dans un ordre chronologique devant & aprés JESUS-CHRIST *juſqu'à preſent.*

Chaque jour ſera donc un volume ; dit le jeune M. de Saint Yon, & le Calendrier Hiſtorique ſera donc un Livre de 366. volumes ? Apparemment, répondit le P. Tailleby. Je devine, reprit M. de Saint Yon, que le volume du Biſſexte ſera plus des trois quarts moins gros que les autres, mais il ne ſera pas moins curieux.

Il eſt certain, dit le P. de Bille, que le Public auroit beſoin d'un Ouvrage de cette nature pour trouver préciſément les dattes des naiſſances, des morts, des receptions aux charges & aux profeſſions, des Traitez de Paix, & autres Concordats, des Mariages, des combats les plus celebres, en un mot de tout ce qui doit eſtre caracteriſé par les temps.

2. *Ecoutez, pourſuivit M. de Rintail, le titre d'un autre Livre.* Penitenciel general de tous les ſiecles de l'Egliſe & de tous les lieux de la Chreſtienté, *où*

l'on fait voir par la diverſité des pratiques ſur le ſujet de la penitence, que l'Egliſe n'a preſque jamais gardé l'uniformité dans ce point de Diſcipline ; & où l'on reduit en methode les Canons des Conciles & les Statuts des Egliſes particulieres ſuivant les eſpeces differentes du peché. Par Antoine Birart de Ruelle *Licencié.*

Que penſez-vous de cet Ouvrage, dit le Pere Tailleby ? Le deſſein ne vous paroît-il pas beau ? Ouy répondit M. de Rintail pourveu qu'il ſoit judicieuſement executé. Vous avez grande raiſon, repartit le Pere d'Abilliat, de demander beaucoup de jugement pour un Compilateur de Canons ſur la Penitence. Sans cette belle qualité, un homme avec toute ſa diligence & toute ſa fidelité pretendra temerairement mettre ſur les pechez d'aujourd'huy les taxes ſpirituelles qu'on impoſoit dans l'Egliſe primitive, ſans ſonger ſi nous ſommes aſſez forts pour les ſupporter. On y ſatisfaiſoit aiſément alors, parce que c'eſtoit le ſiecle d'or de l'Egliſe, au lieu que nous ſommes maintenant dans le ſiecle de fer.

3. Tables Chronologiques *où l'on*

void les principaux Faits hiſtoriques déduits par une ſuite continuelle d'années diviſées par Décades, avec un denombrement des Hommes illuſtres à la fin de chaque ſiecle, par le Sieur Albert Vinet de Lorraine. *J'ay vu cet ouvrage, dit D. Leandre Tibial, & j'en connois l'Auteur. Il étoit fort jeune quand il s'y appliqua. Il étoit alors plein de ſon Scaliger & de ſon Pere Petau; le deſſein d'arranger toute l'Hiſtoire dans ſa teſte pour ſon uſage particulier luy fit ramaſſer divers Hiſtoriens bons & mauvais, il en fit une compilation qu'il reduiſit en tables ſelon la methode de Helvicus qu'il n'avoit pourtant jamais vûë non plus qu'aucune autre Chronologie de cette nature. Mais ayant decouvert depuis ce temps-là divers Ouvrages de la meſme eſpece, il renonça au deſſein de publier le ſien; & je m'eſtonne que M. l'Abbé Barillon l'ait mis dans le memoire qu'il a donné à D. André Tailleby parmy les Livres qui doivent voir le jour.*

4. De Scriptis Parrhiſiacis Auctorum Catholico-Romanæ fidei addictorum. Collectore Aſdrubale Tilejano, &c. *Ah! dit M. de Brillat, j'ay connu*

le pauvre M. Tilejan ſur la fin de ſes jours. M. Terlaine d'Alby, avec lequel il ſe convertit de fort bonne foy, nous en auroit dit des nouvelles s'il étoit venu aujourd'huy. Il nous montra quelque-temps avant ſa derniere maladie cet ouvrage Latin que nous prenions d'abord pour un Recueil des Illuſtres Pariſiens, *mais il nous deſabuſa en nous diſant qu'il changeroit* Parrhiſiacis *en* Parrheſiaſticis. *C'eſtoit une Critique curieuſe des Auteurs Catholiques qui ſe ſont diſtinguez par la liberté qui regne dans leurs Ecrits; tels que ceux qui ſont recueillis dans les trois gros volumes de Goldaſt, dans le* Faſciculus Rerum expetendarum, *tels que l'Auteur de l'*Onus Eccleſiæ, *Paul Sarpy, De Thou, Richer, de Launoy, &c. Mais comme il l'avoit compoſé avant ſa converſion, il craignit de cauſer quelque ſcandale en le publiant. Il le dechira en noſtre preſence & le jetta dans le feu en nous prenant pour témoins du ſacrifice qu'il en faiſoit à l'Egliſe Catholique.*

5. Des fameux Pedans de l'Antiquité & des derniers tems, *avec un Catalogue des Livres qui portent le titre de* Maſtix, *où l'on fait voir que les Pedans de plume ſont*

*plus vains, & plus insupportables que les Pedans de ferule ou de langue. Par le Sieur A. L'*Etably d'Abeville.

6. Le Provincial de l'Empire depuis Auguste jusqu'à Constantin le Grand, *pour servir d'éclaircissement à l'Histoire des Martyrs de l'Eglise primitive par M.* Bertier. *Est-ce M.* Bertier d'Allure, *dit le P. d'Abilliat ? Non, luy répondis-je, c'est M.* Bertier de Verton *mon Parent. Son Ouvrage est une Histoire des Provinces de l'Empire par les Proconsuls, les Presidens, les Prefets, les Procurateurs, les Recteurs & Correcteurs, & les autres Magistrats, Intendans & Juges des Provinces & des Villes de l'Empire. Il y corrige divers endroits des Actes des Martyrs & de nos Martyrologes. Aprés cela il pourra travailler à un second* Provincial *de l'Empire depuis Constantin jusqu'à Justinien.*

7. L'Esprit de l'Eglise, dans l'Observation de sa Discipline. *Par M.* Farin d'Abeille. *Je sçay ce que c'est, ajouta M. de Rintail. L'Auteur pretend faire voir quelle a esté l'intention de l'Eglise dans divers establissemens,*

dont les plus Gens de bien abuſent quelquefois en ne croyant point mal faire. On y trouvera quelque choſe d'aſſez remarquable, par exemple, ſur les trois baſſes Meſſes que les Particuliers ſe contentent de dire ou d'entendre immediatement l'une aprés l'autre la nuit de Noël, ſur le feſtin du Medianox, *ſur l'arrangement des Heures Canoniales, ſur les Pelerinages & les Confréries, ſur l'âge legitime du jeûne de l'Egliſe, & ſur les petits rafinemens dont on s'eſt aviſé pour chicaner avec Dieu ſur ce point & ſur diverſes autres pratiques de Devotion. On y verra ſi c'eſt la prudence qui fait avancer l'Office du lendemain dés l'aprés-midy de la veille, & ſi c'eſt la negligence qui fait differer Matines à ſon lever ; S'il eſt défendu de ſeparer Laudes d'avec Matines, les Nocturnes l'un d'avec l'autre, lorſqu'on dit ſon Office chez ſoy. Si c'eſt au Commandement de Dieu ou à celuy de l'Egliſe que deſobeïſſent ceux qui ſe contentent d'entendre le Dimanche une courte Meſſe, & donnent le reſte du jour à la chaſſe, à la promenade inutile, ou à d'autres parties de divertiſſement. Si aprés la Meſſe il eſt plus à propos de ſanctifier le jour du Seigneur chez ſoy dans la*

8. Hiſtoire des Sacremens de l'Egliſe. *Par le Sieur* Eilin d'Albatre.

Hiſtoire de la Meſſe, *Par le meſme.*

Hiſtoire de l'Office de l'Egliſe, *par le meſme.*

Hiſtoire de l'Avent, du Careſme, & des Quatre-temps, *par le meſme.*

Hiſtoire des Proceſſions, des Pelerinages & des Confrairies, *par le meſme.*

Hiſtoire de l'Eau-benite, du Pain-benit, du Cierge-benit, du Rameau-benit, &c. *par le meſme.*

Le tout ſans recourir aux origines douteuſes, & ſans entrer dans une diſpute de Controverſe, où l'on pretend ne rien avancer qui ne puiſſe eſtre approuvé par les Proteſtans qui ont du ſçavoir & de la raiſon, & qui ſont Maîtres de leurs préjugez.

Il y auroit, dit M. de Rintail, beaucoup de choſes à dire ſur tous ces Ouvrages curieux, mais achevons voſtre memoire.

9. Martyrologe de corruption *divi-*

*ſé en trois parties, dont la premiere contient les Heretiques anciens, & autres excommuniez, dont l'Egliſe a condamné la memoire, & qu'on a pourtant fait gliſſer dans nos Martyrologes. La ſeconde comprend les noms de Saints imaginaires, c'eſt à dire les noms * des choſes pris par erreur pour des noms d'hommes. La troiſiéme contient les Saints & les Saintes que les Critiques chagrins nous conteſtent ſous pretexte qu'on a perdu leurs Actes ou que nous n'en avons que de pieux Romans.*

* V. gr. Ste Synoride. Ste Veronique. Ste Euſebie. S. Eros. S. Viar, &c.

L'Auteur de ce Livre, dit D. André Tailleby, n'eſt pas nommé, mais l'Abbé Barillon m'a aſſuré, que c'eſt M. Labadie Trinel. *Je ne ſçay, ajoûta Dom Leandre, s'il ſied bien à un Nouveau Converti de remuër ces matieres dans la conjoncture preſente des affaires.*

10. Invective contre l'Ennemi commun de l'Egliſe de JESUS-CHRIST; Deſcription de la malice avec laquelle il a ſçeu éluder les meilleures intentions du Saint Pere & du Roy Tres-Chreſtien. *L'Auteur déplore les malheurs de l'Egliſe, & exhorte les Fidéles à la priere & à la reformation de leurs mœurs. Il s'eſt caché ſous la deviſe de l'*Atirail de

de bien, *ou* Bien de l'Atirail. *A la teſte du Livre il y a une Lettre de cet Ennemy de l'Egliſe addreſſée au premier des Réprouvez auquel il marque le deſeſpoir où il ſera reduit ſi jamais le Saint Siege ſe reconcilie avec l'Egliſe Gallicane. L'inſcription de la Lettre porte:* Le Diable Tiran à Caïn le Dragon, *Salut. Ce ſont autant d'enigmes pour nous, ſinon que* Caïn le Dragon *eſt l'anagramme de Leon d'Arcagny, qui eſt un Eccleſiaſtique de ma connoiſſance. Aprés l'Epître ſuit l'Approbation des Docteurs J. Os-aigu & F. Criard. Le Privilege joint à cette Approbation ne me perſuade pas que nous puiſſions voir le Livre ſi-toſt imprimé.*

11. Nouveau Syſteme de l'Encyclopedie des Sciences *étably ſur les idées & les projets de* Berald Italien, *de* Badelli Aretin, *d'*Abelard Tilien, *de* Jean le Tartron de Breüil, *& autres, par le Sieur* Antoine de la Blurtierre. *Je n'ay pas, dit M. de Rintail, une haute opinion de ce ſyſteme, paſſons M. de la Blurtierre & ſes Auteurs auſſi inconnus que luy.*

Bellari Mantouan.

*A propos de l'équivoque Geographique d'*Andinus, *qui marque un Compatriote de Virgile & un Enfant d'Angers, vous n'avez pas vû une Inſcription Latine faite pour eſtre à la teſte du plaiſant Parallele que le ſieur* Jaline d'Albret *a fait des deux Poëtes Latins, que les faiſeurs de bons & de méchans Vers ont pris pour leurs modeles. Elle finit par*

UTRIQUE ANDINO.

je veux vous l'envoyer dés demain.

14. *De l'*Hypocriſie de pluſieurs Sçavans *mal convertis du Judaïſme au Chriſtianiſme, & de leurs Ecrits pernicieux qui inſinuent le Deïſme. Ouvrage compoſé originairement par* le Rabin d'Aitel, *& traduit en noſtre Langue par le Sieur* Elie d'Altinbar.

15. La Bibliotheca Capitolare, *c'eſt-à-dire, des Chanoines ſeculiers qui ſe ſont rendus celebres par leurs Ecrits. L'Auteur s'appelle* Dante Alliberi Napolitain (*ou ſi vous l'aimez mieux,* Neapolitain.)

Nous avons divers Recueils des Hom-

mes Illuſtres parmy les Chanoines Reguliers, & le Pere du Molinet peu de temps avant ſa mort, m'en fit voir un nouveau qu'il venoit d'achever. Mais perſonne, ce me ſemble, n'avoit encore pris ce ſoin à l'égard des Chanoines Seculiers.

16. La miſere des Gens de Lettres *qui n'ont travaillé que par intereſt ou par vanité, qui ont ont eſté reduits à l'indigence lors qu'ils penſoient faire fortune, & qui ſont tombez dans le mépris des autres lors qu'ils ne ſongeoient qu'à leur propre reputation. Traité Hiſtorique, ou l'on tâche de faire voir quelles ſont les veuës que doit avoir un Honneſte homme & un Chreſtien, lors qu'il écrit pour le Public. Par M.* Abelli de Ranti.

17. Hiſtoire des Univerſitez *titrées & privilegiées dans toute l'Europe, par le Sieur* Billard *de Vacquebelle.*

18. Hiſtoire des Academies des beaux Eſprits, *avec diverſes Reflexions ſur la bizarrerie des Italiens & la modeſtie des François touchant les titres & les noms de ces Academies, par* Landri Beljate *de Montclair.*

19. Eloges Hiſtoriques des Curez & Prelats du ſecond ordre, *diſtinguez par leur Science, avec le Catalogue de leurs ouvrages, par le Sieur* Irin de la Table. *J'ay vû, dit le Pere d'Abilliat, le Manuſcrit de cet Ouvrage chez un amy de M. de la Table qui m'en a lû la Preface. Aprés y avoir fait la peinture d'un veritable Curé, & avoir marqué quelles doivent eſtre ſes occupations, tant pour ſon particulier que pour ſa Paroiſſe, il témoigne ouvertement qu'il n'a recueilly tant d'illuſtres Curez que pour faire une leçon exemplaire de retraite & d'étude aux Curez de la Campagne qui paſſent cinq ou ſix jours de la ſemaine dans l'oiſiveté ou dans des occupations indignes de leur vocation & de leur caractere. Il finit par une invective contre le mauvais exemple & la coutume; & pour couvrir d'une confuſion ſalutaire les Curez ignorans & faineans de l'Egliſe Catholique, il leur promet un Catalogue de Curez ſçavans & laborieux parmi les Proteſtans d'Allemagne & d'Angleterre, c'eſt-à-dire de Gens mariez, embaraſſez d'un gros ménage, de l'éducation & de l'établiſſement de leurs Enfans, & qui par conſequent ont*

beaucoup moins de loiſir que les Curez de l'Egliſe Catholique pour l'étude.

20. Hiſtoire des Bibliotheques *& autres Treſors ou Munitions de la Republique des Lettres, avec quelques reflexions ſur l'uſage qu'on en doit faire, par le Sieur* Elien d'Albirat.

21. Recueil des Queſtions *inutiles, frivoles & dangereuſes que le raffinement & l'abus de la Scholaſtique a introduit dans les Ecoles, avec une Requeſte aux Puiſſances pour obtenir leur ſuppreſſion ou leur banniſſement. Par le ſieur* Daniel Alibert *de Villeneuve.*

21. Conjuration generale des Proteſtans *& autres Heretiques du Nord & de l'Occident contre l'Egliſe Catholique concertée ſur les viſions & les inſpirations du Prophete de Roterdam avec l'Hiſtoire des Viſionnaires de l'un & l'autre ſexe que les Proteſtans ont eu juſqu'icy. Par le ſieur* Jean Daillé R. B. T. *fils d'Adrien, petit fils de Jean. Je ſuis trompé, dit M. de Brillat, s'il n'y a point de ſuppoſition dans le nom de cet Auteur. Il eſt vray que M. Daillé*

qui eſt maintenant retiré à Zurich s'appelle Adrien, & que ſon Pere s'appelloit Jean, mais je n'ay pas ouy dire qu'il ait laiſſé en France un Fils qui s'eſt converty.

23. Des Sçavans Autodidactes, *avec une Diſſertation Problematique où l'on examine ſi un bon eſprit peut ſe paſſer de Maiſtres & d'Inſtructions de vive voix par le R. P.* Aaron Tertullien de Brie, *de la Congreg. de la Doctrine Chreſtienne.*

24. Des Patrons, Fauteurs & Promoteurs des Lettres, *avec un Diſcours preliminaire ou l'on fait voir que ceux qui s'en ſont declaré les Ennemis, ſont devenus l'horreur du Genre humain. Par* J. Talon de Trulbierre.

25. Bibliotheque generale *de matieres ſacrées & profanes, c'eſt à dire, Theologiques, Juridiques, Hiſtoriques, Phyſiques &c. qui ont eſté traittées ſingulierement par les Auteurs & examinées à fonds. Par* Antoine Tribler de la Ruë.

26. Orbis Chriſtianus, *c'eſt à dire,*

Hiſtoire de l'établiſſement des Sieges Epiſcopaux de l'Egliſe de JESUS-CHRIST *par tout le monde; des tranſlations, des revolutions, des extinctions, des rétabliſſemens, & nouvelles érections qui en ont eſté faites depuis les Apoſtres juſqu'à preſent, le tout ſuivant la methode des Geographes. Avec un abregé hiſtoriqne de tous les Prelats qui ont occupé ces ſieges juſqu'à preſent, autant que l'hiſtoire nous en a conſervé la memoire, rangez ſelon l'ordre Chronologique. Par* Renier Bataille de Turon. *L'Auteur, dit le Pere de Bille, m'a communiqué ſon deſſein qui paroiſtroit au deſſus de ſes forces, s'il n'avoit de grands ſecours du coſté des Livres, & des Sçavans. Si jamais il acheve ſon ouvrage; il épargnera au Public plus de deux cens volumes in folio contenant l'hiſtoire des Evêques des Egliſes particulieres. Il eſpere rectifier beaucoup de choſes dans* l'Italia ſacra *de l'Abbé Ughelli, dans* le Gallia Chriſtiana *de Meſſieurs de ſainte Marthe, dans le* Theatro de las Igleſias de Eſpaña y de las Indias *de Gilles Gonzalés d'Avila en ſix volumes, & dans divers autres Recueils de cette nature. Ayant vû l'eſſay du deſſein du Pere Cantel Jeſuite par le premier Volume de ſes* Villes Metropolitaines, *il delibera*

d'abandonner le ſien, ou de conferer avec luy. Mais la mort precipitée de ce Pere le fit reſoudre à le continuer.

27. Bibliotheque des Auteurs Homonymes, *c'eſt à dire de même nom, & de même ſurnom, où l'on fait une eſpece d'hiſtoire Genealogique de la Republique des Lettres, & où l'on découvre divers inconveniens venus de ce qu'on a confondus pluſieurs Auteurs de même nom. Par* Daniel Rétabli *du Pays de Hez. Où eſt le* Pays de Hez, *dit le jeune M. de S. Yon, ce n'eſt pas ſans doute le pays de Heſſe en Allemagne? Non, répondit M. de Rintail en rendant le memoire des Livres à Dom André Taillebi. Le pays de Hez eſt au nord du pays de Telle.* Obſcurum per obſcurius, *reprit le Pere d'Abilliat, pour nous qui ne ſçavons pas ſi bien la Geographie que M. de S. Yon. La connoiſſance de ce qui s'appelle* Pays *aux termes des Geographes, repartit M. de Rintail, eſt aſſez obſcure pour tout le monde. Un Traité exact des Pays* (de Pagis) *& une Diviſion raiſonnée de la France* per Pagos, *ſeroit une choſe aſſez neceſſaire pour tout le monde. Un de nos amis y ſonge, c'eſt M.* Bridallet; *mais pour y reüſſir plus ſurement, je luy conſeillerois*

de joindre à ſes propres lumieres celles des Valois, des Mabillons, des Baluzes, & de reſſuſciter s'il peut, l'aimable M. du Cange.

A ces mots, les quatre Peres ſe leverent, & ayant pris congé de M. de S. Yon, & de M. de Rintail, ils nous laiſſerent la liberté de vacquer à nos *Anti*. Je fus d'avis que M. de Rintail fiſt fermer la premiere porte qui eſt ſur l'eſcalier qui conduit à ſa chambre, & à ſon cabinet, de crainte que de nouvelles compagnies ne vinſſent nous enlever encore d'autres quarts d'heure, & je fus obeï ſur l'heure. M. de Rintail bien reſolu de ne nous point faire perdre l'aprés midy dont nous venions de nous rendre les maiſtres, prit le cahier des *Anti* que les Heretiques ont lancé les uns contre les autres.

DES

SATYRES PERSONNELLES.

TRAITÉ

HISTORIQUE ET CRITIQUE

de celles qui portent le titre d'*Anti*.

OU

DES PREDECESSEURS DE L'ANTI-BAILLET.

TROISIESME ENTRETIEN

XLV.

Les ANTI des Lutheriens contre les Calviniſtes & autres Ref.

NOUS ſommes rebatus, dit-il, des diviſions & des animoſitez qui ont éclaté juſqu'ici entre les Lutheriens & les Calviniſtes, & qui vivront ap-

parem:ent auſſi long-temps que ces deux ſectes. Les Livres qu'ils ont faits pour ſe déchirer les uns les autres dureront plus qu'eux : & ſi nous avons le déplaiſir d'un coſté de voir qu'ils ſervent de matiere aux riſées & aux blaſphêmes des Libertins, ce ſeront d'ailleurs des avertiſſemens continuels aux Catholiques contre les horreurs du Schiſme.

Quoy que les Calviniſtes n'ayent jamais manqué d'habiles combattans contre les Lutheriens, il paroiſt neanmoins qu'ils ont eſté les plus maltraitez, ou les plus patiens. Que l'on s'en prenne à leur foibleſſe, à leur politique, ou à leur reſpect pour les premiers Auteurs de leur Reformation ; la choſe nous eſt égale, & indifferente.

Il eſt conſtant que jamais les Calviniſtes n'ont eſté amateurs d'*Anti* tant que les Lutheriens. Ceux-cy les ont toûjours traité avec hauteur, & avec beaucoup de fierté, comme s'ils avoient eu affaire à des ingrats, & à des enfans rebelles à leurs peres. Les Calviniſtes obligez de reconnoiſtre leur filiation ont propoſé ſouvent des voyes d'accommodement par des traitez *Ireniques*, *Conciliatoires*, *Syncretiſtiques*, pour me ſervir de leurs termes. Les Lutheriens ont affecté quel-

Nicol. prejug. cap 12. Buſſ. Ev.

quefois de paroiſtre ſourds ; & s'ils ont quelquefois voulu accepter leur reconciliation, ce n'a eſté qu'à des conditions cruelles pour les Calviniſtes. Point de paix qu'en paſſant ſous le joug. de M. variations &c.

Les Lutheriens parmi leurs Invectives, leurs Satyres, & autres ouvrages Polemiques, n'ont pas manqué de lancer un bon nombre d'*Anti*. Les Calviniſtes ont ſouvent eu ſcrupule de leur répondre, & lorſqu'ils l'ont fait, ç'a eſté rarement par des *Anti*, je veux dire qu'ils ont moins ſouvent rendu malhonnêteté pour malhonnêteté, lors même qu'il leur eſt échapé des mouvemens de vengeance, & des duretez.

Vous vous ſouviendrez s'il vous plaiſt de ce que je vous dis, ſi vous eſtes tentez dans la ſuite de noſtre converſation de me demander pourquoy il y a moins d'*Anti-Lutheriens* Calviniſtes que d'*Anti-Calviniſtes* Lutheriens.

XLVI.

ANTI-ALSTEDIUS.

JE ſuis d'avis, continua M. de Rintail, de reprendre l'ordre alphabetique que nous ſuivions hier dans le denombrement des *Anti-Catholiques* Proteſtans : & je vous donne avis que dans cet Entretiens & dans les ſuivans, je tâcheray de me rendre de plus de la moitié plus court que je nay eſté dans les deux precedens. Commençons par l'ANTI-ALSTEDIUS d'un Docteur Lutherien nommé Jean Himmels ou Himmelius. Il fut imprimé à Jhéne au Duché de Saxe-Weimar l'an 1629. puis reimprimé en 1631. in IV. ſous le titre d'*Anti-Alſtedius, ſive, Examen Theologiæ Polemicæ Johannis Henrici Alſtedii.*

Ce titre, dit M. de S. Yon, me fait ſouvenir d'une obſervation que je faiſois hier en moy-même ſur les Predeceſſeurs de l'*Anti-Baillet* ; & que je n'oſois propoſer à la Compagnie. Hé ! quelle obſervation, reprit M. de Rintail ?

Je remarquois, repartit M. de S. Yon à chaque *Anti* dont vous liſiez le titre que tous ces plaiſans Predeceſſeurs devoient eſtre d'une naiſſance bien baſſe ou du moins d'une origine bien obſcure, puiſque leurs Auteurs, perſuadez ſans doute qu'il ne ſeroit pas poſſible de les reconnoiſtre par leur nom d'*Anti*, ſe ſont crû obligez d'ajoûter tantoſt un *ou bien*, & tantoſt un *c'eſt à dire*, pour les expliquer. Car autant que je puis m'en ſouvenir, vous avez dit:

Anti-Bellarminus; ſive, *Confutatio*, &c. de Huber.
Anti-Bellarminus, ſive, *Diſputationes Academicæ*, &c. de Schertzer.
Anti-Bertius, ſeu, *Refutatio*, &c.
Anti-Cochlæus, id eſt, *adverſus libellum*, &c.
Anti-Coppenſteinius, ſive, *Spongiæ*, &c.
Anti-Cornæus, ſive, *Vindiciæ*, &c.
Anti-Coton, ou, *Refutation*, &c.
Anti-Janſenius, hoc eſt, *Neceſſaria Reſponſio*, &c.
Anti-Jeſuita, id eſt, *Canonum*, &c.
Anti-Jeſuita, ſive, *Diſcuſſio*, &c. par Samſom.
Anti-Piſtorius, ſive, *Exceptio*, &c. par Agricola.

Anti-Piſtorius, ſive, *Diſputationes*, &c. par Mentzer.

Anti-Valerianus, id eſt, *ſolida Refutatio*, & les autres qui m'ont échappé de la memoire. Tous ces *ſive* & tous ces *id eſt* marquent aſſez ce me ſemble l'inutilité ou la ſuperfluité de ces *Anti*.

Ce ſont des Etrangers, repliqua M. de Rintail, qui ne peuvent ſe faire entendre ſans truchement. On convient qu'ils ſont tres ſuperflus & tres inutiles dans la Republique des Lettres. Mais l'air bouffon des uns, la ſtructure monſtrueuſe des autres, & la bizarrerie de tous en general peuvent contribuer au divertiſſement public comme les Tabarins.

Je reviens à l'Anti Alſtedius dont l'Auteur ne peut pas vous eſtre inconnu aprés l'abregé que je vous donnay hier de ſa vie dans l'article de l'Anti-Coppenſtein.

☞ Pour Alſtedius, je me contenteray de vous dire que c'eſtoit un Docteur Calviniſte de la Reforme de Heidelberg & du Palatinat. Il eſtoit Pr[illegible]leur dans la ville de Herborn au Comté de Naſſaw-Dillembourg, il fut l'un des Peres qui ſouſcrivirent au fameux Conciliabule de Dordrecht, & il mourut l'an 1638.

XLVII.

ANTI-BARCLAY.

VOus le pardonnerez, s'il vous plaiſt, à l'ANTI-BARCLAY de s'eſtre gliſſé parmi les *Anti* des Lutheriens contre les Calviniſtes. Sans cela il couroit riſque de ſe trouver ſeul de ſa bande. Il eſt vray que ſon Auteur qui s'appelle M. Reiſer eſt un Lutherien, & qui plus eſt l'un des diſciples les plus naturels & les plus zelez du Patriarche d'Iſlebe. Mais M. Barclay contre qui l'Anti-Barclay a été dreſſé, eſt un Quoüacre tout pur, & l'un des principaux chefs des Trembleurs d'aujourd'hui avec M. Pen Seigneur de Penſilvanie.

Robert Barclai qui eſt Ecoſſois de naiſſance, & qui ſe qualifie *Serviteur du Seigneur Dieu, & ſerviteur de* JESUS-CHRIST, ayant publié un livre Latin dedié au Roy Charles II. ſous le titre d'*Apologie de la Theologie vrayement Chreſtienne* en faveur de ſa Secte l'an 1675. reçut tant d'applaudiſſemens pour ce gros ouvrage de la part des Trembleurs, & des autres Enthouſia-

Act. Lip. An. 1683. p. 545.

ſtes du Nord, qu'il s'imagina avoir fait merveilles, & qu'il crut avoir ſolidement établi le Quackeriſme, & avoir invinciblement prouvé les principes, & les conſequences de cette Secte contre les Catholiques, & les Proteſtans. Les premiers ſe ſont contentez d'en rire : mais M. Reiſer du nombre des derniers jugeant que le Livre eſtoit trop methodique, & trop doctement écrit pour un Quoüacre dont la profeſſion eſt de renoncer aux lettres, & à la ſcience, entreprit de défendre au moins les Lutheriens, & de refuter ce que Barclay a pû avancer en particulier contre eux. C'eſt ce qu'il fit par le livre intitulé *Anti-Barclajus*, id eſt, *Examen Apologiæ quam non ita pridem Robertus Barclajus Scoto-Britannus pro Theologia verè Chriſtiana edidit, inſtitutum in gratiam Evangelicorum* (*Lutheranorum*) & qu'il fit imprimer à Hambourg in VIII°. l'an *1683*.

☞M. Reiſer que je crois encore vivant auſſi-bien que M. Barclai, s'appelle L. Antoine, & il eſt de la ville d'Ausbourg en Soüabe où il a demeuré long-tems. Il a ſouffert enſuite le banniſſement pour ſa Religion, & il eſt devenu depuis ce tems-là Miniſtre, ou Paſteur de la Pa-

roiſſe de S. Jacques à Hambourg.

XLVIII.

ANTI-BECMAN.

J'Ay deux ANTI-BECMANS à vous faire voir, tous deux compoſez par des Lutheriens contre un Auteur Calviniſte.

§. I. Le premier eſt d'un Chriſtofle Althofer, & l'autre eſt de ce Jean Himmels Profeſſeur de Jhéne en Saxe, dont je vous ay déja parlé fort ſouvent. Son *Anti-Becman* eſt poſterieur pour le tems à celuy d'Althofer, & il parut à Jhéne l'an 1633. in 1v°. Comme c'eſt un des grand Auteurs d'*Anti* qu'ayent eu les Lutheriens, vous pourrez vous attendre à le voir encore revenir ſouvent dans la ſuite de nos Entretiens, & pour ne vous point fatiguer de luy, je paſſe à l'autre *Anti-Becman*.

§. II. L'hiſtoire en eſt courte, en voicy deux mots. Le ſieur Jean Schroëder premier Miniſtre, ou Paſteur des Lutheriens à Nuremberg ayant écrit l'an

1615. en Allemand, puis l'an 1620. en Latin un Traité de la ſéance de JESUS-CHRIST à la droite de ſon Pere, & l'ayant fait imprimer à Gieſſen au Lantgraviat ſous le titre de *Thronus Regalis Chriſti*, hoc eſt, *Expoſitio arduæ illius Chriſtianæ fidei articuli de ſeſſione Chriſti ad dexteram Dei Patris omnipotentis* in VIII°. s'attira quelques Adverſaires qui l'obligerent de reprendre la plume pour ſe défendre, & pour expliquer encore mieux ſon opinion qu'il n'avoit fait. Il s'en aquitta par un nouveau livre auquel il donna pour titre *Sceptrum Regale Chriſti, ſive, Defenſio Throni Regalis Chriſti.* Et il le fit imprimer l'année ſuivante (en 1621.) dans la même Ville, & dans la même forme. Cet Ouvrage ne fut pas mieux reçu de ſes Adverſaires que le précedent, du moins ne fut-il pas traité plus favorablement par quelques Calviniſtes. Noſtre Becman fut l'un de ceux qui l'attaquerent : mais Schroëder n'eſtoit plus au monde pour le défendre, eſtant mort dés la même année, & dés le 23. jour du mois de Juin.

Chriſt. Mathias ap VVit. p. 853. & ſeqq.

Les Lutheriens de la haute Saxe s'intereſſerent particulierement à la conſervation de la memoire, & de la reputa-

VVolfg. Erhard. ap. VVit. p. 1489.

tation de leur confrere, & les principaux d'entre leurs Profeſſeurs de Jhéne tels qu'eſtoient J. Major, J. Himmelius (qui prit luy-même enſuite la plume pour le même ſujet, comme vous venez de l'entendre) & J. Gerhard, chargerent un jeune Theologien nommé Althofer, de la commiſſion de refuter le livre de Becman, & de rétablir l'honneur de Schroëder. C'eſt ce qu'il a eu intention de faire dans le livre qu'il compoſa à l'âge de XXIII. ans, & qu'il mit au jour dans la ville de Jhéne l'an 1629. in VIII°. ſous le titre d'*Anti-Becmannus*, ſive, *Apologia Sceptri Regalis Jeſu Chriſti à Johanne Schroedero adornata.*

☞Cet Althofer eſtoit né à Herſchbrug au territoire de Nuremberg le neuviéme jour de Novembre de l'an 1606. A quinze ans, on l'envoya faire ſa Philoſophie dans la ville d'Altorff en Franconie vers le haut Palatinat où Meſſieurs de Nuremberg avoient établi une Univerſité dés l'an 1579. Au bout de deux ans, c'eſt à dire en 1623. il paſſa à Wittemberg, que le Medecin Daniel Sennert luy perſuada de changer quelque tems aprés contre Leipſick à cauſe de ſa mauvaiſe ſanté. Aprés quoy il paſſa

à Jhéne où il employa cinq ans à l'étude de la Theologie. Eſtant retourné dans ſon pays aprés la mort de ſon pere, il fut fait Diacre du Miniſtere d'Altorf, puis Profeſſeur en Theologie dans l'Univerſité de cette Ville. L'an 1630. il il épouſa une femme. M. Wolfg. Erhardi qui d'ailleurs ne paroiſt pas un grand Aſtrologue ny un faiſeur d'Almanach parle ainſi de cette conjonction. *Concurſus horum ſiderum nequaquam extitit inutilis, ſed influente ſummo Motore, XII. Phaſes, Liberos intelligo produxerunt*, &c. Il prit le bonnet de Docteur en Theologie à Jhéne le 12. de Janvier de l'an 1639. Cinq ans aprés, il devint Conſeiller Eccleſiaſtique de l'Electeur de Brandebourg & Inſpecteur ou Surintendant General du Dioceſe de Culmbach. S'eſtant mis en chemin pour retourner de la Saxe à Altorf, il fut rencontré par des voleurs ou des ſoldats qui tuërent ſon Compagnon à ſes côtez. Pour luy, il fut ſeulement volé, depoüillé, & battu. Il ſe ſauva pieds nuds dans les neiges à Coburg avec de grands difficultez à cauſe qu'on eſtoit dans le fort de l'hyver ; mais il en perdit la ſanté & traîna ſa vie juſqu'au XI. jour de May de l'an 1660.

Henn. Vit. Memor. Theol. pl. 460.

XLIX.

ANTI-BERGIUS.

VOus voyez, (dit M. de Rintail en continuant toûjours ſa lecture) que j'avois raiſon de vous preparer à revoir bien toſt le Sieur Himmelius dans noſtre Compagnie. C'eſt luy qui a fait l'*Anti-Bergius* contre un Docteur Calviniſte employé dans la Marche de Brandebourg nommé Jean de Berg ou Bergius. Cet Auteur touché des diviſions qui augmentoient tous les jours entre les Proteſtans d'Allemagne qui s'appelloient d'un coſté *Evangeliques* & de l'autre *Reformez*, avoit travaillé à réünir les eſprits, & avoit tâché de montrer dans ſes écrits que les differends qui ſe trouvent entre les Lutheriens & les Calviniſtes ne ſont point eſſentiels à la veritable Religion, & qu'ils ne touchent point les fondemens de la Foy.

Himmelius qui ne ſçavoit uſer de diſſimulation dans ſon Lutheraniſme compoſa l'*Anti-Bergius* pour luy faire voir que les Calviniſtes qui penſoient comme Bergius s'abuſoient beaucoup, &

que les Lutheriens eſtoient fort éloignez de penſer comme eux.

Nous en parlerons encore à l'Anti-Crocius.

L.

ANTI-CALVIN, & ANTI-CALVINISTE.

NOus vous attendions M. de Verton & moy, dit M. de Brillat, aux Anti-Calvins de Lutheriens. Nous n'avons parlé d'autre choſe dans les ruës en venant icy que de l'eſperance d'en voir une legion ſur voſtre cahier. Je ne veux pas examiner la cauſe du ſilence qu'il a gardé ſi exactement juſqu'icy : pour moy j'ay affecté de ne vous point interrompre dans voſtre lecture afin de vous laiſſer arriver plûtoſt aux Anti-Calvins. Vous n'aviez pas mauvaiſe raiſon, repartit M. de Rintail, de vous figurer une legion d'Anti-Calvins, ſi vous ſongiez à l'humeur inexorable, & à l'inflexibilité des Lutheriens pour les Calviniſtes. Mais il faut reconnoiſtre de bonne foy que c'eſt moins la perſonne de Calvin, que celle de ſes ſectateurs qui ſe trouve

trouve attaquée dans ces sortes d'*Anti*. Aussi remarquons-nous que la plusparт de ces ouvrages ne sont pas veritablement des *Anti-Calvins*, mais seulement des pieces *Anti-Calviniſtes*. C'eſt la penſée que j'ay euë, & que vous pourrez avoir des pieces ſuivantes.

1. ANTI-CALVINIANUM *Collegium quo diſputationibus* XIV. *Mataeologia Calviniana profligatur*, &c. à Jhéne 1624. 1634. in IV. par le Doct. J. Himmelius mort en 1642.

2. ANTI-CALVINIANINUM *Collegium primum* XII. *diſputationibus contra Chriſtoph. Maſſon. Chriſtian. Becman. alioſque Calviniſtas* &c. in IV°. à Wittemberg 1645. par J. Scharffius mort en 1660.

3. ANTI-CALVINIANUM *Collegium ſecundum X. Diſputationibus* contre les mêmes par le même Auteur dans la même ville en la même forme l'an 1646.

4. ANTI-CALVINIANUM *Collegium* ſur le principe de la Foy par Jacques Martini Profeſſeur de Wittemberg mort en 1649. imp. à Wittemberg 1642. in IV.

5. ANTI-CALVINIANUM *Collegium novum* par le même Auteur dans la même ville en la même forme l'an 1645.

6. ANTI-CALVINIANUM *Collegium* de Jean Adam Schertzer Profeſſeur de de Leipſick mort en 1683. Mais l'ouvrage n'eſt pas encore imprimé, & il ſera libre à celuy qui prendra le ſoin de l'édition d'en changer le titre ou de le laiſſer comme il jugera à propos, ſi l'Auteur n'a rien ordonné ſur ce ſujet dans ſon teſtament.

7. ANTI-CALVINIANÆ *Diſputationes* eſt un titre fort commun pour les Ecrits des Lutheriens contre les Calviniſtes. Ce titre n'eſtant point perſonnel non plus que celuy d'Anti-Calvinianum Collegium, & pluſieurs des ſuivans, il n'a rien de ſatyrique, ny rien de choquant par luy même. Ainſi je ſerois d'avis d'enrôler ces ſortes d'*Anti* parmi les *Anti* réels; & c'eſt leur faire injuſtice de les mettre parmi les Predeceſſeurs de l'Anti-Baillet. Il faut dire la même choſe des ſuivans que je ne veux point ſeparer des Anti-Calviniſtes Lutheriens pour faire plaiſir aux Calviniſtes.

8. ANTI-CALVINIANÆ *Exercitationes* en deux parties par Gaſpar Maurice Paſteur de Hambourg mort en 1675. imprimé à Roſtock en 1665. in VIII I°.

9. ANTI-CALVINISTICUS *Tractatus Gnomoni Apologetico D. Wenceslai Budowetz Baronis à Budowa &c. oppoſitus* par Mathias Hoë de Hoenegg Predicateur de l'Electeur de Saxe mort en 1645. impr. à Leipſick l'an 1618. in IV°. Cet Adverſaire n'eſt autre que ce Baron de Budow qui eut la teſte coupée à Prague l'an 1621. Cet *Anti-Calviniſtique* de Hoë fut attaqué par Martin Borrichius, & défendu par Pierre Alberus : mais je n'approuve pas Borrichius, qui faiſant profeſſion du Calviniſme, n'a pas laiſſé de donner le titre d'*Anti-Calviniſticus Tractatus* à un ouvrage fait ſous le même titre par un Lutherien.

10. ANTI-CALVINISTICA *Iſagoge* ſolon le Formulaire du livre de la Concorde par Godefroy Olearius Surintendant Eccl. de Hall. en Saxe né vers 1605. & mort depuis quelques années, impr. à Leipſick 1662. in VIII°.

11. ANTI-CALVINIANUS *Elenchus* où l'on examine comment les Calviniſtes ſont reprouvez, ou predeſtinez pour l'Enfer par le Decret immuable de Dieu ſelon les Lutheriens par J. Chriſtoph. Seldius Surintendant Miniſtre de Coburg mort en 1676. Si l'Ouvrage eſt imprimé, il eſt poſtume.

12. ANTI-CALVINISTICI *Syllogiſmi* partagez en trois bandes par Jean Affelman Profeſſeur de Roſtock mort en 1624, Ouvrage Poſtume imprimé à Roſtock l'an 1625. in VIII. avec les défenſes de cette Triade de Syllogiſmes Anti-Calviniſtiques par J. Stecker contre Jean Crocius.

13. ANTI-CALVINIANUS *Speculator*, &c. par Chriſtoph. Althofer Profeſſeur d'Altorff. Surintendant Eccl. de Culmbach mort l'an 1660. impr. à Altorff. en 1636. in IV°.

Je ne penſe pas, dit M. de Brillat, que les Catholiques trouvent à redire aux titres de ces pieces Anti-Calviniſtiques, & qu'ils ſongent jamais à faire le procés à leurs Auteurs.

Non pas même aux *Anti-Calviniſmes* des Lutheriens, repondit M. de Rin-

tail, quoy qu'ils paroiſſent un peu plus perſonnels que les autres Traittez Anti-Calviniſtiques. J'en ay remarqué deux que je vous citeray pour tous les autres.

14. ANTI-CALVINISMUS *Grundliche* &c. titre Latin d'un Livre compoſé en Allemand par George Nigrinus de Battenburg mort en 1603. Impr. à Francford ſur le Mein l'an 1595. in IV.

15. ANTI-CALVINISMUS *Orthodoxus, XVI. Diſputationibus, &c.* par Auguſte Varen Profeſſeur à Roſtock mort en 1684. Impr. à Roſtock l'an 1668. in IV.

16. & 17. Mais je doute qu'un Critique Catholique qui auroit un peu de delicateſſe & de diſcernement, vouluſt goûter le titre d'ANTI-CALVINIANUS *Paulus*, que le Sieur Ananie Weber donna au Livre qu'il fit imprimer à Leipſick l'an 1644. in IVo. pour faire voir que les Calviniſtes ſont plus éloignez de la penſée de S. Paul qu'ils ne penſent. J'ay vû citer un Livre de même nom d'ANTI-CALVINIANUS *Paulus* attribué à Jean Maukiſch Pro-

Mort en 1665. feſſeur & Principal du College de Dantzick imprimé la même année en la même forme & dans la même ville de Leipſick. Ces circonſtances ſont preſque ſuffiſantes pour rendre la choſe ſuſpecte : mais à mon ſens c'eſt encore trop d'un ANTI-CALVIANINUS *Paulus* dans la Republique des Lettres. L'Auteur me paroit auſſi peu diſcret que celuy du Livre intitulé *Anti-Photinianus Eſaias*, dont je pourray vous dire un mot. Un *Calvinus Anti-Paulinus*, un *Photinus Anti - Eſaias* ſembleroient moins intolerables, parce qu'enfin ſaint Paul & Eſaie n'ont point ſouffert de changement à la venuë de Calvin & de Photin dans le monde, & que leur doctrine eſt toûjours demeurée la même. S'il y a eu de l'oppoſition, elle eſt venuë de la part de Calvin contre ſaint Paul comme de celle de Photin & de Socin contre Eſaïe. En un mot vous ne ſouffririez pas un homme qui diroit qu'Eſaïe eſt un *Anti-Photin* & que ſaint Paul eſt un *Anti-Calvin*, comme ſi c'eſtoient Eſaïe & ſaint Paul qui euſſent declaré la guerre à Photin, & à Calvin, lorſque c'eſt le contraire. Si l'on ne reprime ces licences, & ſi on laiſſe ces indiſcretions impunies, je ne ré-

pons pas que les Ridicules qui ſont toûjours en grand nombre parmi les Ecrivains, ne viennent nous dire *Chriſtus eſt Anti-Diabolus* pour *Diabolus eſt Anti-Chriſtus*. Vous comprenez mieux que moy l'irregularité de cette expreſſion, & vous voyez aſſez où elle meneroit un Theologien qui en voudroit tirer des conſequences.

LI.

ANTI-CINGLIENS.

SI vous faites reflexion, continua M. de Rintail, ſur l'étroite liaiſon de ſentimens qu'il y a entre les Cingliens & les Calviniſtes, vous jugerez aiſément qu'il ny a pas grande difference entre un *Anti-Cinglien* & un Anti-Calviniſte lorſqu'il s'agit de combattre les ſentimens des uns ou des autres.

Il me ſemble, dit le jeune M. de S. Yon, que par la route de l'orthographe & de la prononciation un Cinglien n'eſt pas fort éloigné d'un Zwinglien.

L'un reſſemble ſi fort à l'autre, repartit M. de Rintail, & ils ont toû-

jours eſté de ſi bonne intelligence enſemble, qu'ils ne ſe ſont jamais mis en colere de ſe voir confondus & pris l'un pour l'autre : mais il faut avoüer qu'on n'a gueres vû de Cingliens, c'eſt à dire des Sacramentaires portant ce nom que depuis Zurich en Suiſſe juſqu'à Wittemberg en Saxe.

Ainſi je vous permets de prendre indifferemment pour une piece Anti-Cinglienne ou Anti-Zwinglienne le *Syngramma Anti-Cinglianum*, écrit en Latin & imprimé l'an 1613. in IV. & un autre Ouvrage écrit en Allemand par un nommé Pierre Ebert Auteur Saxon, que je ne connois point. Son Livre eſt intitulé pour une moitié *Synopſis Analytica Syngrammatis Anti-Cingliani*, le reſte du titre eſt ſemblable au Livre, je veux dire, exprimé en Allemand, & il fut imprimé à Jhéne en 1613. in IV. comme le precedent. Il s'agit de ſçavoir ſi les Cingliens peuvent eſtre cenſez de la Confeſſion d'Ausbourg & eſtre ſoufferts à la Communion des Lutheriens.

LII.

ANTI-CLUTO.

L'ANTI-CLUTON n'eſt autre choſe qu'un livre de Controverſe Proteſtante compoſé en Allemand par Michel Walther Lutherien contre un Theologien Calviniſte de Friſe nommé JeanCluton ſur les differendsqui ſe trouvent entre les Prétendus Evangeliques, & les Prétendus Reformez touchant le Sacrement de l'Euchariſtie. Il fut imprimé pour la premiere fois à Hambourg l'an 1640. puis à Zell l'an 1644. in 1v°. & reimprimé une troiſiéme fois en 1660.

Pour le Livre que Cluton avoit fait ſur cette importante matiere en même Langue, il avoit eſté imprimé dans la ville d'Embden en 1640. in VIII°.

☞ L'Auteur de l'Anti-Cluton eſtoit natif de Nuremberg. Sçachant lire, écrire, jetter, & calculer à dix ans, on le mit chez un Marchand de Boheme pour apprendre la marchandiſe : mais ſa mere qui eſtoit veuve, ayant appris qu'il ſeroit plus propre pour l'étude, le

retira à la ſollicitation d'un Marchand de Nuremberg affectionné juſqu'à vouloir l'entretenir de ſon bien dans le College. Ayant fait ſa Philoſophie à 21. ans, il voulut étudier en Medecine ſous Sennert à Wittemberg: mais ſa mere voulut en faire un homme d'Egliſe, & un Theologien. Aprés avoir étudié conſiderablement à Gieſſen, & à Wittemberg, il alla s'établir à Jhéne, & delà il fut fait Predicateur de la Cour de Brunſwick-Lunebourg. Enſuite le Comte de la Friſe Orientale l'établit ſon premier Predicateur, & Surintendant Eccleſiaſtique de ſes Terres, & ce fut pour lors qu'il fit ſon Anti-Cluton. L'an 1642. le Prince Frederic Duc de Brunſwick & Lunebourg l'ayant mandé, il l'établit Surintendant general; c'eſt à dire Inſpecteur, ou Prelat de toutes les Egliſes de ſon Duché de Lunebourg. Le jeune Gerhard (Profeſſeur à Jhéne comme ſon pere) a eu ſoin de remarquer que noſtre Walther n'avoit pas vécu comme un Moine reelus ſans compagne. Mais en relevant ſon obeïſſance pour l'avis de ſaint Paul (*Epiſcopus unius uxoris vir ſit*) il ne devoit pas imiter l'impudence de l'Eſprit Calomniateur qui l'a porté à dire que l'Egliſe Romaine en défendant

Orat. Funebr. VValthr p. 1417. VVitt. Memor. Theol.

le mariage aux Eccleſiaſtiques, *leur permet le concubinage par une Bulle, ou une Ordonnance.* Walther mourut l'an 1662. entre les bras de ſa femme qui luy avoit donné quatorze enfans. Ceux qui liront ſon Oraiſon funebre, ou ſon grand Panegyrique fait par le jeune Gerhard, trouveront l'hiſtoire de ſa ſervante encore plus curieuſe que la ſienne.

LIII.

ANTI-CROCIUS (contre Loüis.)

LEs deux Crocius (Jean & Loüis) ſe ſont rendus ſi fameux dans le Lantgraviat de Heſſe, la Weſtphalie, la Baſſe Saxe, & la Pruſſe depuis le conciliabule de Dordrecht, qu'il eſt inutile de vous prevenir à leur ſujet. Souvenez-vous ſeulement qu'ils ont eu priſe avec les Catholiques, les Lutheriens, & les Calviniſtes leurs confreres: mais que je ne vous parle icy que des *Anti* que les Lutheriens ont dreſſez contre eux.

Loüis Crocius ſe qualifioit Docteur en Theologie, Miniſtre de l'Egliſe de

Breme dans la Paroiſſe de ſaint Martin, Profeſſeur dans l'Ecole illuſtre de cette Ville tant de l'Ecriture ſainte que de la Philoſophie morale & pratique. Ajoûtons parmi ſes qualitez qu'il fut l'un des Peres du Synode national de Dordrecht tenu en 1618. & 1619. qu'il y dit ſon avis ſur les abus de l'Imprimerie ; qu'il y fit un Diſcours ſur la Juſtification ; & qu'il y fut aſſez maltraité par Gomarus chef des Contre-remontrans. Car vous ſçaurez que c'eſtoit à la perſonne de Crocius qu'en vouloit Gomarus lorſqu'il pria le Synode de prendre garde à de certaines gens qui nourriſſoient des monſtres dans leur ſein, & qui vouloient introduire dans les Egliſes Reformées le langage des Jeſuites en parlant de *détermination*, ou d'*indifference*.

Bibl. univerſ. tom. 4. p. 334.

Les Lutheriens ne l'ont pas traité avec plus d'indulgence, autant qu'on peut le remarquer par divers Ecrits qu'ils ont faits contre luy, & particulierement par l'ANTI-CROCIUS de Balthaſar Mentzer Profeſſeur de Gieſſen au Lantgraviat de Heſſe, dont je vous ay ſuffiſamment entretenu dans noſtre article de l'*Anti-Piſtorius*. Voicy en deux mots l'hiſtoire de l'Anti-Crocius de Mentzer.

Vous connoiſſez ſans doute, au moins de reputation, Urbanus Pierius de Birnfeld Theologien de Breme vivant au commencement de noſtre ſiecle. Vous pourrez conter ſur ma parole que c'étoit un des plus patiens, & des plus ruſez Calviniſtes qui euſſent encore eu affaire à des Lutheriens juſqu'alors, & qui leur ayent donné de l'exercice par leurs détours, & leurs ſubterfuges. Pierius né, & élevé dans la Marche de Brandebourg, employé long-tems au Miniſtere dans la Saxe Electorale, perſecuté juſqu'au cachot par les Lutheriens, retiré depuis dans le haut Palatinat, & enfin établi dans la ville de Breme, ſe croyant arrivé à la fin de ſes jours l'an 1616. qui fut effectivement la derniere, & la ſoixante & dixiéme de ſa vie, voulut mourir avec la réputation d'un Confeſſioniſte, je veux dire d'un Proteſtant de la Confeſſion d'Ausbourg. Pour en faciliter la perſuaſion, il alléguoit qu'il avoit ſigné le *Formulaire de la Concorde*, & qu'il avoit fait ſerment de ne jamais rien dire, ny rien écrire contre la *Confeſſion de Saxe*. Il ajoûtoit qu'il y avoit de la dureté à vouloir exclure les Calviniſtes de la Confeſſion d'Ausbourg, & de l'inhumanité à condamner leur doctri-

ne comme contraire à cette Confeſſion. Qu'il ſçavoit tres mauvais gré à Balth. Mentzer, du Parallele odieux qu'il avoit fait (en 1610.) de la Confeſſion d'Ausbourg, & de la doctrine des Calviniſtes pour montrer qu'elles n'avoient aucun rapport enſemble; & qu'il ne croyoit point avoir manqué contre ſon ſerment, lorſqu'il avoit pris la plume pour refuter cet ouvrage de Mentzer.

La mort emporta Pierius au milieu de ces ſentimens: mais Loüis Crocius ſon collegue & ſon amy ne jugeant point à propos de les laiſſer perir, eut ſoin de les renfermer dans des diſputes qu'il publia, & repandit par le monde l'an 1617. tant pour défendre la memoire de Pierius, que pour montrer au long que les Calviniſtes doivent eſtre aſſociez aux Proteſtans de la Confeſſion d'Ausbourg.

Mentzer trouva dans cet ouvrage ſon Parallele rudement attaqué, & il voulut montrer ſur l'heure que la choſe ne luy eſtoit pas indifferente. Le livre qu'il fit dans cette intention, parut à Gieſſen l'an 1618. in 1v°. ſous le titre de *Defenſio Collationis Auguſtanæ Confeſſionis cum Doctrina Zwinglianorum, & Cal-*

Cet Ouvrage eſt appellé par quelques-uns ANTI PIERIUS.

viniſtarum, oppoſita Urbano Pierio, & Ludovico Crocio.

Crocius eſtoit à Dordrecht avec ſon Collegue Martinius lorſqu'il entendit parler de ce nouveau livre de Mentzer, & les occupations que luy donnoient le Synode National, ne luy permettoient pas de l'examiner, & d'y répondre ſi toſt: mais aprés la cloture du Synode eſtant de retour à Breme, il s'y appliqua tout ſerieuſement; & pour rendre ſa refutation plus ſpecieuſe, il s'érigea en défenſeur de la Confeſſion d'Auſbourg qu'il feignit avoir eſté fort maltraitée par Mentzer quoy que bon Lutherien. Son Livre fut imprimé à Breme l'an 1621. in 1v°. ſous le titre d'*Apologeticus pro Auguſtana Confeſſione contra Balth. Mentzerum, ejuſque collationem, & defenſionem Anti-Pierianam.* C'eſt ce dernier Ouvrage qui attira ſur luy l'*Anti-Crocius*, ſive, *contra Apologeticum Ludovici Crocii pro Auguſtana Confeſſione*, imprimé à Gieſſen ſur la fin de 1622. mais differé à paroiſtre au commencement de 1623. Mentzer indigné qu'un Livre compoſé ſelon luy contre la Confeſſion d'Ausbourg portât le titre ſpecieux d'Apologie de la même Confeſſion, entreprenoit non ſeulement de

détromper le Public dans ſon Anti-Crocius, mais encore de défendre, & d'expliquer les trois premiers Articles de la Conf. d'Ausbourg qui traitent 1. de Dieu. 2. du peché originel. 3. du Chriſt.

Crocius ne perdit point de tems, & il dreſſa une Replique qui parut preſque auſſi-toſt que l'Anti-Crocius. Il l'intitula *Aſſertio Auguſtanæ Confeſſionis*; item *Cenſura collationis, Exegeſis*, (Ouvrage imprimé dés l'an 1615.), & *Anti-Crocii Mentzeriani. Bremæ* 1623. Mais ne croyant pas en avoir aſſez dit contre l'Anti Crocius, il compoſa un nouvel Ecrit pour ſervir de ſupplément ſous le titre de *Coronis*, ſeu, *Anti-Crocii Mentzeriani conſideratio.*

Mentzer s'imaginant qu'il falloit écrire, & parler le dernier pour gagner ſa cauſe, compoſa un nouvel ouvrage qu'il fit imprimer dés la même année ſous le titre d'*Examen Cenſuræ Crociane de collatione Auguſtanæ Confeſſionis, & doctrinæ Calviniane contra Ludovicum Crocium.* à Gieſſen 1623. in 1vo. Il s'applaudit avec tant de complaiſance, que ſans attendre le jugement de ſes Arbitres il mit à la teſte de ce dernier ouvrage une petite ſentence *Chronique* qui mar-

quoit l'année de ſa victoire prétenduë en ces termes *tanDeM VICtrIX VerItas.*

LIV.

ANTI-CROCIUS. (contre Jean.)

JE ne ſçay pas à quel degré de conſanguinité Jean Crocius eſtoit parent de Loüis : je ſçay ſeulement qu'il luy eſtoit contemporain, mais plus jeune, engagé dans la même Secte, & prevenu des mêmes ſentimens à l'égard des Lutheriens, & de la Confeſſion d'Ausbourg.

Il ne vous reſte plus qu'à dire qu'il a eu les mêmes Adverſaires, dit M. de Brillat.

Vous me prevenez, répondit M. de Rintail. J'allois vous faire remarquer que le même Balthaſar Mentzer avoit eu querelle avec Jean dans le même tems qu'il écrivoit contre Louis, & que les ouvrages qu'il a compoſez contre Jean, ſont des années 1620. 1623. 1626. mais j'aurois ajoûté qu'il n'eſt Auteur d'aucun des *Anti-Crocius* que les Lutheriens ont faits contre luy.

Quoy, dis-je, plusieurs *Anti* contre Jean, & un seul contre Loüis? Pourquoy luy a-t-on fait plus d'honneur? avoit-il plus de reputation?

S'il y a de l'honneur, me répondit M. de Rintail, & de la reputation à devenir l'objet, & la matiere d'un *Anti*, il faut convenir que Jean Crocius a eu l'avantage au dessus de Loüis Crocius de se voir honoré de quatre *Anti*, de trois par les Lutheriens, & d'un par un Catholique particulier dont je vous parleray en son lieu. Je me contente de vous citer icy les autres.

§. I. Le premier ANTI-CROCIUS est celuy de Gaspar Movius imprimé à Konigsberg l'an 1625. mais je ne sçay autre chose de M. Movius, sinon qu'il a encore écrit contre Bergius, dont je vous ay parlé au sujet de l'Anti-Bergius; qu'il a fait d'ailleurs d'autres Traitez contre les dogmes des Calviniſtes sur la Predestination, & la Reprobation; qu'il estoit sous-Principal, ou Vice-Recteur du College de Stralsund ville maritime de la Pomeranie; & qu'il mourut en 1671.

§. II. Le second Anti-Crocius est de

même âge que le précedent, & il a pour pere un Lutherien nommé George Roſtius Predicateur ordinaire de Madame la Ducheſſe de Mecklebourg. Il a pour titre *Anti-Crocius*, ſeu, *Vindicatio Triadis Syllogiſmorum Joh. Affelmanni de Autore peccati, Fractione Panis Euchariſtici*, &c. imprimé à Roſtock l'an 1625. in VIII°. & in XII°.

☞ Roſtius eſtoit né à Mansfeld Capitale du Comté de ce nom le ſixiéme Decembre l'an 1582. Son pere qui eſtoit un Maçon eſtimé parmi ceux de ſon métier, l'envoya étudier à Wolfetbyte où il fut Enfant de Chœur. Deux ans aprés il fut reçu au Seminaire de Hanovre : mais le deſſein de chercher ſa fortune, le fit voyager par la Pruſſe, & la Lithuanie ſans fruit. A ſon retour il trouva quelques Patrons à Parchim, à Mecklebourg, & à Roſtock. L'an 1616. il fut fait Diacre de Mansfeld, & l'année ſuivante Predicateur de la Princeſſe Sophie Ducheſſe de Mecklebourg. Il mourut le vingt-ſixiéme Janvier en 1629. âgé ſeulement de 47. ans.

§. III. Le troiſiéme ANTI-CROCIUS beaucoup poſterieur aux autres eſt du ſieur Jean Deutſchman Theologien de

Saxe fort connu en ces derniers tems. Il ne put ſouffrir que Crocius qui avoit travaillé de toutes ſes forces pour faire voir que les points controverſez entre les Calviniſtes & les Lutheriens n'etoient point eſſentiels à la Foy Orthodoxe, & que le differend n'eſtoit point aſſez important pour porter les Lutheriens à rejetter la Communion des Calviniſtes : il ne put, dis-je, ſouffrir qu'il euſt impoſé aux Auteurs de la Confeſſion d'Ausbourg juſqu'à ſoûtenir que ce n'avoit pas eſté leur intention d'exclure de la Societé Evangelique les Sacramentaires, ou Zwingliens. C'eſt ce qui le porta quoy qu'un peu tard à écrire contre luy un livre qu'on appelle aſſez communément l'*Anti-Crocius* de Deutſchman, quoy que ſon vray titre ſoit *Apologia Auguſtanæ Confeſſionis Anti-Crociana*. Il parut à Wittemberg l'an 1670. in 1v°.

LV.

ANTI-CROCK-BERG, ou plûtoſt ANTI-CROCIO-BERGIUS.

§. IV.

JE devois vous faire paſſer ce nouveau monſtre pour un quatriéme *Anti* de Lutheriens contre Crocius, continua M. de Rintail, ce n'eſt pas moins un Anti-Crocius, qu'un Anti-Bergius : mais la nouveauté de ſon eſpece meritoit ſans doute que je vous le fiſſe remarquer à part. C'eſt encore une production du fameux Himmelius Profeſſeur de Jhéne.

Je ne m'étonne plus, dit M. de Brillat, de voir deux Adverſaires attachez à un *Anti*. Himmelius n'en eſtoit point avare : mais la crainte d'en manquer, l'a porté vray-ſemblablement à uſer de ménage. De quelle année eſt l'*Anti-Crocio-Bergius* ? De l'an 1637. répondit M. de Rintail. Combien avoit-il déja mis d'*Anti* en œuvre en ce tems là, reprit M. de Brillat? Neuf ou dix, dit M. de Rintail, & il ne luy en reſtoit plus.

Vous voyez donc, repartit M. de Brillat, que Himmelius joüoit de ſon reſte. Il n'avoit plus qu'un poteau, & il luy reſtoit encore deux criminels à executer ; n'eſtoit-ce pas un ménage pour luy de les y attacher tous deux ?

Quand Himmelius auroit eu affaire à des Catholiques dans ſon *Anti-Crocio-Bergius*, dit le jeune M. de S. Yon, M. de Brillat ne pouvoit rien inventer de plus humiliant pour luy, que la qualité de bourreau. Pour moy je ſerois d'avis qu'on le traitaſt plus honorablement. N'eſt-ce pas un Proteſtant Evangelique qui couche en joüe deux Proteſtans Reformez ? Cela ſe peut dire. Je me contenterois donc d'inſinuer que c'eſt un *Braconnier de Limours* contre deux *Braconniers de Chevreuſe*, & de dire que ſon *Anti-Crocio-Bergius* eſt un fuſil à deux coups, ou à deux canons qui n'a qu'un chien.

Pour vous faire rentrer dans le ſerieux, dit M. de Rintail, je vous feray remarquer que l'on trouve dans quelques Catalogues de livres un *Anti-Bergius* du même Himmelius, comme une piece differente de l'*Anti-Crocio-Bergius* qui n'auroit eſté imprimée que deux ans aprés. Mais il paroiſt par d'autres circonſtances que c'eſt le même ouvrage.

LVI.

NTI-DANEAU ou ANTI-DANÆUS.

L'An 1580. continua M. de Rintail, un Docteur Lutherien d'Allemagne mit au jour à Tubingue un ANTI-DANÆUS in 1vo. contre un Calviniſte François nommé Lambert Daneau. Eſtienne Gerlach, (c'eſt le nom de l'Auteur Lutherien) & quelques-uns de ſes Collegues de Soüabe ayant fait connoiſtre qu'ils ne pouvoient approuver les excés des Zwingliens & des Calviniſtes ſur divers articles qui diſtinguoient leur Schiſme d'avec celuy des Proteſtans d'Allemagne, Daneau ſe crut intereſſé dans la défenſe de ſes confreres, & répondit pour eux aux Theologiens de Tubingue qu'il appelle ſes freres nonobſtant la fierté avec laquelle les Lutheriens rejettoient la fraternité des Calviniſtes. La Réponſe contenoit un Examen ſelon ſes prejugez de trois queſtions importantes & fort debatuës en ce temps-là. 1. *De Cœna Domini.* 2. *De Majeſtate Chriſti hominis.* 3. *De*

non damnandis Dei Eccleſiis nec auditis nec vocatis. C'eſt contre cet Ouvrage que Gerlach dreſſa ſon Anti-Danæus.

Daneau ſe voyant perſonnellement attaqué dans cet écrit redoubla ſes efforts pour repouſſer l'Adverſaire & fit une Replique qu'il intitula *Ad Stephanum Gerlachium & illius Anti-Danæum neceſſaria Reſponſio*, & il la fit ſuivre peu aprés d'un autre petit Traitté intitulé *Sophiſmatum Gerlachij Elenchus.*

Gerlach n'abandonna point ſon Anti-Daneau, il luy donna un nouveau renfort pour luy ſervir de défenſe ſous le titre d'*Hyperaſpiſtes Anti-Danæi*, & il le fit imprimer à Tubingue l'an 1581. in 1v°.

☞ Ce Gerlach eſtoit né l'an 1546. au mois de Decembre le jour de ſaint Eſtienne dont on luy donna le nom dans le village de Knitling qui eſtoit de la dépendance de l'Abbaye de Maulbrunn. L'an 1558. il fut envoyé au College de Studgart en Soüabe à l'âge de 12. ans, & de la à Maulbrun, aprés quoy il fut à Tubingue faire ſa Theologie l'an 1563. Il paſſa Bachelier, puis Maiſtre és arts en 1567. Aprés il ſe fit Repetiteur d'Ecoliers & gagna dequoy

de quoy ſubſiſter pour continuer ſa Theologie qu'il acheva en 1573. En ce même tems il ſe mit à la ſuite de David Ungnad Ambaſſadeur de l'Empereur Maximilien II. à la Porte. Il revint à Tubingue au bout de cinq ans. Il y fut établi Paſteur, & Profeſſeur en Theologie l'an 1578. il prit le bonnet de Docteur en Theologie l'année ſuivante, & ſe maria le lendemain de la ceremonie. C'eſtoit un homme d'un cerveau tres foible, travaillé d'un fâcheux vertige depuis ſon retour de Turquie ; & qui ayant perdu la memoire vers le commencement du ſiecle, vécut pluſieurs années dans un état ſemblable à celuy de Meſſalla Corvinus, d'Hermogene, de George de Trebizonde, ſans ſçavoir même s'il s'appelloit *Eſtienne Gerlach, ou Lambert Danceau.* il mourut le 30. de Janvier de l'an 1612. âgé de 66. ans.

Lambert Danceau eſtoit de la ville d'Orleans, & il vint au monde vers l'an 1530. Aprés ſes études d'Humanitez il étudia en Droit pendant quatre ans, & il eut pour Maiſtre le fameux Anne du Bourg qui fut depuis Conſeiller au Parlement de Paris, & dont le nom ſe trouve en gros caracteres rouges dans le

Martyrologe des Huguenots. Il fut l'un de ceux qui se laisserent gaster à la vuë du supplice de Du Bourg qui fut executé le XXI. de Decembre de l'an 1559. De sorte que dés le commencement de l'année suivante il renonça à la profession de Droit, se retira à Geneve, où il fut Ministre pendant quelque temps. Delà il passa à Leide en Hollande, où il enseigna la Theologie pendant prés d'un an. L'an 1582. il vint s'établir à Gand en Flandre, où il tint son école jusqu'à ce que les troubles survenus en cette ville le firent sortir des Pays-Bas pour se transporter au Royaume de Navarre, c'est-à-dire en Bearn. Il enseigna quelque temps dans la petite ville d'Ourtes, où la Reine de Navarre avoit établi un College de Huguenots, & il y mourut vers le commencement de l'an 1596. âgé d'environ 66. ans.

LVII.

ANTI-EISENBERG.

L'ANTI-EISENBERG est un des plus inconnus & des plus obscurs de son espece. Il a esté composé en Allemand,

& publié à Urſel l'an 1592. in VIII°. par un Lutherien nommé Chriſtophle Kittelmanns contre Jacques Eiſenberg Sacramentaire ſur les points conteſtez entre les diſciples de Luther & ceux de Zwingle.

Kittelman & Eiſenberg n'ont pas fait grand bruit dans le monde. L'un vivoit dans la Saxe, l'autre dans la Luſace & les frontieres du Marquiſat de Brandebourg ſur la fin de l'autre ſiecle. Je me contenterai d'ajoûter que l'*Anti-Eiſenberg* de Kittelman attaque Eiſenberg caché ſous le maſque de Chriſt. Grundmanns ſur les differends que les Lutheriens & les Calviniſtes ont entre eux touchant l'Euchariſtie.

LVIII.

ANTI-GOCLENIUS.

SI Rodolphe Goclenius (c'eſt toûjours M. de Rintail qui parle) n'étoit point ſorti des termes de ſa Philoſophie & de ſa Medecine pour faire des incurſions ſur la Theologie, il n'auroit peut-eſtre pas trouvé D'ANTI-GOCLENIUS à ſa rencontre. Non content d'a-

voir publié ſes mélanges de Theologie avec ceux de Philoſophie, il voulut encore écrire en particulier ſur la maniere dont les Zwingliens & les Calviniſtes pretendent expliquer le myſtere de l'Euchariſtie.

Ce n'eſtoit pas ſans doute pour flater le gouſt des Lutheriens. Gaſpar Finck, qui d'ailleurs n'eſtoit gueres plus grand Theologien que luy, témoigna en eſtre aſſez perſuadé dans le Livre qu'il écrivit contre luy ſous le titre d'*Anti-Goclenius* ou plûtoſt *Diſputationes Anti-Gocleniana de Analogia Sacramentali Cingliana, & fractione panis Calviniſtica*, & qu'il fit imprimer à Gieſſen l'an 1607. in VIII°. Ce n'eſtoit point la premiere fois qu'il avoit meſuré ſes forces contre celles de Goclenius. Leur diſpute ſur l'Analogie ſacramentelle, & ſur la communion Euchariſtique avoit commencé dés l'an 1606. Mais je n'ay rien remarqué qui m'ait fait connoître que leurs differens perſonnels ayent eſté plus loin que l'Anti-Goclenius.

☞ Gaſpar Finck vint au monde l'an 1578. le 19. jour d'Octobre dans la ville de Gieſſen au Lantgraviat de Heſſe. Son pere qui n'eſtoit qu'un pauvre Cardeur, voulant l'élever au deſſus de ſa

fortune l'envoya à l'âge de dix ans étudier à Marpourg, parce qu'il n'y avoit pas encore d'Université à Gieſſen. Le Juriſconſulte Kirchner le prit quelque temps aprés pour eſtre le Repetiteur de ſes enfans, ce qui luy facilita les moyens de prendre les degrez ordinaires de l'Université. Aprés il fut Bourſier ou Stipendié premierement de Meſſieurs de Gieſſen, & enſuite du Lantgrave.

En 1602. il fut Correcteur d'Imprimerie ſous l'Imprimeur Egenolphe, qui lui donna ſa fille en mariage l'an 1604. Lors qu'on eut fondé & érigé l'Université de Gieſſen, il y fut appellé des premiers pour remplir la chaire de Logique, puis celle de Phyſique, aprés, celle de Metaphyſique & celle de Rhetorique. On le fit auſſi Preſident des Actes & des Theſes Philoſophiques. L'an 1609. il fut fait Profeſſeur en Theologie à la place de Jeremie Victor, & prit le bonnet de Docteur dans la nouvelle Université l'an 1612. Quatre ans aprés il paſſa de Gieſſen à Coburg, où le Duc de Saxe le fit Paſteur & Surintendant General du Dioceſe, Aſſeſſeur de ſon Conſeil, Profeſſeur & Principal du College de la ville. Il mourut l'an 1631.

Goclenius eſtoit de Corbach, ville de

Heſſe, capitale du Comté de Waldeck, entre Paderborn & Marpourg. Il nâquit l'an 1547. & fut Profeſſeur de Philoſophie, de Phyſique & de Medecine dans l'Univerſité de Marpourg. Il mourut l'an 1628. laiſſant un fils du meſme nom que luy; ce qui a donné lieu à pluſieurs de les confondre & d'attribuer les ouvrages de l'un à l'autre.

LIX.

ANTI-GROTIUS.

J'Attens des lumieres de quelques connoiſſeurs ſur l'Anti-Grotius, dont je me ſuis contenté d'écrire le nom dans mon cahier. Je me ſouviens de l'avoir vû cité quelque part, & j'en ay meſme retenu le nom de l'Auteur, qui s'appelle Jean Frederic Mayer. J'en aurois remarqué quelque choſe de plus par écrit, & je ne me ſerois pas ſi legerement fié à ma memoire, qui ne m'a jamais eſté trop fidelle, ſi j'avois deviné que M. de Verton duſt un jour exiger de moi un catalogue d'*Anti*.

Je n'ai pas encore oüi dire, reprit M. de Brillat, qu'un vray ſçavant ſe

ſoit repenti d'avoir remarqué par écrit pour pouvoir procurer du ſecours à ſa memoire. C'eſt une préſomption que je n'exempterois pas de folie, ſi un homme prévenu de la beauté & de la fidelité de ſa memoire ne ſe ſoucioit point de l'accabler, pouvant la décharger ſur le papier de ce qui luy ſeroit onereux.

Nous connoiſſons un Jean Frederic Mayer qui pourroit eſtre encore vivant dans la Saxe, qui a fait imprimer divers ouvrages en Latin & en Allemand dans la ville de Leipſick depuis vingt ans, qui publia entre autres ouvrages le *Luther Apocalyptique* en 1677; Ses *Défenſes de la coupe contre le Livre de Monſieur l'Eveſque de Meaux* ſur la communion des deux eſpeces l'an 1683; *Du Mariage de Jacob avec les deux ſœurs* en 1674; *De l'élection d'un Pape* en 1671; *De l'Euchariſtie donnée autrefois aux Enfans* en 1673; *Des degrez du ſerment* en 1683; *Du rendez-vous des Apoſtres* à la mort de la ſainte Vierge en 1671; *De l'utilité que la pretendue Reformation de Luther a apportée à l'Egliſe Romaine* en 1684; *Du ſalut des ſourds & de ceux qui ſont tombez en demence* &c; ſans parler de quelques ouvrages écrits en Allemand depuis quatre ou

cinq ans. Vous voyez (continua M. de Brillat en reſſerrant une lettre qu'il avoit tirée de ſa poche fort à propos touchant les Livres de M. Mayer) que je ne vous parle point par cœur, & que j'ay des amis dans la Saxe qui ont ſoin de m'inſtruire des nouvelles de Literature, & de m'envoyer des liſtes d'ouvrages que font les Auteurs du pays. Il auroit eſté bon pour voſtre *Anti-Grotius* d'examiner ſi ſon Auteur eſt celuy dont je viens de vous lire les ouvrages. C'eſt déja un pas fait dans cette découverte de ſçavoir que le nom & le ſurnom conviennent. Le reſte n'eſtoit pas indigne de vos recherches.

D'accord, dit M. de Rintail; je profiteray une autrefois de vos avis. Récrivez toûjours à voſtre ami de Saxe qu'il vous envoye des éclairciſſemens ſur l'*Anti-Grotius* du ſieur Jean Frederic Mayer, & mandez-luy que ſi c'eſt le meſme Auteur, on s'eſtonne ici qu'il n'y ait pas eu de place pour l'Anti-Grotius dans une lettre où il vous a fait une liſte ſi exacte des ouvrages de M. Mayer. En attendant de ſes nouvelles, paſſons à d'autres *Anti*.

LX.

ANTI-KECKERMAN.

L'Auteur de l'ANTI-KECKERMAN eſtoit un Docteur Lutherien du commencement de noſtre ſiecle, continua M. de Rintail : mais il s'en faut beaucoup que ſa reputation ait approché de celle de ſon Adverſaire, & qu'il ſoit auſſi connu que luy. En vous diſant qu'il s'appelloit André Schopff ou Schopffer, je vous dis ce que j'en ſçay. Son Anti-Keckerman fut imprimé dans la petite ville d'Iſlebe l'an 1613. in VIII°. ſous le titre de *Diſputationes Anti-Keckermanniana; ſeu ſpongia errorum Calviniſticorum quibus Keckermannus ſyſtema ſuum Logicum fœdavit.* Mais il combattoit contre un homme mort depuis quatre ans.

La victoire ne luy couta donc rien, dit le jeune M. de S. Yon; ſi les morts qu'on attaque pouvoient revenir à la charge, ce ne ſeroit qu'en ſonge.

Le different, reprit M. de Rintail, commença & finit par l'Anti-Keckerman. Mais pour ne vous point cacher

ſon origine, j'ajoûterai que Keckerman avoit fait imprimer dés l'an 1603. ſon premier ſyſteme de Logique en trois Livres, appellé ordinairement *ſyſtema majus*; qu'il l'avoit fait ſuivre peu de temps aprés de ſon *petit ſyſteme*; qu'en 1604. il avoit publié à Hanaw ſes trois Traitez *Præcognitorum Logicorum*; qu'en 1605. il avoit donné la ſeconde partie de ſon grand ſyſteme en trois autres Livres, premierement ſous le titre de *Gymnaſium Logicum*, & en 1609. ſous celuy de *Syſtematis Logici plenioris pars altera*. Voila tout ce qui a precedé l'Anti-Keckerman: & quoi qu'on ait imprimé long-temps depuis un autre ouvrage de Keckerman ſous le titre de *Commentarius poſtumus ad ſyſtema Logicum majus*, à Berlin l'an 1620. in VIII°. cet ouvrage n'a pû eſtre poſterieur à l'Anti-Keckerman pour la compoſition, puis que Keckerman eſtoit mort dés le 25. jour de l'an 1609.

☞ Il eſtoit originaire de Pomeranie, mais il nâquit à Dantzick en Pruſſe l'an 1571. Il fit ſes premieres études ſous Jacques Fabricius Profeſſeur & Recteur du College de la ville. A dix-huit ans on l'envoya faire ſa Philoſophie à Wittemberg en Saxe, où il étudia deux ans,

aprés leſquels il fut à Leipſick paſſer ſix mois dans l'Univerſité, juſqu'à ce qu'en 1592. il vint à Heidelberg, où il paſſa Maiſtre és Arts, fut Prefet des Penſionnaires, puis Regent de troiſiéme, & aprés Profeſſeur de la Langue ſainte. L'an 1602. s'eſtant fait paſſer Licencié en Theologie, il retourna à Dantzick, où il fut Profeſſeur en Philoſophie, & ce fut là principalement qu'il fit ſes ſyſtemes de diverſes ſciences. Au bout de ſix ans il fut ſaiſi d'une maladie qui l'exerça pendant prés de douze mois, & qui l'enleva du monde en la 38. année de ſa vie.

LXI.

ANTI-KRELLIUS.

L'Anti-Krellius eſt l'ouvrage d'un Lutherien de nos jours, qui n'a pas jugé à propos de ſe nommer, à moins qu'on ne diſe qu'eſtant devenu amoureux du titre de ſon ouvrage, il s'en eſt fait un ſurnom imaginaire, & qu'il s'eſt appellé *André Anti-Krell* pour ſe rendre encore plus caché, & plus inconnu au public ſous ce maſque. Il publia ſon

Il eſt ainſi nommé dans Lipen tom. 1. Theol. p. 433.

Livre à Dresden en Misnie in 1v°. l'an 1674. pourvû que la datte que j'en ày vuë ne soit pas défectueuse. L'ouvrage regarde principalement le point de division qui tient les Calvinistes d'Allemagne separez des Lutheriens de la confession d'Ausbourg. Il a pour titre. *Anti-Krellius, sive Vindiciæ Dissertationis de Momento Discrepantiæ inter Lutheranos & Calvinianos à calumniis & cavillationibus Chr. Krellii* &c.

LXII.

ANTI-LAMPADIUS.

LE dogme monstrueux de l'Ubiquité de JESUS-CHRIST selon son humanité est une des contestations qui ont le plus commis les Calvinistes avec les Lutheriens. Je dis plus, il à fait la matiere d'un schisme mesme parmi ces derniers, dont les plus raisonnables, comme Melanchthon & quelques autres ont eu une juste horreur d'une doctrine qui confondoit si grossierement les deux natures de JESUS-CHRIST le faisant immense selon son humanité, & mesme selon son corps, comme il l'est selon sa

Divinité. L'Anti-Lampadius de Jean Weber Lutherien de Heſſe eſt l'ouvrage d'un des plus zelez Ubiquiſtes contre un Calviniſte qui avoit oſé le chagriner ſur ce ſujet & ſur celuy de la Predeſtination abſoluë qui eſt encore un point rudement balotté entre les deux ſectes.

Lampadius avoit fait imprimer dans la ville de Marpourg au Lantgraviat de Heſſe deux ouvrages Latins dont l'un combattoit l'Ubiquité ſous le titre de *Cenſura Ubiquitatis*, hoc eſt, *ſuccincta confutatio argumentorum Ubiquitariorum & omnium D. Philippi Nicolai librorum*, 1609. in VIII°. L'autre attaquoit la Predeſtination Lutherienne ſous le titre de *Prodromus Concordiæ Evangelicæ de ſolido Prædeſtinationis Sanctorum fundamento* 1610. in IV°.

Jean Weber qui conſideroit ce ſecond ouvrage comme le renfort du premier, entreprit de les refuter tous deux par un ſeul écrit fait pour la défenſe des perſonnes de Philippus Nicolai & de ſes autres Confreres auſſi bien que pour les dogmes de ſa ſecte. L'écrit a pour titre *Elenchus Prodromi quem M. Joh. Lampadius in ſubſidium cenſuræ Ubiquitatis, & ſpecialiter Dogmatis de Prædeſtinatione abſoluta Calviniſtarum emi-*

sit, & il fut imprimé à Gieſſen l'an 1610. in IV°.

Lampadius luy fit une Réponſe qui fut imprimée à Breme, & qui attira une Replique de la part de Weber. Elle ne fut imprimée qu'en 1616. dans la même ville de Gieſſen in IV°. & elle eut pour titre *Lampadius neſcius*, id eſt, *Renovata confutatio Prodomi quem Johannes Lampadius cenſuræ ſubſidium Ubiquitatis, & ſpecialiter de abſoluta Calviniſtarum Prædeſtinatione emiſit, ſed prætenſa ignorantia hactenus ſcire noluit.* Je ne ſçay pas ſi Lampadius repartit par quelque écrit nouveau; mais il paroît que Weber voulut terminer la querelle par ſon ANTI-LAMPADIUS, qu'il fit imprimer dans la meſme ville l'an 1617. in IV°.

LXIII.

ANTI-LUBIN.

LEs Lutheriens content Albert Grawer Theologien de Jhene en Saxe parmi les Braves qu'ils ont mis en campagne contre les Calviniſtes, ils ne font pas difficulté de mettre ſon *Anti-Lubin*

Lipen. tom 1. Theol p. 431.

au rang de leurs ouvrages Anti-Calviniſtes. Mais eſtant perſuadé qu'Eilhard Lubin dont le nom eſt attaché à cet Anti a vécu Lutherien, & qu'il eſt mort tel, je veux épargner aux Calviniſtes le chagrin de voir une ſatyre ſurnumeraire parmi celles que les Lutheriens ont écrites contre eux, & releguer l'Anti-Lubin avec les *Anti* des Lutheriens contre eux-meſmes.

LXIV.

ANTI-MARESIUS.

CEluy de vous, continua M. de Rintail, qui a lû l'*Anti-Mareſius* du ſieur Chariſius Pucheſanus me fera plaiſir de m'en inſtruire. Pour moi qui n'en ai vû que le titre qui porte *Chariſii Pucheſani Diatribe Anti-Mareſiana ſuper Quæſtione an Reformati per inſtrumentum Pacis declarati ſint Socii Auguſtanæ Confeſſionis.* Je ſuis perſuadé que Chariſius Pucheſanus n'eſt qu'un maſque ſous lequel aura voulu ſe cacher l'Auteur qui a écrit cet ouvrage contre des Marais, pour faire voir que les Calviniſtes ne doivent point eſtre compris parmi les aſſociez &

les confreres de la confeſſion d'Ausbourg. Le Livre fut imprimé l'an 1677. C'eſt tout ce que je ſçai de l'Anti-Mareſius.

LXV.

ANTI-MARTINIUS.

MAis je pourray vous dire quelque choſe de plus particulier & de mieux circonſtancié pour l'hiſtoire de L'ANTI-MARTINIUS, qui a pour Auteur ce Balthaſar Mentzer, Docteur Lutherien, dont j'ai déja eu occaſion de vous parler plus d'une fois.

Le Livre que Mentzer avoit compoſé contre le Calviniſte Sadeel, que l'on connoît mieux en France par le nom du Miniſtre Chandieu peut eſtre conſideré comme la ſource de l'*Anti-Martinius*. L'Anti-Sadéel n'avoit que quatre ans lors que Mathias Martinius, qui s'eſt rendu depuis fort celebre dans le parti des Calviniſtes, entreprit la défenſe de Sadéel. Il écrivit dans cette intention divers ouvrages dont il ſeroit ennuieux de vous faire le dénombrement. Je me contenterai de vous avertir que pour

nettre Sadéel à couvert, il s'exposa à ous les traits de Mentzer, qui les rassembla dans son Anti-Martinius. Il parut à Francford dés l'an 1604. in VIII°. puis à Giessen l'an 1612 en mesme forme, & enfin l'an 1620. sous le titre d'*Anti-Martinius*, sive, *Modesta & solida Responsio ad futiles Object. Math. Martinii Precept. in schola Herbornensi quibus Sadeelem vindicare infeliciter conatus est*. Le Sr Hanneken pretend que Mentzer terrassa si vigoureusement Martinius par cet ouvrage, que celuy-ci fut dix ans entiers à se reconnoître & à se mettre en estat de retourner à la charge. Le combat redoubla par de nouveaux Ecrits, où l'on remuoit, aux dépens de la moderation & de l'honnesteté qu'on se devoit de part & d'autre, plusieurs questions des plus importantes de celles qui ont cruellement commis les deux sectes jusqu'ici. *Vviet. Theol. mem. p. 249. 250.*

Le point qui les tint le plus opiniatrement acharnez l'un contre l'autre fut celuy de la Personne unique & des deux Natures de JESUS-CHRIST. Mentzer avoit soin de rendre son stile conforme à la dureté des titres de ses réponses, & d'y inserer de temps en temps des traits d'amertume pour guerir son Ad-

verſaire de l'aſſoupiſſement. Martinius de ſon côté craignant de s'éloigner du genie des Calviniſtes envers les Proteſtans, affectoit quelquefois de cacher ſon aigreur ſous quelques apparences de retenuë. Dans tout ce qu'il a fait contre Mentzer, je n'ay remarqué qu'un *Anti*, dont je ne puis me diſpenſer de vous dire un mot. Ce n'eſt pas un ANTI-MENTZER, ç'auroit eſté rendre injure pour injure, & par conſequent oublier le reſpect & la douceur que les Calviniſtes font profeſſion de garder à l'égard de Lutheriens : Mais c'eſt un MENTZERUS ANTI-NUTHETUMENUS, ſive, *Examen querelarum, & demonſtratio Chriſtum ſecundum utramque naturam exinanitum & exaltatum eſſe*, imprimé à Breme en 1616. in VIII°. Vous voyez qu'il n'eſt pas impoſſible de trouver des *Anti* ſans injures.

Ne vous ſemble-t-il pas, dit le jeune M. de S. Yon, que cet *Anti-Nuthetumenus* eſt un *Anti* plus regulier que les autres ? Aſſurément ce n'eſt pas un monſtre, ce n'eſt pas un *Hybride* comme les autres *Anti*. Son pere & ſa mere étoient de la Grece, & de vrais Grecs.

Vous trouvez donc l'Anti-Nuthetumene à voſtre gouſt, repartit M. de

Rintail ? Assez, répondit M. de saint Jon ; je ne luy vois rien de satyrique comme à la pluspart des autres. *Anti*. Autant que je puis me souvenir du Grec que j'ai appris avec vous, un *Anti-Nuthetumene* ne veut dire autre chose qu'un homme qui s'est messé de donner des avis, & qui en reçoit à son tour ; un homme à qui on fait une remontrance sur une remontrance qu'il avoit faite auparavant. Y a-t-il à un *Anti* de cette nature la moindre ombre d'insulte, d'outrage, ou de malhonnesteté comme aux *Anti* personnels ?

Point du tout, reprit M. de Rintail : aussi ne vous ai-je pas cité l'Anti-Nuthetumene comme un *Anti* personnel & injurieux, je vous ai fait remarquer que ce n'estoit pas un *Anti-Mentzer* que Martinius eust voulu oppoſer à l'*Anti-Martinius* de Mentzer ; & je crois que c'est au moins par cet endroit que Martinius a pû remporter l'avantage sur Mentzer.

Cependant le sieur Hannexen Panegyriste de ce dernier ajoûte dans son Oraison funebre que je vous ay déja alleguée, qu'enfin Martinius sembla rendre les armes à Mentzer. Mais leur guerre ayant duré jusqu'au Concile de Dor-

drecht, il vous ſera aiſé de comprendre comment Martinius aura cedé à ſon Antagoniſte, ſi vous vous ſouvenez qu'il ſe tranſporta en Hollande en 1618. avec ſon Collegue Loüis Crocius pour aſſiſter, comme je l'ai remarqué ailleurs, au Concile qui ne finit qu'en 1619.

☞ Il eſtoit natif de Freienhaghe, & avoit eſté élevé dans le Calviniſme de Heidelberg & de Marpurg. Il parut d'abord à Herborn dans l'Univerſité des Terres du Comté de Naſſaw, puis dans la Weteravie, juſqu'à ce qu'il fut fait Recteur de l'Ecole illuſtre, ou Principal du College, & Profeſſeur des ſaintes Ecritures à Breme, où il mourut l'an 1628.

Pour ce qui regarde l'abregé de la vie de Balthazar Mentzer, je ne repeteray pas ici ce que j'en ai dit ailleurs.

LXVI.

ANTI-PARÆUS.

LA chaleur avec laquelle David Pareæus entreprit la défenſe de Calvin ſon Patriarche contre les Proteſtans des Confeſſions d'Ausbourg, de Saxe, de

asbourg, de Wiirtemberg en Soüabe,
:. lui attira tant d'affaires de la part des
)cteurs Lutheriens repandus par l'Ale-
gne que je doute s'il y a un Ecolier de
Theologie moderne qui n'ait pas oüy
:ler de luy & de ſes Diſputes. Si
is vous ſouvenez de l'humeur de la
ıſpart des Controverſiſtes Lutheriens
de leur amitié pour les *Anti*, vous
ſerez pas ſurpris d'apprendre qu'il ſe
)uve un bon nombre d'*Anti-Parées*
ns la foule des écrits Polemiques dont
ont voulu accabler Paræus.

J'en connois deux de ce Gilles Hun-
us dont vous avez déja vû l'Anti-Tan-
r, l'Anti-Gretſer, & l'Anti-Becan
ntre les Catholiques ; un d'Albert
rawerus, un de Leonard Hutterus ;
ı de David Owen dont je vous parle-
y parmi les *Anti* de Politique, & qui
ailleurs n'eſt pas d'un Auteur Luthe-
:n ; un de D. Gerhard imprimé à
eipſick in 1v°. dont je n'ay rien de
ırticulier à vous dire maintenant ; &
ı Anonyme qui fut imprimé à Franc-
)rd l'an 1594. & cenſuré par les In-
ıiſiteurs Romains & Eſpagnols ſous le
tre d'*Anti-Paræus* ſive, *Refutatio ve-
:nati Scripti*, &c. dans la troiſiéme

classe de leur Index où l'on relegue les Anonymes.

§. I. Je reviens aux deux *Anti-Parées* de Gilles Hunnius, c'est à dire de l'un des plus déterminez Adversaires que les Sacramentaires eussent encore eu jusqu'alors dans l'Allemagne. Il s'estoit déja signalé contre eux en diverses rencontres dans le Lantgraviat de Hesse à Marpurg, à Cassel, & ailleurs tant par ses Disputes de vive voix, que par ses Ecrits. Il avoit déja intenté divers procez à Lambert Daneau, à J. Ursin, à Pezelius, à Grabius &c. sur la Personne du Christ, sur sa Majesté divine, sur sa séance à la droite du Dieu Tout-puissant, sur la destruction des Autels, & l'abrogation qu'ils avoient faite de la Liturgie. Il avoit purgé une grande partie de la Silesie du Calvinisme, ayant sçu joindre le bras du Duc de Lignitz avec la force de sa voix, & de sa plume. Il avoit même livré divers combats aux Flacciens ou Illyriciens, à Samüel Huber, aux Ministres d'Anhalt lorsqu'il attaqua David Paræus en particulier sur les Ecrits que celuy-ci avoit faits pour justifier Calvin du Judaïsme que les Lutheriens luy imputoient. L'Auteur de sa

vie nous apprend que ce fut en 1598. qu'il composa ses deux Anti-Parées : mais on peut rapporter l'origine de cette querelle à un livre que Hunnius avoit publié à Francford dés l'an 1575. sous le titre de *Calvinus Judaisans*, sive, *Confutatio corruptelarum in explicandis Scripturæ testimoniis in veteri Testamento de Trinitate.* Il avoit renouvellé la querelle dans son premier *Anti-Paræus* imprimé encore à Francford vingt-trois ans aprés ; & sur ce que Paræus ne témoigna point en estre satisfait, il donna quelque tems aprés son second *Anti-Paræus, de Calvino Judaïsante* tant en Latin qu'en Allemand dans la même Ville in VIII. comme le premier. Nous voyons cette édition dattée de l'an 1599. en divers endroits : mais cette difference doit estre reputée pour rien lorsqu'on sçait la pratique des Libraires, qui ayant achevé leurs impressions de la Toussaints ou la saint Martin, ont coûtume de ne les datter que de l'année suivante. Mais je crois qu'on peut reformer la datte de 1594. que donne M. Lipenius sous le titre de la sainte Trinité, où on lit parmi les ouvrages de Hunnius sur ce Mystere : *Anti-Paræus*, id est, *Refutatio in defensionem corruptelarum quibus Joannes Cal-*

Leon. Hunter. ap M. Adam.

*vinus Scripturæ teſtimonia de Trinitate, & Chriſto corrupit. Witteberg*æ in IV°. 1594. Les deux Anti-Parées ont paru encore depuis à Wittemberg en Saxe, & ailleurs en diverſes formes. Je n'ajoûte icy rien de la perſonne, & de la vie de leur Auteur aprés l'abregé que je vous en ay fait dans noſtre article de l'Anti-Gretſer; je vous feray ſeulement remarquer que David Paræus entreprit de ſe défendre par un livre nouveau qu'il fit imprimer à Neuſtadt l'an 1599. in VIII°. ſous le titre d'*Orthodoxus Calvinus oppoſitus Pſeudo-Calvino judaïzanti* : Ouvrage qui fut reimprimé quarante-deux ans aprés à Geneve.

§. II. Albert Grawer qui s'eſtoit toûjours déclaré juſqu'alors le fidele diſciple de Hunnius, voyant que David Paræus continuoit toûjours d'écrire en faveur de ſa Secte, aprés la mort de ſon Maiſtre qui eſtoit arrivée l'an 1603. ſe crût en état de ſucceder à la commiſſion que Hunnius avoit priſe d'écrire contre luy. Il dreſſa quelques années aprés un nouvel *Anti-Paræus* pour mettre à couvert le ſens des paroles de JESUS-CHRIST en la conſecration de ſon Corps contre le trope des Calviniſtes, & il le fit imprimer

primer ſous le titre d'*Anti-Parœanum propugnaculum*, vel, *ſolida & invicta defenſio argumentorum quibus Calviniſtarum Metonymia quam verbis Chriſti in ſacra cœna affingunt funditus deſtruitur.* A Leipſick l'an 1611. in quarto. Ce qui fut ſuivi l'année d'aprés d'un autre ouvrage intitulé *Abſurda abſurdorum abſurdiſſima Calviniſtica abſurda*, imprimé à Jhéne, où l'on a reimprimé long-tems depuis l'*Anti-Parœus* dans le volume de *Polemica ſacra.*

☞ Ce Grawer dont je ne vous avois pas encore fait l'hiſtoire, eſtoit né à Meſskow dans la Marche de Brandebourg le troiſiéme d'Avril de l'an 1575. Il fit ſes premieres études à Perleberg, & à Seehaus. A douze ans on l'envoya à Roſtock où il étudia en particulier chez un de ſes parens qui enſeignoit en Ville. Au bout de quatre ans il paſſa à Francfort ſur Oder, & deux ans aprés à Witemberg où il fut fait Maiſtre és Arts lors qu'il n'avoit encore que dix-neuf ans. Ce fut alors qu'il demeura avec Gilles Hunnius dont je vous ay parlé. Ce fut luy qui le détermina à la Theologie, & qui le conduiſit dans cette étude. L'an 1595. il fut appellé en Hongrie pour enſeigner la Theologie Lutherienne à

& pour traiter la Controverſe contre les Calviniſtes dont ce Royaume eſtoit rempli. Aprés la priſe d'Agria par les Turcs, il s'en revint à Wittemberg l'an 1599. & fut fait principal du College d'Iſlebe où il fut neuf ans, aprés leſquels il devint Doyen general de Mansfeld. L'an 1609. il paſſa Docteur en Theologie dans l'Univerſité de Jhéne le vingt-ſeptiéme Octobre, & l'an 1611. le 29. d'Aouſt il fut nommé Profeſſeur ordinaire en Theologie dans la même Univerſité. Il épouſa une femme qui ne luy donna point d'enfans. Enfin il ſe vit premier Miniſtre, & Surintendant Eccleſiaſtique du Dioceſe de Weimar en Thuringe le vingt-ſeptiéme Janvier de l'an 1616. & il mourut le 30. de Novembre de l'an 1617. n'ayant pas encore 43. ans acccomplis.

L'ANTI-PARÆUS de Leonard Hutterus ne parut qu'aprés celuy de Graverus, quoyque ſon Auteur fuſt plus ancien dans le monde. Il regarde les moyens de paix & de reconciliation, que Paræus avoit propoſez pour la reünion des Reformez avec les Evangeliques, je veux dire des Calviniſtes avec les Lutheriens. Le livre de Paræus avoit eſté imprimé à Heidelberg au commen-

cement de l'an 1616. in IV. ſous le titre d'*Irenicon*, ſive, *De unione, & Synodo Evangelicorum liber votivus.* Hutterus qui n'avoit plus que huit mois à vivre quand il vit l'Irenicon de Paræus, eut encore aſſez de loiſir pour compoſer deux Traitez differents contre cet ouvrage. Il eut la ſatisfaction d'en voir ſortir un de la preſſe ſous le titre de *Irenicon verè Chriſtianum, ſive, Tractatus de Synodo, & unione Evangelicorum non fucatâ conciliandâ*: mais le ſecond qui eſt l'*Anti-Paræus* a tout l'air d'un ouvrage poſtume: c'eſt pourquoy il eſt appellé indifferemment par les uns *Irenicon Anti-Paræanum*, & par les autres *Anti-Irenicon-Paræanum.* Le premier titre attaque la perſonne de l'Auteur mais le ſecond n'attaque que l'Ouvrage, c'eſt une variation qui probablement n'eſt venuë que de ceux qui ont pris ſoin de l'édition de Vittemberg & de celle de Francford.

☞ Leonard Hutterus eſtoit né dans Ulm Ville de Soüabe au mois de Janvier de l'an 1563. Il commença ſes études ſous ſon Pere qui eſtoit Predicant du lieu, & les alla continuer à Strasbourg. Il paſſa Maiſtre és Arts ſous Jean Pappus au mois d'Octobre

de l'an 1583. En 1591. il alla à Leipſick, & deux ans aprés à Heïdelberg, puis à Jhéne en Thuringe. En 1596. il fut fait Profeſſeur en Theologie à Wittemberg, & il ſe maria l'an 1599. puis il mourut le 23. de Septembre de l'an 1616.

Pour ce qui eſt de David Paræus, je me vois obligé de remettre à une autre occaſion, le deſir que j'aurois de vous en dire autant que de Grawer & de Hutter, faute d'avoir entre mes mains l'hiſtoire que ſon fils Jean Philippe a publiée de ſa vie & de ſa mort. Sçachez cependant par proviſion que David-Paræus eſtoit né à Franckſtein en Bohëme, ou plûtoſt à Francoſtein dans la haute Sileſie l'an 1548; qu'il fut élevé dans le Calviniſme; qu'il fut Profeſſeur en Theologie à Heidelberg; qu'en 1576. il fut Pere d'un fils nommé Jean Philippe devenu celebre par ſes Ouvrages; qu'il ne fut pas deputé au Synode de Dordrecht, mais qu'il y envoya ſon jugement ſur les cinq Propoſitions des Remontrans lequel y fut bien receu; que ſes Commentaires ſur l'Epître aux Romains furent brûlez à Londres par la main du Bourreau, pour les opinions pernicieuſes

qu'il avoit de la Monarchie ; & qu'il mourut l'an 1622.

LXVII.

ANTI-PELARGUS.

CHriſtophle Storck a beaucoup écrit contre les Lutheriens depuis qu'il eut abandonné leur Communion pour celle des Calvininiſtes. Si l'ANTI-PELARGUS eſtoit le fruit de quelque un d'eux qui ſe ſeroit crû obligé de le remercier pour l'avoir inſtruit, perſuadé, ou attiré à ſon parti ; M. de ſaint Yon pourroit nous montrer dans cet *Anti* un jeu d'eſprit aſſez ingenieux.

Je ſçay déja aſſez d'Allemand, repartit M. de S. Yon, pour ne pas ignorer que *Storck* en cette langue veut dire une *Cicogne*, & je devine que quelque Adverſaire de Storck aura voulu exprimer à la Grecque par le terme regulier d'*Anti-Pelargus*, ce qu'il auroit marqué en langue vulgaire par celuy de *Wider-Storck*, ſans y entendre d'autre fineſſe.

Cela eſt tout naturel, reprit M. de Rintail, & la choſe me paroit d'autant

plus probable que Storck s'appelloit déja tout communément Pelargus lors qu'on vid l'Anti-Pelargus s'élever contre luy. Il eſt certain que s'il y avoit eu un jeu d'eſprit ſur la reconnoiſſance ou la gratitude, il faudroit recourir à l'ironie pour entrer dans l'eſprit de ſon Auteur ; & croire qu'il en ſeroit de l'Anti-Pelargus comme de l'*Euchariſticon* de M. de Saumaiſe au P. Sirmond pour ſon *Adventoria Cauſſidico Divionenſi*.

L'*Anti-Pelargus* n'eſt proprement qu'un Recüeil de Diſputes partagées en deux tomes touchant les Conteſtations qui ſe ſont élevées entre les Lutheriens & les Calviniſtes. Il fut imprimé à Gieſſen en Heſſe ſans que l'Imprimeur ait eu la curioſité de marquer l'anné de l'impreſſion.

Son Auteur eſtoit un Docteur Lutherien nommé Henry Eckard natif de Wetter au Lantgraviat de Heſſe. Il vint au monde l'an 1582. le 19. d'Octobre au commencement de la Reformation du Calendrier. Il fit ſes premieres études dans ſon Païs juſqu'à l'âge de 14. ans qu'il fut envoyé à Marpurg ou il eut Rod. Goclenius pour Maiſtre en Philoſophe, & paſſa Maiſtre és Arts

l'an 1599. Il fit ſa Theologie ſous Balth. Mentzer & Winckelman, & il prit le bonnet de Docteur dans la nouvelle Univerſité de Gieſſen le 16. de Novembre de l'an 1607. Il avoit déja fait la fonction de Diacre & de Miniſtre en divers endroits lors que le 29. de Fevrier de l'an 1608. il fut nommé Profeſſeur en Theologie à Gieſſen, juſqu'à ce qu'en 1616. il fut établi Evêque & Inſpecteur general du Dioceſe d'Altembourg en Miſnie. Il eut trois enfans de ſa premiere femme & onze de ſa ſeconde. Il mourut l'an 1616. âgé de 41. ans & trois mois.

☞ Chriſtoph. Pelargus eſtoit de Suidnick où Sweidnitz Ville & Duché de Sileſie. Il naquit l'an 1565. & fut élevé dans le Lutheraniſme. Aprés avoir étudié & enſeigné dans quelques villes de Saxe, il s'arreſta & fixa ſa demeure à Francford ſur Oder dans le Marquiſat de Brandebourg, il paſſa Docteur en Theologie dans l'Univerſité de cette Ville l'an 1590. & fut fait Recteur de la même Univerſité la même année pour la premiere fois. Il fut encore honoré cinq fois depuis de la dignité du Rectorat en 1598. 1608. 1616. 1624. & 1633. Il fut auſſi Profeſſeur en Theolo-

gie, puis des ſaintes Ecritures dans le même lieu, & fut vingt-cinq fois Doyen de la Faculté de Theologie. Il avoit paru long-temps fidelle diſciple & zelé défenſeur de Luther. Mais il abjura enfin le Lutheraniſme publiquement l'an 1614. pour embraſſer le Calviniſme, & témoigna ſouvent depuis malgré toutes les injures & les maledictions dont les Lutheriens le chargerent, qu'il n'avoit jamais eſté interieurement perſuadé de leurs opinions. C'eſt ce qui a fait dire à Daniel Cramer & à Conrad Schluſſelbourg que Pelargus eſtoit un grand Maiſtre dans l'art de diſſimuler, & qu'ils l'avoient connu fin Calviniſte caché prés de trente ans durant ſous le maſque d'un Lutherien. Il mourut le x. de Juin ſeconde Feſte de la Pentecoſte de l'an 1633. âge de 68. ans.

LXVIII.

ANTI-PONIATOW.

§. I.

AH! dit M. de Brillat, nous allons apprendre des nouvelles de la Propheteſſe Poniatow. Nous ſçaurons ſi elle eſt reſuſcitée.

Un Auteur Calviniſte, repondit M. de Rintail, nous aſſure qu'oüi dans un Livre de l'an 1687. & pretend que la mort & la reſurrection de cette Chriſtine Poniatow eſt le type de la mort & de la Reſurrection de l'Antrechriſt. Que voulez-vous? Les Proteſtans ont pris le change contre les Catholiques. C'eſt leur tour à nous debiter leurs Viſions, leurs Revelations, leurs Miracles & leurs Prophetes. C'eſt peut-eſtre leur dernier reduit. Mais il ne s'agit point de cela entre nous. L'Anti-Poniatow, n'eſt pas contre la Propheteſſe Proteſtante Chriſtine Poniatow, mais contre Julien Poniatow Gentilhomme Polonois Seigneur de Duchniki Calviniſte & peut-eſtre parent de la Propheteſſe. Il avoit publié un Livre

Latin à Francford ou à Hanaw l'an 1620 in 1v. ſur la queſtion de ſçavoir ſi les Anges & les Bienheureux connoiſſent parfaitement Dieu tel qu'il eſt dans ſon eſſence. Mais l'année ne fut point expirée, qu'on vid paroiſtre contre luy l'Anti-Poniatow à Leipſick in 1v.

☞ L'Auteur de cet Ecrit eſtoit un Docteur Lutherien nommé Mathias Hoe de Hoenegg, Sieur de Gonsdorff & de Lunckwitz, Comte Palatin ou Conſeiller d'Eſtat de l'Empereur d'Allemagne; Confeſſeur, Predicateur & Conſeiller de l'Electeur de Saxe. Il eſtoit né à Vienne en Autriche le 24. de Fevrier, jour de Biſſexte de l'an 1580. Ses parens luy firent faire ſes études dans l'Univerſité Lutherienne de Wittemberg. Il y prit les degrez ordinaires dans les Facultez, & eut depuis divers emplois Eccleſiaſtiques parmi les Proteſtans. M. Puffendorff au 8. Livre de ſon hiſtoire de Suede dit que ce Theologien avoit reçu onze mille écus de l'Empereur, pour perſuader à l'Electeur de Saxe que le Traitté de Prague contre les Suedois n'eſtoit nullement prejudiciable à la Religion Proteſtante. M. le Clerc juge de là que Hoë empecha la Paix & la Réünion entre les Proteſtans au-

prés de l'Electeur parce qu'on ne lui presenta point d'argent (tom. 3. p. 458.) Il mourut à Dresde le 4. jour de Mars de l'an 1645.

LXVIII.

ANTI-PRÆ-ADAMITA.

§. II.

MOnsieur Lipen cite un Anti-Præ-Adamite de Micrælius Professeur de Stetin en Pomeranie mort en 1658. Mais je crois qu'il a voulu nous marquer en un seul mot la matiere du Livre plûtoſt que ſon titre.

LXIX.

ANTI-PUCCIUS.

FRançois Pucci d'Italie de mauvais Catholique eſtoit devenu faux Catholique. Dans cette conſideration j'avois mis l'*Anti-Puccius* du Lutherien Oſiander au nombre des Anti des Proteſtans contre les Catholiques, ſans

pretendre pourtant qu'on en duſt tirer la moindre conſequence en faveur de ſa pretenduë Catholicité. Il eſt conſtant qu'il a levé le maſque aprés s'eſtre retiré parmy les peuples revoltez contre l'autorité ſpirituelle du S. Siege. Si vous croyez qu'il ait mieux aimé ſe rendre diſciple de Zwingle ou de Calvin que de ſe faire Acephale, ou meſme chef de ſecte, je vous permets de faire tranſporter icy l'Anti-Puccius dont je vous ay entretenu dans l'article XXXIII. de noſtre converſation d'hier.

LXX.

ANTI-RATHMAN.

IL ſe preſente à moy, continua M. de Rintail, trois Rathmans tous Lutheriens que je ne cherche point, & j'en cherche un quatriéme qui ait eſté Calviniſte & que je ne trouve point. C'eſt neanmoins à ce dernier que j'appliquerois volontiers l'*Anti-Rathman* de Jean Behm Auteur Lutherien qui le fit imprimer à Dantzick l'an 1629. in IV. aprés avoir déja écrit contre divers Calviniſtes de Brandebourg, & nommé-

ment contre J. Crocius, J. Bergius, & Chr. Pelargus qui ont fait tous trois la matiere de quelques *Anti* de Lutheriens.

☞ J. Behm eſtoit né à Konigsberg en Pruſſe le 23. de Juin de l'an 1578. Il fit ſes études dans le Pays, juſqu'à la fin du ſiecle qu'il fit un Voyage de neuf ans en Allemagne. Eſtant à Leipſick, il y paſſa Bachelier en 1601. puis Maître és Arts en 1602. En 1603. il alla étudier à Wittemberg. Eſtant retourné à Leipſick l'an 1606. il s'attacha avec tant d'aſſiduité à la perſonne de Calviſius, qu'il en devint Chronologiſte. En 1607. il voulut voir la Hollande & la Flandre, & il retourna au bout de ſix mois à Wittemberg, où il ſe fit paſſer Docteur en Theologie l'an 1608. aprés avoir ouvert une Ecole de Chronologie dés l'année precedente. Ayant receu le bonnet il s'en retourna dans ſon Pays, ou un mois aprés qui eſtoit le commencement de Janvier de l'an 1609. il fut fait Profeſſeur extraordinaire en Theologie, & ſur la fin de la meſme année Predicateur de la Cour Ducale. L'an 1612. il fut Profeſſeur ordinaire & en 1613. Aſſeſſeur du Conſiſtoire de Sambickz ou Sambie, où il y avoit autre-

fois un Evesque resident à Konigsberg suffragant de Riga. Il s'estoit marié le 7. de Septembre de l'an 1611. & il mourut entre les bras de sa femme & de ses enfans le 27. d'Avril 1648.

LXXI.

ANTI-SADEEL.

VOus nous avez assez bien preparez, dit M. de Brillat, à vous entendre discourir de l'*Anti-Sadéel* depuis que vous nous avez debité l'histoire de l'*Anti-Martinius*.

Je me suis contenté, répondit M. de Rintail, de vous le nommer en passant, comme on est obligé de dire au moins le nom du pere d'un homme dont on fait la vie.

J'ajoûte icy que l'Anti-Sadéel a eu pour Auteur celuy qui a fait depuis l'Anti-Martinius, je veux dire ce fameux Lutherien Balthasar Mentzer, qui ne vous est plus inconnu depuis nostre Entretien d'hier sur l'Anti-Pistorius.

VVitt. p. 149. L'Ouvrage parut pour la premiere fois à Wittemberg l'an 1594. puis à Giessen l'an 1609. & enfin l'an 1615.

dans la même Ville ſous le titre d'*Anti-Sadéel*, autrement, *Elenchus errorum Antonii Sadéelis* touchant la cene du Seigneur, la Perſonne, & les Natures de JESUS-CHRIST, &c. Martinius qui demeuroit encore dans le College de Herborn au Comté de Naſſaw, entreprit de défendre Sadéel : mais je vous ay fait remarquer ailleurs ce que luy coûta ſa défenſe.

Sadéel n'eſtoit plus en eſtat de ſe défendre par luy-même, eſtant mort près de trois ans avant que Mentzer euſt ſongé à écrire contre luy.

☞ Il eſtoit né l'an 1534. au château de Chabot dans le Dioceſe de Maſcon en Bourgogne du coſté de la Savoye. Son pere eſtoit des Barons de Chandieu, autrement la Roche-chandieu ancienne Nobleſſe du Royaume, connuë dans noſtre hiſtoire : & ſa mere eſtoit de la Maiſon des Chabots. Il perdit ſon pere à l'âge de quatre ans. Sa mere qui avoit deſtiné ſon aîné pour les armes, envoya Antoine à Paris pour faire ſes études. De-là il fut étudier en Droit à Toulouſe, & de Toulouſe il paſſa à Geneve, où Calvin & Beze acheverent de le pervertir. Jac. Lect. Epiſt. ad VVhitgliff. Cantuar. Arch.

Eſtant retourné à Paris pour un pro-

cés concernant la ſucceſſion de ſon pere & de ſon oncle, il ſe mit ſous la conduite du Miniſtre Coulonges qui le détermina à l'étude de la Theologie, & peu de tems aprés on le mit au nombre
De Paris. des Miniſtres de Charenton, n'ayant gueres plus de vingt ans. Aprés quelques dangers qu'il courut de la vie à Paris, il ſe retira à Orleans où il dogmatiſa pendant quelques mois, au bout deſquels il revint à Paris pour aſſiſter au premier Synode des Huguenots. Depuis la mort de Henry II. il ſe remua plus que jamais pour l'établiſſement de ſa Secte : mais ſon humeur inquiete, & turbulente l'ayant rendu odieux même à quelques-uns de la Nobleſſe Huguenotte, il quitta la France, & ſe retira à Lauſanne en Suiſſe où il fit le Miniſtre juſqu'à ce que voyant qu'on donnoit quartier aux Huguenots en France, il vint faire le Predicant à Lyon, & dans la Bourgogne. De-là il ſe mit à la ſuite du Roy de Navarre auprés duquel il fut trois ans avant la converſion de ce Prince, aprés quoy il s'en retourna à Geneve où il avoit laiſſé ſa femme, & ſes enfans. Il y mourut aſſiegé de Beze, des autres Miniſtres, & d'une foule de Hu-

guenotsle treiziéme de Fevrier de l'an 1591. âgé de 57. ans.

LXXII.

ANTI-SALMASIUS.

J'Ay oüy parler d'un petit ANTI-SALMASIUS composé par M. Kortholt Professeur à Kiel dans le Duché de Holstein que je crois encore vivant. On dit qu'il attaque M. de Saumaise sur le sens que doit avoir le mot de *Pain quotidien* dont il est parlé dans l'oraison Dominicale ; & qu'il a esté imprimé depuis onze ou douze ans avec une espece de petit *Anti-Baronius*. J'attens quelques éclaircissemens sur cet Anti-Salmasius, pour pouvoir vous en parler avec plus d'exactitude.

LXXIII.

ANTI-SIMONIUS, ANTI-STEGMANNUS.

§. I.

L'Auteur de l'Anti-Simonius eſtoit un Lutherien, & Simonius ſon Adverſaire eſtoit Calviniſte. Mais le ſujet de leur querelle n'eſtoit pas un point de controverſe Theologique. Nous en parlerons dans un autre occaſion où nous verrons les *Anti* de Philoſophie, & de Medecine.

§. II.

L'Auteur de l'Anti-Stegman eſtoit pareillement Lutherien comme les Auteurs des deux Anti-Oſtorodes, de l'Anti-Enjedin, de l'Anti-George : mais Stegman, Oſtorode, & les autres etoient encore moins que des Calviniſtes en matiere de Catholicité. Vous les verrez à part dans une petite liſte d'*Anti* contre les Sociniens, quand j'auray achevé celle qui regarde les Proteſtans.

LXXIV.

ANTI-STENIUS.

PAul Stein ou Stenius l'un des quatre Deputez du Lantgrave de Heſſe au Conciliabule de Dordrecht, portoit la qualité de Miniſtre de la Cour, & Profeſſeur en Theologie au College de la Nobleſſe dans la ville de Caſſel. Il ſe fit diſtinguer dans le Synode par la diſpute publique qu'il ſoûtint le Mecredy ſixiéme de Fevrier 1619. dans la 75. ſeſſion ſur la grace de Dieu par laquelle l'homme eſt regeneré.

§. I.

Quelques mois avant que de partir pour Dordrecht, il avoit fait un grand Sermon aux habitans de Caſſel le vingt-deuxiéme jour de Juin 1618. touchant l'amour de la paix, & la neceſſité de la reconciliation des eſprits diviſez en Allemagne ſur la Religion. Il avoit ſouvent apoſtrophé les Lutheriens en les conjurant ardemment de vouloir ſe reünir avec les Reformez Sacramentaires,

affectant de les appeller par tout ſon diſcours ſes *tres-chers Freres*, & faiſant retentir fort haut la *fraternité Evangelique* à laquelle il les convioit. Son Diſcours n'auroit eſté bon que pour ſes Auditeurs, s'il n'avoit eu le ſoin de le faire imprimer pour le faire lire aux Lutheriens repandus par l'Allemagne. Les impreſſions que fit ſa lecture, ne produiſirent pas l'effet qu'il avoit eſperé de la publication de ſon Sermon : mais elles luy firent connoiſtre au moins que la reünion leur paroiſſoit plus difficile qu'il ne l'avoit faite en prêchant. Voyant qu'ils paſſoient même à la cenſure de ſon Diſcours, il ſe crut obligé de travailler à ſa juſtification, & publia ſa Défenſe peu de tems aprés.

Elle ne manqua pas de tomber entre les mains de ce Balthaſar Mentzer dont je vous ay parlé tant de fois. Aprés l'avoir examinée, il y trouva la matiere de deux ANTI-STEINIUS : mais avant que d'y travailler, il produiſit l'Examen qu'il avoit compoſé en Allemand de la *défenſe du Sermon de Steinius*, & le fit imprimer dés l'an 1618. Son premier ANTI-STEINIUS écrit en Latin, ne parut que deux ans aprés. L'Ouvrage imprimé à Gieſſen in IV°. conſiſtoit en IX.

Questions dans lesquelles il prétendoit faire voir que ce qu'avoit avancé Steinius pour prouver que les Protestans de la Confession d'Ausbourg, & les Zwingliens ou Calviniſtes convenoient ensemble de tous les points essentiels à la Foy, n'estoit qu'une vision; & que toutes les vuës qu'il avoit proposées pour la reünion, estoient une vraye chimere.

Steinius répondit en Allemand, & il s'appliqua particulierement à refuter l'Examen de la défense de son Sermon. Sa Réponse fut imprimée à Francford l'an 1622. in IV. Mentzer repliqua en Latin par son second ANTI-STEINIUS qui parut encore à Giessen in IV°. l'an 1623. Il estoit partagé en huit Questions, dans lesquelles il refutoit les idées que Steinius avoit données de la *Fraternité Evangelique*, & tâchoit ensuite de montrer en quoy devoit consister la vraye Fraternité des Prétendus Reformez avec les Prétendus Evangeliques.

§. II.

Un Auteur Moderne fait mention d'un autre ANTI-STEINIUS qu'il attribuë à Polycarpe Lyser Theologien, Profes- Lipsii Bibl. R. Theol. t. 1. p. 392.

ſeur de Leipſick mort en 1633. Mais n'ayant rien trouvé dans la vie de Lyſer publiée par le ſieur Hopffner, ni dans le catalogue de ſes Ouvrages, qui m'ait fait connoiſtre qu'il euſt jamais eu affaire à Steinius, j'ay examiné les circonſtances du titre que l'on nous a donné de ſon prétendu *Anti-Steinius*; & je leur ay trouvé tant de reſſemblance avec celles du premier *Anti-Steinius* de Mentzer pour la matiere du ſujet, le nombre des Queſtions, & le lieu de l'impreſſion que je ne doute preſque point qu'il n'y ait eu de la confuſion, & que le nom de Lyſer n'ait pris la place de celuy de Mentzer dans le titre de cet *Anti-Steinius*.

Pag. 150. ad marg.

LXXV.

ANTI-STURMIUS.

SI vous vous ſouvenez de l'eſtat où la Religion s'eſt trouvée dans la ville de Strasbourg depuis le tems de Bucer, vous ne ſerez pas étonnez d'apprendre que le fameux Rheteur Sturmius ait pû y demeurer pendant plus d'un demi ſiecle en qualité de Profeſſeur dans ſon

Univerſité, & qu'il y ait fait une profeſſion publique du Calviniſme. Mais ne pretendez pas qu'il ait pû joüir d'un calme continuel dans les agitations que cette Ville a ſouffertes de tems en tems.

Nous ne devons pas douter qu'il n'ait eu preſque autant d'Adverſaires, qu'il y avoit d'habiles Lutheriens de ſon tems dans l'Alſace, & la Soüabe. Mais de tout ce grand nombre, il n'y a que Jean Pappus de Strasbourg, & Luc Oſiander de Tubingue qui nous ayent donné lieu de parler d'eux dans la liſte de nos *Anti*. Car vous me permettrez de conter icy pour rien les diſputes *Anti-Sturmiennes* attribuées par Menon Hanneken à ce Balthaſar Mentzer dont vous devez avoir la teſte rompuë depuis notre converſation d'hier.

Les conteſtations que Sturmius a euës avec Luc Oſiander, luy ont valu plus d'un ANTI-STURMIUS. Son premier Ouvrage de ce nom parut à Tubingue vers le commencement de l'an 1580. ou la fin de l'année précedente.

Sturmius luy répondit par un ANTI-OSIANDER qui fut redevable à la facilité, & à l'habitude que Sturmius avoit d'écrire, de la promptitude avec laquel-

le il fut mis au monde.

On vit peu de tems aprés paroiſtre un Avanturier caché ſous un maſque qui ſembloit avoir eſté formé ſur le viſage de Sturmius même. C'eſtoit un petit ſtratageme dreſſé pour luy inſulter, ou pour le faire tomber plus aiſément dans quelque piege. L'Avanturier s'eſtoit donné le nom de *Laonicus* (qui eſt un *Nicolaus* renverſé) *Anti-Sturmius ſieur de Sturmeneck Chevalier de la Toiſon d'or* : mais ce ne fut pas Sturmius qu'il vint attaquer. Il tourna ſes armes contre Lambert Daneau Calviniſte François dont je vous ay parlé, & qui avoit fait de ſon coſté un ANTI-OSIANDER comme Sturmius, imprimé la même année, croyant l'épouventer par le ſpectre nouveau de cet *Anti-Sturmius*. L'Auteur qui s'eſtoit ainſi transformé, n'eſtoit autre que noſtre Oſiander, & il fit paroiſtre ſon ouvrage dés la fin de la même année à Tubingue in IV°. ſous le titre de *Laonici Anti-Sturmii à Sturmeneck Equitis Aurati ſpongia adversùs Lamberti Danæi Calviniſtæ Gallicani Anti-Oſiandrum.*

Voulant montrer qu'il ſe croyoit aſſez fort pour tenir contre deux à la fois, il retourna preſqu'en même tems à la charge

charge contre Sturmius, & il produiſit ſon ſecond ANTI-STURMIUS dés le commencement de l'an 1581. dans la même forme & dans la même Ville de Tubingue.

Sturmius vid bien toſt le tort qu'il avoit eu de vouloir repouſſer un *Anti* par un autre *Anti*, je veux dire de payer ſon creancier en eſpece, & de luy rendre une injure pour une autre injure. Il ne jugea donc point à propos de luy envoyer un ſecond ANTI-OSIANDER, mais il crut devoir prendre le parti de l'ironie pour luy dreſſer une Retractation qui étoit un ſtratageme plus ſubtil ſans doute que celuy du Chevalier de Sturmeneck. Sa Retractation fut imprimée à Neubourg dans le Palatinat l'an 1581. in IV. ſous le titre de *Palinodia ad Lucam Oſiandrum.* Neapoli Palatin.

Oſiander perſuadé qu'un nouvel *Anti-Sturmius* ne ſeroit plus de ſaiſon, ſe ſervit de l'artifice qu'il avoit remarqué dans cette pretenduë Retractation de Sturmius pour luy en marquer ſa reconnoiſſance. Le compliment qu'il luy fit ſur ce ſujet, fut publié à Tubingue in IV. en la même année ſous le titre d'*Epiſtola Eucha-*

ristica ad Joh. Sturmium pro edita Palinodia Ironica. Aprés quoy on se tût de part & d'autre.

☞ Luc Osiander estoit fils du vieux André qui avoit tant excité de troubles parmi les Lutheriens touchant la justice de l'homme devant Dieu. Il estoit Pere du jeune André qui s'est signalé de son costé dans l'Université de Tubingue ; & selon les apparences il estoit Bisayeul de M. Osiander d'aujourd'huy (Jean Adam) Chancelier & Prevost de Tubingue grand Adversaire du Particularisme & du Syncretisme. Luc Osiander ayant quitté, la Prusse où son Pere s'estoit retiré vint s'habituer en Soüabe, & trouva de l'employ à Plabyr où Blaubeur bourgade du Duché de Wirtemberg. Il fut ensuite Ministre de la Cour du Duc, puis de la ville d'Esling.

Il se signala au fameux Colloque de Maulbrunn dont il fut le Secretaire. Il fut Professeur dans l'Université de Tubingue tant pour l'Ecriture-Sainte que pour la Theologie, & il mourut le 17. jour de Septembre de l'an 1604.

Jean Sturmius estoit natif de Schleyden où de Sleide petite ville & Comté

au Midy d'Aix la Chappelle, entre les Duchez de Juliers, & de Limbourg & l'Archeveſché de Tréves. Il n'y avoit qu'un an que la ville de Sleide avoit produit le celebre Hiſtorien Jean Sleidan, lors que Sturmius ſon Compatriote vint au monde le 1. jour d'Octobre de l'an 1507. Il commença ſes études dans ſon Pays, & les alla continuer à Liege & à Louvain. De là il paſſa à Paris où il ſe perfectionna dans le Grec, l'Eloquence, & la Philoſophie. Aprés il ſe tranſporta à Strasbourg, où il s'eſtablit ſi bien qu'il y demeura le reſte de ſes jours, & enſeigna l'eſpace de cinquante & un ans dans l'Univerſité dont il fut ſouvent Recteur. J'oublios preſque de vous dire qu'eſtant à Louvain, il dreſſa une boutique d'Imprimerie conjointement avec Rutger Reſcius Profeſſeur en Grec dans l'Univerſité, & qu'ayant imprimé un Homere, & quelques autres Auteurs Grecs, il en apporta la pluſpart des exemplaires à Paris l'an 1529. où il les vendit. Qu'il épouſa une Jeanne le Pois, ſe fit Maiſtre de Penſion, & s'enrichit par le grand nombre qu'il eut de Penſionnaires d'Allemagne, d'Italie, d'Angleterre, auſſi bien que

de France. J'ajoûteray qu'aprés avoir pris le bonnet de Docteur en Medecine, & avoir enſeigné le Grec à Paris, ce fut ſon changement de Religion qui le fit quitter cette ville pour Strasbourg, où eſtant devenu aveugle dans ſes dernieres années, il mourut entre les bras de ſa troiſiéme femme le 3. jour de Mars (vieux ſtile) de l'an 1589. âgé de 81. ans cinq mois & deux jours.

LXXVI.

ANTI-VORSTIUS.

LE ſieur Jean Vorſtius Allemand natif de Berlin, ſujet de l'Electeur de Brandebourg, qui eſt conſideré parmi nous pour un Grammairien, & un Critique, plus que pour un Theologien, ayant fait imprimer dans la ville de Cleves l'an 1662. in 1v°. un volume de *Diſſertations ſacrées* partagées en trois livres, les Docteurs Lutheriens ne les trouverent point à leur goût. Quelques-uns écrivirent contre luy: mais je crois que le ſieur Samuel Cocus fut le ſeul d'entre eux qui ait employé le terme

hoquant d'ANTI-VORSTIUS. Son Livre fut imprimé à Leipsick l'an 1664. in IV°. sous le titre d'*Anti-Vorstius tribus Dissertationum Libris Johannis Vorstii oppositus*. Jean Vorstius s'est défendu contre Samuel Cocus en répondant à d'autres Adversaires qui l'avoient attaqué. C'est tout ce que j'ay pû sçavoir de cette dispute.

LXXVI. §. II. *Anti-Willius*. Voyez cy aprés nombr. 84.

LXXVII.

ANTI-ZWINGLIO-CALVINIANUS.

ENfin vous trouverez bon, Messieurs, que je finisse les *Anti* des Lutheriens contre les Calvinistes par un ANTI-ZWINGLIO-CALVINIANUS, je veux dire, par le Livre d'un Auteur Lutherien nommé Erasme Willichius qui le fit imprimer à Wittemberg l'an 1646. in IV°. sous le titre de *Lutherus Anti-Zwinglio-Calvinianus*. Vous comprenez la force, & l'étenduë de ce titre, il renferme luy-seul tout ce que la

Secte de Luther a pû imaginer en general contre celle de Zwingle, & de Calvin ſous le titre d'*Anti*; & il raſſemble en idée ce que je vous ay dit ſeparément dans les articles des Anti-Cingliens, & des Anti-Calvins. Voyons maintenant ſi les Lutheriens n'ont point fait de bréche à la Fraternité Evangelique qu'ils font profeſſion de garder entre eux, & qu'ils font ſonner ſi haut contre les Calviniſtes, lors même qu'ils témoignent le plus de zele dans le refus qu'ils font de leurs conditions de paix, & de fraternité.

ANTI de Lutheriens contre des Lutheriens.

MOnſieur de Brillat voulant ménager la poitrine & les poûmons de M. de Rintail, commençoit à le complimenter ſur la lecture qu'il venoit de faire ; il le convioit en même tems de remettre le reſte à une autre converſation, & détournoit déja le diſcours ailleurs. Mais M. de Rintail nous dit que ſi noſtre patience ne finiſſoit avant ſon courage, il acheveroit ce qu'il avoit à nous lire des *Anti* qu'il avoit recueillis ſur la Theologie, ajoûtant qu'il ne nous demanderoit plus qu'une converſation par tout le reſte des *Anti* concernant les autres ſciences.

Puiſque M. de Rintail, dis-je à M. de Brillat, veut paroiſtre infatigable pour nous, profitons de la tranquillité que j'ay procurée à la compagnie en faiſant fermer ſa premiere porte. L'occaſion d'un aprés midy ſi favorable ne ſera peut-eſtre pas aiſée à recouvrer un autre jour.

Il ne s'agit, reprit M. de Rintail que d'une audience de trois petits quarts d'heures, & il ne tiendra qu'à vous d'eſtre encore des premiers au cabinet de M. de V... au ſortir d'icy. Je n'ay à vous debiter que cinq ou ſix *Anti* de Lutheriens à Lutheriens ; trois ou quatre de Calviniſtes à Lutheriens, & autant de Calviniſtes à Calviniſtes ; dix ou douze de Proteſtans en general contre les Sociniens, & les Infideles ; & autant environ qui ont pour Auteurs quelques particuliers d'entre les Catholiques.

LXXVIII.

ANTI-GROSSIUS.

JE commence par l'ANTI-GROSSIUS qui eſt compoſé en Allemand, & qui fut imprimé à Helmſtadt où l'on n'a point coûtume d'imprimer d'autres Livres que ceux des Lutheriens. C'eſt une ville de la Baſſe-Saxe ſituée ſur les extremitez de l'Archevêché ou Adminiſtration de Magdebourg, mais qui appartient maintenant au Duc de Brunſwick. Tout eſt Proteſtant dans

l'Univerſité, & dans l'Imprimerie de cette Ville. Ce petit detail ſeroit aſſez inutile icy, ſi je ne le croyois propre à vous perſuader que l'*Anti-Groſſius* doit eſtre une piece Lutherienne. D'ailleurs ſi l'on fait reflexion que Groſſius, ou Groſſen contre lequel l'Anti-Groſſius a eſté dreſſé, eſtoit un Syncretiſte & que ceux de ce ſentiment quoy que diſciples de Luther, ſe ſont attiré un grand nombre d'Adverſaires de leur Communion, ſur tout dans la haute Saxe, ce ſera encore un nouveau prejugé pour le Lutheraniſme de l'*Anti-Groſſius*. Mais je me trouve arreſté d'un autre coſté, lorſque je vois que l'Anti-Groſſius eſt attribué par M. Lipen ſous le titre Latin d'*Apologia Anti-Groſſiana* à Jean Breving qui eſt le nom d'un Auteur Catholique de ces derniers tems, dont les ouvrages ſe trouvent preſque tous imprimez à Mayence & quelques-uns à Würtzbourg, villes Catholiques. Ceux qui ſeront mieux inſtruits que nous ſur ce ſujet, pourront nous apprendre s'il y a eu deux Brevings, ou deux *Anti-Groſſius*.

☞ Cependant vous ſçaurez que Chreſtien Groſſius qui en a fait le ſujet, eſtoit né à Vittemberg en Saxe le 30.

de Septembre de l'an 1602. Qu'il perdit ſon pere homme conſideré dans la Robe le huitiéme Fevrier 1627. & ſa mere le troiſiéme Aouſt 1623. Il fit ſes études de Grammaire à la maiſon, & les autres dans l'Univerſité. L'an 1620. il paſſa Maiſtre és Arts, & ſe donna enſuite à la Theologie; & il quitta Wittemberg l'an 1623 pour s'eſtablir à Leipſick où il fut ſix ans. En 1629. il frequenta la pluſpart des Univerſitez d'Allemagne & s'arreſta principalement du coſté du Rhin. En 1632. il paſſa à Lubeck ou il fut Precepteur chez un Conſeiller de la Ville. L'an 1634. il fut fait Profeſſeur en Theologie à Stetin & ſe maria. Il fut enſuite honoré des plus belles Charges que les perſonnes de ſa Robe pouvoient poſſeder, Predicateur, Aſſeſſeur du Conſiſtoire, Conſeiller de la Cour de Brandebourg, Treſorier du Clergé, puis Curé ou Paſteur de ſaint Nicolas de Stetin en 1645. huit ans aprés il fut fait Surintendant general de la Pomeranie Electorale & Prevoſt de Colberg puis de Stargard. Sa premiere femme mourut l'an 1668. âgée de 62. ans, & quel que tems aprés il ſe remaria à une jeune fille par la per-

niſſion de ſes enfans. Il mourut le 17. de Juillet de l'an 1673.

LXXIX.

ANTI-HUNNIUS.

JE vous ay fait connoiſtre mes doutes ſur la Religion de l'Auteur de l'Anti-Groſſius, continua M. de Rintail; mais j'ay des ſcrupules d'une autre eſpece ſur l'ANTI-HUNNIUS à qui l'on donnera le rang aprés l'Anti-Gretſer parmi les Satyres contre les Catholiques, quand on voudra luy faire juſtice. Lorſque les Proteſtans qui nous alleguent l'*Anti-Hunnius* & la *Reſolution Anti-Hunnienne* de Valentin Bullen Lutherien, cor tent encore Hunnius parmi ceux de leur communion : ou ils nous donnent lieu de croire qu'ils ont confondu Nicolas Hunnius Lutherien mort dés l'an 1643. avec Helfricus Ulricus Hunnius Juriſconſulte Allemand converti du Lutheraniſme à l'Egliſe Romaine qui vivoit en même temps que l'autre Hunnius ; ou ils ont voulu diſſimuler ſa converſion, ſoit qu'ils ne la cruſſent pas veritable, ſoit qu'ils

qu'ils la jugeaſſent de peu de durée. Quoy qu'il en ſoit Val. Bullen fit imprimer contre luy ſon Anti-Hunnius à Leichen l'an 1633. in VIII. ſous le titre de *Reſolutio Anti-Hunniana* ſeu *Reſponſio ad calumnioſam Reſolutionem tertiam præjudicialium Quæſtionum H. Vlr. Hunnii.* Il témoigne dans cet Ouvrage eſtre tres perſuadé qu'il n'y avoit point de diſſimulation dans ſon renoncement au Lutheraniſme, & il fait aſſez connoiſtre qu'il avoit lû ſon Livre des XII. *Argumens indiſſolubles de la Religion Catholique* qui avoit paru à Cologne in XII. dés l'an 1632.

Ce n'eſt donc pas l'Anti-Hunnius de Bullen que je voudrois produire ſi j'eſtois engagé de prouver que les Lutheriens ont employé les *Anti* pour ſe maltraitter mutuellement.

LXXX.

ANTI-LUBIN.

IL n'en eſt pas de même de l'ANTI-LUBIN d'Albert Grawer Profeſſeur en Theologie à Jhéne, & Surintendant des Egliſes du Duché de Wei-

mar dont je vous ay fait l'hiſtoire dans l'article de l'Anti-Paræus. Eilhard Lubin qui a donné la matiere à l'Anti-Lubin, n'eſtoit pas moins Lutherien que Grawer, & il mourut dans la Secte comme il avoit vécu. Il avoit compoſé un ouvrage pluſque Metaphyſique ſur l'origine, & la nature du peché où il avoit fait aſſez connoiſtre qu'il eſtoit du nombre des Lutheriens de la vieille roche touchant l'Election, la Reprobation, la Juſtification, la Liberté de l'homme &c. Son Livre avoit eſté imprimé à Roſtock au Duché de Mecklebourg l'an 1596, & reimprimé dans la même Ville quatre ans aprés in VIII°. & in XII. ſous le titre de *Phoſphorus, de prima cauſa, & natura mali Tractatus Hipermetaphyſicus, in quo multorum graviſſimæ dubitationes tolluntur, & errores deteguntur.* Grawer toûjours preſt à montrer qu'il eſtoit fidele diſciple de Gilles Hunnius qui a changé, par une variation de blanc à noir, le ſyſteme des Lutheriens ſur la Predeſtination abſoluë & la Grace de JESUS-CHRIST, juſqu'à ſe rendre ſuſpect de Pelagianiſme, ſe recria contre le Phoſphore de Lubin, comme ſi ç'euſt eſté quelque Comete. Il l'accuſa d'eſtre tombé dans les parado-

Greorg. Calixt. cité par Jur. contre ſcultet.

xes les plus exorbitans des Calviniſtes, & il écrivit contre lui peu de tems aprés. Lubin luy répondit pour luy faire voir que ſes accuſations eſtoient de pures calomnies, & fit imprimer un nouveau livre à Roſtock l'an 1600. ſous le titre d'*Apologeticus quo Alb. Graw. calomniis reſpond.* &c. qui fut reimprimé en 1605. in 1v°. dans la même Ville.

Ce fut alors que Grawer ſe trouvant obligé de ſe défendre à ſon tour, dreſſa l'Anti-Lubin contre ſon Adverſaire, il le fit imprimer à Magdebourg l'an 1606. in 1v°. ſous le titre d'*Anti-Lubinus*, ſive, *Elenchus Paradoxorum Lubini, & Emblematum Calviniſticorum*, &c. *De prima cauſa, & natura mali.* L'ouvrage n'eſtoit que pour ſervir de réponſe au Phoſphore de Lubin: mais Grawer en fit un autre pour ſon Apologetique, & il fut imprimé par maniere d'Appendice avec l'Anti-Lubin ſous le titre de *Reponſio Ad elumbem Lubini Apologeticum.*

Je ne ſçay ſi Lubin en appella aux Theologiens de la Confeſſion d'Ausbourg contre les mauvais traitemens de Grawer, & s'il fit dans cette intention le Livre intitulé *Tractatio Theologica de cauſa peccati, ad Theologos Augu-*

ſtanæ Confeſſionis in Germania qu'il fit imprimer l'année ſuivante à Roſtock in IV. mais je puis aſſurer que tous ces Ouvrages n'ont pas empêché la Poſterité de le croire meilleur Humaniſte que Theologien.

☞ Il eſtoit né le Mercredy d'entre le Dimanche de la Paſſion & celuy des Rameaux XXIV. jour de Mars de l'an 1565. à Weſterstede bourgade du quartier d'Ammerland. Il fit ſes études en divers lieux de l'Allemagne, à Leipſick, à Cologne, à Helmſtadt, à Strasbourg, à Jhéne, à Marpourg, & à Roſtock. Il y reüſſit ſi bien qu'il devint habile Critique, & qu'il acquit la reputation de Poëte, d'Orateur, & de Mathematicien. Il fut fait Profeſſeur en Poëſie à Roſtock l'an 1596. puis en Theologie l'an 1605. & il prit le bonnet de Docteur le 23. jour de Juin de la même année. Il ſe maria par deux fois, & il mourut le 2. jour de Juin de l'an 1621.

LXXXI.

ANTI-MEYFART.

LOrs que je vous entretins hier de l'*Anti-Becan* du Lutherien Meyfart Theologien & Miniſtre d'Erfurt en Thuringe, je ne vous fis point remarquer que cet Ouvrage quoy que fait contre un Auteur Catholique ne plut pas également à tous les Proteſtans. Meyfart ayant trouvé luy même qu'on y pouvoit deſirer encore quelque choſe qui manquoit à ſa perfection, y fit une Addition aprés, comme s'il euſt voulu y mettre la derniere main : & appella cette addition *Coronis* en Latin, pour marquer que c'eſtoit l'accompliſſement de ſon Anti-Becan. Il y toucha le dogme de l'Ubiquité Lutherienne concernant l'Humanité de JESUS-CHRIST. C'eſt le point qui luy ſuſcita un Adverſaire qui eſtoit d'ailleurs de la même Communion, nommé Gaſpar Henry Marx. Cet homme entreprit de refuter ce que Meyfart avoit écrit de l'Ubiquité par un Livre qu'il fit imprimer l'an 1630. in VIII°. dans Erfurt pour l'en-

voyer à Coburg où demeuroit encore Meyfart. Le Livre a pour titre *Anti-Coronis Meyfartica, cum Coronide Anti-Meyfartica &c.* Vous voyez que la premiere partie de ce titre eſt reguliere, & quelle en veut moins à la perſonne de Meyfart qu'à ſon Ecrit. Il n'en eſt pas de même de la ſeconde partie qui ne vaut gueres mieux qu'un *Anti-Meyfart.*

LXXXII.

ANTI-NAGELIUS.

PAul Nagelius eſt un fameux Viſionnaire que la Secte de Luther à produit en Allemagne vers le commencement de ce ſiecle. Il eſtoit Profeſſeur à Leipſick, & il a eu l'honneur de ſe voir chef de ſecte comme Valentin Weigelius autre eſpece d'Enthouſiaſte Lutherien, quoy que le Nagelianiſme ait fait moins de bruit que le Weigelianiſme.

Nagelius ſe croyoit deſtiné par la Providence pour reveler les Myſteres de l'Apocalypſe. Pour en venir à bout, il avoit appellé l'Aſtrologie à ſon ſe-

cours. Entre autre Visions il renouvelloit celle des Millenaires.

Plusieurs Lutheriens prirent la plume pour le refuter & pour arrester le cours de sa nouvelle secte : mais de tous ses Adversaires je n'ay remarqué que Philippe Arnold qui ait fait un ANTI-NAGELIUS. C'est le titre qu'il mit à la teste d'un Livre Allemand qu'il fit imprimer contre Nagelius l'an 1612. in IV.

LXXXIII.

ANTI-SYNCRETISTE.

DEpuis hier, dit le jeune M. de S. Yon, que je vous ay entendu parler des opinions syncretistiques d'un George Calixte, j'épie l'occasion de vous demander ce que c'est qu'un *Syncretiste*, & ce que veut dire *Syncretisme*.

Si j'avois à vous expliquer ces termes par leur étymologie, répondit M. de Rintail, c'est à vous que ces Messieurs & moy devrions nous adresser. Vous ne manqueriez pas de nous conduire par les degrez ordinaires des Grammairiens jusqu'à *συγκεράννυμι*.

Bon, reprit M. de S. Yon, ſi vous diſiez *Syncratiſte*, *& Syncratiſme*.

L'un vaut l'autre, repartit M. de Rintail; les Sçavans d'Allemagne qui parlent, ou qui écrivent en Grec, ne ſe croyent pas obligez de parler toûjours la Dialecte commune, ou l'Attique, ils ſçavent que l'Ionique a ſes graces.

Quoy qu'il en ſoit, le *Syncretiſme* des Allemans en matiere de Religion, n'eſt autre choſe que le *melange des Sectes differentes en une ſeule Communion*, ou ſi vous l'aimiez mieux: *La Reünion des Societez ſeparées par le ſchiſme*. Je ne ſçache point que perſonne ait encore fait l'hiſtoire du Syncretiſme: c'eſt pourquoy je vous en feray la diviſion telle que je pourray. La maniere dont les Proteſtans ont traité l'affaire du ſyncretiſme ſoit en l'attaquant, ſoit en le défendant, nous donne lieu de le diviſer en deux façons. Si l'on conſidere le ſyncretiſme en luy-même, il y en a de quatre ſortes. 1. Le ſyncretiſme general, c'eſt à dire, la reünion des Lutheriens & des Calviniſtes avec les Catholiques. 2. Le ſyncretiſme des Lutheriens avec les Catholiques à l'excluſion des Calviniſtes. 3. Le ſyncretiſme des Lutheriens avec les Calviniſtes à l'excluſion des Ca-

tholiques. 4. Le ſyncretiſme des Calviniſtes avec les Catholiques. Mais cette derniere eſpece ne doit point paſſer pour un ſyncretiſme d'Allemagne, où on n'a point encore agité la queſtion de reünir les Calviniſtes avec les Catholiques à l'excluſion des Lutheriens. S'il faut admettre cette derniere eſpece, on la prendra plûtoſt pour un ſyncretiſme de France, & d'Angleterre où les Miniſtres des Reformez, les Prelats des Epiſcopaux, & d'autres Auteurs avoient dreſſé divers projets de Reünion, & fourni des moyens, & des propoſitions de paix avant que Louis le Grand euſt rendu la France toute Catholique.

Dyſſe, d'Huiſſeau, &c. Davenant, Morton, Hall. Forbes Duræus, &c.

Mais ſi l'on regarde le ſyncretiſme par ſes diſpoſitions locales, on pourra le diviſer en quatre autres eſpeces ſelon les lieux où il a pris naiſſance, & où il a eſté le plus agité. Ainſi l'on peut conter 1. Le ſyncretiſme de Helmſtadt petite ville au Duc de Brunſwic, c'eſt celuy des Calixtins, & le plus celebre de tous. 2. Le ſyncretiſme de Caſſel au Lantgraviat dont le Prince Guillaume Lantgrave de Heſſe ſemble avoir eſté l'Auteur. 3. Le ſyncretiſme de Brandebourg ou de la Marche, dont Bugey & Botticher ſemblent avoir eſté les princi-

paux promoteurs. 4. Le ſyncretiſme de Pruſſe dont on fait Auteurs Drejer, Laterman, & quelques autres Profeſſeurs de Konigsberg. Mais à dire le vray, je crois qu'on pourroit rapporter ces quatre ſortes de ſyncretiſme local à la troiſiéme eſpece de la premiere diviſion, je veux dire au ſyncretiſme des Lutheriens avec les Calviniſtes à l'excluſion des Catholiques. C'eſt le point dans lequel elles conviennent toutes quatre, quoy qu'elles different entre elles par de certaines conditions qu'il ſeroit trop long de vous ſpecifier.

Le nombre des Ecrits que les Lutheriens francs ont compoſez contre les Syncretiſtes, n'eſt pas aiſé à conter: mais il s'en eſt trouvé peu qui ayent eu la dureté d'employer le titre ſatyrique d'*Anti* pour repouſſer l'humeur pacifique de ces Ecrivains de reconciliation, & de concorde. Je me contenteray de vous en nommer quatre ou cinq des plus zelez, qui n'ont point fait difficulté de faire porter à leurs ouvrages la qualité d'*Anti-Syncretiſte*.

Le premier eſt le ſieur Abraham Caloff, ou Calovius né en 1612. Theologien Saxon que je crois encore vivant, & qui eſt d'ailleurs homme d'érudition,

& fort eſtimé parmi les ſiens.

Le ſecond eſt Jean Botſacc Profeſſeur & Miniſtre des Lutheriens à Dantzick mort en 1674. comme je vous l'ay fait remarquer ailleurs.

Le troiſiéme eſt Pierre Haberkorn Profeſſeur de Gieſſen mort en 1676. dont j'ay eu occaſion de vous parler au ſujet de l'Anti-Valerien.

Le quatriéme eſt Jerome Kromayer Profeſſeur de Leipſick mort en 1670. âgé de ſoixante ans, ſur les livres & la vie duquel je vous entretiendrois plus au long ſi je prétendois que les Anti-Syncretiſtes fuſſent blâmables comme les autres Auteurs ſatyriques d'*Anti*.

Le cinquiéme eſt le ſieur Schertzer Profeſſeur en la même Ville mort en 1683. dont je vous ay parlé dans l'article des Anti Bellarmins.

Vous pretendez donc, reprit M. de Brillat en interrompant M. de Rintail, que les *Anti-Syncretiſtes* ſont plus tolerables que les autres *Anti* ?

Oüy ſans doute, repartit M. de Rintail, ſi vous vous ſouvenez de la difference que j'ay établie dans noſtre premiere converſation entre les *Anti* Perſonnels & les *Anti* Réels. Encore que les Syncretiſtes ſoient une ſecte

d'hommes comme les Zwingliens, & les Calviniſtes, je n'heſiterois pourtant pas d'oſter les *Anti-Syncretiſtes* du nombre des Satyres perſonnelles, puiſqu'ils n'attaquent, & ne deshonorent la perſonne d'aucun Adverſaire, & qu'ils ne marquent le nom de perſonne dans leur titre. Si je m'eſtois chargé de vous chercher d'autres titres ſatyriques que des *Anti* contre les Syncretiſtes, je vous produirois le *Syncretiſmus Pilato-Herodianus* de Dreſchler; le *Syncretiſmus Paradiſiacus, & fons omnis Syncretiſmi à diabolo, &c.* par Deutſchman; & d'autres de cette nature.

LXXXIV.

ANTI-WILLIUS.

QUoyque l'ANTI-WILLIUS ſoit un ouvrage de controverſe ſatyrique, ou de conteſtation de Lutherien à Calviniſte, il ſe trouve neanmoins, je ne ſçay par quel hazard, à la queuë des pieces Lutheriennes contre les Lutheriens. Il eſt vray que Crowæus, & quelques autres Critiques pretendent que Balthaſar Willius qui a donné lieu à l'*Anti-Wil-*

bius, eſtoit Lutherien : mais je ne voudrois que l'Anti-Willius pour les detromper de cette opinion ; & je leur alleguerois pluſieurs de ſes ouvrages imprimez dans des boutiques Zuingliennes pour leur perſuader le contraire. Si d'un autre coſté l'on venoit m'oppoſer d'autres ouvrages du même Willius imprimez à Caſſel au Lantgraviat de Heſſe pour nous faire voir qu'il n'avoit pas renoncé au Lutheraniſme, je conſentirois volontiers qu'on le miſt dans la claſſe de ceux que les Inquiſiteurs appellent Luthero-Zuingliens.

L'Anti-Willius doit ſon origine à un livre que Michel Havemans, ou Havemannus avoit publié dans la ville de Hambourg l'an 1647. ſous le titre d'*Eris Euchariſtica* in XII. Il eſt conſtant que Haveman eſtoit Lutherien : mais il admettoit en même tems diverſes opinions des Calviniſtes, ou Zuingliens. Son livre du combat, ou conteſtation Euchariſtique ne fut pas trouvé bon dans toutes ſes parties, ſur tout par Balth. Willius qui en voulut attaquer les premiers chapitres C'eſt ce qui luy attira de la part de Haveman le Libelle intitulé *Anti-Willius, ſive, Expedita Reſponſio, quod Balthaſar Willius duo prio-*

ra

ra Capita Eridos ſuæ Euchariſticæ oppugnare non potuerit. Ce ſecond Ouvrage fut imprimé l'an 1656. dans la même ville & en la même forme que le premier.

☞ Haveman eſtoit né le 29. de Novembre, ou plûtoſt de Septembre jour de ſaint Michel de l'an 1597. dans la Ville de Breme qui eſtoit encore alors Archeveſché, ou Siege Metropolitain. Il étudia les langues ſous Sluter & Caſman, aprés quoy on l'envoya à Hambourg pour continuer ſes études ſous Lauremberg. De là il paſſa à Roſtock où il fit ſa Theologie ſous les deux Tarnow. Ils le firent recevoir Maiſtre és Arts. Ayant paſſé huit ans dans l'Univerſité de Roſtock, les Echevins de la ville de Staden dont ſon Pere eſtoit Collegue l'appellerent pour luy donner de l'employ. Il obéit d'autant plus volontiers qu'il conſideroit cette ville comme ſa ſeconde patrie. Il y vint en 1624. y enſeigna la Philoſophie, les Mathematiques. Il s'y maria & fut Recteur de l'Univerſité l'an 1625. puis Theologal de ſaint Coſme ſaint Damien, Miniſtre du Chaſteau, & Ancien des Paſteurs. Durant la Guerre de Suede, le Comte

de Tilly s'eſtant rendu Maiſtre de la Ville de Staden, y reſtablit la Religion Catholique avec l'Eveſque d'Oſnabruck, & chaſſa les Miniſtres. Haveman ſe ſauva à Hambourg, mais le Comte de la Friſe Orientale le fit Miniſtre principal d'Aurick & de Norden, Profeſſeur & Recteur du College du lieu. Aprés la paix de Munſter, les Suedois eſtant devenus paiſibles Poſſeſſeurs de Breme & de Verden ſous le titre de Duchez, il fut eſtabli Surintendant General des Egliſes Lutheriennes des Dioceſes de ces deux Villes dont on avoit ſupprimé la Prelature Catholique. Il fut fait en meſme temps Preſident du Conſeil Royal de Suede à Staden. Il mourut le 24. jour de Janvier de l'an 1672. aprés 75. ans de vie, 47. de mariage, 46. de Miniſtere, & 21. d'Epiſcopat ou de Surintendance.

LXXXIV. §. II.

ANTI-BOHMIUS.

C'Eſt au hazard que je conte Jacques Bohme Cordonnier de Gorlitz en Luſace parmi les Schiſmatiques Proteſtans qui ſont ſortis du ſein du Lutheraniſme pour faire une ſecte à part. Si j'ay bien rencontré, l'on ne m'accuſera point d'avoir mal placé icy l'ANTI-BÓHMIUS du Sieur Calovius ou Caloff l'un des plus celebres Docteurs que les vrays Lutheriens ayent eus en ces derniers temps. Cet Ouvrage eſt un des plus recens d'entre les *Anti*. Il fut imprimé à Wittemberg en Saxe l'an 1684. in IV. ſous le titre de *Abrahami Calovii Anti-Bóhmius, quid habendum de Jacobi Bóhmen ſutoris Gorlicenſis Sectâ, &c.* L'Ouvrage n'eſt point encore tombé entre mes mains, ainſi je ne puis vous dire de quelle nature eſt la nouvelle ſecte de ce Bóhmen, ny quelle en a eſté la fortune juſqu'icy. Je ne ſuis pas mieux inſtruit de ce qui concerne la perſonne de ce nouveau Se-

ctaire, je ſçay ſeulement qu'un autre Lutherien d'Allemagne nommé Jean Müller a compoſé en langue vulgaire un Livre contre le meſme Bóhmen qu'il a fait imprimer à Hambourg in VIII°

Nous avons quelques Ouvrages tant en Latin qu'en Allemand qui ont paru dans ce ſiecle ſous le nom d'un Jacques Bóhmen. Je ne ſerois pas éloigné de croire que noſtre Bóhmen dont il s'agit icy, fuſt l'Auteur de celuy qui fut imprimé en Latin à Francford en 1676. in VIII. ſous le titre de *Jacobi Bóhemi Aurora Philoſophiæ, Theologiæ, & Aſtrologiæ*; & je luy en attribuerois volontiers un autre que M. Lipenius Auteur Allemand qui a écrit en Latin, nous repreſente dans ſa Biblioth. Philoſophique comme un Ouvrage compoſé en François ſous le titre de *Miroir temporel de l'Eternité* par Jacob Bóhm imprim. à Francford l'an 1664. in VIII.

Ecrits Anti-Lutheriens des Calviniſtes, ou Pieces Satyriques que les Calviniſtes ont compoſées ſous le titre d'ANTI contre les Lutheriens.

APrés ce que je vous ay dit de la Politique & de la retenuë des Calviniſtes à l'égard des Lutheriens, vous pourriez les conſiderer comme des perſonnes qui ont pris le parti du ſilence ou de la patience pour ſouffrir les reproches & les remontrances de ceux-cy, ou qui ne ſe ſont point écartées des regles de la moderation dans leurs Réponſes lorſqu'il a eſté queſtion de ſe défendre contre eux.

Je ne pretens point leur faire perdre icy cette reputation, quoy qu'il ne me fuſt pas difficile de vous citer un bon nombre de leurs Satyres contre les Lutheriens autant & plus ſanglantes que pluſieurs de celles des Lutheriens contre eux. Et je ne vous allegueray les deux *Anti-Oſiander*, les quatre *Anti-Pappus* & l'*Anti-Weigelius* que com-

me des pieces de Controverſe dont ils deſavoüent les titres.

LXXXV.

ANTI-OSIANDER.

§. I.

LE premier ANTI-OSIANDER ou *Anthoſiander* que les Calviniſtes ayent produit contre les Lutheriens, eſt celuy qui parut en faveur du Zuinglianiſme & de la Confeſſion des Suiſſes & de Geneve, contre Luc Oſiander Profeſſeur de Tubingue en Soüabe. Il eut pour Auteur ce Lambert Daneau Calviniſte retiré de France dont je vous ay fait l'hiſtoire dans l'article de noſtre *Anti-Daneus* de Gerlach. C'eſt ce qui me diſpenſera de vous en parler davantage. J'ajoûteray ſeulement que ſon Livre fut imprimé à Geneve in VIII. l'an 1580. ſous le titre d'*Anti-Oſiander*, ſeu *Apologia Chriſtiana & neceſſaria in qua tum Helveticæ Eccleſiæ, & quæ iis in Fidei Confeſſione conſentiunt, tum etiam eorum vera de S. Cœnâ Domini ſententia defenditur adverſus*

injuſtam Lucæ Oſiandri condemnationem : & que cet Oſiander y fit une Reponſe dés la même année ſous le nom de Laonicus Anti-Sturmius de Sturmeneck Chevalier de la Toiſon d'or, que j'ay rapportée en ſon lieu.

§. II.

Le ſecond ANTI-OSIANDER parut preſque en même tems contre le même Auteur. Vous m'avez paru ſatisfaits de ce que je vous en ay rapporté au ſujet de l'Anti-Sturmius de cet Oſiander. Pour ne rien diminuer de voſtre contentement, je m'abſtiendray de vous en faire icy une repetition ennuïeuſe.

LXXXVI.

ANTI-PAPPUS.

JEan Sturmius fameux Calviniſte de Strasbourg Auteur de ce ſecond Anti-Oſiander eut encore plus d'affaires à demêler avec les Lutheriens de cette Ville, qu'avec ceux du dehors. Il y avoit à Strasbourg un Lutherien de reputation nommé Jean Pappus qui profeſ-

ſoit la Theologie avec plus de faſte, ou plus de bruit que les Calviniſtes. Sturmius qui eſtoit ſon ancien de pluſieurs années dans l'Univerſité, voyant que ceux de ſa Secte n'y eſtoient pas les plus forts, tâcha pendant quelque tems de calmer les émotions que produiſoient les frequentes diſputes de Religion juſqu'à ce qu'il puſt trouver une occaſion favorable pour l'entreprendre, & pour vanger le Calviniſme de ſes inſultes. Cette occaſion devoit eſtre d'autant plus rare, & plus difficile à rencontrer, que les Lutheriens ſembloient avoir plus ſouvent l'avantage ſur les Calviniſtes dont les paradoxes eſtoient plus outrez, & moins ſoûtenables. Mais l'ubiquité Lutherienne de l'humanité de JESUS-CHRIST que Pappus enſeignoit ſans menagement, la luy preſenta ſi belle, qu'il ne differa plus de l'attaquer par divers endroits où il luy avoit donné priſe ſur ſa perſonne, & ſur ſon parti. Il fit marcher d'abord ſon premier *Anti-Pappus* qu'il fit ſuivre auſſitoſt d'un ſecond *Anti-Pappus* ſans attendre la Réponſe au premier, & mit immediatement à leur queuë un troiſiéme *Anti-Pappus* pour redoubler leurs forces. Il fit imprimer enſemble ces

trois *Anti-Pappus* à Neubourg in IV°. l'an 1579. ayant ajoûté dans leur titre qu'il en vouloit particulierement à la charité que Pappus avoit euë de condamner les Calviniſtes, & de les envoyer chreſtiennement en Enfer.

Pappus répondit premierement aux deux premiers Anti-Pappus par un livre compoſé de deux Traitez, & imprimé à Tubingue ſous le titre de *Defenſiones duæ quibus Johannis Sturmii Rectoris Anti-Pappis duobus reſpondetur, Majori, & Epitomico*, par lequel vous voyez que le ſecond Anti-Pappus n'eſt conſideré que comme l'abregé du premier.

Sturmius luy prepara un quatriéme *Anti-Pappus* dont il donna les trois premieres parties dés la même année dans la même ville de Neubourg in 1V°. ſous le titre de *Tres priores partes Anti-Pappi quarti; prima, Commonitio; ſecunda, Anti-Proœmium; tertia, Anti-Oſiander pro exteris Eccleſiis, & pro Synodo.* La quatriéme partie parut l'année ſuivante en même forme, & dans le même lieu ſous le titre de *Pappus elenchomenos primus, Anti-Pappi quarti pars quarta.*

Pappus qui avoit tâché de diſpoſer ſes

deffenſes ſur les attaques de ſon Adverſaire, avoit expoſé dés la fin de l'an 1580. ſa Réponſe au troiſiéme Anti-Pappus ſous le titre de *Defenſio tertia contra Sturmium de charitate, ac condemnatione Chriſtiana; & de Libro concordiæ; & de confeſſione Eccleſiæ Argentinenſis ac Auguſtanenſis.* Cette troiſiéme défenſe ſe trouve jointe aux deux premieres dont je vous ay parlé plus haut.

Les termes de ce titre, dit M. de Brillat, qui portent: *De charitate, ac condemnatione Chriſtiana*, me font comprendre maintenant ce que vous vouliez dire lorſque vous nous faiſiez remarquer que Sturmius avoit déclaré au Public dans le titre de ſes trois premiers Anti-Pappus qu'il en vouloit particulierement à la *charité* que Pappus avoit euë de *damner chreſtiennement* les Calviniſtes.

Vous gaſteriez tout, répondit M. de Rintail, ſi vous preniez l'un pour une traduction litterale de l'autre. Si j'avois prevû l'ambiguité, je n'aurois pas manqué de vous avertir d'abord que toute la querelle émuë entre Sturmius & Pappus, avoit commencé par la publication d'un liure que celuy-ci avoit fait

Imprimer à Strasbourg dés l'an 1578. in 1v°. ſous le titre de *J. Pappi de charitate Chriſtiana quæſtiones duæ.* Aprés on y joignit les incidens du Livre de la Concorde, & des deux Confeſſions de Strasbourg, & d'Auxbourg.

Mais pour revenir aux Réponſes de Pappus, ce fut par une ſuite de ſon attachement à la methode de Sturmius qu'aprés avoir oppoſé trois Défenſes aux trois Anti-Pappus de cet Auteur, il donna les trois premieres parties de ſa quatriéme défenſe contre les trois premieres parties du quatriéme Anti-Pappus. C'eſt ce qui fut imprimé à Tubingue in 1v°. l'an 1581. ſous le titre de *Defenſionis quartæ partes tres priores pro Eccleſiis Auguſtanæ Confeſſionis, & Libro Concordiæ.*

D'autres voulurent auſſi s'engager dans la querelle de nos Duelliſtes. Jacques d'André Profeſſeur Lutherien de Tubingue s'intereſſant pour Pappus, entreprit de refuter le quatriéme *Anti-Pappus* de Sturmius par un Livre qu'il publia dans la ville de Dreſde l'an 1581. in 1v°. ſous le titre de *Jac. Andreæ brevis Reſponſio contra Librum Johannis Sturmii, quem Anti-Pappum quartum inſcribit.*

Il ſe trouva même un Catholique de Baviere qui voulut prendre part à ce differend. Il y entra par une eſpece de remontrance qu'il fit à Sturmius ſous le titre de *Joannis Jacobi Rabi ad Johannis Sturmii Anti-Pappos amica Syzeteſis.* Il parut à Ingolſtadt l'an 1580. in 1v°. Mais nonobſtant le nom d'Ingolſtadt je vous donne avis de ne pas confondre ce Rabus avec le Pere Juſte Rabus Jeſuite du même tems.

☞ Jean Pappus eſtoit né l'an 1549. le ſeixiéme de Janvier à Lindaw ſur le lac de Zell prés de Conſtance du coſté de Schaphouſe. Ayant fait ſes Humanitez & ſa Logique dans ſon pays, ſes parens l'envoyerent à Strasbourg dés l'an 1562. pour continuer ſes études, & de-là à Tubingue, en 1564. Il y paſſa Maiſtre és Arts n'ayant que quinze ans, & l'an 1566. il fut Precepteur des deux enfans du Comte de Falkenſtein. Mais ſon pere qui l'avoit devoüé au ſervice de la Secte de Luther dont il avoit eſté diſciple, le fit retourner à Strasbourg dés l'an 1567. pour y apprendre la Theologie, & deux ans aprés on le fit Miniſtre de Reicheville. L'an 1570. il devint Profeſſeur à Strasbourg premierement pour l'Hebreu, & enſuite pour la Theo-

logie. L'année ſuivante il alla ſe faire paſſer Licencié en Theologie à Baſle & l'an 1573. il prit le bonnet de Docteur à Tubingue. Son retour à Strasbourg fut ſuivi de ſon mariage. Il fut Viſiteur de l'Univerſité une fois, Doyen cinq fois, & Recteur deux fois. L'an 1578. il fut fait Paſteur de la grande Egliſe, mais il fut obligé de ſe demettre l'an 1593. Enfin il fut Preſident de l'aſſemblée du Clergé Lutherien pendant 29. ans & il mourut le 13. de Juillet de l'an 1610.

Pour ce qui eſt de la vie de Jean Sturmius, ſouvenez-vous de l'abregé que je vous en ay donné à l'occaſion de l'Anti-Sturmius.

LXXXVII.

ANTI-WEIGELIUS.

IL y a cent ans que le nouveau Prophete Valentin Weigelius n'eſt plus de ce monde, mais il a laiſſé des diſciples & des Ecrits qui luy ont fait des Sectateurs dans noſtre ſiecle parmi les Proteſtans. Les Docteurs Lutheriens, & Calviniſtes voyant les dangereuſes

conſequences, que la ſuite des tems feroit naiſtre de ſes opinions contre leurs ſectes n'ont rien oublié de ce qu'ils jugeoient eſtre de leur prudence & de leur devoir pour arrêter le cours du Weigelianiſme. Weigelius ſelon eux eſtoit un melancholique qui avoit le cerveau malade & l'eſprit égaré, un Myſtique imaginaire, un Viſionnaire, un Enthouſiaſte, un Fanatique, un Swenckfeldien Reformé. Cela regarde les qualitez de ſon eſprit; & pour faire connoître celles de ſon cœur, ils ajoûtent que c'eſtoit un hypocrite, qualité plus propre à cacher les autres qu'à les découvrir. Les Quietiſtes ne croiront pas ſans doute que Weigelius ait eu l'ame ſi noire; mais qu'il ait eu l'eſprit renverſé ou non, c'eſt une affaire à démeſler entre les Proteſtans ſans que les Catholiques paroiſſent s'y intereſſer beaucoup.

Je me contente de vous dire icy que de tous ceux qui ont écrit contre Weigelius je n'ay encore remarqué que Jean Crocius Calviniſte ou plûtoſt Luthero-Zuinglien dont je vous ay parlé ſous le ſecond Anti-Crocius, qui l'euſt attaqué par un ANTI-WEIGELIUS. C'eſt ce qu'il fit plus de ſoixante ans aprés

mort de Weigelius par un Livre imprimé à Caſſel au Lantgraviat in IV°. l'an 1651. puis in VIII. l'an 1657. ſous le titre d'*Anti-Weigelius*, ſive, *Confutatio Theologiæ Weigelii*. Je ne vous diray pas ſi quelque Roſælius ou quelque autre Weigelien s'eſt mis en devoir de défendre ou de vanger ſon Patriarche. J'ajouteray ſeulement que Valent. Weigel eſtoit né dans la petite Ville de Haym l'an 1553. & qu'il mourut l'an 1588. âgé de 35. ans environ. La pluſpart de ſes Ouvrages tant en Latin qu'en Allemand n'ont vû le jour que long-tems aprés ſa mort.

Ecrits Anti-Calviniſtes des Calviniſtes, ou Pieces Satyriques que les Calviniſtes ont compoſées ſous le titre d'ANTI contre d'autres Calviniſtes.

LEs Calviniſtes, dit le jeune M. de S. Yon, ont-ils eu des guerres civiles à ſouffrir comme les Lutheriens ? En doutez-vous, repondit M. de Rintail ? L'affaire ſeule du ſyncretiſme ne les a-t-elle pas broüillez, & ne les a-t-elle pas armez les uns contre les autres dans l'Angleterre ? L'hiſtoire ne vous a-t-elle rien appris des conteſtations ſurvenuës entre les Epiſcopaux & les Presbyteriens ; entre les Conformiſtes & les Puritains ? Mais ſans vous laiſſer ſortir de noſtre continent, ne vous ſouvient-il plus des Arminiens & des Gomariſtes. Avez vous oublié ce que vos bons amis Voſſius & Grotius ont ſouffert pour avoir eſté Remontrans ou Arminiens ?

V. Kemp Charism ſacr. triade.

Je m'en ſouviens, repartit M. de S. Yon, je les plaignois comme des pau-

vres Perſecutez toutes les fois que j'y ſongeois, mais ſeulement pour l'amour des belles Lettres. Et puiſque vous remuëz mes amitiez du Parnaſſe, je vous diray que j'eſtois fâché pour l'amour de la Poëſie que mon amy Heinſius ſe fuſt declaré leur Antagoniſte en ſe faiſant Gomariſte ou Contre-Remontrant : ſur tout depuis que vous m'avez appris qu'il avoit eſté meſme le Secretaire du Conciliabule de Dordrecht.

C'eſtoient d'honneſtes gens de part, & d'autre, repliqua M. de Rintail, ils ne laiſſoient point d'eſtre en commerce d'ailleurs pour les ſciences & les lettres. Quand ces grands hommes auroient eſté portez à écrire l'un contre l'autre pour la défenſe de leurs ſentimens, ils avoient trop de jugement, & trop de moderation pour ſe maltraiter, & pour s'attaquer perſonnellement par des *Anti*, ou des Satyres.

LXXXVII.

ANTI-ARMINIEN.

NE croyez pas qu'il ſoit beaucoup plus aiſé de trouver des *Anti* parmi les Ecrits des autres qui pourroient eſtre d'une moindre reputation, je dis de ceux même qui ont paſſé pour les moins judicieux, & les moins retenus dans toute la Secte. L'on trouve à la verité un ANTI-ARMINIANISME de Guill. Prin ou Prynne : mais ce titre attaque moins la perſonne des Dogmatiſans, que la nature, & la qualité des Dogmes des Remontrans. Son ouvrage ne tend qu'à montrer la perpetuité du ſentiment de la predeſtination abſoluë telle que la tiennent les contre-Remontrans. Il y a apparence que ce M. Prynne eſt le même que ce fameux Adverſaire des Evêques d'Angleterre, & particulierement de l'infortuné Guill. Laud Archevêque de Cantorbery. C'eſt le même qui eut les deux oreilles coupées par la main du Bourreau dans la cour du Palais de Weſtminſter le 30.

de Juin de l'an 1637. pour ſa Tragedie du *violement du Sabat, & de l'eſtat des Evêques*; & qui ayant eſté condamné à cinq mille livres ſterlin avec un Medecin nommé Baſtwick, & un Curé de Londres nommé Bourton, fut jetté dans une priſon qui devoit eſtre perpetuelle. Mais les troubles du Royaume eſtant ſurvenus, il fut mis en liberté à la mort de Charles I. & même aſſocié aux membres du Parlement. Il fit depuis un nombre prodigieux de livres la pluſpart en Langue vulgaire, & fut fait Garde des Archives de la Tour de Londres. Il mourut il y a environ dix-huit ou dix-neuf ans.

LXXXIX.

ANTI-MONTAIGU, ou ANTI-MOUNTAGUE.

MAis, continua M. de Rintail, nous ne devons pas avoir la même indulgence pour le titre de l'ANTI-MOUNTAGUE ouvrage ſatyrique compoſé en Anglois, & imprimé à Edim-

bourg en Ecoſſe l'an 1629. L'Auteur s'eſt peut-eſtre douté des diſpoſitions de ſes Lecteurs futurs ſur ce ſujet : c'eſt pourquoy il a eu la diſcretion de ſe cacher, & de ſupprimer ſon nom. Je ne vous apprendray rien d'un Livre que je n'ay pas encore vû : mais ſur ce qu'un titre ſi offenſant ſemble nous promettre, nous pouvons preſumer que Richard de Montaigu y eſt traité non ſeulement comme un Arminien, c'eſt à dire dans la bouche d'un Puritain Contre-Remontrant comme un Pelagien, un Socinien, & un Sceptique, mais encore comme un franc Papiſte, terme qui dans la teſte des Anglois renferme tous les crimes que l'on peut imaginer dans le plus ſcelerat des hommes.

Eſpr. de M. Arn. &c.

Montaigu eſtoit né à Dorney, ou Thorney dans le territoire de Bouckingham. Il fut d'abord Evêque de Cheſter, puis de Nordwick, & il mourut l'an 1641. dans la reputation d'un homme diſpoſé à embraſſer la Communion de l'Egliſe Romaine. On peut voir ſur ce ſujet un Livre écrit contre luy en Anglois par un Proteſtant d'Angleterre nommé James, ou Jacques Yates imprimé à Londres in 1v°. dés l'an

1626. sous le titre Latin *Ibis ad Cæsarem* par allusion à l'Appel de S. Paul à Rome.

FIN.

Extrait du Privilege du Roy.

PAR grace & Privilege du Roy, il eſt permis au ſieur ANTOINE DEZALLIER, Marchand Libraire à Paris, de faire imprimer un Livre intitulé, *Des Satyres perſonnelles, Traité hiſtorique & critique de celles qui portent le titre d'*Anti, *où l'on fait voir que l'honnêteté, & la moderation ſont bien-ſeantes & neceſſaires à toutes ſortes d'Ecrivains*, en tels volumes, marges, carateres, & autant de fois que bon luy ſemblera, pendant le tems de ſix années conſecutives, à commencer du jour qu'il ſera achevé d'imprimer pour la premiere fois, avec deffences à tous Imprimeurs Libraires & autres perſonnes de l'imprimer, vendre & debiter, ſous quelque pretexte que ce ſoit, même d'impreſſion étrangere, ou autrement, ſans le conſentement de l'Expoſant, à peine de confiſcation des Exemplaires contrefaits, de deux mil livres d'amende, & de tous dépens, dommages

& interefts, comme il eſt plus amplement porté par leſdites Lettres. Données à Verſailles le vingt-ſixiéme jour de Mars 1689. Signé, Par le Roy en ſon Conſeil,

LE PETIT.

Regiſtré ſur le Livre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris le 11. *May* 1689.

Signé J. B. COIGNARD.

Achevé d'imprimer pour la premiere fois le 25. Juin 1689.

Les Exemplaires ont été fournis.